LES

FEMMES ILLUSTRES

DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Dans un grand siècle, tout est grand. Lorsque, par le concours de causes différentes, un siècle est une fois monté au ton de la grandeur, l'esprit dominant pénètre partout : des hommes peu à peu il arrive jusqu'aux femmes, et, dès que celles-ci en sont touchées, elles le réfléchissent avec force, et le répandent par toutes les voies dont elles disposent, incomparables, dans leur vive nature, pour exprimer et propager les qualités à la mode, sérieuses ou futiles, vertueuses ou dépravées, mais jamais rien à demi, et toujours extrêmes en bien ou en mal, selon le vent qui souffle autour d'elles. Ainsi, dans le XVIIe siècle, ce type immortel de la vraie grandeur, je n'admire pas moins les femmes que les hommes. Charles Perrault a fait un livre sur les hommes illustres de son temps (1), où des portraits de la main de Lubin et d'Édelinck, de courtes et exactes notices, mettent en lumière

(1) *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, par M. Perrault, de l'Académie française; 2 vol. in-f°, tome Ier, 1696; tome II, 1700. Il en a été fait une réimpression, à La Haye, en 1736, sans portraits, 2 vol. in-12.

les personnages célèbres de cette grande époque. Si j'étais plus jeune, ou si j'avais plus de loisir, si je pouvais dérober quelques heures à d'austères études, je trouverais un plaisir inexprimable à composer un recueil pour servir de pendant à celui de Perrault, et que j'intitulerais à mon tour *les Femmes illustres du dix-septième siècle*. J'en voudrais faire un livre où il n'y aurait presque rien de moi et où je déposerais toute mon ame. Si je vaux quelque chose, c'est par l'admiration de ce qui est beau, et cette tendre et profonde admiration pour ce qu'il y a de plus beau au monde après un grand homme, c'est-à-dire une femme digne d'avoir une place à côté de lui, selon le dessein de la divine Providence, je voudrais la marquer, je voudrais la rendre, s'il était possible, contagieuse par toutes les ressources de l'art et d'une érudition sobre et choisie. L'art ici, ce serait la typographie et la gravure, et nullement la rhétorique, qui serait assez peu de mise devant ces graves ou charmantes figures. Le beau format in-folio, des portraits authentiques, retracés sous mes yeux par un burin fidèle, des biographies plus exactes encore et tout aussi brèves que celles de Perrault, à peine un modeste avant-propos sur les sources où j'aurais puisé : voilà tout l'ouvrage.

Comme Perrault, je ne ferais aucune classification; je mettrais ce qui est beau à côté de ce qui est beau, sans rechercher si toutes ces beautés se ressemblent. Il n'y aurait pas d'autre ordre que celui de la chronologie. Le mouvement, le progrès, ou plutôt le déclin insensible du siècle y paraîtrait à découvert par la succession de ces différentes figures, d'abord si sévères et si grandes, puis de plus en plus délicates et gracieuses. On y verrait, bien mieux que dans Perrault, la différence profonde qui sépare le siècle de Richelieu de celui de Louis XIV (1).

Les femmes qui se sont distinguées par leurs écrits auraient aussi leur place dans cette galerie, mais j'y ferais une grande différence de la femme d'esprit et de la femme auteur. J'honore infiniment l'une et j'ai peu de goût pour l'autre. Ce n'est pas que je sois de l'école de Molière sur les femmes. L'homme et la femme ont la même ame, la même destinée morale; un même compte leur sera demandé de l'emploi de leurs facultés, et c'est à l'homme une barbarie et à la femme un opprobre de dégrader ou de laisser dégrader en elle les dons que Dieu lui a faits. Les femmes ne doivent-elles pas savoir leur religion, si elles veulent la suivre et la pratiquer comme des êtres intelligens et libres? Et dès que l'instruction religieuse leur est non pas permise,

(1) Voyez, sur cette différence, les *Fragmens littéraires*, Paris 1843 : *Lettres inédites de la duchesse de Longueville*, p. 282.

mais commandée, quel genre d'instruction, je vous prie, pourra paraître trop relevé pour elles? Encore une fois, ou la femme n'est pas faite pour être la compagne de l'homme, ou c'est une contradiction inique et absurde de lui interdire les connaissances qui lui permettent d'entrer en commerce spirituel avec celui dont elle doit partager la destinée, comprendre au moins les travaux, sentir les luttes et les souffrances pour les soulager. Laissons-la donc cultiver son esprit et son ame par toute sorte de belles connaissances et de nobles études, pourvu que soit inviolablement gardée la loi suprême de son sexe, la pudeur qui fait la grace.

La femme est un être domestique (1), comme l'homme est un personnage public. Celui-ci, né pour l'action, agit encore en écrivant; il peut poursuivre une carrière publique avec sa plume aussi bien qu'avec la parole ou avec l'épée. Un homme sérieux n'écrit que par nécessité et parce qu'autrement il ne peut atteindre son but. Cela est si vrai, qu'il n'écrit bien qu'à cette condition; et ce n'est pas une remarque de petite conséquence, que les plus grands écrivains n'ont pas été des auteurs de profession. Descartes, Pascal et Bossuet sont-ils des gens de lettres? Pas le moins du monde. Ils n'écrivent point pour faire montre de leur esprit, mais pour défendre une noble cause confiée à leur courage et à leur génie. Otez la persécution odieuse exercée sur Port-Royal, et vous n'auriez jamais eu *les Provinciales*. Ce n'était pas là pour leur auteur un divertissement, une parade, un tournoi oratoire; c'était une lutte sérieuse et tragique, pleine d'exils et de lettres de cachet, derrière laquelle on entrevoyait la Bastille de M. de Saci (2) ou le donjon de Vincennes de M. de Saint-Cyran, avec les interrogatoires de Lescot et de Laubardemont (3), ou la fuite du grand Arnauld et son dernier soupir exhalé sur la terre étrangère. Pascal combattait dans *les Provinciales* pour la morale éternelle, comme Démosthène avait combattu deux mille ans auparavant à la tribune d'Athènes pour la liberté de sa patrie, comme Bossuet le faisait encore dans la chaire chrétienne pour l'autorité de la foi, et Descartes, dans sa retraite de Hollande, pour l'indépendance de la pensée et le bill des droits

(1) Sur le vrai rôle de la femme, il est impossible de rien trouver de plus vrai et de plus charmant que le cinquième livre de l'*Émile*. En tout, Rousseau a mille fois mieux compris l'education de la femme que celle de l'homme, et ce qu'il a écrit sur ce grand sujet est aujourd'hui beaucoup trop négligé.

(2) *Mémoires* de Fontaine.

(3) *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1740.

de la philosophie. Ces combats-là sont-ils moins sérieux, sont-ils moins mémorables dans l'histoire de l'humanité que ceux de Salamine, d'Arbelles ou d'Arcole? Au lieu des philosophes, des orateurs et des moralistes, voulez-vous prendre les historiens? Mézeray est un homme instruit qui, pouvant écrire sur beaucoup d'autres sujets, et par-là soutenir honorablement sa famille et se faire une position convenable, a été conduit, par diverses circonstances et par sa charge d'historiographe, à écrire sur l'histoire de France; et là-dessus il a composé un ouvrage que, pour ma part, je trouve excellent et bien au-dessus de sa réputation. Mais qu'a de commun, je vous prie, ce travail estimable avec les mémoires de Comines ou de Richelieu, avec les annales de Machiavel ou de Guichardin, de Polybe ou de Thucydide, hommes d'état ou guerriers qui écrivaient dans un but politique et pour continuer auprès de la postérité le rôle sérieux qu'ils avaient joué auprès de leurs contemporains? Et remarquez que je vous fais grace de César et de Napoléon. Dès qu'un homme écrit pour écrire, pour briller ou pour faire fortune, il écrit mal ou du moins il écrit sans grandeur, parce que la vraie grandeur ne peut sortir que d'une ame naturellement grande qui s'émeut pour une grande cause. Hors de là il n'y a plus de pathétique, il n'y a plus de vraie beauté; il n'y a plus par conséquent de grand effet; tout se réduit à une industrie intellectuelle habilement exercée, à des succès qui en Chine font monter un mandarin d'une classe à une autre, et en France nous envoient à l'Académie. L'homme de lettres est un artisan distingué qui contribue aux plaisirs publics, mérite et obtient une juste considération, et a droit à tout, par exemple à la pairie, telle que nous l'avons faite, à tout, dis-je, excepté à la gloire. La gloire est à un autre prix : elle est le cri de la reconnaissance du genre humain, et le genre humain ne prodigue pas sa reconnaissance : il la lui faut arracher par d'éclatans services.

Si je parle ainsi du lettré, que dirai-je de la femme auteur? Quoi! la femme qui, grace à Dieu, n'a pas de cause publique à défendre, s'élance sur la place publique, et sa pudeur ne se révolte point à l'idée de découvrir à tous les yeux, de mettre en vente au plus offrant, d'exposer à l'examen et comme à la marque du libraire, du lecteur et du journaliste, ses beautés les plus secrètes, ses charmes les plus mystérieux et les plus touchans, son ame, ses sentimens, ses souffrances, ses luttes intérieures! Voilà ce que j'ai beau voir tous les jours, et dans les femmes les plus honnêtes, et ce qu'il me sera éternellement impossible de comprendre. J'appartiens par là, je l'avoue, à une autre génération et à un autre âge. Si quelqu'un venait me dire et prétendait me

prouver que Mme de Sévigné destinait au public et à être insérées dans le *Mercure de France* ces lettres où elle épanche en mille incroyables saillies les flots de sa tendresse maternelle et de sa verve inépuisable, je répondrais sans hésiter : D'abord vous me gâtez Mme de Sévigné; c'était une mère passionnée et pleine de génie, vous m'en faites un bel-esprit. Ensuite vous vous trompez. Quand on écrit pour être imprimé et pour être lu de tout le monde, on écrit bien différemment. On peut écrire encore très agréablement, mais non pas avec ce naturel, avec cette grace involontaire et ces airs charmans que le cœur seul inspire, et que la plus habile coquette ne trouve pas devant son miroir. Toute femme qui écrit sur ses sentimens pour le public entreprend de le tromper; elle fait un personnage, et partant elle le fait assez mal; elle écrit avec plus ou moins de chaleur et de feu extérieur, mais sans ame, car si l'ame l'inspirait, elle la retiendrait aussi : la règle est sans exception. Bien entendu qu'il ne s'agit point ici des poètes, hommes ou femmes, enfans aimables ou sublimes, qui ne savent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font, chantent ou écrivent, comme l'enseigne Platon (1), sous l'empire d'un démon qui leur souffle tout ce qu'ils disent. Le poète est un être sacré; et quand, dans ce délire qu'on appelle l'inspiration, égaré et hors de lui-même, il se montre nu à la foule, c'est un corps transfiguré qu'il expose à la vue, et les saintes bandelettes ne le quittent jamais aux yeux de ses vrais adorateurs. Mais la prose est une Muse sobre; elle sait ce qu'elle fait, et elle en est responsable. Quand donc une femme écrit en prose, elle est de sang-froid, et si elle parle d'elle-même, selon moi, elle fait une faute. Je ne connais à la condition de femme auteur que deux excuses, un grand talent ou la pauvreté, et je m'incline avec bien plus de respect encore devant celle-ci que devant celui-là (2).

(1) Traduction de Platon, t. IV, *Ion.*, p. 249.

(2) La pauvreté n'est pas seulement une excuse admissible, c'est une raison légitime et sacrée. Si on éprouve un sentiment pénible en voyant aujourd'hui tant de jeunes filles pauvres qui pourraient, en embrassant une profession utile, parvenir, avec du travail et de la conduite, à une situation modeste, mais indépendante, se jeter, sans vraie instruction et sans études sérieuses, dans ce qu'elles appellent la carrière littéraire, se mettre aux gages des libraires et à la merci des journaux, contraintes, pour plaire à la foule des liseurs de cafés, de simuler les travers, hélas! et quelquefois les vices à la mode, entretenant le public d'elles-mêmes, de leur vie intime, de leurs fautes même, se traînant ainsi et vieillissant, entre le mépris et la pitié, dans cette sorte de mendicité littéraire; si en vérité on sert à la fois la cause de la morale et celle du bon goût, si on mérite bien de la société et surtout des femmes quand on refoule, par une critique un peu vive, toutes

Quelle que soit mon admiration pour *la Princesse de Clèves*, et bien que je la mette à peine au-dessous de *Bérénice*, j'ai besoin de quelque effort sur moi-même pour la pardonner à Mme de La Fayette; et le métier tout gratuit de femme auteur que faisait la noble dame me rappelle malgré moi qu'elle avait donné ses dernières affections à un bien triste personnage, grand seigneur intrigant, homme de lettres frivole, d'un esprit fin et petit, de la plume la plus habile comme la plus effrontée, qui mit sa vie en maximes, l'amant sans cœur, l'amant ingrat de la duchesse de Longueville (1).

Après Mme de La Fayette, je n'aperçois plus guère au XVIIe siècle que trois femmes de lettres distinguées, si on veut bien me passer cette expression, Mlle de Scudéry, Mme Deshoulières, et Mlle Lefèvre, devenue Mme Dacier; et en vérité, si j'avais à choisir pour ma sœur ou

ces jeunes folles vers des métiers mille fois plus honnêtes que celui qu'elles font, empressons-nous d'ajouter qu'il n'est pas de destinée plus digne d'intérêt et de respect que celle d'une femme qui, ayant reçu une éducation distinguée et orné sa jeunesse d'une instruction solide et agreable, tombée, par un revers de fortune, dans une situation difficile, appelle à son secours les connaissances autrefois amassées pour un autre usage, et nourrit vertueusement sa famille du fruit de ses veilles. Heureuse une telle femme, si au talent elle joint la prudence, si elle recherche les travaux modestes, les ouvrages utiles, empreints d'un caractère moral et pieux, le plus souvent des traductions publiées sous le voile de l'anonyme! Ou s'il faut paraître pour se faire un nom et tirer meilleur parti de sa plume, si encore elle a reçu du ciel une imagination ardente avec le don infortuné de la beauté, *dono infelice di bellezza*, oh! alors, puisqu'elle est condamnée à la renommée, qu'elle cache au moins sa vie, qu'elle fuie les sentiers où sont le bruit, l'éclat et la foule, qu'elle demeure auprès du foyer domestique, célèbre et ignorée, contente de répandre autour d'elle un bonheur obscur, le respect et l'affection!

(1) Dans ses *Mémoires*, imprimés en 1663, du vivant même de Mme de Longueville, La Rochefoucauld la peint sans pitié, avec ses défauts bien plus qu'avec ses admirables qualités. Il raconte fort clairement qu'il était bien avec elle, puis qu'elle écouta le duc de Nemours, et qu'il contribua à la brouiller à la fois avec celui-ci et avec ses deux frères. Et tout cela pendant que l'infortunée, tremblante sous la main de M. Singlin, pleurait ses fautes et en faisait la plus dure pénitence à Port-Royal et aux Carmélites! Il y a peu de bassesses qui puissent entrer en parallèle avec celle-là. Quant aux *Maximes*, à parler à la rigueur, leur théorie, fausse et banale, est au-dessous de l'examen. Eh! sans doute il y a beaucoup d'égoïsme dans toute créature humaine, cela est vrai, cela même est nécessaire et bon; mais n'y a-t-il que de l'egoïsme, et l'ame n'est-elle pas capable aussi d'autres sentimens? Telle est la question; comme il est bien clair que nous devons aux sens la plupart de nos idées, mais il s'agit de savoir s'il n'y a pas encore une autre source de connaissance. La Rochefoucauld n'est pas le moins du monde un philosophe; mais c'est un observateur plein de finesse, et son style, qui sent un peu trop le travail pour être de la grande manière, possède toutes les qualités du genre sententieux, un relief admirable et un mélange exquis de malice et de vigueur.

ma mère entre ces trois dames, je choisirais le sort de Mme Dacier, femme excellente, pleine d'instruction, qui a très peu parlé d'elle, et n'a guère fait que des traductions qui dureront plus que bien des ouvrages prétendus originaux. La traduction de l'*Iliade* par Mme Dacier est encore aujourd'hui la seule version qui se puisse lire de l'antique et naïve épopée. Il y a par-ci par-là quelques contre-sens : on y chercherait en vain notre exactitude littérale, la grace non plus n'y est pas; mais la simplicité, mais l'abondance, mais l'énergie et le mouvement n'y manquent point, et l'impression générale qu'elle fait sur l'esprit du lecteur est précisément celle que produit le vieil Homère. J'avoue que les bergeries de Mme Deshoulières me surpassent et ne sont pas faites pour moi, pas plus que celles de Racan et de Fontenelle, pastorales de boudoir, jeux d'esprit qui ne divertissent pas le moins du monde, industrie innocente, mais futile, à laquelle il y a très peu d'industries honnêtes que je ne préfère, celles par exemple qui mettent dans ma cellule un chaud tapis, des meubles solides et une bonne cheminée. Mlle de Scudéry était, comme on disait alors, une fille d'esprit qui a fait d'ennuyeux romans et quelques jolis vers, parmi lesquels on a retenu le quatrain sur les œillets du grand Condé. Elle vaut un peu mieux que monsieur son frère, le *bienheureux Scudéry* de Balzac et de Boileau. Celui-là s'est vraiment trompé de siècle; il devait vivre de notre temps. Avec ses airs de matamore, son style éventé, et sa fécondité inépuisable, il eût été un des lions de la littérature facile. Mais dans la famille il y a une personne qui, sans avoir écrit pour le public, est bien supérieure et à l'auteur de la *Clélie* et à celui de *l'Amour tyrannique* et de *l'Illustre Bassa;* c'est la femme même de Scudéry, qui, laissée veuve à trente-six ans, aimable et spirituelle, vécut dans la meilleure compagnie, recherchée, quoique pauvre, et considérée malgré le ridicule de son nom. Elle a du sens, un certain goût poli et discret, et ses lettres agréables et bien tournées se soutiennent encore à côté de celles de Bussy (1).

Je n'aurais pas l'injustice et le mauvais goût de bannir de ma galerie les femmes auteurs, mais toutes mes préférences, et pour ainsi dire les places d'honneur, seraient pour ces femmes éminentes qui ont montré une intelligence ou une ame d'élite sans avoir rien écrit, ou du moins sans avoir écrit pour le public, selon la vraie destinée et

(1) Leur correspondance a été publiée ensemble. M. de Monmerqué, qui a vu les originaux, se plaint qu'elle le soit si imparfaitement. Ce n'est pas un malheur qui soit particulier aux lettres de Mme de Scudéry; nous croyons avoir établi, dans notre livre *des Pensées de Pascal*, que tout ouvrage posthume doit désormais être tenu pour suspect, et que bien peu nous sont arrivés intacts.

le plus haut usage du génie de la femme. C'est sur les femmes illustres de cette trempe que je voudrais rassembler les documens les plus authentiques, y choisissant les traits les plus frappans pour en composer des biographies sobres et fidèles. J'y joindrais les pages les plus caractéristiques échappées à leur plume, soit dans des lettres confidentielles, soit dans des mémoires posthumes. Enfin, selon le goût de notre temps, qui est aussi le mien, chaque notice serait accompagnée d'un autographe comme d'un portrait. Chacune de ces dames serait ainsi peinte au physique et au moral, avec sa physionomie particulière et avec le costume du temps. Je m'efforcerais aussi de marquer avec soin le rapport des personnages de cette galerie à ceux de la galerie de Perrault, j'entends pour l'esprit et le caractère, en sorte que le lecteur de ces deux ouvrages suivrait de biographies en biographies et de portraits en portraits le cours du siècle depuis la mort d'Henri IV jusqu'à celle de Louis XIV, et traverserait cette grande époque en cette double et glorieuse compagnie.

On y verrait d'abord les hautes et sérieuses figures des contemporaines de Sully, de Descartes, de Bérulle, de Richelieu et de Corneille. Au premier rang seraient deux femmes diversement admirables : ici la bienheureuse M[me] de Chantal, digne élève de saint François de Sales, fondatrice de l'ordre charitable de la Visitation, née comme sainte Thérèse pour souffrir et aimer, consoler et soulager (1); là celle qu'il m'est impossible de ne pas appeler la grande M[me] Angélique, faite pour commander comme la première pour aimer et servir, la vraie sœur aînée du grand Arnauld, qui, s'étant éveillée abbesse à quatorze ans, entreprit à seize ans de réformer, comme saint Bernard, et son monastère et tous ceux du même ordre, et par-là de contribuer à la réforme générale des ordres religieux et de l'église de France; qui, commençant courageusement la réforme des autres par celle d'elle-même, dit adieu au monde, à sa famille, à ce père qui l'adorait, dévora son cœur en silence, et ne lui permit plus de battre que pour Dieu; capable des plus grandes choses, et n'en trouvant pas de plus grande que de se dompter elle-même, naturellement altière et volontairement humble, patiente et douce à force d'énergie, retenant la passion au sein d'un sacrifice continuel, trompant sa nature en la transportant jusque dans le renoncement à soi-même, attirant par un ascendant irrésistible tout ce qui l'approchait à sa sainte entreprise, relevant ou plutôt fondant de nouveau Port-Royal, en faisant une

(1) Née à Dijon en 1572, morte à Moulins en 1641. On a publié ses lettres en 1660. Son fils est le père de M[me] de Sévigné.

école de science et de vertu, de foi solide et de vraie sagesse, jusqu'au jour où cette grande ame, déjà par elle-même hardie et extrême, rencontra une autre ame plus extrême encore, le sublime et insensé M. de Saint-Cyran, homme fatal qui introduisit dans Port-Royal une doctrine particulière, imprima à une œuvre simple et grande le caractère étroit de l'esprit de parti, et fit presque d'une réunion de solitaires une faction. Avec quel respect et quelle émotion je me plairais à recueillir les plus beaux passages de la mère Angélique! Elle a beau s'anéantir dans le mépris d'elle-même et dans la fuite de toute vanité; ses plus simples entretiens, ses lettres les plus familières, révèlent de loin en loin le fond de son ame, et contiennent çà et là des traits admirables de candeur, de fierté, de pathétique. Mais qu'on ne s'y trompe pas : tout ce qu'on a imprimé d'elle longtemps après sa mort a subi les corrections d'éditeurs qui ont effacé, pour le polir, son style inculte et négligé, et qui font parler, de 1630 à 1660, Mme Angélique Arnauld, comme ils parlaient eux-mêmes à Utrecht ou dans quelque coin du faubourg Saint-Marceau, vers le milieu du XVIIIe siècle. J'ai eu sous les yeux, j'ai copié et je pourrais faire connaître des lettres autographes de cette Cornélie chrétienne, où son ame se montre à découvert dans sa grandeur naïve, sans avoir passé par la censure janséniste (1).

En avançant un peu dans le siècle, à la suite et à côté de la famille des Arnauld, nous trouverions celle des Pascal. Dans ce recueil, composé à ma guise, je ferais une place à part aux deux sœurs de l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées*, Jacqueline et Gilberte, toutes deux parfaitement belles, ce qu'il est permis de ne pas mépriser,

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus,

l'une spirituelle, passionnée et obstinée comme son frère, morte de chagrin à trente-six ans pour avoir signé le formulaire contre sa conscience; l'autre fière aussi, mais moins extrême, ayant gardé au sein d'une dévotion profonde toutes les affections de sœur, de femme et de mère; l'une et l'autre écrivant sans art, mais toujours d'une façon distinguée et avec une élévation naturelle (2).

(1) Elle était fille du célèbre avocat-général Antoine Arnauld, sœur de Robert Arnauld d'Andilly, de Henri Arnauld, évêque d'Angers, du grand Arnauld, de la mère Agnès Arnauld, tante de M. de Pompone, de M. de Sacy, de la mère de Saint-Jean Arnauld, etc. Née en 1591, morte en 1661. Voyez surtout ses *Lettres*, Utrecht, 1742.

(2) Voyez mon livre : *des Pensées de Pascal*, appendice, p. 401, sqq.

Sous la fronde, nous aurions une ample moisson à faire de beautés et de graces d'un ordre bien différent. Viendraient alors les grandes dames avec les intrigues de cour, leurs amours légères, leurs dures pénitences, leur style négligé et de haut parage; à côté de Condé, Mme de Longueville, la grande Mademoiselle et la Princesse Palatine; à côté de Retz, Mme de Chevreuse; avec Rancé Mme de Montbazon, et l'orgueilleuse Guémenée avec l'infortuné de Thou (1).

Avançons encore, voilà le siècle de Louis XIV. C'en est fait de la mâle vigueur du temps de Richelieu, c'en est fait de la libre allure de la fronde; Louis XIV a mis à l'ordre du jour la politesse, la dignité tempérée par le bon goût. Heureux les génies qui auront été trempés dans la vigueur et dans la liberté de l'âge précédent, et qui auront assez vécu pour recevoir leur dernière perfection des mains de la politesse nouvelle! C'est le privilége de Mme de Sévigné, comme de Molière et de Bossuet. Mme de Sévigné serait la reine de cette galerie. Il y aurait une place aussi pour Mme de Grignan, et à cause de sa mère, et à cause de *son père Descartes*, et pour elle-même, qui joignait à une ame noble, plus hardie que celle de la prudente marquise, une raison libre et ferme, un esprit original et un style accompli dans sa sobre gravité. Il serait bien difficile de ne pas admettre Mme de Rambouillet et la fameuse Julie. Je ne vois guère le moyen de séparer Mlle Paulet de Voiture (2) et la duchesse de Mazarin, la brillante et folle Hortense, de son vieux cavalier servant, Saint-Évremond.

Voyez comme déjà le siècle en avançant décline, mais qu'il est beau encore avec Mlle de la Vallière, devenue Louise de la Miséricorde! Nous en pourrions donner plus d'une lettre inédite où se révèle une ame charmante. Son heureuse et superbe rivale, Mme de Montespan, figurerait avec sa docte sœur, Mme de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, qui traduisait le *Banquet*, y compris le discours d'Alcibiade, et avec sa nièce, la spirituelle et belle marquise de Castries, que Huet surprit un jour lisant en cachette le *Criton*. Nous emprunterions à M. Sainte-Beuve quelques-unes de ses pages les plus délicates sur Mme de La Fayette, en lui demandant la permission d'être un peu plus sévère que lui sur La Rochefoucauld (3). Puis viendrait ce génie

(1) C'est à Mme de Guémenée qu'avant de monter sur l'échafaud, de Thou écrivit le billet qui se lit à la suite de la *Relation de Fontrailles*, dans l'édition de MM. Michaud et Poujoulat.

(2) Sur Mlle Paulet, voyez les *Mémoires*, il est vrai souvent menteurs, de Tallemant des Réaux.

(3) *La Bruyère et La Rochefoucauld, madame de La Fayette et madame de*

égaré qui égare un autre génie, cette ame si tendre qu'elle séduisit et entraîna l'ame tendre de Fénelon, alluma au feu de l'amour divin la plus ténébreuse querelle, mit aux prises l'aigle de Meaux et le cygne de Cambrai, et jusque dans ses plus grandes erreurs se fit tout pardonner à force d'humilité, de sincérité, de dévouement (1).

Mais insensiblement le grand siècle s'écoule. Sa forte sève épuisée ne renouvelle plus les grandes générations. L'élégance a remplacé la force, et le goût le génie. La dernière figure de notre galerie, froide et composée, mais belle encore, serait celle de Mme de Maintenon. Nous tâcherions de la peindre fidèlement, sans ressentir aucune sympathie pour celle qui jamais ne consulta ni le devoir ni son cœur, mais l'opinion, ne poursuivit qu'un seul et bien misérable objet, la considération, feignant de prendre le plaisir d'un roi pour la volonté de Dieu, sans vertu à la fois et sans amour, victime volontaire, et par conséquent peu intéressante, de ce tyran vulgaire qu'on appelle les convenances du monde. Oh! que nous sommes loin de Mme Angélique Arnauld! Que le siècle finit autrement qu'il a commencé! Ici l'édit de Nantes, là sa révocation; d'abord Port-Royal et l'Oratoire, maintenant le règne des jésuites et bientôt la régence; au lieu de Sully, de Richelieu, de Mazarin, un conseil de commis sans patriotisme et sans ambition, n'ayant d'autre dessein que de ne pas déplaire au maître et de garder leurs portefeuilles. Le XVIIe siècle a fait son temps; un autre monde est près d'éclore; un nouvel esprit, de nouvelles mœurs, d'autres hommes, d'autres femmes, vont paraître. Voltaire va succéder à Descartes, et le cardinal de Fleury au cardinal de Richelieu. Voici venir les Parabère et les Pompadour, en attendant les Du Barry; comme femmes auteurs ou présidentes de coteries littéraires, les Dudeffant, les Graffigny, les Geoffrin, les Duchâtelet, c'est-à-dire, si vous exceptez la noble Mlle Aïssé et cette pauvre insensée Mlle Lespinasse, pas une femme véritable, un peu de savoir en mathématiques et en physique, quelque bel esprit, aucun génie, nulle ame, nulle conviction, nul grand dessein ni sur soi-même ni sur les autres : telles sont les femmes du XVIIIe siècle. Ce n'est pas moi qui me propose de leur servir d'historien.

V. COUSIN.

Longueville. — Voir la *Revue* du 1er juillet 1836, du 15 janvier 1840, du 1er septembre 1836, et du 1er août 1840.

(1) Mme Guyon.

DE

LA CONTREFAÇON BELGE.

Sa situation réelle. — La Librairie française.

Le droit de propriété littéraire, ou, pour employer un terme plus général, de propriété intellectuelle, n'a été reconnu que fort tard chez les peuples modernes. L'oubli du législateur avait une raison qu'il faut bien avouer : c'est que la conservation de ce droit, le plus noble sans contredit, n'est point essentielle à l'ordre d'une société établie tout entière sur le respect de la possession des choses matérielles. Ce désavantage n'est pas le seul qui ait frappé la propriété intellectuelle. L'intérêt commun a exigé que le législateur en limitât l'usage et ne la déclarât transmissible par voie d'hérédité que pour une période d'années extrêmement restreinte. Nous croyons, avec les esprits les plus dégagés de préventions, que la loi en ceci a bien fait, et que l'opinion ne peut plus raisonnablement se partager que sur le terme d'une hérédité fatalement temporaire; mais plus la propriété reçoit d'atteintes nécessaires dans le sens de sa perpétuité, plus il est juste de garantir, avec une sollicitude toute particulière, les autres droits du possesseur pendant la durée si courte de la possession.

Tel est le but que semble s'être proposé la législation de chaque peuple,

et presque partout, en Europe, la loi nationale protége assez efficacement la jouissance de la propriété intellectuelle. On la voit sans cesse appelée à réprimer deux délits également odieux dont celle-ci est surtout l'objet : l'un est le plagiat, autrefois justiciable de la critique seule, aujourd'hui passé dans le domaine des tribunaux consulaires, à en juger par ces burlesques procès entre gens de lettres, où l'on voit Dandin forcé de décider qui a le premier aperçu l'idée et qui le premier l'a sentie; l'autre, c'est la contrefaçon, dont les formes sont aussi diverses que la pensée a de moyens de se reproduire et de se multiplier. La loi, comme l'opinion, condamne énergiquement la contrefaçon. Le contrefacteur cause au créateur ou à l'usufruitier de la propriété intellectuelle, et souvent à tous les deux, un dommage positif que l'on peut apprécier en chiffres. Disons mieux, il commet un vol véritable. La protection assurée à la propriété littéraire a rendu pour ainsi dire stérile, dans le ressort de la loi nationale, le travail coupable de la contrefaçon : en d'autres termes, presque partout l'industrie créée par la publication de la pensée, la librairie, est en pleine possession de son marché intérieur; mais aux bornes politiques de chaque pays, la protection de la loi nationale nécessairement s'arrête. A l'abri de cette barrière de convention s'élève dès-lors une industrie parasite à qui une autre loi nationale permet de tout imprimer, pourvu qu'elle respecte la propriété littéraire indigène. Cette industrie, c'est la contrefaçon étrangère, qui a ouvert ses ateliers à nos portes, qui fonctionne sans trouble dans un pays que nous avons constitué parmi les nations. Il est temps que le gouvernement accorde une attention sérieuse à cette question, qui touche si gravement à la vie de la librairie et de l'imprimerie françaises.

I. — DE LA CONTREFAÇON ÉTRANGÈRE.

Disons-le tout de suite, la contrefaçon étrangère est un mal et un délit social. Par elle, celui qui a publié un livre lu et compris dans toute l'étendue de la civilisation se voit frustré d'une partie, souvent la meilleure, du revenu le plus légitime qui soit au monde, et cela au profit d'un spéculateur que sa position en-deçà ou au-delà d'une frontière fait coupable ou innocent aux yeux de la loi. Il y a quelque chose de monstrueux, au premier aspect, dans le contraste que présente la propriété des choses matérielles comparée à celle des choses de l'esprit : l'une est un droit civil reconnu par toute la société chrétienne, entièrement distinct des droits politiques, à ce point que le même individu peut posséder des biens meubles et immeubles dans vingt pays à la fois et réclamer le bénéfice de vingt lois nationales diverses, unanimes seulement sur la sainteté de son titre, tandis qu'un poète, un historien, un philosophe, dont les travaux élèvent les ames et reculent les bornes de l'esprit humain, ne sont admis jusqu'à ce jour à recueillir le fruit de leur pensée, d'une pensée qui n'est devenue une valeur que par eux, que dans le champ étroit fermé par nos démarcations politiques. Les progrès

de la fraternité humaine ont amené l'abolition d'une loi barbare qui dépouillait l'étranger naufragé sur la côte et les fils de l'étranger mort loin de sa patrie; l'intelligence seule a encore ses épaves et son droit d'aubaine : anomalie singulière qui mérite qu'on en examine la cause.

On peut s'étonner, en effet, que la civilisation, qui doit tant aux grands écrivains, n'ait pas poussé la reconnaissance jusqu'à leur assurer la protection d'une loi internationale, ne leur ait pas fait, comme à la race nègre, l'honneur d'être l'objet d'une convention européenne. Voilà, de la part d'un siècle qui se pique d'être celui des lumières, un singulier déni de justice ou une indifférence bien coupable. Cependant, ne nous hâtons pas trop de lui en faire un crime. Tout injuste qu'elle est, cette bizarrerie s'explique. Il faut bien le reconnaître, si chacun est d'accord sur l'iniquité de la contrefaçon étrangère en principe, dans la pratique bien des hommes positifs se croient fondés à la défendre. C'est qu'à un certain point de vue national, cela est triste à dire, elle ne constitue pas un délit comme en rigoureuse morale, en ce sens que là où elle s'est implantée, elle se présente sous les dehors sérieux d'une industrie indigène, et qu'à ce titre elle obtient la faveur du parti, toujours considérable, qui a pour principe absolu d'encourager le travail national, fût-ce aux dépens du reste de la terre. Ce résultat doit peu nous surprendre. Dans l'état de désordre où est l'industrie européenne, poussée à toutes les extrémités par le démon implacable de la concurrence, tout producteur, on peut l'avouer sans blesser personne, est un peu contrefacteur. Et comment en serait-il autrement? Jusqu'à ce qu'il se soit opéré dans l'industrie moderne une réforme que les esprits éclairés, que les cœurs généreux appellent de tous leurs désirs, jusqu'à ce qu'une ébauche d'équilibre commercial de l'Europe ait assigné à peu près à chaque peuple son rang et son rôle dans la production universelle, le préjugé qui pousse au travail national quand même protégera en quelque sorte l'immoralité industrielle. Des honneurs de son vivant et des statues après sa mort attendent celui qui aura dérobé le secret d'une mécanique étrangère; imiter la marque d'une manufacture rivale placée de l'autre côté d'un bras de mer est réputé l'action d'un bon citoyen; aucun fabricant ne se fait le moindre scrupule de calquer les dessins de son confrère et de lui débaucher ses artistes, pourvu qu'il porte une autre cocarde. Quand la contrebande se fait à votre détriment, vous la flétrissez du nom de fraude; est-ce vous qui la faites aux dépens de votre voisin, elle vient se faufiler parmi le négoce honnête sous l'appellation hypocrite de *commerce interlope*. Au sein de cette paix universelle dont nous sommes si fiers, l'étranger, c'est toujours l'ennemi : si l'industrie est, comme on l'a dit, un champ de bataille, on s'y mesure de peuple à peuple dans des duels à outrance, on s'y livre des combats pacifiques à mort; le pillage est de bonne guerre, et, dans chacun des camps opposés, l'on applaudit tout parti qui réussit à affamer l'autre.

La contrefaçon étrangère est un des cent rouages de la machine si vaste et si délicate du travail indigène; c'est là justement ce qui lui assure des

sympathies dans le pays où elle parvient à se fixer, et comme dès ce moment elle s'appuie sur des intérêts avec lesquels on devra compter, si l'on veut essayer de la supprimer un jour, il faut donc, quoi qu'on pense d'elle, la traiter sur le pied des industries étrangères qui font une concurrence mortelle à nos industries rivales. C'est cette considération qui nous engagera à examiner les choses comme elles sont, sans emportement, sans récriminations inutiles contre les personnes, à nous abstenir des injures qui vont des individus aux nations, parce qu'elles sont de mauvais goût d'abord, et qu'ensuite elles s'adresseraient plus ou moins à tout le monde dans une question qui intéresse l'Europe entière au même degré que la France.

Il n'y a pas de peuple en effet (s'il faut les rendre solidaires d'un délit commis par quelques individus) qui ne concoure à la spoliation du talent et du génie étranger, pas de tribu qui ne rançonne, au passage de son territoire, la sainte et fraternelle caravane de tous les croyans de la science, de l'art et de la poésie. Chaque pays a son atelier de contrefaçon étrangère. Les livres des auteurs piémontais, lombards, romains, toscans et napolitains, ne donnent droit à la propriété littéraire que dans l'étendue de chacune des divisions politiques où ils ont vu le jour, et sont réimprimés sans façon dans tout le reste de l'Italie. Il en était de même en Allemagne, il y a quelques années, avant l'établissement de l'union prussienne. Les ouvrages italiens, espagnols, allemands, sont contrefaits un peu partout. Les deux littératures les plus considérables, l'une par le nombre des peuples et des colonies parlant sa langue, l'autre par son caractère d'universalité seulement comparable à celui de la littérature grecque dans le monde ancien, ont aussi le plus à souffrir matériellement de la contrefaçon étrangère. Les livres anglais sont contrefaits à Leipsig pour le marché de l'Allemagne, à Paris par deux éditeurs à qui leur proximité du marché anglais procure des bénéfices considérables, et surtout aux États-Unis, où il se publie des journaux gigantesques, pour qui la matière d'un volume in-8° est la ration d'un seul numéro. L'Angleterre, il faut qu'on le sache bien, souffre au moins autant de la contrefaçon étrangère que la France. L'Europe entière est fermée à sa librairie dont les prix sont démesurément élevés, et la nation qu'elle a créée sur l'autre rive de l'Atlantique s'est emparée à son détriment de son plus beau marché extérieur, puisqu'en y comprenant le Canada et les Antilles, où pénètrent les contrefaçons américaines, il compte au moins seize millions de lecteurs anglais.

La contrefaçon est bien évidemment un mal dont tout le monde est en droit de se plaindre; mais, comme la grandeur de la littérature de chaque peuple peut se mesurer jusqu'à un certain point à l'importance de la réimpression étrangère, c'est à la France, il faut le dire, que la contrefaçon européenne a toujours causé le plus grand dommage matériel. Du jour où les admirables écrivains du XVIIe siècle surent donner à notre langue la souveraineté littéraire, la librairie extérieure n'a cessé de réimprimer les ouvrages français les plus renommés ou les plus à la mode, et cette industrie

bohémienne, pour s'être déplacée quelquefois, ne s'en est pas moins continuée presque sans interruption depuis les premières années du règne de Louis XIV jusqu'à notre époque. Cet abus n'a pas eu dans tous les temps le même caractère, et il ne sera pas inutile à notre sujet de rappeler comment les choses se sont successivement passées.

II. — HISTORIQUE DE LA CONTREFAÇON DES LIVRES FRANÇAIS.

Indépendamment du préjugé national qui a perpétué le mal dont nous nous plaignons, une autre cause a contribué dans le principe à favoriser et à justifier en quelque sorte l'existence de la contrefaçon étrangère, tant qu'a duré la monarchie absolue en France. La publication de la pensée était soumise alors à une tutelle rigoureuse dont elle dut chercher à éluder le joug. La contrefaçon s'établit et prit racine en Hollande, pays de liberté où l'imprimerie jouissait de la plus entière franchise, parce que la flamme de ces autodafés burlesques dont le XVIII[e] siècle vit les dernières lueurs n'y pouvait atteindre les livres exilés. C'est là que paraissaient tous les pamphlets sur la religion et sur la politique par lesquels des penseurs audacieux pour leur temps préparaient les coups plus hardis de la philosophie voltairienne. L'éditeur qui avait imprimé un livre original ne se faisait aucun scrupule de réimprimer le lendemain un autre livre écrit dans la même langue étrangère. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, selon la loi hollandaise, la priorité du délit constituait un droit de propriété pour le contrefacteur. C'étaient, du reste, des imprimeurs dont le nom a passé à la postérité en compagnie des Manuce, des Estienne et des Plantin, c'étaient les Elzevir qui s'étaient donné le monopole des contrefaçons françaises. Il est probable qu'ils ne croyaient pas, en agissant de la sorte, dérober aux écrivains la juste rémunération de leur travail. L'opinion ne flétrissait pas encore l'industrie à laquelle ils se livraient en toute sûreté de conscience. Quoi qu'il en soit, si les éditeurs de Hollande professaient des idées assez fausses en matière de propriété littéraire, du moins ils contribuaient, par la reproduction des ouvrages défendus en France, à la diffusion des idées françaises, du moins ils avaient pour excuse leur amour éclairé des chefs-d'œuvre qui sortaient de leurs presses, et ils étaient encore de cette savante lignée d'imprimeurs dont les soins dévoués avaient soustrait l'art antique aux outrages de la barbarie et du temps.

Il semble que ce grand levier de popularité européenne, la contrefaçon hollandaise, n'eût été préparé que pour fonctionner au profit de la gloire impériale de Voltaire, qui en fit un usage incessant. Homme d'esprit en toute chose, Voltaire a même été soupçonné plus d'une fois d'avoir gâté par des spéculations secrètes le métier de la contrefaçon et d'avoir corrigé, aux dépens de la librairie privilégiée, le mal qu'elle aurait pu lui faire. Le fait est que, tant qu'il vécut, la contrefaçon fut partout, en Hollande, à Genève, à Paris même. Multipliés par la persécution, les écrits de l'école philosophique paraissaient dans deux pays à la fois, imprimés sur des copies que l'auteur se laissait dé-

rober et qu'il avait toujours la ressource de désavouer ensuite, et bien souvent le véritable contrefacteur était l'éditeur français, qui s'était flatté ou avait espéré de bonne foi d'arriver le premier en date. Aussi long-temps que la presse ne fut pas libre en France, on comprend qu'il importait à une littérature dont la prépondérance consolait un grand peuple de son abaissement politique, qu'une librairie française existât hors de la portée des officiers du parlement et des gens du roi. Si la contrefaçon proprement dite, facilitée par la présence de cette industrie, causait un tort matériel à quelques écrivains, n'était-il pas plus que balancé, d'un autre côté, par le service moral que celle-ci rendait à l'intelligence proscrite en lui offrant l'élément qu'il lui faut pour vivre, la publicité à l'ombre de la liberté?

Telle est la première période de la contrefaçon des livres français. Elle finit avec la monarchie absolue; la révolution de 89 rompit, en même temps que bien d'autres chaînes, ces entraves qui avaient gêné l'action de la presse sans arrêter la marche de la pensée. La contrefaçon belge occupe la seconde période. Entre ces deux époques viennent se placer les temps de la république et de l'empire, qui ne furent point favorables au développement de cette infatigable industrie. Il arriva même un moment où l'on put croire qu'elle ne renaîtrait point. Ce fut quand Napoléon put commander en maître absolu aux gouvernemens qu'il avait bien voulu laisser en Europe. Sans même jeter les yeux sur une question internationale dont la solution nous semble si difficile aujourd'hui, il la trancha à la façon des Alexandres. Par malheur, à cette merveilleuse époque, la littérature était dédaignée ou asservie, et les seuls grands écrivains qui se soient élevés comme des palmiers solitaires dans le désert de l'art impérial étaient précisément ceux que l'ennemi des idéologues eût vu dépouiller sans trop de déplaisir du fruit d'un labeur détesté. La longueur du bras du conquérant fit moins pour réduire au néant une industrie si prospère jadis que la funeste influence de son despotisme sur le développement de la pensée. En voyant l'aridité littéraire de ce noble règne et l'inaction de ces presses si bruyantes naguère, quand seules elles suffisaient à remuer le monde, ne serait-on pas tenté de s'écrier: Heureux les temps littéraires où la contrefaçon peut fleurir!

Aussi l'industrie équivoque dont Bruxelles est le siége est-elle contemporaine de la reprise du mouvement intellectuel en France. La formation du royaume des Pays-Bas vient de placer à peine sous des lois étrangères le pays le plus heureusement situé pour un commerce actif de librairie, que la contrefaçon s'y élève tout d'un coup aux dépens des écrivains français. L'auteur du *Génie du christianisme* en est la première victime. Un libraire contrefait ses romans d'*Atala* et de *René;* il ose envoyer les premiers exemplaires de son édition à M. de Châteaubriand, alors de passage à Bruxelles. C'est en vain que Louis XVIII adresse à ce sujet, en son nom personnel, une réclamation à son frère des Pays-Bas; la contrefaçon gagne son procès, et les contrefacteurs arrivent en foule. Pour ne point parler ici de la cause constante qui permet en tout temps l'établissement de la contrefaçon à

l'étranger et assure à ses produits l'avantage du meilleur marché sur ceux de la librairie régulière, la rapidité de ses progrès en Belgique, à cette époque, est due au concours de trois circonstances qui se présentèrent presqu'en même temps : la cherté croissante des livres français, dont nous expliquerons la raison plus loin, le mouvement littéraire de la restauration, et les encouragemens du roi Guillaume.

Les éditeurs qui s'établirent alors à Bruxelles étaient pour la plupart étrangers, sans capitaux, presque sans ressources. Quelques années leur suffirent cependant pour fonder leur industrie et donner à leur concurrence un caractère formidable, tant la vogue de la nouvelle littérature française et le prix excessif du volume de la librairie parisienne vinrent à propos faciliter leurs spéculations. L'appui du roi Guillaume fit le reste. On l'a vu montrer sa prédilection pour la contrefaçon au berceau; il ne l'abandonna point quand elle eut fait ses premiers pas. Elle devint, comme toutes les fabriques nouvellement écloses dans son royaume nouveau lui-même, l'objet de ses faveurs particulières; car on prétend qu'il ne se borna pas à lui donner une part dans la subvention industrielle, mais qu'il l'aida même de sa propre bourse, et que sous ce rapport il n'a pas eu à se louer de tous ceux qu'il avait obligés. Ne nous hâtons point de considérer pourtant ce souverain comme un partisan absolu de la contrefaçon. Bien que positif par caractère, comme il tenait à sa réputation de roi le plus constitutionnel de l'Europe, nous croyons qu'en contribuant de la sorte à l'établissement de la contrefaçon dans ses états, il avait moins en vue d'aider à la spoliation de la littérature française que d'offrir aux idées libérales la publicité qui leur était disputée par les Bourbons restaurés. C'est grace à son active protection que les ouvrages interdits en France pouvaient revenir y défier les poursuites des tribunaux. Sous son règne, l'index de la police parisienne fut presque le catalogue de la contrefaçon bruxelloise. Que d'éditions des pamphlets de Courier, des chansons proscrites de Béranger, introduites par la contrebande, vinrent défier alors jusque dans Paris la double vigilance du parquet et de la douane française!

Quand la révolution de juillet eut mis fin à la restauration, et que, trois mois après, la Belgique fut perdue sans retour pour le roi Guillaume, la cause qui, depuis le XVII[e] siècle, avait rendu la contrefaçon extérieure en quelque sorte nécessaire, cessa enfin de subsister, et cependant c'est depuis lors que cette industrie qui n'a plus d'excuse, — car ce n'en est pas une que de pouvoir réimprimer des livres flétris en France par le dégoût universel aussi bien que par les tribunaux gardiens de la morale publique (1), — c'est depuis lors, disons-nous, que cette industrie est arrivée à l'apogée de son développement. Faut-il s'en étonner? Quinze ans de protection l'avaient mise

(1) On a réimprimé en Belgique des romans vraiment infames, que le parquet français n'avait pu laisser passer au milieu de beaucoup d'autres ouvrages moins ouvertement scandaleux.

en possession de tous ses avantages au moment où l'excitation produite par les évènemens de 1830 allait accélérer le mouvement imprimé à tous les esprits depuis la chute de l'empire. Pendant les cinq années qui ont suivi l'établissement du nouveau régime, la littérature française a été merveilleusement féconde et recherchée par toute l'Europe. Cette impétuosité de production ne pouvait durer, pour des causes que nous croyons superflu de déduire ici, de même que nous nous abstiendrons de juger la valeur des ouvrages dont la vogue alimentait les profits de la contrefaçon; mais elle eut une influence décisive sur les destinées de la librairie belge. Celle-ci, dont les ateliers étaient formés, la clientelle assurée, les débouchés ouverts, put se placer entre les écrivains français et leur monde de lecteurs européens, et nous savons qu'à cette époque les principaux contrefacteurs de Bruxelles réalisèrent d'assez beaux bénéfices. C'est alors que leurs maisons acquirent une véritable valeur commerciale, et qu'on vit paraître les ouvrages des auteurs français sur des marchés où n'avait jamais pénétré la librairie parisienne. L'appât était trop puissant pour que les cris de détresse poussés dès-lors par celle-ci pussent arrêter la contrefaçon dans sa marche envahissante. Le commerce n'a que trop généralement la poitrine cuirassée de cet *æs triplex* dont parle Horace; à plus forte raison, quand il se livre à des opérations d'une moralité douteuse. Assaillis d'injures, les éditeurs de Bruxelles réimprimèrent froidement les gros mots envoyés à leur adresse dans les livres où ils les rencontrèrent. Par eux, l'Europe apprit que la littérature française les tenait pour les plus grands forbans de l'univers, et la nation belge pour un peuple *moitié singe, moitié bédouin*, qu'il fallait mépriser; car certains écrivains commirent la maladresse de s'en prendre à une petite nation, dont l'amour-propre est nécessairement plus irritable, des torts d'une industrie établie chez elle à une époque où elle ne s'appartenait pas. C'était la pousser de gaieté de cœur à prendre le parti de la contrefaçon que jusqu'alors elle avait vue d'un œil assez indifférent. Sans approuver une colère de mauvais goût, d'autres personnes ont blâmé les Belges de n'avoir pas effacé de leur propre mouvement, dès les premières années de leur révolution, cette tache de la contrefaçon, dont l'odieux les atteignait toujours un peu. Comme nous croyons bien connaître les sentimens des hommes qui ont été tour à tour depuis treize ans à la tête des affaires en Belgique, nous tenons à les justifier du reproche d'apathie et de mauvais vouloir qu'on leur a plus d'une fois adressé à cet égard. La révolution belge avait affranchi la presse dans les termes les plus absolus. Le droit de tout imprimer était entendu alors d'une façon si littérale, qu'il aurait suffi aux contrefacteurs, inquiétés dans leur avenir, de déclarer la constitution en péril, pour faire reculer le gouvernement et paralyser ses meilleures intentions. Il avait d'ailleurs bien d'autres affaires plus importantes à finir, sans compliquer encore sa situation intérieure d'une réforme intempestive. Comment les hommes politiques qui n'ont pu empêcher pendant dix ans qu'un pamphlet honteux, plus vil encore que

la feuille fameuse du père Duchesne, imprimât trois fois par semaine les plus basses calomnies contre tous les honnêtes gens du royaume, depuis le souverain jusqu'aux particuliers les plus obscurs, jusqu'aux femmes même, auraient-ils pris sur eux de faire triompher un droit étranger aux dépens de leur propre repos? L'opinion qui avait alors le pouvoir, l'opinion catholique, n'aurait pas demandé mieux que de briser un des instrumens les plus favorables à l'influence des idées françaises, c'est-à-dire, à ses yeux, des idées irréligieuses. Elle tonnait bien dans ses journaux, du haut de la chaire ou de la tribune, contre l'immoralité de la scène et de la littérature romantique, elle allait bien jusqu'à faire une loi communale qui attribue aux administrations municipales la police morale des théâtres; mais elle n'aurait point osé toucher à la contrefaçon, de peur d'éveiller les alarmes du parti libéral, sachant bien que les éditeurs de Bruxelles se seraient assuré son secours en mêlant leur intérêt privé à celui d'une des libertés dont le peuple belge se montre le plus jaloux. La suppression de la contrefaçon par la Belgique était impossible, tant qu'elle pouvait prendre la couleur d'une question de politique intérieure; il fallait attendre qu'elle fût devenue ce qu'elle peut être maintenant, une simple question d'affaires, et que les partis ne pussent s'y méprendre. Telle a été la seule cause de l'inaction du gouvernement belge jusqu'à ce jour.

III. — SITUATION ACTUELLE DE LA CONTREFAÇON BELGE.

L'année 1836 marque une ère nouvelle dans l'existence de la contrefaçon bruxelloise. A cette époque, la fureur des entreprises industrielles était près d'atteindre ses dernières limites en Belgique. Depuis quelques années en effet, la fièvre des propriétés aléatoires y avait tourné toutes les têtes. Les plus aventureux projets trouvaient un placement facile à la bourse de Bruxelles, et ce n'était pas la seule ville de ce riche pays qui eût sa rue Quincampoix. Successivement ébranlées, toutes ses industries vinrent se précipiter et se fondre dans le creuset des actions. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que les charbonnages du Hainaut, jusqu'alors exploités par quelques propriétaires, furent métamorphosés en compagnies colossales, et que, grace à un incroyable engouement qui s'étendait jusqu'aux concessions vierges encore de leur premier coup de pic, quelques-unes acquirent du jour au lendemain une valeur d'opinion vraiment démesurée que l'agiotage exagérait encore. Qu'il nous suffise de constater ici que le capital réuni des sociétés industrielles formées en Belgique pendant le court espace de cinq années, de 1834 à 1838, atteignit le chiffre nominal de 570 millions 71,474 francs (1)!

(1) *Essai sur la Statistique de la Belgique*, par Heuschling et Vandermaelen, seconde édition, Bruxelles, 1841.

Si l'on ignorait cette particularité, on apprécierait mal la nature des circonstances qui favorisèrent la conversion des principales maisons de librairie en sociétés en commandite. La part de la contrefaçon belge dans cette large curée de plus d'un demi-milliard fut, en y comprenant l'industrie de la papeterie, de 14 millions à peine; encore la moitié au moins de cette somme n'a-t-elle jamais été réalisée. Trois sociétés de librairie se constituèrent alors, la première sous le titre de *Société typographique belge,* au capital de 1 million, distribué par actions de 500 francs; la seconde, qui prit le nom de *Société de librairie, imprimerie et fonderie de caractères*, n'émit que douze cents actions de 1,000 francs sur un capital annoncé de 2 millions; la troisième enfin, appelée *Société belge de librairie, imprimerie et papeterie*, a obtenu un capital de 1 million 500,000 francs. Dans la même année, d'autres spéculateurs combinèrent une quatrième société en dehors des élémens de succès que renfermait seule la clientelle acquise à la contrefaçon; elle fut dissoute presque aussitôt après avoir été constituée. Aussi ne la citons-nous que parce qu'elle n'avait prétendu à rien moins qu'un capital de 2 millions, et qu'elle faillit l'obtenir. La durée de chacune de ces entreprises est fixée à vingt années. Plus tard, malgré cette large razzia de capitaux opérée par les principaux éditeurs de Bruxelles, deux nouvelles sociétés de librairie purent s'élever encore. Ce sont des ateliers secondaires de contrefaçon. L'une, sous le nom de *Société encyclographique pour les sciences médicales*, parvint à glaner 500,000 francs en 1837, et l'autre, la *Société nationale pour la propagation des bons livres*, fondée l'année suivante, est une librairie catholique dont un capital nominal de 4 millions représente l'importance.

La contrefaçon belge avait déployé fort à propos ses voiles au vent des entreprises industrielles. Deux années plus tard, une catastrophe inattendue, quoiqu'elle eût été facile à prévoir, aurait rendu sa grande opération impossible. Le 17 décembre 1838, en effet, la banque de Belgique, rivale trop ambitieuse de la puissante *Société générale* (1), succombait sous le poids de ses nombreuses entreprises, qu'elle n'avait pas proportionnées à la taille d'un très mince capital; c'est elle qui avait aidé la contrefaçon de son patronage. La déconfiture de la plupart des sociétés industrielles date du jour de la suspension des paiemens de cette banque; le crédit en reçut une mortelle atteinte, le public ayant passé, comme c'est l'usage, d'une crédulité folle à la plus injuste méfiance; et même encore, à l'heure où nous écrivons, l'industrie sérieuse ne s'est pas remise du contre-coup de ce fâcheux évènement.

Pour les sociétés de librairie, elles ont assez bien soutenu le choc, en ce sens que l'avilissement de leurs actions n'a pas eu pour effet de ralentir leurs travaux. Toutes celles que nous avons nommées subsistent encore et n'ont guère éprouvé de modifications, si ce n'est la *Société typographique*, qui avait reçu, mais avant la crise, un accroissement considérable par l'ab-

(1) La grande banque fondée par le roi Guillaume.

sorption de deux spécialités (comme on dit en style de comptoir), celles des ouvrages de droit et des livres de médecine (1).

La transformation en sociétés industrielles de la plupart des grandes maisons qu'elle avait fondées depuis 1815, a été un véritable coup de partie pour la contrefaçon. Bien qu'elle fût florissante et qu'on la considérât comme utile au pays pour le travail qu'elle fournissait aux fabriques grandes et petites qui dépendent de l'imprimerie, bien encore qu'elle n'eût point à craindre d'être inquiétée, comme nous l'avons dit, tant que dureraient les embarras diplomatiques du gouvernement belge, cette industrie était en assez mauvais renom pour prévoir qu'elle serait sacrifiée sans compensation dans les négociations que la Belgique entamerait tôt ou tard avec la France; car le moment approchait où la question commerciale allait dominer toutes les autres dans un pays essentiellement producteur privé de ses meilleurs marchés de consommation par la révolution même qui l'avait placé au rang des peuples. La contrefaçon a-t-elle agi en vue des dangers qui allaient menacer son existence? Nous ne lui faisons pas l'honneur de le croire; mais le hasard des spéculations a fait qu'elle a rencontré juste. Industrie mobile par excellence, elle se tenait prête à plier bagage, et annonçait qu'elle irait s'établir à Bois-le-Duc ou à Maëstricht aussitôt qu'on lui contesterait le droit

(1) Il ne sera pas sans intérêt de constater ici, par les propres estimations des fondateurs de ces sociétés, la valeur totale, quoique évidemment exagérée, de la contrefaçon, matériel et achalandage compris, à la fin de l'année 1837 :

La société typographique, qui embrasse trois branches d'opérations, les publications littéraires, celles de droit et de médecine, a racheté, l'une.	300,000.00 fr.	897,000 fr.
La seconde	410,145.07	
La troisième.	186,839.17	
La société d'imprimerie et de fonderie, dont l'apport s'est composé de deux maisons de librairie et d'une fonderie en caractères, a payé aux anciens propriétaires de ces établissemens.		760,000
La société d'imprimerie et de papeterie a fait l'acquisition d'une seule maison de librairie au prix de		500,000
La société générale d'imprimerie et de librairie (dissoute) assignait à son fonds de livres une valeur de.		285,000
La société encyclographique a représenté son matériel et sa clientelle primitive par la somme de.		276,500
	Total. . .	2,718,500 fr.

Ainsi, de l'aveu de la contrefaçon, la valeur de son fonds et de sa clientelle, même si l'on tient compte des quatre maisons peu importantes non comprises dans ce tableau, n'atteignait pas le chiffre de *trois millions* en 1837, c'est-à-dire à l'époque de sa plus grande prospérité.

d'exploiter la littérature française sous la protection des lois belges; néanmoins elle ne redoutait rien tant qu'un déplacement qui l'eût privée d'un superbe marché intérieur et eût jeté du trouble dans ses affaires avec les autres pays. L'origine de la plupart de ses fondateurs, la nature même de ses opérations, faisaient que la partie saine du public la regardait toujours comme une étrangère, en dépit des liens nombreux qui la rattachaient au travail et au capital indigènes. Par la combinaison de 1836, tout pour elle a changé de face; ses statuts, qui ont opéré sa métamorphose industrielle, lui ont été des lettres de naturalisation : non pas que sa moralité, aux yeux des Belges eux-mêmes, ait semblé moins équivoque; mais il s'est trouvé qu'un grand nombre de personnes honorables qui ont cru, les unes, faire une chose matériellement utile au pays, les autres, faire acte d'opinion libérale en consolidant un moyen d'influence intellectuelle qui déplaît au clergé, ont associé par le fait leurs intérêts privés à ceux de la librairie même. Si la part de chacun des souscripteurs dans le capital de la contrefaçon est peu considérable, cette communauté d'intérêts a suffi pour lui ménager des défenseurs dans le gouvernement, dans les chambres, dans la magistrature, où elle compte la plupart de ses actionnaires. Aussi a-t-elle travaillé depuis avec beaucoup moins d'inquiétude derrière le rempart des sympathies indigènes dont elle s'est ainsi assuré l'appui, et elle se repose sur la résistance qu'il peut offrir à l'occasion pour repousser, ou tout au moins pour mettre à profit les coups dont la question douanière menace sérieusement son avenir. Ce n'est donc, à vrai dire, qu'en 1836 qu'elle a pris une position fixe dans l'industrie nationale des Belges, position habile que des atteintes réitérées aux droits des actionnaires ou des faillites éclatantes pourront seules lui faire perdre.

Tel est, à part les profits particuliers que chacun des éditeurs de Bruxelles a pu retirer de cette grande opération, le seul bénéfice positif qu'elle ait produit collectivement pour eux; car, pour le reste, aucun des beaux résultats qu'on en attendait n'a pu être atteint. La crise de 1838 n'a pas permis de recueillir la totalité des capitaux engagés dans les actions; celles-ci sont bientôt tombées dans un discrédit tel que depuis long-temps elles ne sont plus cotées à la Bourse. D'autre part, la mise en pratique du principe de l'association aurait dû organiser la contrefaçon; on serait arrivé à ce but, si les trois sociétés avaient consenti à faire entre elles un partage intelligent des dépouilles opimes de la littérature française, et s'étaient entendues pour étouffer à sa naissance toute entreprise qui aurait tenté de rivaliser avec elles. Cet accord, qui eût complété la pensée primitive de l'association partielle, n'a jamais existé. C'est à peine si pendant la première année elles ont observé l'espèce de résolution tacite de ne pas se nuire, à laquelle elles semblaient avoir souscrit. Depuis, elles se sont fait une de ces guerres de concurrence acharnée, dont il est presque superflu d'énumérer les suites ordinaires, c'est-à-dire l'avilissement du prix de la marchandise, une infériorité

progressive de qualité dans l'objet fabriqué, l'encombrement du marché intérieur, la fréquence des entreprises hasardeuses et l'établissement d'ateliers nouveaux qui empirent encore ce triste état de choses.

Pour suivre la contrefaçon dans ses mille canaux, il faudrait passer en revue toutes les presses qu'elle met en mouvement. Ce détail nous entraînerait trop loin. En France, le nombre des imprimeurs est limité par des règlemens. En Belgique, il n'en est pas de même : est imprimeur qui veut. Le premier venu qui parvient à se procurer une presse et paie la patente commune à toute profession peut éditer tout ce qu'il lui plaît, un livre ou un journal à son choix. Nous nous dispenserons donc de citer tous les ateliers de la contrefaçon belge. Au reste, ces nombreux ateliers font plus de tort à la librairie constituée de Bruxelles, dont ils éparpillent le bénéfice total, qu'à l'industrie française, qui les alimente de ses publications. Chaque année voit naître un établissement nouveau, qui vient tenter une spéculation imprévue, dans laquelle les associations typographiques sont forcées de se jeter à sa suite, et elles ne s'en retirent qu'après y avoir compromis quelques-uns de ces avantages qui rendent leur propre concurrence si cruelle pour les éditeurs parisiens. La librairie des provinces ne compte pas pour la contrefaçon. A Malines, à Louvain, à Tournay, les presses de quelque importance ne reproduisent que de loin en loin un petit nombre de livres approuvés par l'autorité ecclésiastique. Il en résulte que le champ de la contrefaçon y est extrêmement limité. La même observation s'applique aux publications de la *Société nationale pour la propagation des bons livres*, qui ne contrefait guère que des ouvrages d'éducation et des dictionnaires. Tout le commerce de la contrefaçon belge est donc réuni en réalité entre les mains des libraires de Bruxelles. Nous avons vu comment elle est organisée; examinons à présent son mode d'action.

Son marché peut se diviser en deux parts : le débouché de la Belgique et celui du dehors. Ce dernier, les trois sociétés d'imprimerie se le partagent presque à l'exclusion des maisons d'un ordre inférieur; l'autre, elles se le disputent pied à pied, au milieu d'une nuée d'éditeurs de rencontre qui se jettent à travers leur lutte pour arracher quelques lambeaux de la dépouille commune.

Nous porterons d'abord nos regards sur le marché intérieur. Est-il nécessaire de répéter qu'il est livré au pillage? Industrie basée sur le principe meurtrier de la concurrence absolue, la contrefaçon, abandonnée à tous les maux funestes que ce principe entraîne après lui, a su trouver, pour l'édification des économistes modernes, le beau idéal de la bataille, disons mieux, de la déroute industrielle. Dès qu'un ouvrage nouveau est sorti de l'une des presses de Paris, pour peu qu'il ait de chances de succès, pièce de théâtre, roman, recueil de poésies ou de mémoires, pamphlet ou livre d'histoire, annoncé dans tous les journaux depuis l'instant où l'on en a connu le titre, il est reçu le lendemain même à Bruxelles, saisi, mis en pièces par trois ou

quatre spéculateurs à la fois, et lancé sur le marché belge avec une promptitude fabuleuse qui n'a pu s'obtenir qu'aux dépens de cette rigoureuse correction sans laquelle il n'y a pas de livres. Il fut un temps où la contrefaçon, moins troublée par la concurrence, trouvait le loisir d'imprimer avec soin les ouvrages dont elle s'emparait. Aujourd'hui, tous les contrefacteurs n'ont d'autre souci que de se gagner de vitesse, et il faut qu'un livre ait trouvé un débit considérable pour que cette coupable industrie se rappelle enfin qu'elle doit du moins le respect scrupuleux du texte aux écrivains qui la font vivre. Il n'est pas étonnant que le prix de vente du volume in-18, qui est le format type de la contrefaçon belge, n'ait cessé de décroître depuis 1830. Cet avilissement continu de ses produits sur le marché intérieur fera mieux ressortir que tous nos raisonnemens la condition désastreuse où elle est tombée. Il y a dix ans, le volume in-18 se vendait 3 fr. 50 cent.; un peu plus tard, il ne valait plus que 3 francs, et dès-lors la dépréciation s'est accélérée au point qu'il n'a fait que passer par ce chiffre pour arriver à 2 fr. et même à 1 fr. 50 cent. Encore la progression descendante ne s'est-elle pas arrêtée là. Un éditeur imagina, il y a trois ou quatre ans, de publier sous le titre de *Muséum littéraire* une collection de romans à 75 cent. la livraison, représentant la valeur de l'ancien volume in-18. Ce n'est pas tout : au moment où le rabais semblait avoir atteint ses dernières limites le chef d'une des trois grandes maisons de contrefaçon belge inventa, dans l'intérêt d'un journal politique qu'il venait de fonder, le volume à 35 centimes ou plutôt le volume gratis. Voici en quoi consistait cette belle combinaison. Tout souscripteur à ce journal avait droit à la distribution de cinquante-deux volumes par an, et comme trois autres journaux, afin d'amortir l'effet d'une concurrence si neuve, se virent forcés d'imiter son exemple, il y eut dans l'espace d'une année quatre feuilles quotidiennes à Bruxelles faisant cadeau à leurs abonnés d'un volume par semaine, ce qui, sur le pied de six mille abonnés en tout, aurait abouti, si tous avaient accepté cette combinaison, à un placement gratuit de trois cent douze mille volumes pour l'année entière (1). Il ne faut pas croire que ce fussent des ouvrages devenus sans valeur qui se donnaient de la sorte; cette distribution se composait au contraire des publications les plus nouvelles. Elle a cessé en grande partie depuis peu; mais les effets en subsistent encore : l'opération faite, le volume à 35 centimes est resté. Telle a été l'issue invariable de toutes les entreprises de la contrefaçon. Depuis le jour où elle a commencé à exploiter l'avantage que les frais inférieurs de sa fabrication lui donnent constamment sur la librairie française, victime elle-même du principe qui fait sa vie, la contrefaçon belge n'a pu dans aucune circonstance arrêter la décroissance rapide

(1) Chaque volume ne comprenait à la vérité que 160 à 200 pages, et était fabriqué au prix incroyable de 12 1/2 à 15 centimes. La composition servait, après un premier tirage, à une édition plus élégante qui passait dans l'exportation.

de ses prix de vente. Un rabais demeure acquis au public après qu'a échoué la spéculation qui en fut la première cause, et ce n'est plus que par des ruses de marchand, dont le public se lasse à la fin d'être la dupe, qu'une industrie soumise à la loi fatale de son origine peut réussir pour un temps à déjouer les conséquences de ses propres excès.

Le rabais n'a pas atteint que les ouvrages purement littéraires. Les livres d'histoire les plus sérieux et les plus recherchés sont exploités depuis quelques années par une société qui cote à 2 francs le volume in-8°. Ces éditions sont à la vérité si incorrectes, qu'elles ne méritent point d'être placées dans les bibliothèques les moins choisies; mais les consommateurs vulgaires n'y regardent pas de si près. Il n'y a plus guère que les livres de science, les traités de droit et de médecine qui aient échappé jusqu'à un certain point aux désordres de la concurrence. Cependant le temps n'est pas loin où la spéculation aux abois se jettera, faute de mieux, sur cette maigre pâture. Disons encore, pour achever le tableau, que les libraires ne sont pas les seuls à se disputer les profits de la contrefaçon sur le marché intérieur. La plupart des journaux belges réimpriment les nouvelles et les romans français les plus nouveaux. Quelques-uns même ont donné des drames et des tragédies entières en feuilletons, et tous, à quelque degré de rapidité que soit arrivée la production des contrefacteurs de Bruxelles, sont toujours en position de les devancer auprès d'un public qui a pris l'habitude désastreuse pour l'art de ne plus aimer que la littérature taillée par menus morceaux; triste contrefaçon d'un engouement qui aujourd'hui s'éteint de plus en plus en France.

Grace à la lutte que nous venons d'esquisser, le marché intérieur de la contrefaçon paraît avoir reçu toute l'extension dont il est capable. On ne loue point de livres en Belgique; un cabinet de lecture n'y saurait subsister; il n'est pas un étudiant d'université, par exemple, qui ne possède une collection d'ouvrages dont le prix serait inabordable pour lui en France; chacun enfin achète le volume dont il a besoin, et l'on en achète partout, en voyage, aux stations des chemins de fer, où on les crie avec les journaux; on les prend sans choix, pour remplir le vide de deux ou trois heures d'une inaction forcée. Assurément, un marché où le producteur a su créer de si fréquentes habitudes de consommation devrait être pour lui d'un excellent rapport; il l'a été en effet, mais il menace de s'épuiser. La progression du rabais est arrivée à ce point que la contrefaçon ne peut plus trouver dans l'écoulement du débouché intérieur d'autre avantage que de ne point ralentir sa production. Cependant, comme il faut qu'elle excite toujours par des appâts nouveaux cet appétit immodéré de lecture qui est une des conditions de son existence, et qu'en même temps elle combatte les effets ruineux du rabais en changeant sans cesse la nature de ses opérations et jusqu'à la forme même de ses livres, nous ne serions pas surpris qu'une crise se déclarât bientôt dans le ménage intérieur de la contrefaçon belge; car si l'on a raison de dire, en économie poli-

tique, que le nombre des consommateurs croît en raison du bas prix des produits, tout bon marché a sa limite déterminée par l'inflexible minimum du prix de revient, tandis que la concurrence, une fois engagée dans la voie du rabais progressif où la presse des intérêts rivaux la pousse, va même jusqu'à franchir l'impossible. La contrefaçon est bien près de dépasser cette ligne extrême, si elle ne l'a fait déjà, et pour augmenter ses embarras, à la source de ruine que nous venons d'indiquer vient s'en joindre une autre qui n'en est peut-être que la conséquence; nous voulons parler de la vente à perte des pacotilles de retour que le commerce d'exportation n'a pu placer. Ce remède héroïque auquel les contrefacteurs, tout en le désavouant, sont bien contraints d'avoir recours pour se débarrasser du trop plein constant de leurs magasins, donne, il est vrai, une activité nouvelle à la production; mais, en détournant momentanément les effets du mal, il ne fait qu'en prolonger la cause.

Telle est la situation véritable du marché indigène de la contrefaçon; celle du marché extérieur, qui de sa nature n'est pas, comme le premier, abordable à tous indistinctement, n'est point aussi défavorable. Les bénéfices que ce marché lui procure encore retardent l'explosion d'une crise qui nous semble également inévitable; car il ne faut pas oublier qu'il n'est pas plus que l'autre à l'abri du rabais continu, et que ses prix, quoique maintenus à un niveau plus élevé, subissent infailliblement, à mesure que ceux de l'intérieur descendent, une décroissance proportionnelle. Comme, dans les questions multipliées que soulève l'existence de la contrefaçon belge, c'est sur l'étendue de ses relations avec l'étranger que portent surtout les réclamations de la librairie française, nous allons essayer d'en faire bien apprécier l'exacte valeur.

Les principaux débouchés de la contrefaçon belge sont, par rang d'importance, l'Italie, et dans ce pays les villes où il se fait le plus d'affaires, Florence, Rome, Milan, Naples et Padoue; la Russie avec la Pologne, où la censure est moins tracassière qu'en Lombardie, et où il se place un bon nombre d'ouvrages scientifiques; l'Allemagne et la Péninsule, l'Amérique, les États-Unis en première ligne; la Syrie, le Levant, Smyrne, Alexandrie, sans compter les expéditions à l'aventure que la contrefaçon belge ne manque pas de faire chaque fois que le commerce d'Anvers dirige des navires vers des parages nouveaux. La plupart de ces marchés, il faut l'avouer, n'existaient pas pour la librairie française à l'époque où la contrefaçon n'avait pas atteint ce grand développement dont on s'est à bon droit alarmé. C'est celle-ci qui se les est successivement créés. L'avantage énorme de ses conditions de fabrication par rapport à la librairie régulière, le bon marché de la main-d'œuvre et des matières qui entrent dans la fabrication des livres, la proximité des grandes routes de l'Allemagne (1) et surtout du port d'Anvers, qui depuis l'ouverture du chemin de fer n'est plus séparé de Bruxelles

(1) Nous donnerons ici le tableau des prix approximatifs du roulage ordinaire

que par un parcours d'une heure et quart, ont permis aux contrefacteurs belges de répandre leurs produits dans les contrées lointaines; mais ce qui a contribué surtout au succès de ces tentatives, c'est l'esprit d'entreprise, c'est cette confiance dans la loterie du hasard, sans lesquels le commerce ne saurait se dégager des voies de la routine.

Le contrefacteur belge, qui n'a aucun intérêt à débattre avec les auteurs, et n'a point par conséquent à se préoccuper de la rentrée immédiate de frais considérables qu'il faut que la librairie régulière ait couverts avant de recueillir ses premiers bénéfices, a pu faire du consommateur l'objet exclusif de ses spéculations. Aussi, n'est-il pas seulement le fabricant d'une marchandise, il est à la fois son propre commerçant. Il ne connaît point ce second intermédiaire que l'éditeur français emploie dans ses rapports si restreints avec l'étranger, le libraire commissionnaire; il traite directement avec son consignataire attitré pour la ville où il envoie ses produits. Il fait plus, au lieu d'en régler le prix sur la valeur d'opinion qu'attache à chaque livre le nom plus ou moins connu de son auteur, il assigne un taux fixe au papier imprimé, et en cela il reste purement industriel. La réputation de l'écrivain ou le mérite du livre étend ensuite la demande au-delà des bornes du placement ordinaire. C'est ainsi que, dans un autre genre de fabrique, la mode met en faveur tel tissu dont le prix a été déterminé d'ailleurs par le coût de la main-d'œuvre et de la matière première. Le contrefacteur belge s'est fait de la sorte une clientelle de consommateurs qui achètent indistinctement son papier imprimé et lui en demandent davantage quand ce papier leur a

par l'Allemagne, tels que nous les trouvons dans le catalogue d'une maison belge:

	PRIX PAR CENT KIL.	JOURS DE ROUTE.			PRIX PAR CENT KIL.	JOURS DE ROUTE.
Ancône.	63 fr.	57 jours.	—	Modène.	53 fr.	45 jours.
Id., par eau. . .	53	48	—	Naples	103	73
Bâle.	31	22	—	Id., par eau. . .	72	50 à 60
Bergame. . . .	48	46	—	Neuchâtel. . . .	38	28
Berne.	37	25	—	Padoue.	48	46
Bologne.	55	50	—	Parme.	53	50
Chiasso.	50	30	—	Plaisance. . . .	55	48
Côme.	52	30	—	Pise.	65	54
Constance. . . .	33	24	—	Rome.	72	68
Florence. . . .	62	58	—	Id., par eau. . .	67	50 à 60
Fribourg. . . .	39	33	—	Reggio	56	43
Ferrare.	54	45	—	Saint-Gall. . . .	34	23
Genève.	44	32	—	Turin.	53	40
Gênes.	58	44	—	Trieste.	50	46
Livourne. . . .	64	55	—	Venise.	49	43
Lausanne. . . .	41	30	—	Vicence.	48	42
Milan.	52	32	—	Zurich	35	24

Plus 5 à 6 francs pour menus frais.

plu. C'est entendre le négoce des choses de l'intelligence dans toute sa matérielle crudité; mais le procédé a eu au moins pour conséquence de faire connaître et suivre pas à pas les travaux de la littérature vivante de la France dans des lieux où auparavant il pénétrait à peine en un an trois exemplaires de ses ouvrages les plus remarquables (1).

Cependant, malgré tous les avantages de position que possède la contrefaçon belge, malgré son habileté mercantile et le développement que les capitaux attirés par elle en 1836 lui ont permis de donner à ses expéditions aventureuses, il s'en faut que son exportation soit aussi considérable qu'on le suppose généralement, et arrive même à un chiffre qui soit en rapport avec l'importance des trois établissemens organisés pour cet objet à Bruxelles. Du moins les renseignemens fournis à cet égard par les états de la douane donnent une idée bien mesquine de ce commerce envahisseur qui a fermé pourtant presque tous les marchés étrangers à la librairie parisienne. D'après ces états, il aurait été exporté :

ANNÉES.	LIVRES IMPRIMÉS SUR PAPIER INDIGÈNE.	VALEUR.
En 1836.	90,447 kilogrammes.	542,682 francs.
En 1837.	121,871	731,226
En 1838.	138,190	829,140
En 1839.	170,743	1,033,771
En 1840.	147,819	893,010
En 1841.	168,774	1,021,275
En 1842.	154,876	956,060

Ces chiffres si peu élevés sont-ils exacts? C'est ce dont nous avons cherché à nous assurer en examinant de quelle façon ils s'obtiennent et en les comparant ensuite aux renseignemens particuliers que nous avons pu nous procurer sur ces envois des sociétés de contrefacteurs à l'étranger. L'exportation des *livres imprimés sur papier indigène*, pour nous servir de l'expression employée par la douane belge, n'étant frappée d'aucun droit, les déclarations

(1) Cette façon de traiter le commerce des livres produit parfois des résultats qui ne font pas toujours honneur à la sagacité des appétits intellectuels défrayés par la contrefaçon. Ainsi l'on nous a cité un exemple prodigieux de la persistance des clientelles : un industriel de Bruxelles avait entrepris de publier une *Revue des Revues* qui remplissait tant bien que mal les promesses de son titre; passée depuis entre les mains d'un autre libraire qui contrefait sans façon la *Revue des Deux Mondes* en l'enrichissant d'interpolations belges, elle n'est plus que la reproduction presque littérale, fort peu correcte, de notre recueil, sauf l'ancien titre, qui a été maintenu. La même composition, le même tirage sert aux deux publications; la couleur de la couverture et le feuillet du titre les distinguent seuls. Cependant le consommateur (nous ne dirons pas ici le lecteur) croit encore recevoir l'ancienne compilation, et personne que nous sachions ne s'est avisé de la métamorphose.

des expéditions ne font connaître que le poids de la marchandise qui passe la frontière; mais comme la contrefaçon belge, par suite de la nature même de ses opérations, est exposée à de fréquens retours, il est à présumer qu'elle déclare tous ses envois afin de pouvoir faire constater à leur rentrée la provenance primitive de ceux qui n'ont pu trouver de placement. Ce n'est donc que sur la valeur assignée à la marchandise exportée que le doute pourrait s'établir. La douane belge suppose que chaque kilogramme de livres en feuilles ou brochés vaut 6 fr., et elle augmente cette valeur de 1 fr. quand ils sont cartonnés ou reliés. Malgré la réduction considérable qui est survenue dans le prix des livres de fabrique belge, nous croyons que ce taux n'est pas trop élevé. La preuve que les chiffres fournis par la douane belge approchent de la vérité, c'est que l'exportation de chacune des trois sociétés de contrefaçon qui exploitent le marché extérieur ne dépasse guère la somme de 300,000 fr. Ainsi, en 1831, la *Société typographique* déclarait à l'assemblée générale de ses actionnaires avoir exporté pour 396,000 fr. en quinze mois; la *Société d'imprimerie et de fonderie* avait dans la même année envoyé à l'étranger pour 275,000 fr. de marchandises. La valeur totale des exportations de la contrefaçon se tient donc plutôt en-deçà qu'au-delà du million qu'elle atteint pour la première fois en 1838, d'après les états de la douane. On voit, si l'on ne consulte que la colonne qui indique le poids, que le commerce extérieur a subi d'assez notables fluctuations depuis 1836. Quoiqu'en définitive le nombre des kilogrammes de livres exportés ait augmenté, la valeur des expéditions a dû rester la même par suite du rabais successif des prix. Pour le marché étranger comme pour le débouché de l'intérieur, la situation de la librairie belge empire donc chaque jour; l'importance réelle de ses bénéfices est en raison inverse de la fabrication, qui va sans cesse en augmentant. Allons au-devant d'une observation qu'on ne manquerait pas de nous faire au sujet du million qui représente, selon nous, la somme de ses affaires avec l'étranger. On dira que ce million prend la place d'une valeur triple, quadruple même en produits de la librairie française. Cela n'est pas tout-à-fait exact; en d'autres termes, celle-ci n'est point frustrée par le fait d'un débouché de trois à quatre millions. En effet, le franc qui est dans la poche du consommateur, et qui en sort pour être appliqué à une destination particulière, n'est jamais qu'un franc et se prête peu aux fictions de la théorie commerciale qui le voit en double ou en triple quand elle a doublé ou triplé le prix de l'objet. C'est une vérité vulgaire qu'en industrie il ne faudrait jamais perdre de vue. Le million du marché extérieur de la contrefaçon belge ne fait qu'un million en espèces, quelque valeur qu'on lui donne en livres français (1). Le tort que cause la contrefaçon à notre librairie n'en est pas moins considérable.

(1) Ce qu'il y a de curieux, c'est que la Belgique paie à l'étranger, et particulièrement à la France, le million que lui rapporte le commerce extérieur de la

Nous venons de montrer la situation actuelle de la contrefaçon belge. Le spectacle de désordre que présente son marché intérieur, la diminution constante des profits qu'elle retire de son commerce avec l'étranger, nous font croire, comme nous l'avons dit déjà, qu'elle marche vers une crise prochaine. L'activité de sa fabrication a beau ne pas se ralentir au milieu des embarras qui croissent autour d'elle, il est évident qu'elle produit pour produire. Elle dérobe aux écrivains français le fruit de leurs labeurs; elle ne permet pas à la librairie parisienne de reparaître sur les marchés qu'elle exploitait autrefois, et cependant elle se ruine elle-même. Si elle est destinée à éprouver bientôt une perturbation commerciale, les sociétés de librairie qu'elle a formées en recevront les premiers coups. Ce qui nous le fait croire, c'est que la plus prudente des trois, celle qui fait le plus d'affaires avec l'étranger et se compromet le moins possible sur l'arène de la concurrence intérieure, a graduellement resserré sa fabrication depuis quelques années (1). Dans une autre, les actionnaires sont en querelle ouverte avec les directeurs, et se voient forcés de réclamer judiciairement la stricte observation des statuts. Toutes ont renoncé à acquitter l'intérêt des capitaux qui ont servi à les constituer en 1836, et nous croyons qu'il n'y en a qu'une seule qui compense cette

contrefaçon. En effet, il résulte des états de la douane belge qu'il a été importé et mis en consommation :

ANNÉES.	LIVRES EN FEUILLES, BROCHÉS, CARTONNÉS OU RELIÉS.	VALEUR.
En 1836.	143,601 kilogrammes.	881,100 francs.
En 1837.	149,745	923,089
En 1838.	159,358	973,210
En 1839.	153,362	939,636
En 1840.	148,856	916,512
En 1841.	154,311	952,182
En 1842.	162,695	1,004,180

Les importations de la France figurent dans ces chiffres pour les quatre cinquièmes de la valeur totale. En 1842, elles ont été de 810,065 fr. Ce qui explique cette singularité, c'est que la contrefaçon belge ne réimprime que les ouvrages d'auteurs vivans; elle n'essaie pas de disputer à la librairie française la réimpression des livres tombés dans le domaine public.

(1) La *Société d'imprimerie et de fonderie*, que nous désignons ici, a fabriqué (indépendamment des ouvrages continués) :

278	volumes	in-8°	et in-18	en 1837.
195	—	—	—	en 1838.
210	—	—	—	en 1839.
197	—	—	—	en 1840.
196	—	—	—	en 1841.
175	—	—	—	en 1842.

perte par la distribution de véritables dividendes. Pourtant, quels que soient le caractère et la durée de l'évènement commercial que nous prévoyons, il ne s'ensuivra point que la contrefaçon belge sera détruite. Son ménage intérieur en souffrira, mais notre librairie n'en recueillera point le bénéfice. Tant qu'il sera loisible à tout venant, en Belgique, de réimprimer les livres français, il se trouvera toujours des spéculateurs hasardeux qui n'hésiteront point à reprendre cette industrie, si peu lucrative qu'elle soit. Perdue de ressources, la contrefaçon de Bruxelles ne sera jamais plus pauvre qu'elle l'était dans ses commencemens, et il suffit quelquefois d'un bon livre que l'Europe s'arrache pour la faire subsister six mois. Ainsi, qu'on ne s'attende point à la voir périr. Nous n'avons pas montré l'étendue de son malaise, pour arriver à cette conclusion qui serait fausse, et contribuer de la sorte à nourrir des illusions fâcheuses. Si l'on veut extirper la contrefaçon, il faut faire quelque chose; car, malgré sa détresse toujours croissante, il ne faut pas espérer qu'elle se détruise elle-même.

Nous venons d'établir, dans tous ses détails le bilan matériel de la contrefaçon belge. Cet exposé ne serait pas complet, s'il n'était point accompagné de l'examen de son bilan moral. Les questions que nous allons poser, et auxquelles nous essaierons de répondre expliqueront le sens que nous attachons à ce mot. La contrefaçon a-t-elle exercé une influence directe sur le caractère, sur les sentimens nationaux et sur le goût littéraire du peuple qui lui a donné asile? Est-elle favorable ou nuisible au développement de sa littérature? Et, en ce qui concerne la littérature française elle-même, lui a-t-elle, sans le vouloir, rendu des services qui compensent le dommage dont les écrivains et les libraires français se plaignent à bon droit?

La contrefaçon belge, poussée par la nécessité de produire sans cesse, inonde, comme on l'a vu, son marché intérieur d'éditions à bon marché de tous les ouvrages qui paraissent en France, et met en jeu tous les moyens dont peut s'aviser une industrie nécessiteuse pour exciter le public à les lire. Il est impossible que cette communion constante d'un peuple peu littéraire par lui-même avec la littérature la plus féconde, et après tout la plus considérable qu'il y ait dans le monde, n'ait point fini par agir sur son caractère, sur ses habitudes, sur ses idées. Sans doute jusqu'à ce jour son goût ne paraît pas y avoir gagné en délicatesse : il lit tout ce que la contrefaçon imprime, sans ordre, sans mesure, et soit que l'esprit de critique n'ait pu encore se développer chez lui, soit que l'attrait du bon marché le guide exclusivement dans le choix de ses lectures, il en est venu à faire une sorte de renommée à des ouvrages sans valeur réelle, à des auteurs médiocres dont le nom revient à Paris chargé d'une réputation qu'ils n'y auraient jamais obtenue; il n'en est pas moins évident que les Belges sont imprégnés des idées françaises, ne voient que la France, ne pensent que par la France, et sans contredit la contrefaçon, qui établit entre eux et la littérature vivante de leurs puissans voisins un contact intime, incessant, n'est pas étrangère à ce résultat.

Nous savons bien que les Belges ne veulent point reconnaître cette influence intellectuelle, et qu'ils s'efforcent de s'y soustraire; mais elle est réelle, elle use leur caractère propre et le dénationalise, elle a étouffé l'originalité de leur littérature dans son germe, elle lui impose ce joug de l'imitation dont elle s'indigne sans le pouvoir briser, elle a fait enfin que tous les ouvrages publiés en Belgique, dans l'espace de treize ans, n'ont été, à de rares exceptions près, que le lointain reflet de modèles français. Matériellement, la contrefaçon ne cause aucun tort à cette littérature sans couleur et sans but; elle lui offre au contraire des occasions de publicité qui lui manqueraient d'ailleurs, car les éditeurs de Bruxelles, quoique peu disposés, on le croira sans peine, à payer le droit d'imprimer des livres originaux, prêtent du moins aux écrivains belges le secours de leurs relations étendues, si bien qu'il arrive souvent qu'un ouvrage qui n'a pu trouver dix lecteurs dans la ville où il a vu le jour va charmer les loisirs du public peu exigeant de Rio ou de Philadelphie en compagnie des plus estimables écrivains de la France. Ce n'est donc point à la publication des livres nationaux, mais à l'expansion des facultés littéraires des Belges, que la contrefaçon est nuisible. Comme elle les fait vivre dans le bruit de la littérature parisienne, elle ne permet pas qu'ils sentent assez la nécessité de chercher leurs inspirations en eux-mêmes, de combiner, par exemple, une alliance des idées françaises et des idées germaniques, dont il semble que leur génie particulier devrait être le lien.

Aussi la Belgique, n'envisageât-elle que son intérêt moral de nation, devrait être la première à souhaiter de voir la contrefaçon s'éloigner de son territoire, tandis que la France détruirait un de ses moyens les plus actifs de propagande intellectuelle et politique, si, en arrêtant un mal incontestable, elle laissait se perdre le bien que, pour son intérêt de nation, il a indirectement produit. Ce n'est pas que nous cherchions à faire ici, tant s'en faut, l'éloge implicite de tous ces ouvrages où ni le goût, ni l'art, ni la morale ne sont respectés, et qui doivent à la contrefaçon de retentir encore en Europe après que l'opinion en a fait justice en France. Nous voulons dire seulement que, grande ou médiocre, honnête ou immorale, la publication de l'instant est également intéressante pour les deux pays, et que, par le fait de la contrefaçon, la Belgique est le prolongement intellectuel de la France, la tête de pont de sa littérature en Europe.

Parmi les Belges, il n'y a que le parti catholique qui ait la conscience des atteintes que le commerce des idées françaises porte au caractère national du peuple, et qui se soit prononcé par des actes contre la contrefaçon, leur agent le plus bruyant et le plus actif. C'est dans cet esprit qu'il a fondé des associations pour la propagation des bons livres; le danger des mauvaises lectures est le texte ordinaire des prédicateurs du carême : le clergé exige des libraires qui veulent se marier à l'autel la promesse écrite qu'ils n'imprimeront plus de romans; au mois de juillet de cette année, le corps entier de l'épiscopat a signé une instruction pastorale qui paraît avoir été provo-

quée surtout par la publication des *Mystères de Paris*, car le succès de ce roman, nous le disons à regret, n'a pas été moins prodigieux en Belgique qu'en France. L'appui du parti catholique est donc acquis d'avance à toute mesure qui tendrait à la suppression de la contrefaçon; mais cet appui intéressé serait retiré dès qu'il s'agirait d'accorder à la librairie française les moyens de prendre la place de sa rivale sur le marché littéraire de la Belgique.

Ce que la contrefaçon a fait, quoique sans y avoir songé, chez le peuple belge, s'est répété à un moindre degré dans les pays où elle a ouvert des débouchés à son exportation. Le bien et le mal qu'elle y produit s'y balancent dans la même proportion. Elle étend à la vérité la réputation d'ouvrages qui la plupart du temps n'en sont pas dignes, aux dépens d'autres livres que l'instinct peu éprouvé de l'étranger ne sait pas assez distinguer; mais enfin elle fait lire les écrivains français, et c'est beaucoup. Il faudra bien qu'à la longue ceux qui comprennent si mal encore notre littérature finissent par s'apercevoir qu'elle ne consiste pas tout entière dans les romans grivois de M. Paul de Kock ou dans les feuilletons si peu littéraires du journalisme parisien. Il est un des résultats de la contrefaçon qu'il ne faut pas surtout perdre de vue, c'est qu'elle se montre régulièrement dans des lieux où la librairie française n'avait point pénétré. Forbans ou non, les contrefacteurs belges ont agi à la façon des boucaniers, par qui ont commencé les colonies les plus florissantes. Leur audace a tenté des voies nouvelles; quoi qu'il arrive de leur industrie, la librairie française ne pourra mieux faire que de marcher sur leurs traces.

Le bilan moral de la contrefaçon est donc, à certains égards, plus satisfaisant que son bilan matériel; mais, comme le peu de bien dont elle a été la cause involontaire est fondé sur une injustice, nous ne lui en rapportons point l'honneur, et nous l'avons signalé seulement pour ne point laisser dans l'ombre aucune des faces de la grave question que nous avons entrepris de traiter.

Maintenant nous avons parcouru l'histoire de la contrefaçon belge depuis son origine jusqu'à nos jours; nous l'avons montrée telle qu'elle est en réalité, et, sans dissimuler l'iniquité de son principe ni l'étendue du tort matériel qu'elle cause à la littérature française, nous avons cru devoir ramener à ses proportions véritables une industrie qui fonctionne depuis trop long-temps sous nos yeux pour que la prévention ou la distance ait pu nous tromper sur la mesure de ses forces actuelles et de ses progrès dans l'avenir. De cet examen consciencieux et calme est résulté pour nous la conviction que la contrefaçon a passé les jours de sa prospérité, que ce sera son châtiment de vivre d'expédiens et de misère sous le dur régime de la concurrence, et qu'elle est poussée dans une voie fatale de ruine d'où il ne lui sera pas même permis de sortir par son anéantissement volontaire. Les intérêts qu'elle

a lésés, tout le prouve, ne pourraient que gagner à attendre, pour traiter avec elle, qu'elle en soit réduite à des extrémités plus dures encore; cependant nous n'hésitons pas à dire qu'il faut travailler immédiatement, et avec plus d'énergie qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, à l'abolition de cette industrie honteuse. Il y va de l'honneur de notre civilisation d'assurer à l'intelligence la jouissance d'un droit qu'elle n'a laissé violer que parce que les coups qu'on lui porte ne peuvent mettre la société matérielle en péril. Quand on parviendrait à nous prouver que la plupart des écrivains dépouillés par la contrefaçon n'ont reçu d'elle qu'une médiocre injure, qu'il en est même qui lui doivent d'avoir vu leur réputation s'étendre dans des pays où leurs livres ne seraient jamais arrivés, que, dans leurs rapports avec la librairie française, tous n'ont pas écouté l'intérêt même d'une industrie déjà si maltraitée au dehors, et que cette industrie à son tour a commis de grandes fautes, il suffirait, pour fixer notre opinion, qu'on nous remît devant les yeux les noms de quelques grands écrivains, MM. de Châteaubriand, Augustin Thierry, Béranger, à qui la contrefaçon dérobe un revenu légitime sans profit pour elle-même; qu'on nous la montrât s'attaquant à des entreprises littéraires dignes des encouragemens de leur pays, et leur créant avec une audace tristement impunie des obstacles toujours renaissans. Il faut que la loi barbare derrière laquelle s'embusque le spoliateur de la plus noble des propriétés, d'une propriété dont chacun est appelé à jouir, disparaisse du code des peuples civilisés. Ce vœu, il y a long-temps que nous l'avons formé; le concert de tous les publicistes européens sera peut-être nécessaire pour en amener l'accomplissement. Quant à nous, pressé d'apporter notre part dans cet effort commun, nous allons dire quels moyens nous semblent les plus propres à produire promptement ce noble résultat.

IV. — DE L'ABOLITION DE LA CONTREFAÇON BELGE.

Sur ce point, nous le déclarerons tout d'abord, nous professons un sentiment arrêté : parmi tous les moyens qui doivent conduire à la suppression définitive de la contrefaçon étrangère, il en est un, à notre avis, qui doit passer avant tous les autres, parce que l'efficacité de tous les autres en dépend, c'est celui qui consiste à proclamer le principe de l'abolition. A la France revient naturellement l'initiative de cette grande mesure, non point parce qu'elle y est au point de vue industriel la plus intéressée, mais parce qu'il lui appartient, comme nation qui règne par l'intelligence, de prendre les devans dans toutes les questions où sont en jeu les droits de l'intelligence. Peut-être cette manifestation généreuse dont il faudrait donner l'exemple, sans la garantie obtenue d'avance que les autres peuples s'empresseraient de le suivre, prendra-t-elle aux yeux des esprits positifs la couleur d'une utopie. Nous ne redoutons pas le reproche, et nous tenons qu'il est digne

d'un grand peuple d'accepter de pareilles chances. Le défaut de nos gouvernemens modernes dans la conduite des grandes affaires est de les réduire toutes à des questions de possibilité immédiate. Qu'une idée féconde ne puisse passer sous les portes de la pratique, on la mutilera plutôt que de lui ouvrir une brèche au travers des remparts, comme on faisait jadis aux triomphateurs. Tous les hommes d'état, dans les pays constitutionnels, aspirent à n'être point confondus avec les faiseurs d'utopies et les théoriciens; et cependant quel grand ministre a marqué dans l'histoire qui ne fût pas un peu utopiste pour son siècle? Rien de ce qui est juste n'est impraticable, et ce n'est point un prétexte suffisant pour reculer le jour de l'équité, que la crainte de n'en point recueillir immédiatement le fruit; car le temps, qui ne compte pour rien dans la vie des peuples, développe sans relâche ce qu'ils ont su faire à propos. Autrefois la France, ivre de théories, ne passait pas la journée sans poser un principe social; à présent, il semble qu'elle rougisse de sa croyance un peu folle à la toute-puissance des idées, tant elle prend de peine, dans ses rapports avec l'Europe, pour ne point sortir des traces de la routine et de l'égoïsme national. Dans plus d'une circonstance pourtant, l'adoption d'un principe résout en une seule fois les difficultés qu'aurait présentées isolément chacune de ses conséquences. Bien souvent, lorsqu'une question paraît inextricable, quand on l'a parcourue dans tous les sens et qu'on n'y a point trouvé d'issue, c'est que l'on aura négligé de remonter jusqu'au principe. La nécessité d'abolir la contrefaçon belge est reconnue, le problème est posé; les écrivains français l'examinent, le quittent et le reprennent depuis tantôt vingt ans; on n'y a oublié qu'une chose, c'est de dire : « La contrefaçon étrangère est une institution digne des temps barbares; il faut qu'un peuple, dans la civilisation, donne généreusement l'exemple de la supprimer chez lui. »

Voilà ce que nous proposons d'abord. La France doit être jalouse de ne point se laisser ravir ce beau rôle; qu'elle se hâte donc de proclamer le principe, c'est-à-dire, pour rentrer dans la pratique, de manifester son opinion de peuple policé au sujet de la contrefaçon étrangère par une démonstration publique, par le rachat de celle qui se fait chez elle, et dont la suppression a été déjà indiquée dans ce recueil il y a plus de trois ans. Cette dépense serait politique autant que juste, et la crainte qu'elle soit d'abord stérile ne doit point, selon nous, arrêter le gouvernement. Tout peuple qui a des sacrifices à demander à d'autres peuples doit commencer par s'en imposer à lui-même. C'est ce qu'a fait l'Angleterre dans une seule circonstance de sa vie nationale, mais cela d'une façon si large et si frappante, qu'on ne saurait s'empêcher de l'admirer, se méfiât-on du motif secret qui peut avoir dicté sa conduite. Elle poursuivait l'affranchissement de la race noire dans toutes les colonies; elle a débuté par un emprunt de 500 millions destiné tout entier au rachat de ses propres esclaves. C'est là de la propagande argent comptant. Si la France veut, comme c'est son devoir et son droit, obtenir la reconnaissance univer-

selle de la propriété de l'intelligence, la première mesure, encore une fois, qu'elle ait à prendre, celle dont il eût été plus habile même de faire précéder toute autre démarche, c'est l'abolition et le rachat de la contrefaçon étrangère établie sur son propre territoire. Son exemple entraîne toujours les autres peuples; quand cette grande nation, qui dirige l'opinion du monde, aura prouvé par un acte aussi significatif qu'elle considère vraiment la contrefaçon comme un délit social et qu'on est sa complice en la tolérant chez soi; lorsqu'un ministre constitutionnel, reprenant la pensée de Louis XIV, dont les faveurs allaient chercher les savans étrangers au fond de leurs retraites, pourra dire : La France, patrie naturelle de toutes les intelligences, s'estime heureuse de leur payer à toutes le salaire de leur noble labeur, quel peuple osera désormais en Europe donner ostensiblement asile à une industrie mise ainsi par elle au ban de la civilisation? Dès-lors la France pourra négocier, non point comme nation industrielle marchandant un tarif à des peuples marchands, mais comme souveraine d'un empire moral conviant l'Europe à signer après elle la déclaration des droits de l'intelligence.

Appuyées par une preuve pareille de la sincérité de ses convictions, les démarches du gouvernement français prendraient un caractère de suite et d'ensemble qui permettrait d'espérer des succès rapides. Jusqu'à ce jour, il n'a manifesté que dans deux circonstances son désir formel d'atteindre la contrefaçon en Europe, et encore ne l'a-t-il fait qu'incidemment, à propos de toute autre chose, de tarifs et de navigation. La première tentative est partie du ministère du 1er mars, si nous avons bonne mémoire. Le traité de commerce conclu avec la Hollande, pendant qu'il était au pouvoir, avait stipulé en faveur de la littérature et de la librairie françaises des avantages qui ne paraissent pas avoir eu toute la portée qu'il y attribuait, car je ne sache pas que les produits de la librairie belge aient cessé de pénétrer en Hollande. Nous voulons admettre que la convention conclue récemment avec la Sardaigne produira de meilleurs résultats, et qu'un marché où la contrefaçon plaçait pour environ 30,000 francs de marchandises demeurera acquis à la librairie française; mais il est temps d'adopter une marche plus décisive et plus sûre. On procède, jusqu'à présent, à l'extinction de la contrefaçon en tournant autour d'elle et en élevant, par fragmens séparés, un cercle de prohibitions qu'on ne pourra fermer qu'à la longue; ce mode nous semble trop lent et d'une efficacité trop douteuse pour mériter l'assentiment qu'une société de gens de lettres a publiquement donné à M. le ministre des affaires étrangères.

Dans l'état actuel de la question, chaque fois qu'il s'est agi d'essayer de supprimer la contrefaçon belge, on a fait cette objection : à quoi servira de la chasser de Belgique, si elle peut se transporter ailleurs? Cette possibilité, en effet, elle la possède toujours, puisque, comme on l'a vu, c'est une industrie qui s'établit fort bien sans capitaux. Des conventions partielles, comme celles que nous venons de rappeler, par cela seul qu'elles ne sont pas

précédées du sacrifice dont nous voudrions que la France donnât l'exemple, auront beau traquer la contrefaçon étrangère des livres français de pays en pays, on n'aura pas atteint un résultat vraiment grand, tout sera encore à refaire, s'il reste un seul asile en Europe, un seul état de quatre lieues carrées où elle puisse rétablir ses ateliers et de là défier la molle surveillance des douanes, toujours disposées à se relâcher de leur zèle quand elles n'ont point à protéger des intérêts exclusivement nationaux. Que la France au contraire parvienne, par un grand exemple, à faire considérer la contrefaçon comme un délit européen, elle s'assure aussitôt le concours d'une sorte de police morale dont les moyens de répression sont bien préférables à ceux de cette police purement commerciale que les armées douanières exercent. Le rachat de la contrefaçon française opéré en France, il ne devient plus nécessaire d'épier l'occasion d'arracher à tout peuple qui aura une faveur commerciale à demander la reconnaissance de la réciprocité en matière de propriété littéraire. Les écrivains anglais, allemands, italiens, dont les droits sont lésés aujourd'hui par la contrefaçon parisienne, sauront préparer leurs gouvernemens à conclure bientôt les conventions que la France obtient si difficilement aujourd'hui, et veilleront plus tard eux-mêmes à ce qu'elles soient facilement observées.

Dans tous les cas, il est urgent que le gouvernement change de système, qu'il attaque enfin la contrefaçon de front et au cœur, dans le foyer même de ses opérations. Là seulement elle peut recevoir un coup qui lui soit sensible, quoi qu'elle imagine ensuite pour en parer les effets. Jetez le trouble dans le centre même de sa production, autrement elle aura toujours le temps d'opposer le correctif de la contrebande à la fermeture successive des marchés où elle a su créer des habitudes de consommation. C'est là le point capital.

La reconnaissance du principe, le rachat préalable de la contrefaçon française par la France, détermineront-ils la Belgique à se débarrasser elle-même de sa propre contrefaçon? en un mot, couperont-ils court aux négociations entre les deux pays, en les rendant inutiles? Il ne faut pas l'espérer; la Belgique n'est ni assez riche, ni dans une position assez prospère pour se permettre de céder à un beau mouvement qui ne produirait pour elle en retour aucun résultat positif. Si peu qu'elle vaille, la contrefaçon belge vaut bien plus, eu égard surtout au peu d'étendue du pays, que ne vaut la contrefaçon parisienne, et, quand elle l'aurait sacrifiée, la Belgique y gagnerait seulement la réciprocité de protection pour ses écrivains, bénéfice tout-à-fait illusoire dans l'état actuel de sa littérature. Mais au moins, en adoptant le parti préalable que nous conseillons, la France se placerait vis-à-vis de la Belgique dans une position très avantageuse sous un rapport; celle-ci serait forcée dès-lors de prendre à sa charge le règlement de l'indemnité qui doit accompagner l'expropriation de sa librairie. Le rachat du matériel de la contrefaçon a déjà compliqué le problème, et n'a pas permis d'arriver à une

conclusion raisonnable. En effet, à l'occasion du projet d'union douanière, lorsque les contrefacteurs de Bruxelles ont pu croire que les deux gouvernemens allaient s'occuper sérieusement d'abolir leur industrie, il s'est manifesté dans tous les ateliers une activité nouvelle dont l'objet était facile à deviner, et l'un d'eux, qui vint à Paris à cette époque, s'annonçant comme le délégué de ses confrères, n'a pas craint de faire à la librairie française, et si nous ne nous trompons, au gouvernement lui-même, des propositions de rachat dans tous les cas inacceptables. Les mêmes démarches se renouvelleraient encore, si les négociations étaient reprises avec la Belgique sur le même pied. Également repoussées, peut-être en retarderaient-elles l'issue, parce que d'un côté le gouvernement belge ne serait pas fâché de n'avoir point à se mêler d'un détail qui lui suscitera beaucoup d'embarras, et que de l'autre il ne convient pas à la dignité du gouvernement français de composer directement avec une industrie étrangère sans droits acquis à ses yeux, dans la bonne foi de laquelle il ne peut avoir la moindre confiance, et qui ne viendrait à lui que pour essayer de lui arracher des conditions onéreuses. Si, au contraire, la France a racheté la contrefaçon chez elle, l'obstacle se trouve heureusement tourné; le gouvernement belge ne pourra plus hésiter devant les difficultés d'exécution qu'il redoute; la force de l'exemple, mieux encore que le sentiment des convenances, le forcera d'accepter le soin de compter avec la contrefaçon, et, comme il connaît sa situation réelle, non-seulement il ne la paiera que ce qu'elle vaut, mais il ne lui permettra pas, ce qui est très important, d'augmenter, dans les derniers jours de son existence légale, la réserve déjà si considérable de ses magasins et de reculer ainsi le moment où les derniers produits de sa fécondité auront disparu des marchés du monde.

Puisqu'une négociation prochaine et directe avec la Belgique est indispensable, il convient d'examiner si les circonstances actuelles permettent d'en espérer le succès. Nous y croyons pour notre part, et voici sur quoi cette prévision repose.

A l'époque de ses embarras diplomatiques, ainsi que nous l'avons expliqué déjà, le gouvernement belge était dans une situation trop délicate vis-à-vis de l'opinion divisée du pays pour songer à remuer une seule question qui aurait touché, même de loin, à l'équilibre de sa politique intérieure. Il est, comme on sait, des temps d'inquiétude et d'instabilité où les actes les plus étrangers aux intérêts directs des partis deviennent entre leurs mains des instrumens de perte pour le pouvoir qu'ils veulent renverser. Toute tentative de supprimer la contrefaçon aurait, il y a quelques annees, été interprétée aux dépens du cabinet qui en eût conçu la pensée. Aujourd'hui il n'en serait plus de même. Ce qui occupe tous les esprits en Belgique, c'est la recherche des moyens les plus propres à rasseoir le commerce extérieur et la grande industrie sur des bases nouvelles. Aussi les deux partis politiques entre lesquels le pays se partage, quoiqu'ils se combattent toujours avec une

vivacité extrême et n'admettent point de compromis toutes les fois qu'il s'agit du principe dont leur lutte s'inspire, savent à présent se décomposer dans les chambres, et former d'autres majorités sur le terrain neutre des questions industrielles et commerciales. C'est même là ce qui fait la fortune du ministère actuel, dont le chef, également suspect au parti libéral qui comptait autrefois sur lui, et au parti catholique qui le surveille de près, peut résister à la double action des attaques de l'un et des méfiances de l'autre, parce qu'il est venu au moment où la Belgique avait besoin d'un de ces esprits positifs, sans passion, qui donnent aux intérêts matériels le pas sur les principes politiques, et font avant tout les affaires d'un pays. L'ambition de M. Nothomb est de répondre à ce besoin; il voudrait marquer son passage au pouvoir par quelque mesure commerciale qui lui méritât la reconnaissance des grandes industries. S'il peut espérer de conclure, non pas une union douanière avec la France (cette belle conception est hérissée de trop de difficultés pour que ses vues aillent jusque là), mais une suite de négociations qui aient pour effet d'étendre les débouchés trop restreints de son pays, il est probable que lui et le parti des intérêts matériels fermeront l'oreille aux clameurs de la contrefaçon, et ne balanceront pas à la sacrifier. Comparée à la production de la fonte, de la houille, de la toile, la contrefaçon est une fabrique très secondaire, bonne seulement à servir de moyen de compensation dans un traité de commerce. En un mot, la contrefaçon n'est autre chose, à l'heure qu'il est, que l'appoint d'un troc d'industries auquel toute négociation avec la France donnera lieu; elle ne doit donc point faire l'objet d'une convention séparée; elle vaut tant en fer, en charbons, en toiles; c'est un marché à débattre. Présentée différemment ou dans d'autres circonstances, la question pourrait être perdue par des lenteurs rebutantes et des prétentions inadmissibles. Mais que le public belge apprenne en même temps qu'une diminution de droits à l'entrée de la fonte ou des machines a été consentie par la France, et que la contrefaçon a cessé d'être, il ne s'élèvera pas une voix pour la plaindre; ceux même qui en 1836 se sont montrés favorables à son existence n'hésiteront point à l'abandonner, la plupart ayant des intérêts bien plus importans engagés dans les grandes sociétés industrielles qui furent si fortement ébranlées par la crise financière de 1838. La contrefaçon seule jettera les hauts cris, et peut-être ne semblera-t-elle si fâchée que pour se faire payer plus cher sa défaite; qui sait si même en ce moment elle n'attend pas avec une certaine impatience l'accomplissement d'une pareille mesure, puisqu'elle peut seule lui fournir l'occasion de se tirer honnêtement et fructueusement de la voie funeste où elle s'est précipitée sans espoir d'un meilleur avenir?

Telle sera, selon nous, l'issue des démarches du gouvernement au sujet de la contrefaçon belge, pourvu qu'il les entame immédiatement, et qu'il ne fasse pas de l'abolition de cette industrie l'objet d'une négociation particulière; et ne voit-on pas que, si dans le même moment l'autorité d'un noble

exemple a mis fin aux argumens vulgaires dont les contrefacteurs se sont fait un rempart vis-à-vis de l'opinion du monde, et a préparé l'étranger à leur refuser un asile, la contrefaçon, repoussée par la Belgique, ne saura bientôt où poser le pied en Europe? De sorte que l'adoption large et franche du principe de l'abolition aurait un triple résultat : elle donnerait à la France un langage plus élevé dans les négociations; elle ferait disparaître des difficultés pratiques qui ont arrêté la discussion des traités particuliers; elle hâterait le moment où le but serait complètement atteint.

Il est inutile d'insister sur les avantages matériels que la France retirerait de la conclusion de cette grande affaire : on connaît la triste situation de l'industrie qui repose en France sur les œuvres de l'esprit; mais il est un intérêt moral qui pourrait être lésé en dernière analyse, si l'on n'y prenait garde, et c'est sur ce côté de la question que nous croyons nécessaire de diriger maintenant l'attention de nos lecteurs. Il ne suffit pas que la librairie française possède enfin, avec les marchés étrangers que la contrefaçon belge lui a fermés, ceux qu'elle lui aura ouverts, pour que la France ait à se féliciter d'avoir mis un terme à une grande iniquité. Cette industrie doit être en mesure de les exploiter tous, non pas à son propre profit, mais selon les exigences du rang supérieur dont une littérature essentiellement universelle tient sans doute à ne pas descendre. Il pourrait arriver que la clientelle commerciale de la librairie, quoique considérablement accrue, ne parvînt pas à embrasser toute la clientelle intellectuelle que l'existence de la contrefaçon a faite à cette littérature. C'est là un résultat auquel le gouvernement regretterait plus tard d'avoir participé. La France exerce en effet sur le monde une influence souveraine qu'elle doit à la puissance civilisatrice de ses idées bien plus qu'à l'empire de sa force et de sa richesse. Il ne faudrait pas que l'Europe perdît l'habitude de communier avec sa pensée, et que le plus précieux de ses intérêts nationaux périclitât entre les mains d'une industrie qui n'en comprendrait pas l'importance ou la subordonnerait à ses combinaisons de marchand. La France doit vouloir autre chose que sa librairie, autre chose que ceux de ses écrivains qui préféreraient le lucre à la gloire. Le gouvernement aurait manqué au premier de ses devoirs, si, en obtenant de l'étranger une grande faveur pour la librairie, il avait contribué à amoindrir dans un avenir prochain l'influence intellectuelle, c'est-à-dire politique en même temps que sociale, de la nation qu'il personnifie; si en Belgique, en Allemagne, en Italie, trois peuples où les idées françaises se fraient un chemin malgré la crainte qu'on a de leur prépondérance, le public lisait moins les livres qui les leur transmettent, était en communication moins suivie, moins intime avec la littérature vivante qui, malgré ses défauts, est toujours en définitive l'expression des sentimens et du génie de la France nouvelle. Le chiffre de l'exportation de la librairie aurait beau satisfaire alors l'œil d'un statisticien, quelques auteurs plus avides de gain que de renommée auraient beau se réjouir de l'accroissement de leur revenu : est-ce que la nationalité

française trouverait dans ce résultat alarmant pour son influence un égal sujet d'allégresse? Eh bien! il faut le craindre, c'est là ce qui pourrait arriver, si une prompte réforme ne met pas la librairie française en état de gérer dignement les intérêts intellectuels de la France aussitôt que la suppression de la contrefaçon belge aura étendu le cercle de ses opérations et agrandi son avenir.

Veut-on savoir ce que deviendrait le marché du monde imprudemment abandonné à ses spéculations? Qu'on examine ce qu'elle a fait de celui où elle n'a pas rencontré de compétiteurs. La librairie française, nous devrions dire parisienne, est à peu près en pleine possession de son marché intérieur; quelle que soit la destinée de la contrefaçon, elle n'en possédera jamais de plus beau. Elle y jouit en outre d'un avantage qui manque à toutes les autres industries nationales; elle est organisée, c'est-à-dire que la concurrence ne peut venir jeter, comme partout ailleurs, le désordre dans ses rangs. En acquérant la propriété d'un auteur, l'éditeur se constitue un monopole que la loi protège, et qui lui permet de combiner en toute sécurité les élémens de son entreprise commerciale. Avec une position qui semble si heureuse, avec un avantage qui manque à toutes les autres industries, comment la librairie française a-t-elle exploité son marché intérieur? Les faits vont répondre d'eux-mêmes. En France, la clientelle d'un auteur n'est pas celle de son éditeur. Ce problème si simple, faire que ceux qui veulent lire un livre l'achètent, elle ne l'a jamais résolu, elle ne paraît pas même se l'être proposé. Le plus grand nombre des lecteurs en France louent des ouvrages nouveaux, bien peu les achètent. La location des livres, il faut en convenir, dénote un vice radical dans la gestion des intérêts intellectuels confiés à la librairie française. Au lieu de faire passer directement l'ouvrage des mains de l'auteur à celles du lecteur, elle a permis, elle a rendu indispensable l'établissement d'une industrie intermédiaire qui pourvoit aux besoins qu'elle ne sait point satisfaire, et qui prélève sur eux une contribution dont le denier remonte à peine jusqu'à sa propre bourse. La littérature vivante en France a ses fermiers et ses sous-fermiers, comme les finances si mal administrées de l'ancienne monarchie. Ce fait nous a toujours choqué; il caractérise bien l'esprit de routine et la timidité qui président aux spéculations de la librairie parisienne. Ce n'est pas tout; les livres utiles, ceux qui servent aux fortes études, et qui attestent les tendances plus graves du génie français, sont d'un prix presque inabordable pour cette jeunesse sérieuse, altérée de savoir et riche seulement d'espérance, qui se presse autour des fontaines de la science et de l'art. La contrefaçon assurément n'a pas fait que la librairie française soit chez elle en général une industrie sans grandes vues et sans intelligence; cependant celle-ci lui attribue toute sa détresse et soupire, pour arriver au terme de son malaise, après son Eldorado lointain des marchés étrangers, comme si elle avait tiré tout le parti possible du marché intérieur, comme si elle s'y était préparée à exploiter dignement les débouchés

du reste du monde, et avait su mettre en pratique cet axiome vulgaire, qu'en industrie le nombre des consommateurs croît en raison du bas prix de l'objet de consommation. Il n'y a pas bien long-temps, elle ne s'imaginait pas qu'un volume in-8° pût être vendu moins de 7 francs 50 centimes, et aujourd'hui encore elle excepte de ses publications à bon marché toutes les premières éditions, celles précisément dont il faudrait régler le prix de telle sorte que le public, sur l'annonce d'une nouveauté quelconque, pût céder à la première impulsion de sa curiosité. Tous ceux qui ont vu de près la librairie parisienne savent si nous la calomnions. Ils n'ignorent pas que, pour la vente d'un ouvrage d'imagination, elle règle invariablement son tirage sur le nombre des cabinets de lecture qui lui offrent un écoulement régulier; qu'elle se dit : « Les frais d'impression de tel ouvrage seront couverts par l'achat forcé de cinq ou six cents cabinets de lecture, et le bénéfice se prélèvera sur le placement éventuel du reste de l'édition, » et qu'elle ne s'est pas dit encore : « Ces cinq ou six cents cabinets de lecture représentent neuf ou dix mille lecteurs par exemple; à quel taux faut-il abaisser le prix de l'exemplaire pour en faire autant de consommateurs ? » Ce résultat, qui est possible à toute industrie intelligente, on pouvait l'attendre d'elle en tout état de cause; mais, si elle veut succéder à la contrefaçon, il devient nécessaire qu'elle soit en mesure de le réaliser.

Nous ne voulons pas opposer, d'une manière absolue, à la librairie française l'exemple de sa rivale. Pourtant, quoique celle-ci soit tombée dans un excès contraire pour des motifs que nous avons déduits plus haut, quoiqu'elle en soit venue à jeter dans le public trop de volumes incorrects et mal imprimés qui ne méritent plus le nom de livres, on peut recevoir des leçons utiles même d'un pareil adversaire. Voici un rapprochement que nous ne pouvons nous empêcher de faire : la contrefaçon fait acheter cinq à six cents exemplaires du premier livre venu, qu'elle imprime, à une population de quatre millions de Belges, dont la moitié parle une langue étrangère, tandis que la librairie parisienne place à peine huit cents exemplaires du même ouvrage sur un marché qui compte trente-trois millions de Français. Or, il nous semble évident qu'il y a entre ces deux termes extrêmes un milieu où l'industrie régulière aurait pu arriver sans tomber dans l'excès justement reproché à sa rivale. Et qu'on ne nous objecte pas que la condition des deux librairies vis-à-vis de leur marché intérieur n'est pas la même. La librairie parisienne est soumise à des charges très lourdes sans doute, dont la contrefaçon est affranchie; mais le monopole que chaque éditeur possède ici ne constitue-t-il pas en sa faveur un avantage inappréciable, quand on connaît les ravages produits là-bas par le fléau de la concurrence?

Soyons juste envers la librairie française. Plusieurs causes indépendantes d'elle ont contribué à produire l'état d'insuffisance commerciale que nous venons de dépeindre, et peu à peu l'ont conduite à se contenter de remplir tant bien que mal la moitié de son rôle, d'être seulement une industrie et

presque une industrie locale; ces causes sont la concurrence extérieure de la contrefaçon, qui l'a découragée, qui a paralysé en elle l'esprit d'entreprise; le manque des capitaux nécessaires pour aborder les grandes affaires, et enfin (c'est à regret que nous l'avouons, nous qui avons une idée si élevée des droits de l'intelligence) l'invasion du métier dans la littérature. Nous ne nous arrêterons pas à ce dernier sujet; le récit des excès où l'avidité du gain a jeté tant d'écrivains d'un mérite réel, le spectacle de la pensée ravalée à l'état de marchandise, cette mise en coupe réglée des espérances du talent, cette soif insatiable de gain, dont les esprits d'élite ont su seuls se préserver, mais qui a été trop générale pour que l'avenir des arts et des artistes n'en ait pas cruellement souffert, nous entraîneraient trop loin du cadre où il convient que nous nous renfermions, et nous aimons mieux détourner nos regards de ce déplorable tableau. C'est déjà trop d'avoir à constater le fait : la librairie française a plié sous le poids de ces énormes sacrifices d'argent que, dans toutes les branches de l'art, le talent, à quelques exceptions près, exige de ceux qu'il nomme encore ses exploitans. Tous les capitaux disponibles de cette industrie ont été absorbés par la dîme des auteurs; son monopole, avantage si précieux encore quand on le compare à ceux de la contrefaçon, elle s'est trouvé la plupart du temps hors d'état d'en tirer parti. Presque toutes les fautes qu'elle a commises viennent de là : l'ancien format de la librairie française, qui était l'in-18 pour les nouveautés, a été porté jusqu'à l'in-octavo, afin que l'éditeur pût compenser par un prix de vente plus élevé les frais d'acquisition des manuscrits, chaque jour plus considérables, comme si le public pouvait se prêter long-temps à des combinaisons qui augmentent indéfiniment ses dépenses; les petites ruses de composition, dès ce moment imaginées pour étendre en deux tomes la matière ordinaire d'un seul volume, ont attaché à ses relations vis-à-vis du consommateur un fâcheux caractère de cupidité et de mauvaise foi. Ainsi l'esprit de spéculation, dont l'avaient préservée si long-temps ses rapports continuels avec des écrivains mieux pénétrés du sentiment de leur dignité, est entré dans l'industrie du livre, cela est triste à dire, par la littérature même, et nous sommes bien forcé de faire remonter jusqu'à ceux dont le labeur est si noble et devrait être si pur de toute pensée de lucre l'origine de tous ses embarras actuels, son infériorité commerciale, sa persistance dans les voies de la routine, son exclusion totale du marché étranger, et son insuffisance manifeste au sein même du marché intérieur.

Or, il est constant qu'à moins d'une prompte réforme qu'elle ait la force de vouloir, à moins que le gouvernement ne veille soigneusement à la conservation des intérêts intellectuels qu'elle représente, la librairie française, mise en possession de tous les débouchés qu'elle réclame, pourrait en arriver dans peu à faire regretter à l'étranger les produits moins coûteux et plus répandus de la contrefaçon; alors, quelque précaution que l'on prenne, en dépit du principe solennellement proclamé, malgré la force des conven-

tions commerciales, la contrefaçon renaîtra sous une forme plus cachée et plus odieuse encore : c'est une chance qu'il faut prévoir et que l'on peut éviter.

Quelle est cette réforme industrielle et commerciale qu'appellerait l'état de la librairie française du moment que le débouché de l'étranger lui serait ouvert? Elle ne peut plus, avons-nous dit, se présenter qu'avec des éditions à bon marché dans les pays desservis actuellement par la contrefaçon. A coup sûr, la consommation extérieure ne suffira point pour lui permettre d'abaiser convenablement ses prix. On l'a vu par les chiffres que nous avons donnés, le tribut que l'étranger paie à la contrefaçon belge n'est ni assez considérable ni doué d'assez d'élasticité pour qu'en supposant qu'il vienne tout entier accroître le revenu de la librairie française, il la mette à même de changer radicalement ses habitudes commerciales. Tant que le droit qu'elle paie aux écrivains sera hors de toute proportion avec la valeur raisonnable de leurs livres, elle ne pourra réduire ses prix comme il le faudrait. Et n'est-il pas à craindre que, lui sachant un champ plus vaste de spéculation dont leur amour-propre grossira encore l'importance, le plus grand nombre ne la soumettent à des charges plus onéreuses encore? C'est là un mal contre lequel la librairie se trouvera désarmée. Nous avons bien la ferme conviction que le métier littéraire est près d'avoir fait son temps, que la génération d'écrivains qui s'élève, ayant vu qu'il n'aboutit qu'au suicide rapide de l'intelligence et du génie, et redoutant de s'user aussi vite que l'autre, va reprendre avec leur dignité les traditions désintéressées des hommes de lettres d'autrefois : peut-être aussi, parmi ceux qui ne se sont pas tout-à-fait immolés encore, il en est à qui la crainte d'une recrudescence de la contrefaçon commandera d'être plus traitables dans leurs rapports avec l'éditeur; mais cela ne suffira point pour relever la librairie. La réforme doit également partir d'elle-même; il faut qu'elle ait le sentiment de sa position nouvelle, qu'elle déploie tout à coup une énergie qui lui manque et que, cessant de se renfermer dans son rôle d'industrie passive, elle devienne ce qu'est la librairie régulière en Allemagne, ce qu'est la contrefaçon en Belgique, un commerce osant tenter des entreprises, ne reculant pas devant des crédits à longs termes, sans cesse attentive à satisfaire, à provoquer même la consommation; et, pour achever de tout dire, comme on ne peut dans aucune industrie produire beaucoup, vendre à bas prix et attendre sans des mises de fonds considérables, comme depuis long-temps elle est pauvre et besogneuse, il faut qu'elle fasse ainsi qu'a fait la contrefaçon, qu'elle appelle à elle le secours indispensable des capitaux.

Tant de modifications essentielles que la librairie devra apporter dans la conduite de ses intérêts, pour se trouver en mesure d'exploiter le marché étranger à la satisfaction de la France et de ses nouveaux consommateurs, prouvent assez que la réforme ne pourra être opérée en un jour. Sans l'appui du gouvernement, elle ne s'accomplira jamais, et le gouvernement montre

une indifférence déplorable à cet égard. Il est absolument nécessaire, dès l'instant qu'il aura obtenu la suppression de la contrefaçon, qu'il vienne en aide à la librairie, qu'il lui facilite la transition, que dans sa sollicitude prochaine, nous l'espérons du moins, pour l'intérêt moral et national dont elle est la dépositaire, il la protège, il la dirige, il la tienne, s'il le faut même, en tutelle. Nous ne pouvons indiquer d'avance tous les encouragemens dont les circonstances commanderont de faire usage. On pourrait d'abord exciter par des primes sagement distribuées l'exportation de tous les ouvrages utiles, de ceux qui honorent la littérature d'un grand peuple et tendent à lui conserver le rang suprême qu'il occupe dans l'opinion du monde. Ce moyen de protection industrielle déjà en usage ailleurs, ne passerait après tout par la librairie que pour aller récompenser les travaux de la saine et honnête littérature. Il en est encore un qui exercerait une influence directe sur le prix des livres français à l'étranger, particulièrement de ceux qu'il serait utile de lui faire parvenir avec moins de lenteur que par les voies ordinaires. Nous voulons parler de la diminution de la taxe énorme qui frappe les imprimés envoyés par la poste. Jusqu'à présent en effet, il semble que le gouvernement n'ait eu en vue, dans toutes les conventions postales qu'il a conclues, que l'intérêt matériel de la presse quotidienne, de celle précisément qui lui cause mille embarras à l'intérieur et ne va guère représenter aux yeux de l'Europe que les petites passions de la politique française, et, chose étrange, il a excepté de cette faveur, dans sa dernière convention postale avec l'Angleterre, les *revues,* la presse périodique, celle où l'opinion est déjà plus sérieuse, plus calme, plus élaborée; par une contradiction difficile à expliquer, il l'assimile aux journaux quotidiens pour le timbre, et lui impose pour la poste toutes les charges qui grèvent le transport des volumes. Pourtant ce sont les livres et les recueils consacrés aux sciences, aux arts, à la critique, toutes les publications dont c'est l'ambition de parvenir, à force de travail, à mériter le nom de livres, qui résument vraiment la France morale et pensante vis-à-vis du reste du monde. Les livres auraient bien le droit d'arriver en même temps que les journaux jusqu'aux peuples qui leur font l'honneur de les rechercher, quand ce ne serait que pour rectifier les jugemens hâtifs, les idées fausses que ceux-ci leur imposent et la pauvre opinion qu'ils leur doivent donner du style, du goût, du caractère et du travail intellectuel d'une nation plus grande et plus considérée peut-être à l'époque où la presse quotidienne n'avait pas tout envahi.

Un dernier mot, et nous aurons examiné chacune des conséquences de la grande mesure qui fait l'objet de ce travail. Il est possible que, même encouragée par le gouvernement, la librairie française ne s'élève pas jusqu'à la hauteur de sa mission d'industrie chargée des intérêts de l'intelligence. La résurrection de la contrefaçon en serait le signe le plus assuré. Que faire alors? Abandonner les choses à elles-mêmes et désespérer du remède? Assurément non. Il faudrait bien dès ce moment déposséder la librairie française

de ce marché étranger qu'elle n'aurait pas su exploiter, et, sans renoncer à la résoudre, replaçant la question sur des bases nouvelles, permettre à toutes les librairies régulières de l'Europe de pourvoir elles-mêmes aux besoins de leurs consommateurs nationaux. Un seul éditeur par exemple n'aurait plus le monopole universel d'un ouvrage; le même livre donnerait lieu, du consentement de l'auteur, à plusieurs éditions simultanées dont la vente serait privilégiée dans plusieurs pays à la fois, et celles-ci ne pourraient entrer en concurrence que sur les marchés neutres. Nous ne faisons qu'indiquer ce moyen extrême. Comme on le voit, il livrerait de nouveau la librairie française à tous les coups de la compétition étrangère. Aussi n'avons-nous garde de désirer l'avénement d'un pareil régime; mais nous en montrons la perspective, afin qu'une industrie trop portée à s'engourdir sache bien que le mal, un moment éloigné, peut revenir, et que cette fois il deviendrait permanent, parce que des fautes nouvelles l'auraient rendu à jamais nécessaire.

Résumons-nous. Le problème de la contrefaçon ayant un caractère social autant que national, la question industrielle n'y doit point primer la question de principe, et cependant on ne peut pas résoudre l'une sans l'autre. La France doit avoir trois objets en vue : l'introduction du droit de la propriété intellectuelle dans le code européen, l'abolition de la contrefaçon qu'elle tolère chez elle et de celle qui se fait en Belgique, la mise en pratique des moyens les plus propres à empêcher celle-ci de renaître. Les deux premiers objets s'atteindront sans peine; le dernier seul présente des obstacles sérieux, car c'est par là que l'intérêt industriel peut se trouver en opposition avec un intérêt moral : le point délicat est de les concilier. Nous n'espérons pas avoir prévu toutes les difficultés et détruit toutes les objections que présente cette face du problème; tout notre désir a été de diriger l'attention publique sur ce point.

EUGÈNE ROBIN.

POÈTES

MODERNES

DE LA FRANCE.

XLIX.

MARIE-JOSEPH CHÉNIER.

En 1764, l'année même de la naissance de Chénier, Voltaire, alors dans la plénitude de sa gloire et de sa dictature, annonçait, par un de ces éclairs soudains que la passion fait éclater au sein du génie, l'imminence d'un grand changement social. La révolution était prédite par lui en termes formels; il écrivait au marquis de Chauvelin : « Ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses. » Je comprends ce regret personnel de Voltaire, et je le partage. C'eût été, en effet, un curieux spectacle que celui de la littérature du XVIIIe siècle venant, dans la personne même de son représentant le plus illustre, assister à la fois aux funérailles sanglantes de cette société vieillie qu'elle avait tuée, et au tumultueux avénement de cette société nouvelle qu'elle avait prédite avec pompe.

Voltaire devant la constituante, la cause jugeant l'effet, la pensée ayant conscience qu'elle se fait acte, assurément il y aurait eu là un enseignement profitable. Mais tel n'est point le jeu de l'histoire. Au lieu de ce flambeau de tout à l'heure qui ne versait qu'une lumière éclatante, bientôt vous aurez une torche incendiaire; aussi devra-t-elle passer en d'autres mains : *quasi cursores vitaï lampada tradunt*. Une génération commence, une autre génération achève : le temps est nécessaire aux grandes tâches.

Il fallait bien pourtant que le drame sentencieux et la poésie philosophique de l'école voltairienne eussent leur témoin, leur délégué, dans cette révolution dont ils avaient hâté la venue; seulement, au lieu de Voltaire, ce sera Chénier, le disciple à la place du maître. Cela se comprend. Qu'avait été, en effet, l'histoire politique pendant tout le XVIIIe siècle, sinon de l'histoire littéraire? Les vrais champs de bataille d'alors, c'étaient les livres, et il faudrait être aveugle pour tenir moins de compte de l'*Encyclopédie* que de Fontenoy. Mais plus tard, au dénouement, lorsque le branle donné par les lettres a mis la société en marche, quand les idées deviennent des faits, l'action, la politique, reprennent naturellement leur place, le premier plan. C'est ainsi que, selon le besoin des âges, le génie a ses métempsychoses; les grands hommes alors, ce ne sont plus les poètes: il fallait des orateurs et des soldats. En ces ères de rénovation, le talent lui-même semble avoir les instincts du génie, s'il n'en a pas la puissance. Pour être le vrai continuateur de Voltaire après 89, on devait l'être ailleurs encore qu'à la scène; aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver à la fois Chénier au Théâtre de la République et à la tribune des Jacobins. Marie-Joseph Chénier fut, avant tout, l'homme de son temps; il en eut les goûts, il en accepta les entraînemens, l'enthousiasme, les colères. Poète, vous le voyez aspirer aussitôt à la gloire retentissante de la tragédie politique et philosophique; citoyen, vous le voyez frapper sans pitié par ses votes ces mêmes rois qu'il avait frappés sans pitié dans ses vers. Sans doute les discours de Chénier sont fort peu de chose, si on pense à Mirabeau, à Vergniaud, à Danton; toutefois il semble que le poète de la révolution dut aussi en être un peu l'orateur et l'acteur. Durant tout le XVIIIe siècle, le théâtre n'avait-il pas été une tribune? La poésie n'avait-elle pas eu un caractère oratoire? n'avait-elle pas visé surtout à l'éloquence active et influente? Venu tard, venu le dernier, Marie-Joseph, comme il était naturel, se trouva réunir effectivement en lui ces deux rôles de poète et d'orateur, et il parla dans les assemblées le langage que ses héros parlaient à la scène.

Cependant, on le devine, c'est surtout, c'est seulement comme le poète, en quelque sorte officiel et déclaré, de la république française qu'il apparaît tout d'abord aux yeux de l'histoire littéraire. Rouget ne laissa échapper que par hasard le cri de *la Marseillaise*, et l'*Ode au Vengeur* de Le Brun ne fut qu'un énergique accent de sa vieillesse. Chénier, au contraire, est jeune quand la révolution s'ouvre; sa renommée commence, grandit et s'achève (bien injustement) avec elle. La révolution! n'est-ce pas lui qui l'inaugure au théâtre par *Charles IX?* n'est-ce pas lui qui l'accompagne aux frontières avec *le Chant du Départ?* n'est-ce pas lui enfin qui demain, lorsqu'elle sera vaincue au dedans, lorsqu'elle devra courber son front sous le joug d'un soldat, n'est-ce pas lui qui rendra encore à la liberté le plus grand hommage qu'elle puisse recevoir, la flétrissure de la tyrannie? *Tibère*, *la Promenade*, l'*Épître à Voltaire*, sont la protestation suprême des tribuns de la convention contre l'empire, des restes de l'esprit inquiet du XVIIIe siècle contre le retour des idées religieuses et contre la réaction monarchique. Encore une fois, Chénier apparaît au seuil de l'ère nouvelle comme le dernier représentant de la poésie du passé, comme l'écrivain le plus en vue de la période républicaine.

Telle est sa place avouée. Déjà dans ce rôle, qu'on est unanime à reconnaître, il y aurait, ce me semble, une page d'histoire et de critique véritablement digne du regard. Si on se demande en effet quelle fut la destinée, quel fut le rôle des lettres dans une révolution amenée surtout par les lettres, le problème ne semblera pas dépourvu de tout intérêt. Eh bien! on peut dire qu'à elle seule la biographie de Chénier répond à cette question par un exemple notable et presque suffisant. Toutefois je ne dissimulerai pas qu'un autre but, un but auquel j'attache plus de prix, m'a amené avant tout à cette étude d'une vie mal connue et d'ouvrages qui n'ont pas, dans l'estime de la foule, la place à laquelle ils auraient droit, la place que l'avenir certainement leur accordera. J'ai hâte pourtant de le dire, il ne s'agit pas ici d'une de ces réhabilitations dont le goût a presque toujours à se méfier, quand le bon sens lui-même ne s'y trouve point compromis; le public, averti par l'expérience, ne se laisse plus guère duper à ces jeux du paradoxe. On aura beau faire, sauf quelques rares exemples, c'est de la mort en poésie qu'il reste surtout vrai de dire qu'elle est inflexible et sourde, qu'elle garde éternellement sa proie. Après tout, la nécromantie n'est pas l'affaire des critiques, et chacun maintenant sait à quoi s'en tenir sur les évocations littéraires. Avec tous ces efforts, on n'aboutit guère qu'à des prosopopées; il vaut mieux laisser cela aux

discours de rhétorique. Heureusement Chénier n'est pas encore si loin de nous, qu'on puisse le regarder comme définitivement classé et jugé. Son nom, au commencement du siècle, a été mêlé de près à la grande lutte littéraire qui s'engageait alors, et qui depuis a été solennellement débattue. Long-temps cachée par la fumée du combat, la statue de l'auteur de *Tibère* reparaît, grace à l'apaisement, grace à la calme indifférence d'aujourd'hui. C'est ou jamais l'occasion d'en approcher, de la reconnaître, de lui assigner enfin son rang, sans faveur comme sans prévention.

Entre les causes fort diverses qui depuis trente ans ont contribué à rejeter dans l'ombre le nom de Marie-Joseph Chénier, tandis que celui de son frère André était mieux accueilli chaque jour, il faut assurément compter l'éclat même de sa première gloire, tout ce vain bruit qui s'était fait autour des périphrases gonflées, autour des rimes sonores et vides du conventionnel. Ce que je voudrais établir ici, ce qu'en général on s'accorde à méconnaître, c'est qu'il y a eu tour à tour deux hommes dans Chénier, un médiocre versificateur et un bon poète, celui-là célèbre et beaucoup trop applaudi dans son temps, celui-ci infiniment moins connu et fort mal apprécié de nos jours. La renommée très surfaite du premier a nui à la réputation étouffée et injustement amoindrie du second. Il est vrai de dire que le talent ferme, sensé, mordant, sobre, de Chénier n'éclata que très tard, après les plus dures épreuves, dans le malheur, dans la maladie, dans la mort. Pour ma part, je fais bon marché de *Charles IX*, de cette première manière fausse, ampoulée, factice; j'abandonne sans peine l'écolier qui ne sait prendre à la tragédie de Voltaire que la déclamation, à l'ode de Le Brun que la boursouflure : en revanche, je voudrais mettre à part, à une bonne place, le dernier et digne héritier de cette poésie contenue, nette, raisonnable, quelquefois forte, très souvent spirituelle, presque toujours charmante, la poésie de Boileau dans ses épîtres, de Voltaire dans ses discours en vers et ses satires. Qu'on ne s'y méprenne point, il y a là un genre très légitime, un genre excellent, qu'Horace ne dédaignait pas, et auquel il importe de maintenir son rang. Cette veine vraiment française est, il est bon de s'en souvenir, une des gloires de notre ancienne littérature; de toute façon, elle a droit à nos sympathies. Sans nier le moins du monde ce qu'il y a de bien autrement grandiose dans la poésie qui nous est venue de Goethe et de Byron, tout en contemplant avec plus de respect et d'admiration ces sphères sereines de l'infini où l'aigle depuis a pris son essor, il serait injuste, il serait étroit de

repousser cette inspiration prudente (la prudence a ses avantages) qui ne se risque pas hors des routes sûres, qui côtoie volontairement le bon sens, qui s'astreint à la régularité et à l'exactitude, à qui sans doute les grands horizons sont fermés, mais à qui pourtant ne manque ni le tour, ni la verve, ni les élégances de la grace, ni le brillant de l'esprit, ni l'éloquence sévère, ni même la flamme et l'éclat.

Ces qualités, Chénier les conquit une à une; il finit par les avoir toutes aux derniers momens de cette existence troublée et malheureuse que lui firent les évènemens et ses passions. Mais la chronologie lui fut fatale : poète de la liberté, il n'eut tout son génie que sous le despotisme; poète de la tradition classique, il n'entra précisément en possession de sa force que quand les novateurs allaient devenir les maîtres. Tout fut contre lui : en politique, le républicain se heurta contre Napoléon; en littérature, l'écrivain classique eut à subir la royauté de Châteaubriand. C'est ainsi qu'il mourut, dépouillé de cette gloire douteuse de ses débuts à laquelle il ne croyait plus lui-même, et impuissant à obtenir cette gloire meilleure dont son talent transformé était digne et qu'il est juste maintenant de revendiquer pour lui. Cet esprit plus fort que la souffrance et qui dispute le terrain pied à pied à la maladie, cette intelligence qui se raidit contre la destinée et qui sait grandir sans être alimentée et excitée par le succès, cet effort suprême en vue de l'avenir et sans le souci du présent, ce poète républicain qui peut désespérer de la liberté, mais qui ne désespère pas de la poésie; assurément, tout cela n'est point sans grandeur. Le gladiateur atteint ne laisse pas échapper son glaive; il frappe et trouve la victoire dans la mort. Shakspeare a mis pour titre à l'une de ses pièces : « Tout est bien qui finit bien; » l'auteur de *Tibère* tirerait bon profit du proverbe.

Un peu avant le milieu du XVIIIe siècle, un orphelin, vif, instruit, intelligent, qui sortait des études et qui avait le goût des entreprises, quittait les environs de Toulouse, où il était né d'une famille honorable et ancienne, pour courir le monde, pour chercher fortune. Laissant généreusement son patrimoine à sa sœur, il prit juste de quoi faire le voyage de Turquie, et arriva presque sans ressources à Constantinople. Ce jeune Français, que n'effrayait pas l'exil, s'appelait Louis de Chénier. Dieu, et son zèle aidant, il se trouva bientôt à la tête d'une maison de commerce assez importante. Le comte Desalleurs était alors ministre de France près la Porte : il connut Louis de Chénier, goûta le tour de son esprit et l'attacha à l'ambassade. Surpris par la mort loin de son pays, M. Desalleurs délégua à son pro-

tégé les fonctions de consul-général, qui lui furent bientôt confirmées par la cour de France. On était en 1753 : c'est à peu près vers cette époque que Louis de Chénier se maria avec une Grecque très séduisante, très spirituelle, et dont la beauté fut long-temps célèbre. Devenue Mme de Chénier, Mlle Santi-L'homaka (c'était, on l'a déjà remarqué, la propre sœur de la grand'mère de M. Thiers) eut en peu de temps trois fils, dont le plus jeune se nomma André. André n'avait pas deux ans encore quand, le 28 août 1764, survint un dernier enfant qui reçut le nom de Marie-Joseph : c'était le nôtre. La naissance de Marie-Joseph coïncida à peu près avec la nomination du comte de Vergennes à l'ambassade de Turquie; l'ambassadeur rendait le consul inutile : toute la famille Chénier dut quitter Constantinople et revenir en France.

Là, trois années se passèrent dans les douceurs d'une vie commune; mais, en 1767, Louis de Chénier fut adjoint à la mission du comte de Brugnon en Afrique, et peu de temps après on l'envoya avec le titre de chargé d'affaires auprès de l'empereur de Maroc. Marie-Joseph, qui n'avait pas encore quatre ans, fut conduit en Languedoc chez sa tante paternelle. C'est là qu'il passa, avec son frère André, ces longs jours de bonheur dont la jeunesse a le secret, jours charmans qu'on ne retrouve guère, qu'il ne retrouva point, mais qui plus tard, dans les dures agitations de la vie, lui demeurèrent comme un souvenir de l'Éden. J'aime à me figurer qu'André pensait un peu à ces jeux fraternels, à cette douce intimité des années perdues, quand il célébrait avec tant d'ame

Les vieilles amitiés de l'enfance première.

Enlevé trop tôt à ces loisirs, à cette éducation des champs, Marie-Joseph n'avait pas dix ans quand il fut mis, encore avec André, au collége de Navarre, où étaient déjà ses deux frères aînés. Il y fit des études rapides, médiocres et très incomplètes. Le goût du travail, l'opiniâtre passion des lettres cultivées pour elles-mêmes, ne lui devaient venir que plus tard, et sa première fougue une fois éteinte. Il est vrai qu'au lieu d'être assidu à ses thèmes, Marie-Joseph s'essayait déjà à entrelacer des rimes. Plusieurs fois ses régens le surprirent et le châtièrent. Ils trouvaient ses vers détestables, et ils avaient la cruauté de le lui dire : au lieu de céder, l'amour-propre de l'écolier ne fit que s'obstiner en s'irritant. Pour faire pièce au dédain de ses pédagogues, Chénier se consola en rêvant les bravos populaires. C'était une vocation dès le collége. Ramenée sans doute par le désir

de surveiller l'éducation de ses quatre fils, Mme de Chénier s'était fixée à Paris vers 1773; son mari, qu'elle avait laissé en Afrique, faisait çà et là quelques apparitions en France près de sa famille. Ces absences et ces retours se continuèrent ainsi jusqu'en 1784, époque où M. de Chénier, par une intrigue de bureaux, fut mis prématurément à la retraite. La société brillante, les nombreux artistes, les écrivains célèbres que Marie-Joseph rencontrait dans le salon de sa mère, ce contact continuel d'une jeune et ardente ambition avec la renommée, achevèrent de lui donner le goût des vers. On l'a dit spirituellement, la tragédie n'était alors qu'une continuation de la rhétorique. Chénier, dans sa hâte, n'eut pas la patience d'attendre : c'est au théâtre même qu'il fit sa rhétorique.

Dès le début, les goûts opposés, les caractères tranchés des deux frères se marquent ainsi par le contraste. André, à seize ans, sait le grec, il traduit Sapho, il recueille sur les lèvres de sa mère ce doux parler qui lui explique mieux encore les enchantemens de la poésie d'Homère et de Moschus. C'est une abeille de l'Hybla; il amasse patiemment son butin pour l'avenir. L'ombre lui convient, et il n'aspire point tout d'abord au tumulte de l'arène, il n'a pas le goût du cirque; une commotion sociale sera nécessaire pour qu'il se hasarde à la publicité :

Ne connaissant personne, inconnu, seul, tranquille,
Ma voix humble à l'écart essayait des concerts.

Le contraire arrive chez Marie-Joseph : ces retours laborieux à l'antiquité, ces tentatives mystérieuses, ces essais lents et avares ne vont pas à sa nature empressée; toute son érudition c'est Voltaire et un peu Racine. La scène le tente tout de suite : on y escompte la gloire en une soirée. Voilà avec quelles dispositions d'esprit et de cœur les deux frères quittèrent presque en même temps le collége pour entrer dans le monde; l'un mélancolique, réfléchi, passionné, ami des solitudes et du travail, ne vivant que pour deux choses, l'art et l'amour, c'était André; l'autre, plus bruyant, plus extérieur, à la fois vaniteux et généreux, irascible et obligeant, désireux de retentissement et de succès, c'était Marie-Joseph. Mais pourquoi les séparer déjà, pourquoi prêter d'avance une arme à l'implacable calomnie? Je voudrais plutôt les laisser long-temps auprès de cette mère pleine de tendresse et de grace, qui aimait les lettres et à qui les lettres devaient être plus chères encore, puisqu'elle en espérait la gloire de ses fils. C'est Marie-Joseph qui a dit dans une épître à son père :

De ma mère et de toi nous aurons en partage
Un souvenir sans tache et des trésors d'honneur;
Nous aurons les vertus, ces richesses du cœur.

Je ne sais, mais au début de cette biographie, qui doit avoir ses heures sombres, la pensée s'arrête toujours et revient avec complaisance sur Mme de Chénier. Quoi de plus naturel? Ne sait-on pas ce que son cœur aura un jour à souffrir? Ne voit-on pas d'avance dans cette mère pleurant pendant quatorze ans avec celui de ses fils qui aura le malheur de survivre, ne voit-on pas une vivante réfutation de tant d'odieux mensonges, une protestation dont l'éloquence suffirait seule à convaincre? Cette belle Grecque, on aime à l'apprendre, cette mère aimable de deux poètes aimés, écrivait notre langue, cette *langue qui m'est étrangère,* comme elle dit, avec une grace expressive et nonchalante qu'elle avait gardée de son pays, et qu'elle sembla léguer à André. On a d'elle, perdues dans un recueil trop oublié, deux lettres charmantes, deux dissertations délicates et fines (1) où l'érudition se déguise sous l'élégance. Dans l'une, Mme de Chénier expose les poétiques symboles que les mœurs grecques mêlent aux pompes funéraires; dans l'autre, elle parle avec amour des danses de son pays, et revendique contre la pruderie française les charmes d'un art que l'antiquité aimait comme elle. Qu'on me permette de détacher de ces lettres quelques lignes qui en feront juger le tour heureux et facile :

« A Paris, on ne danse plus à trente ans. S'il est un âge pour renoncer aux agrémens de la société, je voudrais savoir qui a eu le droit d'en fixer le terme? car enfin les graces, la santé, une constitution heureuse, sont des dons de la nature contre lesquels personne, ce me semble, n'a droit de réclamer. Est-ce une convention? Qui l'a établie? Serait-ce la jeunesse? Elle y perd assurément la première, puisque chaque instant la rapproche du terme si court qu'elle avait mis à ses amusemens; car on a peu de temps à être jeune et long-temps à ne l'être pas. Sont-ce les personnes de l'âge mûr qui ont établi cette convention? Elles y perdent encore davantage. S'il y en a dans le nombre qui n'aient aucun goût pour la danse, ne craignent-elles pas qu'on leur fasse l'application du renard de La Fontaine qui propose à ses confrères de se couper la queue, parce que lui-même n'en avait pas? Au reste, je ne prétends point, à beaucoup près, que tout le monde doive danser; mais je voudrais que chacun fût libre de danser sans être obligé de produire son extrait baptistaire. »

(1) Voyez au Ier volume de l'agréable *Voyage littéraire de la Grèce*, par Guys, les lettres 13 et 18.

On devine, rien qu'à ce court passage, dans quelle atmosphère de grace et de politesse furent élevés les deux Chénier. La danse, dans ce climat favorisé d'Athènes, avait toujours été la compagne de la poésie. Aussi, quand Mme de Chénier peint avec son pittoresque langage, tantôt la mollesse des danses voluptueuses, tantôt l'énergique et sauvage caractère des danses patriotiques, je me figure volontiers que ces rondes enlacent leurs anneaux, et que des chants connus s'y mêlent et y répondent. Ici, c'est un soldat qui lève fièrement la tête et entonne avec force quelque hymne républicain de Marie-Joseph; là, c'est une fille grecque, penchée amoureusement, qui murmure une idylle d'André. Oui, un rayon du ciel de la Grèce devait tomber sur le front de ces frères privilégiés. A celui-ci l'héritage de Théocrite, son art consommé, la douceur savante de son style; à celui-là un écho de Tyrtée, quelques vigoureux accens du scolie vengeur d'Harmodius.

Mais c'est André surtout qui devait être un fils de la Grèce; sa mère, sans doute, lui en parlait souvent comme d'une patrie, et peut-être les pages qu'elle avait écrites éveillèrent-elles, dans la vive imagination de l'enfant, ce culte des lettres athéniennes auxquelles ses vers furent un perpétuel hommage. Il voua son intelligence à la Grèce; il garda son cœur à la France. Marie-Joseph ne ressentit pas au même degré l'influence de ces mœurs élégantes, de cet intérieur orné et un peu oriental, qui semblent avoir agi si vivement sur son frère. L'aîné élevait dans son ame un autel à l'art, le plus jeune l'élevait à la gloire : heureusement, Marie-Joseph, après l'épreuve, finira par où André avait commencé. Cependant il fallait prendre un état, se décider pour une carrière : les deux frères choisirent celle qui laissait le plus de loisir, et qui, dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, semblait le plus compatible avec les lettres. Tandis qu'André partait avec son régiment pour Strasbourg, Marie-Joseph allait habiter Niort comme sous-lieutenant de dragons. La vie de caserne ne devait guère enchanter un Parisien de dix-sept ans, passionné pour la poésie, et qui, au lieu des amis célèbres de sa mère, au lieu de ses protecteurs familiers, les David, les Le Brun, les Lavoisier, ne rencontrait plus que des beaux esprits de province et des désœuvrés de garnison. Il se résigna pourtant et chercha une distraction dans le travail. Ses études avaient été mauvaises; il les refit tant bien que mal par des lectures. On voit comment ce caractère emporté était rebelle à la discipline : il étudiait parce qu'il n'avait plus de maîtres; mais, au bout de deux ans, sa patience fut à bout : il quitta le service et revint près

de sa mère avec plusieurs canevas de pièces et quelques tragédies ébauchées. Son plus ardent désir était de débuter sur la scène.

Marie-Joseph retrouva André à Paris : André n'avait pu subir son exil de régiment pendant plus de six mois; dès-lors les deux frères, chacun dans sa voie, reprirent leur vie littéraire. Ils s'encourageaient l'un l'autre; ils se confiaient leurs plans, leurs vœux, leurs essais. Quelques amis communs, les de Pange, Trudaine, le marquis de Brazais, étaient initiés à ces mutuelles confidences de la poésie. André, moins expansif, ne communiquait qu'avec réserve les vers *non sans peine obtenus de sa voix*; en revanche, il applaudissait à ceux des autres, il aimait voir venir à lui

Et mon frère et Le Brun, les Muses elles-mêmes.

D'ailleurs son goût de la campagne et des voyages, sa *fureur d'errer*, sa santé mauvaise, plus tard ses fonctions à l'ambassade de Londres, l'éloignaient souvent de Paris; il y revenait pourtant par intervalles, menant cette vie nonchalante et facile des *Élégies*, allant de Fanny à Camille, mais corrigeant quelquefois le plaisir par le sentiment. Il était sincère quand il disait :

Moi j'ai besoin d'aimer, qu'ai-je besoin de gloire?

Plus d'une élégie, à cette date, n'est qu'un cri de son ame. Sa muse d'alors (il l'aima éperdument) était une éclatante et spirituelle personne dont la fille, également belle et distinguée, épousa depuis Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Mme de Bonneuil est la poésie riante des heures dissipées et du loisir, comme Mlle de Coigny sera la poésie mélancolique des heures suprêmes : c'est la différence de Camille à la Jeune Captive. Marie-Joseph ne se laissait pas ainsi prendre aux énervantes tendresses de l'amour. Enclin au plaisir, il ne sentait pas le besoin de le chanter; on ne retrouve dans ses vers ni l'Éléonore de Parny ni même les Églés de Le Brun. La passion patriotique se déclare tout de suite en lui et se confond avec la passion littéraire. Aujourd'hui il veut le théâtre parce que c'est une tribune, demain il voudra la tribune parce que ce sera un théâtre. Mais s'il a le goût du faste et du bruit, il a aussi celui du bien et du beau : si le souvenir du couronnement d'*Irène* l'exalte et lui fait croire qu'il peut aspirer à la succession de Voltaire, son cœur n'en est pas moins ouvert à toutes les généreuses passions de la constituante. Aussi 89 le trouva-t-il armé pour la lutte et animé de tous les nobles enthousiasmes d'alors.

Palissot, qui à cette époque s'était rattaché, au moins par les per-

sonnes, au parti philosophique, fut le premier prôneur et le patron de Marie-Joseph. Le vieux Le Brun, l'ami de Mme de Chénier et d'André, se trouva aussi, tout naturellement, être un de ses protecteurs; il aurait été bien ingrat, d'ailleurs, de ne pas produire dans les lettres un jeune poète qui lui disait en une épître louangeuse :

A peine mes regards mesurent ta hauteur.

Chénier, à l'aide de ces liaisons, s'insinua bientôt auprès de l'acteur Vanhove, et fit lire par lui, à la Comédie-Française, deux petits actes en vers appelés *Edgar ou le Page supposé*, qui furent reçus unanimement pour être joués à la cour. Cela se passait dans l'été de 1783. Les acteurs sans doute avaient fait acte de complaisance : aussi la pièce dormit-elle dans les cartons. Chénier était aussi actif qu'impatient : il fit des visites, il réclama, il écrivit. Voici un échantillon inédit et assez piquant de cette correspondance de solliciteur : c'est un billet adressé aux comédiens (1) :

24 janvier 1785.

« Il y a dix-huit mois environ qu'on a eu la bonté, messieurs, de vous lire pour moi une petite comédie qui a été, je crois, reçue unanimement. Depuis ce temps, je vous ai lu moi-même deux tragédies que vous avez bien voulu recevoir. Trois pièces du même auteur, quand il n'a que vingt ans, ne prouvent-elles pas sinon un grand talent, du moins une ardeur dont il n'y a pas encore d'exemple dans les fastes d'aucune littérature? Si cette considération, messieurs, vous semble mériter quelques égards, j'oserai, pour la seconde fois, vous rappeler mon pauvre *Page*, placé deux ans de suite sur le répertoire de la cour. Mes rôles sont distribués depuis long-temps. Le secrétaire de la Comédie doit avoir une copie approuvée du censeur et de la police. La pièce enfin n'a que quatre rôles, destinés à quatre acteurs chéris du public, et qui n'auraient pas à s'en occuper long-temps pour la mettre au théâtre. Je les supplie donc de vouloir bien songer un peu à moi et à cette bagatelle, qui doit m'être chère, puisque c'est mon premier pas dans la carrière et mon premier hommage au Théâtre-Français.

« J'ai l'honneur, etc.

« LE CHEVALIER DE CHÉNIER. »

Voilà une vanité tout au moins naïve. L'auteur n'a que vingt ans, il n'a pas besoin de le dire, on le voit de reste : un orgueil plus expérimenté eût caché son jeu. Les acteurs, toutefois, ne se rendirent pas

(1) Archives de la Comédie-Française, cart. 181.

à ces belles raisons, ils temporisèrent encore; mais Chénier tourmenta si bien ceux qui se plaisaient ainsi à *exercer la patience des auteurs*, qu'on finit par céder à ses instances et par ne pas même attendre que la cour retournât à Fontainebleau, où la pièce devait être jouée. On la donna donc à Paris le 14 novembre 1785 : elle fut sifflée dès la première scène et tomba au milieu des murmures et des éclats de rire. Mlle Contat elle-même, avec ses graces, ne put garantir de l'impitoyable hilarité du public cette maussade anecdote où il s'agissait d'un roi anglais du xe siècle, déguisé en page, et qui devenait amoureux de la fille d'un gentilhomme. Les fourches caudines du feuilleton hebdomadaire n'étaient pas encore inventées; la critique pourtant avait son tour. L'abbé Aubert, l'aristarque des *Petites Affiches*, jugea l'œuvre « faible et singulière. » Quant à Grimm, il n'y mit pas tant de façon : c'est le gros mot qu'il lâche, et il parle tout crûment de *niaiserie;* en revanche, Palissot s'était écrié en plein foyer qu'on venait de « briser un petit diamant. » Ce suffrage consola sans doute le poète, dont l'amour-propre d'ailleurs était assez robuste pour se consoler tout seul. Il faut bien le dire en effet, son ton tranchant, ses étalages, ses airs hautains, avaient, dès ces premiers débuts, donné à Chénier une réputation très notoire d'arrogance et de morgue que Mme de Genlis n'est point, par malheur, la seule à constater. A cette date même, j'en trouve plusieurs témoignages curieux. Ainsi, le lendemain du *Page supposé*, La Harpe, avec son ton dépité et rogue, écrit au grand-duc de Russie : « C'est l'ouvrage d'un jeune homme nommé Chénier, qui fait profession d'un grand mépris pour Racine, et qui a bien ses raisons pour cela. » Le *Mercure* dit la même chose; seulement il met plus d'aménité dans son conseil et engage doucement l'auteur à « maîtriser son penchant vers la satire. » C'était au moins une insinuation polie; le continuateur des *Mémoires de Bachaumont* ne se crut pas obligé à ces ménagemens, à ces précautions oratoires : « Ce qui fait désespérer du débutant, écrit-il assez brutalement, c'est qu'il est très présomptueux et parle avec dédain non-seulement des contemporains, mais même des meilleurs auteurs classiques. » Voilà une unanimité désespérante. Évidemment le caractère de Chénier ressemblait alors à son style; il était gonflé. Cette première piqûre ne lui fit pas de mal, mais elle ne suffit pas à le corriger.

Le bruit des sifflets tintait encore aux oreilles de Marie-Joseph que déjà il pensait à reparaître au théâtre. Son portefeuille était garni; il en pouvait tirer au besoin une tragédie d'*Œdipe mourant*, une tragédie de *Brutus*, une tragédie d'*Azémire*. *Azémire* l'emporta dans

son cœur; on a toujours un faible pour les derniers nés. C'était l'histoire d'une reine musulmane et d'un croisé, son prisonnier, qui devenaient amoureux l'un de l'autre; mais l'honneur au dénouement l'emportait sur la passion dans le cœur du chrétien : il partait, et sa royale maîtresse finissait par se tuer. Chénier avait fait ici comme tous les enfans qui écrivent : il avait pris sa mémoire pour son imagination. En réalité, *Azémire* n'était qu'une copie affaiblie de Médée, d'Ariane, d'Armide, de toutes les amantes délaissées, et, comme l'a remarqué depuis M. de Féletz (1), la seule scène un peu pathétique qui s'y rencontrât n'était qu'une copie impudente de *Mérope*, transportée dans un méchant roman dérobé à Métastase. Le poète désirait faire jouer cette pitoyable tragédie à Fontainebleau. Mme de Genlis, qui a ses raisons pour se vanter d'avoir servi Chénier, prétend que ce fut elle qui recommanda la pièce au duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, lequel trouva l'ouvrage très médiocre, mais finit cependant par céder à ses sollicitations réitérées. Quoi qu'il en soit, nous savons par Grimm que le poète avait réussi à intéresser directement la duchesse d'Orléans à son œuvre. Sur l'insistance de cette princesse, *Azémire* fut donnée devant la cour le 4 novembre 1786. « Comme il faut encourager les jeunes gens, dit l'auteur lui-même dans sa préface, la pièce fut sifflée d'un bout à l'autre. » Jamais pareille aventure n'était arrivée à Fontainebleau : ordinairement, devant le roi, le silence, et tout au plus quelques rires étaient les seuls signes d'improbation. Cette fois la cour, par une sorte d'instinct, dérogea jusqu'à emprunter les mœurs des parterres républicains pour humilier celui qui bientôt devait être le poète de la république. Marie-Joseph, profondément ulcéré, en garda rancune à la cour. On verra comment, quatre ans plus tard, il prit durement sa revanche par *Charles IX*. Depuis lors, je ne trouve plus dans ses signatures le titre de « chevalier, » et tout signe nobiliaire, le chêne et la tour surmontée d'une étoile qui précédemment figuraient dans ses armes, disparaissent du cachet de ses lettres. Chénier, désormais, ne cherchera plus à se faire applaudir par les grands seigneurs : c'est aux dépens des grands seigneurs qu'on l'applaudira.

La pièce était mauvaise; toutefois Grimm lui-même avoue que la cour avait montré un *dédain trop décourageant*. Piqué au jeu, Chénier usa de ruse et eut le crédit d'obtenir que, pour écarter toute cabale, les comédiens emploieraient le même subterfuge dont Voltaire s'était

(1) *Mélanges*, 1828, in-8°, t. II, p. 123.

servi pour la première représentation de *l'Enfant Prodigue*. On mit donc *Zaïre* sur l'affiche, et le public vint; mais, au moment où la toile allait se lever, le semainier annonça que l'indisposition subite d'un acteur arrêtait le spectacle, et que, si le parterre, s'y prêtait, on donnerait une pièce nouvelle. Cela se passait le surlendemain de l'aventure de Fontainebleau, qui n'avait pas eu encore le temps de transpirer. La proposition fut reçue avec transport, et on joua aussitôt *Azémire*. Malheureusement, la bienveillance du public fut vite paralysée par l'ennui, et les amis de l'auteur, qui occupaient le parquet, se virent impuissans à soutenir la pièce. La chute fut aussi complète et plus humiliante qu'à Fontainebleau : aussi les malins ne manquèrent-ils pas de remarquer que le poète s'était même ôté la ressource de s'en prendre à la cabale. Le lendemain, les juges littéraires se montrèrent cruels. La Harpe parla de *sottise*, et Sautreau d'*absurdité*. Chénier, il est vrai, obtint un suffrage inattendu qui le rendit fier et qu'il ne manqua pas d'enregistrer dans sa préface. Geoffroy, qui venait d'hériter de la férule de Fréron, et qui inaugurait alors à l'*Année littéraire* ce règne du bon plaisir dans la critique qu'il devait continuer plus tard aux *Débats*, Geoffroy déclara que la pièce « étincelait de beautés tragiques; » en réalité, elle était détestable. Notons pourtant, notons bien le mot de Geoffroy. Quand le talent tardif de Chénier éclatera enfin dans sa mâle vigueur, il ne rencontrera chez cet homme que l'injure et le sarcasme; alors nous nous souviendrons du contraste. Il y a des rapprochemens qui valent mieux que des réfutations.

On a vu quelle dure leçon avait été donnée, à deux reprises, à l'ambition précoce de Chénier. Plus tard, quand la gloire lui fut venue, le poète parlait quelquefois d'*Azémire* avec cette gaieté satirique qui lui devint habituelle dans ses dernières années; mais il se taisait sans doute sur *le Page Supposé*, car le scrupuleux Daunou lui-même n'a pas consigné ce premier et malheureux essai de son ami. A la longue, les échecs font aussi une réputation; Marie-Joseph jugea donc prudent de se réfugier momentanément dans l'étude, dans le silence. Ce n'est que trois ans plus tard qu'on retrouve son nom au théâtre. Son père, d'ailleurs, homme sage et avisé dont on a quelques livres estimables (1),

(1) A l'époque précisément où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1787, M. de Chénier publiait en trois tomes des *Recherches historiques sur les Maures*. « Ce n'est point, dit-il, pour aspirer au nom d'auteur... Occupé depuis que je me connais d'affaires étrangères aux belles-lettres, je n'ai point couru cette carrière. » M. de Chénier fait évidemment le modeste : son ouvrage est d'un style ferme et simple, qui trahit l'habitude d'écrire. On y trouve d'ailleurs beaucoup de remarques

réussit à modérer, par ses conseils, cette ardeur anticipée et impatiente. Toutefois Marie-Joseph ne renonça pas aux palmes que lui montrait l'avenir; de loin, malgré ses chutes récentes, il entrevoyait la célébrité, il disait à son père lui-même :

> Ton nom chez les Français ne sera pas sans gloire;
> Leur estime t'est due, et tes fils à leur tour
> Sauront, n'en doute pas, la conquérir un jour;

Cette confiance était légitime, et la prophétie s'est réalisée.

Marie-Joseph aimait passionnément les arts; un tableau de son cher David, une symphonie de son ami Le Sueur, l'animaient au travail, lui inspiraient une généreuse rivalité. Pendant les trois années de retraite qu'il passa dans l'intimité de ces artistes, il s'occupa plus que jamais de littérature et devint attentif à la grande lutte politique qui s'annonçait, mais il ne chercha plus la publicité. Il vivait alors à Passy; il y était heureux, et c'est de ces années de sa retraite qu'il a pu dire plus tard dans la belle élégie de *la Promenade :*

> Jours heureux, temps lointain, mais jamais oublié,
> Où tout ce dont le charme intéresse à la vie
> Égayait mes destins ignorés de l'envie.

C'est à peine si, durant cet intervalle de bonheur, on voit Marie-Joseph publier, fort obscurément, un petit poème sur l'assemblée des notables, que La Harpe, avec raison, jugea *notablement mauvais.* La colère toutefois le fit sortir un instant du silence qu'il s'était imposé : on sait si Chénier avait l'épiderme sensible. En 1788, Rivarol et Champcenetz donnèrent leur *Petit Almanach de nos grands hommes:* c'était une corbeille de petites boules fulminantes jetées dans la rue pour taquiner les passans. Celle sur laquelle marcha Chénier ne dut pas faire grand bruit, et c'est à peine si un pied plus habitué aux hasards de la route s'en serait aperçu. On le rangeait avec deux ou trois rimeurs inconnus dans la bande des *fugitifs;* on le donnait comme l'éditeur des *Étrennes à Polymnie.* La plaisanterie était innocente; mais Chénier, qui ne quittait pas le cothurne, se fâcha tout de

intéressantes, puisées dans une observation intelligente des lieux mêmes et des choses que l'auteur avait vues. Le volume qu'il donna deux ans plus tard, sous le titre de *Révolutions de l'Empire Ottoman*, se recommande par les mêmes qualités d'exactitude et de sens. Quand il dit de la Turquie : « Semblable à un lion fatigué par le combat, c'est presque dans le sommeil qu'on lui voit acquérir de nouvelles forces, » il me semble entendre un écho de la poésie de ses fils. Il y a des familles privilégiées. M. de Chénier mourut en 1796.

bon. Un poète *tragique* classé parmi les *fugitifs!* l'auteur d'*Azémire* se crut atteint dans sa dignité. André était alors à Londres; Marie-Joseph lui écrivit à ce sujet : « Il est bon de se venger; » la menace était solennelle. Le *Journal de Paris* reçut aussi les confidences de Chénier dans cette occasion : « Quand on n'est pas très patient, écrit-il, il faut au moins se montrer reconnaissant et rendre ce qu'on a reçu au plus vite, et, s'il est possible, avec usure. » Marie-Joseph tint parole : le coup d'épingle rendu valut l'égratignure donnée. Rien de plus insignifiant que *le Public et l'Anonyme,* pâle imitation du *Pauvre Diable* de Voltaire, dont le rhythme même n'était pas original. Rivarol, qui, au dire de Chénier,

Sans s'appauvrir donnait des ridicules,

ne daigna même pas répondre : Chénier alors ne comptait que par ses prétentions. Après la publication du *Public et l'Anonyme*, La Harpe eut le droit de dire : « Il ne fait pas mieux une satire qu'une tragédie. » Ce n'était que la vérité.

Voilà comment débutait dans la poésie satirique celui qui devait écrire la belle *Épître à Voltaire,* voilà comment débutait au théâtre celui qui devait, avant de mourir, dérober quelques traits au sombre pinceau de Tacite. Ces commencemens obscurs m'ont semblé dignes d'être particulièrement éclaircis. Si en toute chose l'étude des origines est bonne, ici elle a l'avantage de mettre exactement dans son jour, d'expliquer au vrai la valeur native et le développement d'un talent presque nul d'abord, très long-temps médiocre, mais que les souffrances à la fin dégagèrent, que les malheurs affermirent, que la persévérance mûrit. Pour mon compte, j'aime ces esprits qui grandissent par l'effort, qui s'améliorent dans la lutte : devenir ainsi meilleur, c'est donner un noble spectacle, un spectacle qui ne peut manquer d'honorer l'homme, puisqu'il est à l'honneur de sa volonté. Même dans une biographie de poète, l'espérance est un meilleur guide que le désenchantement. Par malheur, la vie de beaucoup d'écrivains modernes ressemble plutôt à l'histoire du paradis perdu qu'à celle de la terre promise.

Marie-Joseph devait être le poète de la période républicaine; ce que la prise de la Bastille avait été dans l'ordre politique, la représentation de *Charles IX* le fut dans l'ordre littéraire. La veille, Chénier était inconnu; le lendemain, son nom était dans toutes les bouches. Cette tragédie fut un véritable évènement, et le critique voyait juste qui, dans le feu même du succès de la pièce, écrivait (1) : « Quoi que fasse

(1) *Moniteur* du 21 avril 1790.

M. de Chénier, on dira toujours de lui : c'est l'auteur de *Charles IX.* »
Ginguené, en ceci, était prophète. Ce triomphe subit, ces acclamations populaires, cette famosité inouie dont la plus grande part devait se rapporter aux évènemens, eurent en effet leur expiation : bientôt, avec un talent plus franc, plus tard avec des éclats de génie, Chénier trouvera l'attention plus rebelle, et après lui le silence peu à peu se fera autour de son nom. Maintenant encore sans réputation posthume, ses œuvres les plus durables, les plus sérieuses, ont à souffrir du voisinage bruyant de l'œuvre révolutionnaire, et si la curiosité de l'historien est précisément éveillée par ce souvenir, c'est là en revanche un sujet de prévention pour le lecteur. On ne saurait se le dissimuler, aux yeux du plus grand nombre, Chénier est resté l'auteur de *Charles IX.* En se retirant de ces bords qu'elle avait battus avec fracas, la vague a emporté après elle plus d'un monument fait pour orner ces rives aujourd'hui délaissées. Ayons confiance pourtant, le flot ne peut manquer de reprendre à l'abîme ce qu'il lui avait donné et de le restituer à la plage. La justice ne fait jamais défaut au temps.

Charles IX marque une date : c'est le dernier mot de l'école voltairienne au théâtre. Je m'explique. La littérature, pendant tout le XVIIIe siècle, avait été un combat, une sorte de mêlée intellectuelle et politique, dans lesquels chacun s'était servi des armes les plus actives. Comme on n'avait pas la libre tribune des gouvernemens à constitution, on s'avisa de la remplacer par ce qui émeut et séduit le plus la foule, c'est-à-dire par l'éloquence et par l'esprit. La première fut réservée pour le théâtre, on garda le second pour les pamphlets. Avec son facile génie, Voltaire se saisit à la fois de ces deux sceptres. On sait la prose vive, claire, assurée, merveilleuse, de ses pamphlets. Au théâtre (je mets à part quelques chefs-d'œuvre), ce n'est plus le même homme : il est brillant, il n'est plus simple; quelquefois même sa haine de prosateur contre l'emphase tourne à l'indulgence, et le voilà qui chausse le cothurne, qui déclame, qui se laisse aller à la pompe artificielle de la versification sentencieuse. On le sent, c'est l'éloquence qui le tente : souvent il l'attrape; mais on s'aperçoit trop vite que c'est une éloquence de tribune, propre surtout à charmer les contemporains. Quand ce grand homme mourut, sa double dictature de pamphlétaire spirituel et de poète philosophe ne pouvait pas passer à un seul homme : une même main n'eût plus suffi à porter ce rude fardeau. L'empire d'Alexandre se partagea : Beaumarchais, qui se glorifiait d'être le *typographe de Voltaire*, et Chénier, dont le chef-d'œuvre devait être aussi une *Épître à Voltaire*, se divisèrent l'héritage. L'un

eut l'esprit qu'il porta bruyamment à la scène, l'autre prit l'éloquence théâtrale, à laquelle il ajouta sa propre bouffissure; le premier écrivit *Figaro*, le second fit *Charles IX*. A vrai dire, c'est Beaumarchais qui eut le bon lot, car l'esprit est de tous les temps, et Mirabeau, d'ailleurs, était un rival terrible pour Chénier.

La tragédie avait tenu une si grande place dans le rapide mouvement des lettres au XVIIIe siècle, elle était si bien passée dans les mœurs, que, sur les dernières années, le moindre débutant s'y sentait attiré. L'ascendant de Voltaire, l'éclat de cette grande gloire dramatique, l'habitude de l'imitation, tournaient toutes les jeunes têtes. Dès sa première jeunesse, Chénier vit dans la tragédie sa véritable vocation; chez lui, c'était à la fois un *penchant irrésistible* et un *choix médité*. Du reste, il abordait cet art avec toutes les lisières de l'école, sans aucune vue originale, n'ayant pas même cette demi-indépendance dont Diderot avait donné l'exemple dans certaines préfaces de ses drames. Pour lui, Shakspeare est un *ignorant*, un *barbare*, et il écrit à son frère, qui était alors à Londres : « Vous me paraissez indulgent pour ce Shakspeare; vous trouvez qu'il y a des scènes admirables. » André avait ses raisons. Voilà où en est Marie-Joseph, même après Ducis et Letourneur! La fantaisie, l'imagination, sont lettre close pour cet esprit ainsi emprisonné dans la tradition. Aussi accepte-t-il le vieux moule du drame classique et le croit-il indispensable. La tragédie nationale de Du Belloy transformée avec les idées historiques de Mably et de Thouret, la tragédie romaine de Voltaire refaite avec les fureurs collégiales de Lebeau, en un mot *le Siége de Calais* et *la Mort de César* arrangés pour les héros du Jeu de Paume et pour les conquérans de la Bastille, telle est la poétique de Chénier. On peut cependant revendiquer pour lui une certaine intervention propre, un rôle particulier, dans cette histoire de la tragédie. Comme les richesses de l'invention lui manquaient, il n'ajouta rien, bien entendu; mais, comme il avait le bon sens, il retrancha. Ainsi, avec lui, plus de confidens, plus de mythologie, plus rien de cette

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais;

l'amour, cette grande passion du théâtre, est même rejeté sur le second plan, sous prétexte qu'il *énerve* l'action. Chénier écrit pour une génération de Spartiates. Des œuvres fortes et nues, un grand but politique et une action simple étaient l'idéal de Chénier; il a fini par l'atteindre dans *Tibère*. On conçoit ce goût des canevas austères à la veille d'une révolution. C'était, au reste, une mode, je dirais presque

une nécessité du temps. Au-delà des Alpes, elle avait amené la mâle sécheresse d'Alfieri et coïncidé avec la réaction d'archaïsme contre la mollesse de Métastase. En France, elle fit succéder à la grace minaudière des tableaux de Boucher l'imposante raideur de David, à la fadeur de Bernis et de Dorat la poésie forte et tendue de Le Brun et de Chénier. Chénier avec sa forme froide, dure, ampoulée, mais ferme et quelquefois éclatante, était l'interprète vrai de son temps. Cela correspondait merveilleusement à l'imitation des mœurs latines, à tous les souvenirs du forum qu'affectaient les tribuns drapés en Brutus. Dès-lors, le drame ne chercha plus à peindre la vérité historique; il voulut seulement mettre des opinions en présence. Dans le théâtre de Chénier, l'homme du moyen-âge est naturellement un *aristocrate*, le Romain est naturellement un *patriote*.

Entre les mains de Voltaire, la tragédie avait été une arme tantôt contre la religion, tantôt contre le despotisme. En mettant la Saint-Barthélemy au théâtre, en faisant audacieusement de Charles IX un prince qui tirait sur ses sujets au nom même du fanatisme, Marie-Joseph se trouva concentrer en une seule œuvre, résumer d'un coup toutes les haines, toutes les espérances que les poètes avaient laissé éclater au théâtre depuis cinquante ans. Non-seulement Chénier était par là fidèle à l'opinion, mais on peut dire qu'ici il la devançait avec hardiesse. *Charles IX*, en effet, avait été commencé dans la première fermentation politique, pendant la lutte de Brienne et du parlement; dès l'été de 88, c'est-à-dire avant le second ministère de Necker, avant l'assemblée des notables, Chénier lisait sa pièce aux comédiens. Le poète, depuis, a revendiqué avec jalousie cette précocité d'audace: « J'ai conçu, dit-il, j'ai exécuté avant la révolution une pièce que la révolution seule pouvait faire représenter. » Une cour avilie avait bien pu, en effet, s'intéresser et applaudir à une comédie comme *Figaro*, où elle était bafouée : on s'étourdit en riant; mais il fallait que la monarchie même fût atteinte pour qu'on tolérât *Charles IX* à la scène. Cela n'était vraiment possible qu'après la prise de la Bastille.

On devine la guerre d'avant-garde qui dut précéder cette grande bataille littéraire. Après avoir lutté pendant un an contre la censure, contre les gentilshommes de la chambre, contre le lieutenant de police, contre les ajournemens timorés des comédiens, Chénier finit par éclater. Les retards apportés à son *Henri VIII*, que Suard refusait obstinément de viser comme censeur, avaient mis sa patience à bout. Fatigué de ces sourdes résistances, il fit appel aux journaux, il publia des brochures, il chercha à soulever les faciles susceptibilités de l'opi-

nion : l'opinion fut bientôt pour lui. En juin 1789 parut un premier écrit sur *la Liberté des Théâtres*, où les censeurs étaient traités « d'agens subalternes et sans talens, d'eunuques dont le seul plaisir est d'en faire d'autres. » Cela allait droit à Suard. Un mois après vint la *Dénonciation des Inquisiteurs de la Pensée*. Suard cette fois était désigné nommément; on lui disait que son lit de Procuste ne convenait qu'aux nains, que les aigles se lassaient d'être gouvernés par les dindons, et qu'il faisait un métier indigne d'un homme délicat. Piqué au vif, le censeur royal n'y tint plus; mais, fort peureux pour son titre officiel et plus peureux encore pour sa vanité, il n'osa lancer sa réponse, dans le *Journal de Paris* (1), que sous le couvert de l'anonyme. L'auteur de *Charles IX* était déchiré ou plutôt égratigné avec détour et non sans malice. L'hypothèse d'un poète « qui aurait eu des prétentions fortes avec des moyens faibles, » l'insinuation contre les gens médiocres qui voulaient exterminer l'aristocratie de l'esprit, le mot surtout sur les auteurs à qui ne répugnaient pas les applaudissemens de la Grève, mirent au vif l'amour-propre de Chénier. Chénier bondit et riposta à ces petits coups de griffes déguisés et perfides par une plaisanterie cruelle : une lettre, une parodie, parut sous le nom même de Suard (2), où Suard était vilipendé avec une verve amère, avec une ironie âcre et pénétrante. Marie-Joseph faisait dire par le censeur royal à l'anonyme du *Journal de Paris* (qui n'était autre que lui-même) : « Si vous pouviez aussi bien cacher vos oreilles, vous seriez sûr d'être parfaitement inconnu. » Suard se le tint pour dit et se tut. Bientôt la marche des choses donna gain de cause à Chénier.

Aussi cette escrime d'auteurs, cette guerre de plume, cessèrent-elles bientôt; des journaux l'affaire passait aux clubs et à la rue. Dans l'universel enthousiasme d'alors, dans cet enivrement de liberté qui enflammait tous les esprits, la moindre résistance du pouvoir faisait ombrage. La destinée de *Charles IX* se trouva bientôt liée à la destinée de la révolution, et la question que soulevait cette pièce fut regardée comme une affaire d'intérêt général. *Charles IX* eut son prologue; mais ce fut le parterre qui le joua.

La première manifestation de la foule en faveur de la pièce retardée

(1) Elle est réimprimée dans ses *Mélanges*, t. IV, p. 309.

(2) Elle a pour titre : *A messieurs les Parisiens sur la tragédie de Charles IX, par M. Suard, de l'Académie française*. On ne l'a reproduite dans aucune des éditions de Chénier. M. Ravenel, à qui toutes ces curiosités bibliographiques sont familières, et qui sait ne pas être avare de son ingénieuse érudition, a donné une réimpression de cette pièce.

eut lieu au Théâtre-Français le 19 août 1789. On jouait ce soir-là pour la première fois une méchante tragédie de Fontanelle, *la Vestale*, qui ne fut pas sifflée, parce que l'auteur avait mis des religieuses sur la scène, et que la police avait long-temps interdit la représentation. Dans les entr'actes, il tomba de quelques loges une pluie de billets et de placards imprimés (1). Il y en avait de plusieurs sortes. En voici un qui par hasard a échappé à la destruction. Je le transcris sur l'original même :

ADRESSE AUX BONS PATRIOTES.

Français, le Théâtre de la Nation a été livré assez long-temps à des ouvrages infestés de fadeurs et de servitude. La burlesque autorité des censeurs avait abâtardi le génie des poètes dramatiques; vos pièces nationales surtout n'offrent que des modèles d'esclavage. Il existe une tragédie vraiment politique, vraiment patriotique; elle est reçue à la Comédie-Française, elle a pour titre *Charles IX, ou la Saint-Barthélemy*. L'auteur est M. de Chénier. Cet ouvrage inspire la haine du fanatisme, du despotisme, de l'aristocratie et des guerres civiles. Les ennemis de M. Necker, ce grand ministre, ce sauveur de la France, craignent la ressemblance qu'on trouverait infailliblement entre lui et le chancelier de l'Hôpital, l'un des personnages de la pièce. Les comédiens n'osent la représenter en ce moment. Si vous croyez un tel sujet digne de vous occuper au théâtre dans les premiers jours de la liberté française, ce n'est plus aux gentilshommes de la chambre qu'il appartient de leur donner des ordres, c'est à vous.

Du Croisi.

On a le ton du temps, on reconnaît le style de Chénier. Ce Du Croisi, employé obscur d'un ministère, n'était ici qu'un prête-nom. La distribution d'*adresses* avait préparé la salle. Après la pièce de Fontanelle, le silence se fit comme par enchantement, et *un anonyme*, dit Grimm, se leva pour demander aux acteurs d'une voix de stentor pourquoi ils ne jouaient pas *Charles IX*. Un long dialogue s'établit alors entre l'orateur et le comédien Fleury. Fleury déclara qu'on n'avait pas « la permission. » Aussitôt la salle, comme un seul homme, cria avec trépignement qu'il ne fallait plus de permission. La Comédie promit qu'elle

(1) On trouvera dans la *Revue rétrospective* (IIIe série, tome III) une foule de pièces originales, relatives aux querelles de toute espèce que suscita *Charles IX*. Le carton 181 des archives de la Comédie-Française fournit aussi quelques données nouvelles. Enfin il faut recourir, mais sans trop de confiance, au premier volume des *Souvenirs de la Terreur*, par M. George Duval : c'est la salle vue, sinon des loges, du moins du parterre.

prendrait les ordres de la municipalité dans les vingt-quatre heures, et la foule s'écoula bruyamment. Or, il faut savoir que l'*anonyme* de Grimm, le héraut du parterre, c'était Danton; il avait pour compagnons Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois. Leur instinct poussait-il ces hommes à s'intéresser déjà aux tragédies?

La municipalité fut consultée. Bailly hésita; on peut lire dans ses mémoires le long récit de ses perplexités. S'il avait été *le maître*, la pièce aurait été défendue; mais il finit par déférer la question à l'assemblée nationale. Dans cet intervalle, les districts avertis intervinrent et se prononcèrent en divers sens : celui des Carmes déchaussés publia même un manifeste contre Chénier, auquel Chénier riposta par une *adresse*. Enfin, après bien des délais, après avoir maintes fois paru et disparu sur l'affiche, *Charles IX* fut donné le 4 novembre 1789.

On craignait du trouble; il n'y eut que des applaudissemens. Mirabeau, qui en donnait avec affectation le signal, fut, à chaque entr'acte, salué dans sa loge par des bravos enthousiastes et redoublés : ce jour-là n'était-ce pas en effet la loge royale? La pièce fut accueillie avec transport. Quand arriva la prophétie sur la Bastille :

Ces tombeaux des vivans, ces bastilles affreuses,
S'écrouleront un jour sous des mains généreuses....

la salle se leva avec acclamation, et fit redire le passage, tout comme s'il s'était agi d'une ariette de la Comédie-Italienne. Talma, peu connu encore, et qui n'avait osé se charger du principal rôle qu'après bien des hésitations et sur le refus de Saint-Phal, son chef d'emploi, Talma montra tout à coup dans cette soirée que Lekain avait un héritier, un vainqueur. Sa figure, jeune et pâle, ressemblait à s'y méprendre aux portraits connus de Charles IX; l'impression fut profonde et terrible. L'égarement du malheureux prince était traduit avec une sauvage éloquence et comme si c'eût été la folie du roi Lear. Je me hâte de le dire, d'ailleurs, c'était le meilleur endroit du drame de Chénier; là, comme dans la scène de la bénédiction des poignards par le cardinal, il y avait une certaine hardiesse, une nouveauté d'effet assez théâtrale, et à laquelle Mme de Staël a bien fait de rendre justice. Cette dernière situation frappa si vivement les spectateurs, que l'acte demeura interrompu pendant dix minutes par des trépignemens frénétiques. L'auteur, demandé à grands cris, fut amené à la rampe par Talma et reçut une véritable ovation. La foule le reconduisit en triomphe.

Chénier se trouvait ainsi récompensé, en un jour, de tous ses déboires passés : la révolution venait de sacrer en lui son poète. Grimm

dit que, dans sa nouveauté, *Charles IX* attira plus de monde (1) encore que *Figaro*. Je n'ai pas de peine à le croire; c'est la raillerie souvent qui prépare les révolutions, c'est la passion toujours qui les achève. Qu'importaient maintenant au poète les taquineries des journaux? Si La Harpe, toujours maussade, voyait dans *Charles IX* « le comble de l'impuissance, » Chénier, en revanche, avait ses prôneurs, ses séides, qui rendaient avec usure les invectives à La Harpe; si l'abbé Aubert se permettait de trouver des *longueurs* dans la pièce nouvelle, l'acolyte Palissot griffonnait vite une *Critique de Charles IX* et mettait notre abbé sur la scène sous le pseudonyme d'Hydrophobe. A son tour, Marie-Joseph avait ses représailles.

Charles IX, comme il était naturel, souleva l'indignation des royalistes (2). Il y eut contre la pièce un feu roulant d'épigrammes dans tous les petits journaux que soudoyait la cour. « On ne m'ôtera pas de l'idée, écrivait un anonyme, que l'enfer s'est rendu chez M. de Chénier, que Pluton dictait, et qu'un diable tenait l'écritoire. » Les *Actes des Apôtres*, où pétillait à toutes les pages l'esprit de Rivarol, rangèrent aussi l'auteur parmi « les monstres qui perdaient le pays. » Chénier put se consoler avec la couronne civique que lui décernèrent les districts. Au surplus, son but était atteint : il agissait par la poésie sur les masses. Long-temps la foule vint demander l'émotion à ce drame où étaient peints un roi meurtrier et des prêtres sanguinaires : tous les contemporains le disent, l'exaltation produite par ce sombre spectacle et ces souvenirs terribles ne contribua pas peu à accélérer la crise politique. Ce n'était pas pour rien qu'au sortir de la première représentation, Danton s'était écrié : « Si *Figaro* a tué la noblesse, *Charles IX* tuera la royauté. » On avait aussi entendu dire à

(1) Le premier jour, la recette fut de 5,018 livres; les trente-trois premières représentations produisirent 128,000 livres. (Archives de la Comédie-Française.)

(2) Mme de Genlis dit dans ses très suspects *Mémoires :* « Je fus fort curieuse de voir cette pièce. Je menai *mes élèves* à la première représentation. Comme ce n'était pas le jour de notre loge, j'en avais loué une qui était fort en vue; à la scène exécrable des sermens, je me levai et j'emmenai mes élèves : on en parla beaucoup. Cela mit le comble à la haine envenimée que me portait M. Chénier. » Les *élèves* vivent encore, et nous croyons être en mesure d'affirmer que c'est là une pure invention : Mme de Genlis fait de la pruderie politique très rétrospective. Quelques lignes plus haut, elle racontait une déclaration par trop pressante que lui aurait faite Chénier : au ton piqué dont cela est dit, on sent que Mme de Genlis garde rancune d'autre chose. *Madame Honesta*, comme le poète la nomme dans ses satires, en voulait surtout à Chénier de ce joli vers si connu :

C'est Philaminte encor, mais un peu janséniste.

Camille Desmoulins en plein parterre : « Cette pièce-là avance plus nos affaires que les journées d'octobre. » Chacun devine le mépris que le château dut afficher pour une pareille œuvre. Monsieur frère du roi (depuis Louis XVIII) ne tarissait pas sur *cette profanation;* il y revenait sans cesse avec dépit et mettait aussitôt les survenans sur le compte de Chénier. Ainsi un matin Rulhière arrive pour faire sa cour; Monsieur s'écrie tout à coup : « Je n'ai encore rencontré personne qui ait vu *Charles IX* deux fois! — Je ne l'ai vu qu'une, répliqua Rulhière en courtisan qui savait son monde. — Et moi, interrompit étourdiment Arnault, je l'ai vue deux. » L'auteur de *Germanicus* était alors secrétaire de Monsieur. Le prince fut très blessé; mais, le soir, Arnault répara sa balourdise en glissant sous les yeux de son maître de petits vers qui finissaient ainsi :

> Cet excès de persévérance
> Pourrait-il m'être reproché?
> Non! l'on sait trop que ce péché
> Porte avec lui sa pénitence.

Monsieur fut enchanté : l'épigramme courut. Voilà comment se vengeait la cour, et le lendemain, dans un dithyrambe insolent, Chénier disait :

> Vieux seigneurs, histrions, courtisanes et prêtres,
> Contre moi tout s'est déchaîné.

Ligue impuissante! le poète avait le peuple pour lui, un peuple en révolution.

Par *Charles IX*, Marie-Joseph atteint d'un coup l'apogée de sa réputation; il est plus en vue dès-lors qu'il ne le sera jamais. Juger *Charles IX* isolément et avec notre solennelle esthétique d'aujourd'hui serait injuste. Pour en parler avec équité, il faut bien s'aider un peu de l'imagination, il faut se figurer ce qu'était cette lave aujourd'hui refroidie quand elle sillonnait le volcan de ses feux. Si vous cherchez des dialogues, vous ne trouverez que des harangues : ce ne sont pas des caractères qui agissent, ce sont des opinions qui discourent. On ne saurait pourtant méconnaître qu'à travers la déclamation certaines touches vigoureuses se rencontrent. Le quatrième acte, avec son tocsin et sa lugubre bénédiction de poignards, laisse au moins aux sens une certaine impression de terreur. Mais ne poussons pas trop loin le désir de comprendre et d'expliquer le succès de *Charles IX* : c'est une pièce qui réussira toujours à la veille ou le lendemain des

révolutions. Il y a des visages sinistres qu'on ne rencontre qu'aux jours d'émeutes : il y a des sentimens qui ne naissent et qu'on ne retrouve que dans les instans de crise politique. De toute façon, *Charles IX* sera toujours lu avec curiosité, comme on lit une allocution du club des Jacobins, comme on lit un numéro du *Moniteur* de la convention.

Chénier ne perdait pas de temps : *Charles IX* avait été donné en novembre; dès les premiers jours de janvier 1790, *Henri VIII* était en répétition. Mais une querelle, restée célèbre au théâtre, et dont il faut dire un mot, entrava la mise en scène. Chénier et Talma, qui était devenu son ami et son séide, s'étaient jetés ardemment dans les opinions les plus extrêmes de la révolution. Les comédiens ordinaires du roi, fidèles à leur titre, étaient au contraire du parti modéré; de là une certaine hostilité que la vanité farouche de Chénier et ses airs d'autorité ne firent qu'envenimer davantage. La première occasion devait amener une rupture (1). Talma, comme dernier reçu des sociétaires, fut chargé de prononcer, selon la coutume, le discours de rentrée après les vacances de Pâques. Chénier rédigea pour son ami un morceau incendiaire où les *habitudes de l'esclavage* étaient dénoncées. Le comité des acteurs en refusa la lecture, et le comédien Naudet fut chargé d'en faire un autre. Le jour venu, des affidés jetèrent à pleines mains dans la salle le discours préparé par Chénier, avec un avertissement odieux où il était dit : « Quelques personnes de la Comédie sont tourmentées de vapeurs aristocratiques; mais aux grands maux les grands remèdes! » Ce lâche procédé, ce style déjà digne de 93, brouillèrent la Comédie avec Chénier. Chénier, piqué et craignant que les chaleurs de l'été ne nuisissent au succès un peu décroissant de *Charles IX*, retira sa pièce. C'était un procédé peu délicat. Bientôt cependant les envoyés de la fédération, étant venus à Paris, voulurent à toute force voir *Charles IX*. Les comédiens irrités refusèrent; c'était leur droit. Chénier intrigua. Danton, comme président des Cordeliers, écrivit aussitôt aux acteurs une lettre qui se terminait par ces mots : « On se flatte que cette réclamation produira l'effet que tous les patriotes ont droit d'en attendre. » C'était une menace. Mirabeau tint à peu près le même langage : « J'ose conseiller à la Comédie de ne pas compromettre l'opinion de son patriotisme (2). » C'était une in-

(1) Sur certaines particularités de l'affaire de Talma et de Chénier, voir Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français depuis la Révolution*, 1802, in-12, t. I, p. 150-170.

(2) Archives de la Comédie-Française, carton 181.

jonction. Les comédiens ne cédèrent pas; il y eut une révolte au parterre préparée et exécutée par Chénier, Palissot, Camille Desmoulins et leurs amis. Danton fut même arrêté et conduit à l'Hôtel-de-Ville. Deux jours après, on donnait *Charles IX*. Ce ne fut pas tout. Talma et Chénier ayant déclaré dans les journaux qu'ils ne sortaient plus qu'armés « contre les spadassins, contre les *noirs* de la Comédie-Française (1), » les sociétaires, justement blessés, refusèrent unanimement de jouer avec leur camarade. La commune intervint, et enjoignit aux acteurs, par un décret qui fut placardé dans Paris, de recevoir au plus tôt Talma. Ils n'en firent rien; il y eut des émeutes, on ferma le théâtre. Enfin, prise par la famine, la Comédie céda : *Charles IX* et Talma reprirent le cours de leurs triomphes.

Ces collisions eurent pour résultat final l'établissement du Théâtre de la Nation, que Chénier inaugura le 27 avril 1791 par son *Henri VIII*. Talma, Mme Vestris, Dugazon, les *patriotes* de la Comédie-Française, parurent pour la première fois, ce soir-là, sur la scène de la rue Richelieu. Il y eut cabale, mais la pièce l'emporta. Le lendemain, Chénier, avec sa violence ordinaire, écrivait une lettre aux journaux, dans laquelle certains coups de sifflet désobligeans pour son amour-propre étaient exclusivement attribués « aux actrices du théâtre rival, aux laquais et aux amans, aux créanciers même de ces demoiselles. » Voilà bien le

(1) Ces expressions étaient dirigées contre l'acteur Naudet. Voici pourquoi : le jour où Naudet annonça au public, de la part de la Comédie, que la santé de Mme Vestris mettait obstacle à la reprise de *Charles IX*, Talma, qui était en scène avec lui, s'avança à la rampe et lui donna un démenti. Il y eut une explication violente dans les coulisses. Cependant le même soir, au foyer, Talma présenta Chénier au public et jura qu'il ne jouerait plus avant d'avoir rempli sa place dans *Charles IX*. Palissot, qui était présent, répondit tout haut qu'au besoin il se chargerait de lire le rôle en remplacement de l'acteur malade. Malgré l'effervescence de la foule qui entourait le héros de cette scène, Naudet osa se montrer au foyer, et sa contenance ferme imposa aux insulteurs. J'ai sous les yeux une brochure très curieuse de lui sur cette étrange affaire, qui ne fait guère honneur à Chénier. On peut voir là l'histoire d'un duel ridicule dans lequel le poète, provoqué par le comédien, proposa très sérieusement « d'attacher une ficelle à la détente de deux pistolets qui seraient placés sur le front de chacun des combattans, et d'aposter un témoin qui, tirant cette ficelle, ferait sauter la cervelle des deux adversaires. » C'est à n'en pas croire ses yeux : évidemment le succès de *Charles IX* avait exalté la tête naturellement bouillante de Chénier. Heureusement il eut occasion de faire ses preuves, quelque temps après, dans une rencontre avec Laya. A un endroit de sa brochure, Naudet disait : « M. Chénier est le moteur de tout..... Talma est le séide de M. Chénier; il serait paisible et nul s'il obéissait à son caractère. » Il est triste d'avoir à enregistrer de parcils faits.

délire de la vanité. Chénier était surtout mortifié que quelques malins eussent applaudi à cet hémistiche de l'héroïne :

.... Je ne reviendrai plus.

C'était un mauvais pronostic. La foule revint pourtant. Talma, qui, par cette seconde création, entrait dans la plénitude de son génie, eût suffi à l'y amener. Il y eut donc succès, mais un succès sans enthousiasme. On le comprend, les passions politiques n'étaient plus en jeu; l'intérêt, au contraire, reposait sur une reine jeune et belle, et c'était une ressemblance avec Marie-Antoinette, que d'odieux libelles discréditaient chaque jour dans l'opinion. *Henri VIII* n'était pas sans valeur : c'est même une des meilleures œuvres de l'ancien théâtre de Chénier. Si une versification artificielle et prolixe en gâte souvent le style, il y a dans le rôle d'Anne de Boleyn des vers faciles, des passages touchans, quelques accens de sensibilité qui vont au cœur. Je ne ferai aucune difficulté de convenir, avec La Harpe, que le personnage d'Henri VIII est *bêtement atroce*, j'accorde même volontiers à Geoffroy qu'il y a du tyran bouffon et du Barbe-Bleue dans ce prince qui gesticule pendant cinq actes pour prouver qu'il est ce qu'on ne saurait jamais être publiquement sans être ridicule; mais deux ou trois scènes pourtant doivent être mises à part et laissent dans le souvenir une vive empreinte. Ainsi l'entrevue du roi avec Anne ne manque pas d'émotion : çà et là il y a des traits qui touchent à la grandeur.

Henri VIII fut un épisode tout littéraire dans le théâtre tout politique de Chénier. C'est que la composition de cette pièce datait d'avant *Charles IX*, et que les circonstances seules en avaient retardé la représentation. Par *Calas*, le poète revint à l'allusion contemporaine, à la prédication philosophique. Ce sujet de Calas semblait imposé par un codicille daté de Ferney aux héritiers poétiques de Voltaire : il revenait de droit à Chénier; mais, pour son malheur, Chénier avait laissé transpirer ses projets. Quand il arriva, on lui avait dérobé son plan, on avait déjà donné ce titre à deux drames : saturé de ces redites, le public ne vint guère, et la pièce fut peu goûtée. Au surplus, ce n'était que justice, elle n'était pas bonne. Il n'y a assurément qu'un ami qui ait pu dire à propos de *Calas* : « Le talent de Chénier se développe comme son patriotisme. » Ce jour-là, Marie-Joseph, contre l'habitude, avait des intelligences au *Mercure*.

Dans *Calas*, Chénier a fait subir à sa poétique une bien dangereuse épreuve. En prenant en effet un sujet d'hier, en traduisant ainsi sur la scène des bourgeois, des hommes que plus d'un spectateur avait pu

connaître, il tournait la lumière vers l'endroit faible, vers le vice radical de son système. Donner ainsi un objet voisin de comparaison, rendre possible un contrôle immédiat, c'était aller se heurter contre la réalité. Réalité, vérité, n'était-ce pas précisément ce qui manquait à toute cette école, à la tragédie qui s'était enfermée dans un langage de convention, au drame qui n'aimait pas à se risquer hors des limites connues de certains sentimens. Or, aller prendre tout à côté de soi des évènemens de la vie ordinaire, c'était jeter dans cette liqueur brillamment colorée la goutte d'acide qui décompose. Sans doute, il était bien naturel que le génie plébéien trouvât enfin sa place dans l'art d'un temps démocratique; mais Chénier, qui méprisait tant l'étiquette de cour, n'osa pas violer la rigoureuse étiquette de la tragédie. Écoutez plutôt la servante de Calas. Elle aussi, elle parle cette langue apprêtée et abstraite, ce jargon solènnel, cette vague métaphysique de périphrases qui s'adressent toujours à l'oreille et qui la fatiguent. De grands mots pour de petites choses, des antithèses enfantines, mille détours tantôt élégans, tantôt gênés, afin d'éviter la franchise du style, et, pour tout dire en un mot, le précieux de l'emphase, voilà le procédé habituel. Je veux croire que ce sont là des bourgeois, puisque vous l'assurez; mais, de grace, ôtez les noms propres, changez les costumes, transportez la scène à Rome ou à Sparte, et veuillez me dire s'il y aura un mot à raturer dans toutes vos périodes. Qu'est-ce, je le demande, qu'une familiarité pompeuse, qu'est-ce qu'un homme du peuple arrondissant des phrases cadencées? Vraiment on avait réalisé dans la tragédie la chimère de la langue universelle : tous les temps, tous les peuples, tous les hommes s'y exprimaient absolument de la même manière. Ce qui a manqué à toute cette littérature, et en particulier à la littérature révolutionnaire, ç'a été un écrivain qui traitât l'art comme Roland traita la royauté. Le jour où quelqu'un put entrer aux Tuileries avec des souliers sans boucles, une révolution fut consommée. C'est un conseil analogue qu'on est toujours tenté de donner à Chénier. Heureusement il a écrit *Tibère*.

Calas choque parce qu'on y voit la décoration de près; avec *Caïus-Gracchus*, au contraire, Marie-Joseph retrouva le lointain convenable, l'horizon romain, et par conséquent tous ses avantages. Cette pièce, donnée en février 92, eut un succès prodigieux; Monvel était superbe dans le rôle de Caïus. L'énergie sonore de ce drame sans action, cette fière ostentation de patriotisme, cette fièvre d'héroïque liberté exprimée dans une mâle poésie, ce délire enfin des grands sentimens, cette passion violente de l'égalité, remuaient profondément la foule. Il

y a dans *Gracchus* une scène qui, quoique infectée de tout le pathos révolutionnaire, a conservé un caractère frappant; c'est celle des harangues à la tribune. On croirait assister à une séance de club entre Danton et Robespierre : il y a là comme un sauvage écho de la *montagne.* Chénier, qui, à cette date, figurait au premier rang du parti des sans-culottes, s'était proposé dans *Gracchus* un but tout politique; le poète voulait frapper au cœur le *modérantisme.* Il n'y a pour sa part que trop réussi. Geoffroy s'en ressouvenait avec cruauté, lorsque, ayant à parler plus tard d'une reprise de cette tragédie, il rappelait avec une ironie amère qu'elle avait *entraîné les décombres* et *aplani le terrain;* mais Geoffroy, si bien renseigné, aurait dû, pour être équitable, ne pas taire sciemment que cette pièce, quelque effrénées et quelque dangereuses qu'en fussent au fond les doctrines, finit cependant par blesser les bourreaux d'alors. Un soir, pendant la terreur, on donnait *Caïus-Gracchus* au Théâtre de la Nation; la foule était nombreuse, et le représentant Albitte avait pris place au balcon. C'était un médiocre avocat de Rouen, qui portait après lui la peur, même sur les bancs de la convention. Quand au second acte vinrent ces deux vers :

Des lois, et non du sang! ne souillez point vos mains;
Romains, vous oseriez égorger des Romains!

il y eut un frémissement universel, et les bravos retentirent longtemps. Cette multitude timide, mais moins effrayée parce qu'elle était réunie, se vengeait par là des pourvoyeurs de l'échafaud. A ce spectacle, Albitte se leva furieux, et, montrant le poing au parterre : « *Des lois et non du sang!* s'écria-t-il, c'est le vers d'un ennemi de la liberté. A bas les maximes contre-révolutionnaires! *Du sang et non des lois!* » Des huées accueillirent l'interrupteur; on ne l'avait pas reconnu. Exaspéré, Albitte tire sa médaille de représentant, la jette sur la scène, et sort en proférant des menaces. Le nom du terrible proconsul courut aussitôt de bouche en bouche; la terreur devint générale, et en un instant la salle fut déserte. On n'acheva même pas la pièce. Quelques jours plus tard, Billaud-Varennes dénonçait *Caïus-Gracchus* à la tribune comme « l'œuvre d'un mauvais citoyen. »

Voilà les scènes du temps : Chénier, malgré sa faiblesse et ses concessions, se trouvait sérieusement compromis pour avoir prononcé en passant ces mots d'humanité et de tolérance au nom desquels avait été commencée la révolution. Bientôt on désigna ouvertement le poète comme une sorte d'*usurpateur lyrique* du pouvoir. Un ancien profes-

seur, nommé Léger, qui s'était fait histrion, le mit même en scène dans une parodie virulente, *l'Auteur d'un moment*. Léger s'efforçait de

Fustiger ce pédant qui pensait à la fois
Éclairer l'univers et régenter les rois.

Les vers, on le voit, étaient détestables. La pièce pourtant eut assez d'importance pour amener une sorte d'émeute au Vaudeville : Chénier, en sa destinée orageuse, portait partout le trouble après lui.

Dans les clubs, dans les journaux, à la convention, les inimitiés s'envenimaient, elles devenaient à chaque instant plus nombreuses. *Fénelon*, donné peu de jours après la mort de Louis XVI, y mit le comble. Cette tragédie était un acte de courage qui reprenait dignement, dans un autre sens, la tâche hardie commencée quelques semaines auparavant par Laya, dans *l'Ami des Lois*. Je sais bien que plus tard l'impitoyable Geoffroy, récriminant contre Chénier au nom de la réaction religieuse, a affirmé que dans cette pièce le poète avait eu la prétention de faire le code moral de 93, je sais encore que le haineux abbé s'est perfidement écrié à ce propos : « Quel père pour une telle fille! » mais, à vrai dire, ces embuscades tardives sont peu loyales; c'est comme le guet-apens d'une critique intéressée. Oui, il y avait du danger, devant ce tombeau de Louis XVI où s'étaient abîmées hier la royauté et la religion, en présence de l'athéisme d'Anacharsis Clootz, à venir mettre la philanthropie dans la bouche d'un prêtre, d'un *animal noir*, comme disait André Dumont à la tribune, à parler de la charité avec onction, à garder enfin le culte attendrissant de la pitié. Chénier lui-même osa ne pas déguiser son intention : « J'ai cru, écrivait-il, qu'en nos jours mêlés de sombres orages, lorsque les mauvais citoyens prêchent impunément le brigandage et l'assassinat, il était plus que temps de faire entendre cette voix de l'humanité. » Efforts perdus! lutte inutile! Tant que le poète n'avait fait que pousser le char à l'abîme, on avait pu apprécier sa force, on avait pu reconnaître l'effet réel de ses efforts; mais lorsqu'il voulut changer de rôle et se jeter comme un obstacle sur cette pente terrible, il était trop tard, l'élan ne pouvait plus être contenu. Un pas encore, un pas de plus, et le char l'écrasait sous sa roue. *Fénelon* n'exerça aucune influence; comme l'a très bien dit M. Daunou, l'auteur avait aspiré à se rendre utile, il ne réussit qu'à devenir plus célèbre.

Le pathétique puéril et romanesque de *Fénelon* ne saurait nous intéresser aujourd'hui : l'histoire d'une jeune fille détenue pendant quinze ans dans les cachots d'un cloître, et délivrée enfin par un prélat

patriote, amène forcément le sourire. Ce mélange bâtard du drame larmoyant de La Chaussée, de l'idylle béate de Gessner, et de la sentimentalité niaise de *Numa Pompilius*, fait un singulier effet à distance. Qui ira désormais chercher à travers ce fatras les quelques vers touchans et purs qui se détachent çà et là dans la facile prolixité de l'ensemble?

Depuis *la Religieuse* de Diderot, ce fut la mode de prendre des canevas de romans et de drames dans les mystères de la vie monastique; de très bonne heure, La Harpe s'y était essayé dans *Mélanie*. La révolution redoubla ce goût : on eut tour à tour *les Rigueurs du Cloître* de Fiévée, le *Fénelon* de Chénier, *les Victimes cloîtrées* de l'acteur Monvel, et vingt autres essais oubliés. Ce même Monvel avait trouvé des inspirations magnifiques dans le rôle de Fénelon; mais on remarqua que quelques mois plus tard il joua avec le même succès, et en s'en glorifiant, le rôle de Marat. Fénelon et Marat! C'est la même année aussi que ces deux noms se rencontrent dans la biographie de Chénier. Tels sont les contrastes, les inconséquences de cette étrange époque. La vie de Chénier en est remplie. Courageux comme poète, il ne le fut pas toujours comme citoyen; trop souvent on le voit servir par ses votes ces mêmes doctrines odieuses qu'il flétrissait au théâtre. Je m'explique ces contradictions. Quand Marie-Joseph tenait la plume, c'est son cœur qui l'emportait, et son cœur était bon; quand, au contraire, il était à la convention ou dans les clubs, son esprit fougueux l'entraînait aux violences, ou bien il cédait à la contagion de la peur. On assure que plus d'une fois le regard sec et perçant de Robespierre arrêta sa main tremblante, sa main prête à jeter dans l'urne la boule vengeresse. Égaré par des convictions ardentes, par une passion susceptible et aveugle, Chénier ne sut pas toujours se garder, dans sa conduite politique, de la frénésie et de la faiblesse. Généreux, il ne fit pas le mal directement; inconsistant et mobile, il le laissa faire autour de lui. Il eut de l'héroïsme par accès et de la pusillanimité par intervalles.

Les décemvirs trouvèrent que *Fénelon* « énervait l'énergie républicaine. » Les représentations en furent prohibées. Aussi est-ce la dernière tragédie que donna Chénier sous l'ombrageuse inquisition de la montagne. Je me trompe, Marie-Joseph fit encore, pendant le régime de la terreur, une suprême tentative. Cette tentative faillit le perdre. Dans les premiers mois de 1794, *Timoléon* était annoncé sur l'affiche du Théâtre de la République comme devant être joué très prochainement; mais le bruit se répandit que l'usurpation de Timophane et sa

mort (c'était le sujet de l'ouvrage) donneraient peut-être lieu à quelques allusions contre l'omnipotence de Robespierre. Robespierre dépêcha donc à la répétition générale un de ses affidés, le conventionnel Julien de Toulouse. A la peinture de la tyrannie

Usurpant sans pudeur le nom de liberté,

Julien commença à laisser entrevoir son mécontentement; quand vint cet autre vers :

Je ne vois plus en toi qu'un lâche ambitieux,

il ne put retenir sa colère : « Chénier, s'écria-t-il, tu n'as jamais été qu'un contre-révolutionnaire déguisé, » et il sortit. La répétition ne fut pas continuée. Un ordre du comité de salut public défendit la pièce, et on en rechercha soigneusement tous les exemplaires pour les détruire. Chénier lui-même fut contraint de jeter au feu son propre manuscrit devant Barère. Il n'y eut que Mme Vestris qui cacha son *Timoléon*, mais elle n'osa pas le dire à Chénier : aussi ce fut pour le poète une joie d'enfant (n'est-ce pas dire une joie d'auteur?), quand sa tragédie, qu'il croyait détruite, lui fut rendue après le 9 thermidor. On verra plus tard par quelles amertumes la destinée lui fit payer cette fatale prévoyance de Mme Vestris.

A un ami qui lui conseillait, pendant la terreur, de chercher à se distraire du lugubre spectacle des échafauds par quelque composition dramatique, le bon Ducis répondait : « J'ai vu trop d'Atrées en sabots pour en mettre sur la scène. C'est un rude drame que celui où le peuple joue le tyran. Ce drame-là ne peut se dénouer qu'aux enfers. » Chénier, on s'en est aperçu, ne sentait pas ainsi, et chez lui le tempérament littéraire ne cesse pas un instant de l'emporter. Bien que la tragédie soit dans la rue, il en a toujours une en train pour le théâtre; rien ne l'arrête, il est infatigable : *Charles IX* vient le lendemain de la prise de la Bastille, *Fénelon* le lendemain de la mort de Louis XVI. L'Europe coalisée est aux frontières, Chénier aligne des rimes; la mort est en permanence dans les carrefours, Chénier agence des strophes. Qu'il se drape en politique, qu'il étale sa toge de législateur, au fond je suis toujours sûr de retrouver l'homme de lettres : rien que sa vanité, d'ailleurs, le trahirait. On l'eût atteinte au vif certainement en louant les discours du tribun aux dépens des vers du poète : c'était au rebours d'aujourd'hui. Au surplus, l'importance du rôle de Marie-Joseph pendant cette première période est surtout dans ses pièces de théâtre, dans l'union qu'il y eut entre les œuvres

de l'écrivain et les œuvres de la révolution. Chénier a droit à une place distincte dans l'histoire de ce grand bouleversement social : il témoigne de la présence continue des lettres, de l'aide utile qu'elles prêtèrent aux évènemens, de la résistance qu'elles voulurent quelquefois leur opposer. *Fénelon* avait pour but d'arrêter le déchaînement des passions, comme *Charles IX* avait eu pour résultat de les mettre en jeu. Seulement, après avoir réussi dans ses essais de propagande, Marie-Joseph échoua dans sa tentative de résistance. La poésie peut enflammer l'enthousiasme, elle ne corrige pas la frénésie. Il faut le dire à l'honneur de Chénier, dans l'entraînement des plus mauvais jours, jamais l'insulte aux victimes, jamais l'éloge des bourreaux ne se sont rencontrés sous sa plume : on chercherait en vain dans ses œuvres quelqu'une de ces strophes honteuses qui furent une tache pour la vieillesse de Le Brun. C'est dans les hautes sphères qu'habite toujours sa muse. En touchant la terre, elle aurait craint de souiller son cothurne dans le sang.

Les hymnes que Chénier fit pour les fêtes de la révolution, les chants patriotiques que la victoire lui inspirait, sont pleins de sentimens élevés et purs : on y retrouve les idées généreuses d'affranchissement auxquelles Condorcet mourant n'avait pas cessé de croire, cette passion sainte et martiale de la liberté que la vue de l'échafaud ne fit qu'aviver dans le cœur de Mme Roland. Sans doute, la grande poésie lyrique du temps n'est pas là; elle est dans les choses même. La muse révolutionnaire fut une bacchante à qui la tribune servit de trépied : quel rhythme eût retenti à l'égal des foudres oratoires de Mirabeau? quelles strophes n'eussent paru décolorées à côté de la géométrie enflammée de Saint-Just, à côté de ces formules draconiennes revêtues d'images bibliques? La pâle tradition de J.-B. Rousseau est trop souvent flagrante dans la partie lyrique des œuvres de Chénier : il serait cependant injuste de méconnaître ce qui s'y rencontre çà et là de vigoureux accens. Le canon et le cri des mourans accompagnaient bien, ce me semble, les soldats répétant sur le rhythme de Méhul :

La victoire en chantant nous ouvre la barrière,
    La liberté guide nos pas...

La liberté, en effet, s'était réfugiée dans les camps, et elle gagnait des batailles en entonnant les vers de Chénier. Dans le bel *Hymne à l'Être suprême*, écrit au plus fort de la terreur, alors qu'on osait à peine prononcer le nom de Dieu, Marie-Joseph a été vraiment inspiré :

Source de vérité qu'outrage l'imposture,

De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la Nature,
Créateur et conservateur,

O toi seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despotique immuable adversaire,
La France est debout devant toi.

Un souffle puissant soutient jusqu'au bout Chénier à la hauteur de son sujet. Plus loin, dans le même hymne, des accens précurseurs retentissent, et un coin de ce ciel éthéré, où plana depuis la première muse de Lamartine, se découvre tout à coup et étonne l'œil habitué à l'empyrée blafard de l'ode mythologique. A une certaine hauteur, les horizons se rejoignent.

L'œuvre du poète au sein de la révolution est maintenant connue : il nous reste à dire un mot de l'œuvre du citoyen. La tâche sera moins longue; un scrutin se dépêche plus vite qu'une tragédie, surtout en un temps où l'on vote *sans phrases*. Ce n'est pas que Marie-Joseph n'en ait fait bon nombre dans ses harangues : on peut même dire que le recueil des *Discours politiques* de Chénier ressemble trop souvent à un cahier de corrigés en style de Brutus rhétoricien.

Mais arrêtons-nous un instant : peut-être après avoir quitté le poète, peut-être avant d'avoir affaire au conventionnel, voudra-t-on savoir au juste quel était l'homme. Déjà ses vers nous l'ont laissé entrevoir à moitié, et plus d'une échappée d'amour-propre l'a trahi; l'instant toutefois est propice pour le saisir dans sa vive nuance d'alors. Plus tard, en effet, les rudes arêtes s'effaceront, et sous l'effort des années, au dur contact des évènemens, dans les longues amertumes du chagrin, ce caractère tranché perdra ses saillies. A l'heure où nous sommes, il suffit d'apercevoir Chénier pour le connaître : c'est une nature tout extérieure, mais qui voile cependant la générosité sous la brusquerie et le désintéressement sous la rudesse. Une humeur inquiète, une *partialité fougueuse* dont M. Daunou lui-même ne fait pas mystère, une conversation mordante et pleine de traits, le plus naïf étalage de vanité, un goût marqué de faste et de plaisir, l'impatience de la renommée, tous les préjugés du XVIIIe siècle, tout l'enthousiasme de la génération de 89; avec cela une ame noble, mais accessible à la colère; un esprit généreux, mais ouvert aux préventions : voilà le Chénier du temps de *Charles IX*. Ce n'est pas tout-à-fait celui du

temps de l'*Épître à Voltaire :* la transformation sera sensible dans le caractère comme dans le talent.

Les femmes observent avec finesse, c'est le don de leur esprit : elles peignent d'un mot et attrapent la ressemblance, c'est le charme de leur conversation. Aussi ai-je souvent pensé qu'entendre Mme Roland causant avec Brissot le lendemain de *Fénelon*, écouter au long Mme de Staël le lendemain de l'*Épître sur la Calomnie*, c'eût été connaître Chénier mieux que par ses vers. Mais que dites-vous de ce portrait?

« Chénier, dont je ne connaissais que des vers assez durs et sa triste pièce de *Charles IX*, faible par les caractères, qui pouvaient être si grands, mauvaise par le style, bonne par l'intention, Chénier fut appelé à la convention. Il y a loin d'un poète à un législateur..... J'ai vu Chénier quelquefois; je me souviens que Roland le chargea de dresser le projet d'une proclamation du conseil dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et me lut ce projet : c'était une véritable amplification de rhétorique déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de stentor. Elle me donna sa mesure. On peut faire des vers et porter dans un autre genre de travail la justesse d'un bon esprit; mais Chénier voulait encore être poète en écrivant de la prose et de la politique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé, qui n'est bon dans la convention qu'à donner quelques plans de fêtes nationales....

Au ton acrimonieux de Mme Roland, on voit trop que Chénier n'est pas de la Gironde. C'est un portrait de profil, très peu flatté, on le voit, un peu chargé même et touchant à la caricature : le type natif est saisi pourtant, et la physionomie se reconnaît. Le médaillon que voici est-il plus ressemblant?

« Chénier, malgré tout ce qu'on peut reprocher à sa vie, était susceptible d'être attendri, puisqu'il avait du talent, et du talent dramatique.... C'était à la fois un homme violent et susceptible de frayeur; plein de préjugés, quoiqu'il fût enthousiaste de la philosophie; inabordable au raisonnement quand on voulait combattre ses passions, qu'il respectait comme ses dieux pénates. Il se promenait à grands pas dans la chambre, répondait sans avoir écouté, pâlissait, tremblait de colère lorsqu'un mot qui lui déplaisait frappait tout seul ses oreilles, faute d'avoir eu la patience d'entendre la fin de la phrase. C'était néanmoins un homme d'esprit et d'imagination, mais tellement dominé par son amour-propre, qu'il s'étonnait de lui-même, au lieu de travailler à se perfectionner. »

M. Daunou trouvait « peu d'équité » en ces lignes, que Mme de Staël insérait dans ses *Considérations sur la Révolution* quelques années à

peine après la mort de Chénier. A cette date, en effet, un pareil jugement, quoiqu'il fût un palliatif des duretés de Mme Roland, n'était pas sans injustice. Le portrait tracé par Mme de Staël est vrai, mais le jeune homme surtout a posé devant elle. Ici ce n'était pas une galanterie de rajeunir le modèle : la figure de Chénier fut de celles qui embellissent en vieillissant. En somme, on a eu dans Mme Roland un juge de salon hostile et de parti opposé, dans Mme de Staël une opinion d'amie sévère et sans complaisance. Il est bon, pour être au complet, d'avoir le mot d'un ennemi déclaré :

« Chénier était sombre, fier, atrabilaire, et railleur à la manière de Voltaire. Son caractère était emporté, exclusif, audacieux. Il ne se faisait pas généralement aimer, parce qu'il était trop facilement haineux et rancunier. Son caractère ardent le jetait dans les extrêmes; il fut républicain au théâtre et réacteur à la convention. Il redevint ami de la république lorsque Bonaparte établit la monarchie. Il eût été plus convenablement dans Rome que dans Paris. »

Voilà comment, avec des rancunes que la retraite et les années n'avaient pas éteintes, Barère s'exprime sur le compte de son collègue Chénier. Tous les avis sont bons à entendre, et il semble d'ailleurs que les témoignages favorables ne se discernent que mieux à travers les aigreurs d'un implacable adversaire; les moindres concessions y sont des hommages peu suspects. C'est ainsi qu'en donnant Chénier comme une espèce de *romain*, Barère ne fait pas de lui un politique, mais en fait sans s'en douter une ame honnête et élevée. Assurément une pareille assertion est précieuse, et il semble opportun de la recueillir et de s'en prévaloir au moment où les deux frères vont être mêlés diversement aux contentions des partis, au moment où l'on va rencontrer Marie-Joseph sur les bancs de la convention, André dans les cachots de Saint-Lazare.

C'est l'endroit sombre de la vie de Chénier. Depuis cinquante ans, la calomnie n'a pas encore épuisé son venin; depuis cinquante ans, la mémoire du poète est balancée entre des apologies chaleureuses, mais trop peu explicites, et des accusations aussi vagues qu'acharnées. Quelque dégout qu'inspire une pareille enquête, c'est presque un devoir de rechercher les causes et la valeur de ces récriminations sanglantes. Il y a eu des plaidoyers éloquens, personne n'a instruit le procès. Sans doute il est pénible de troubler ces cendres, d'évoquer ces ombres fraternelles; mais il faut bien en finir et ôter son dernier

prétexte à la haine. Je ne tairai rien d'ailleurs : il est urgent d'être net et d'aller au fond des choses.

Et d'abord racontons les faits. M. Thiers a écrit à propos de Chénier dans l'*Histoire de la Révolution :* « Il était franchement républicain. » Ce simple mot marque toute la différence du rôle politique d'André et du rôle politique de Marie-Joseph : André fut révolutionnaire avec la constituante, mais resta dans les rangs des *monarchiens;* Marie-Joseph fut révolutionnaire encore avec la convention et accepta la terrible logique des évènemens. De très bonne heure la double couronne de poète et de tribun avait tenté le plus jeune des deux frères; avant *Charles IX*, dès les premiers mois de 1788, Chénier, dans un dialogue satirique, *le Ministre et l'Homme de lettres*, laissait percer sa double prétention littéraire et politique :

...Savez-vous qu'Addison
Fut, quoique bel esprit, un ministre assez bon?

L'écrivain, on le devine, se fût prélassé volontiers dans un fauteuil d'homme d'état. André n'eut pas de si bonne heure ces ambitions turbulentes; jusqu'au dernier moment, jusqu'à ce que la révolution éclate, c'est le poète des plaisirs et de l'art pur, vivant dans cet *atelier du fondeur* que M. Sainte-Beuve a décrit ici même (1) avec une grace si parfaite. Dans les années qui précédèrent immédiatement la révolution, André était à Londres; il envoyait des vers à Marie-Joseph qui, déjà tout occupé de *Charles IX*, lui répondait en février 88 : « Un des grands plaisirs que je puisse avoir est de recevoir de ces beaux vers que vous savez faire. » Ces bonnes relations se continuèrent après le retour d'André à Paris, qui eut lieu dans les premiers mois de 90. On était au plus vif du combat : il s'agissait des destinées de la France. André se jeta généreusement et activement dans la lutte, n'hésitant pas à quitter les chères mollesses de sa poésie pour les colères de la polémique, tout comme Vergniaud laissait la nonchalante volupté du repos pour les agitations de la tribune. Son vigoureux manifeste, l'*Avis aux Français*, eut un retentissement immense qui ne suffit pas cependant à faire réussir sa candidature aux élections parisiennes de 91 pour l'assemblée constituante. Les divisions ne viennent qu'après la victoire : au début de l'année 91, les deux frères étaient encore animés par la communauté des vues politiques; on les trouve dans les mêmes

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1839.

rangs, dans les rangs de Malouet, de Kersaint, de Condorcet. C'est alors que Marie-Joseph dédie à son aîné sa tragédie manuscrite de *Brutus et Cassius*, en lui rappelant « l'amitié qui les unit plus étroitement que les liens du sang, » et en lui parlant avec insistance de « son mérite, dont il reconnaît toute l'étendue. » Touché de ce *beau présent*, André répondait : « Imagine-toi, mon frère, que tu vois jouer ton ouvrage à Rome sur le théâtre de Pompée, et vois quels applaudissemens! » Dans l'enivrement de *Charles IX*, cela dut toucher au vif la vanité de Marie-Joseph; mais Marie-Joseph, entraîné par ce succès même, poussé par l'ardeur de sa foi politique, par le retentissement des bravos populaires, se trouva bientôt engagé dans le parti extrême de la révolution. Qu'on n'oublie pas qu'aux représentations de *Charles IX* les applaudissemens avaient été dirigés par Danton et par Camille Desmoulins. Chénier resta fidèle à ses amis.

André avait accepté la révolution avec une joie sincère : à Londres, il la suivait de ses vœux; à Paris, il la servit de sa plume. Mais les excès et les violences l'effrayèrent vite : il fut de ceux qui crurent nécessaire et possible de contenir le mouvement et de le diriger. La lutte était belle, quoique impossible : il la tenta résolument. On le sait, sa polémique en faveur du parti modéré fut vive, hardie, éloquemment violente. Le *Journal de Paris* lui servait tous les jours d'arène : tantôt un article virulent dénonçait « le plat et odieux pathos » de Brissot, tantôt des vers énergiques flétrissaient nommément Collot d'Herbois, Robespierre, ces héros futurs de la terreur, qui déjà, selon le poète, puisaient leurs inspirations patriotiques dans

> La vertu, la taverne et le secours des piques.

Comment s'étonner que deux ans plus tard les décemvirs se soient souvenus, et aient payé leur dette à André? En démasquant les projets factieux des clubs, en appelant la vindicte sur les sociétés populaires à la formation desquelles Marie-Joseph avait pris une part très active, André se séparait ouvertement de son frère. Son frère, naturellement irascible et d'ailleurs mal entouré, mal conseillé, fit insérer dans le *Journal de Paris* une réclamation de quelques lignes destinée à établir qu'il n'avait *point eu part* à l'article contre les jacobins, et que son opinion était *directement contraire*. Cela se passait à la fin de février 1792. Telle est la première trace ostensible que je rencontre de la fâcheuse séparation des deux Chénier. Les rancunes et la jalousie étaient en éveil autour d'eux : elles ne manquèrent pas d'intervenir et de tout envenimer. A cette époque, le *Journal de Paris* publiait

en appendice, sous le titre de *Cabinet de lecture*, des miscellanées moins sérieux. C'est dans le supplément qu'un ami politique d'André eut la funeste imprudence d'insérer quelques lignes ironiques à propos de la dénégation publiée par Marie-Joseph. « Quel rapport, disait perfidement le publiciste anonyme, y a-t-il entre l'éloquence nerveuse des *Réflexions* d'André et la triviale verbosité des préfaces de Joseph-Marie?... Pourquoi M. Joseph-Marie ne se fait-il pas honneur aussi d'être le frère de M. André de Chénier, dont le caractère, les principes et les talens ne peuvent qu'honorer ceux qui portent son nom? » C'était mettre l'amour-propre en jeu. Le lendemain, Marie-Joseph furieux répondait dans *le Patriote français* de Brissot : « Je vous remercie sincèrement de m'avoir épargné l'opprobre de votre estime, et je suis fâché qu'un homme de mérite comme mon frère soit insulté par vos éloges. » La vanité blessée commençait à se faire complice de l'hostilité politique. L'auteur de *Charles IX*, que son effervescence révolutionnaire et l'éclat subit de sa réputation au théâtre avaient fort accrédité, jouait un certain rôle dans cette société commençante des jacobins où siégeaient alors Sieyès, Barnave, Condorcet, Vergniaud; aussi n'eut-on pas grand'peine à lui faire croire que la défense officielle du club lui revenait de droit, et était pour lui un devoir. Une apologie des jacobins parut donc au *Moniteur*, dans laquelle les attaques d'André étaient repoussées avec vivacité à la fois et avec convenance; ainsi les expressions de *liens du sang et de l'amitié*, de *citoyen digne d'estime*, revenaient souvent et sauvaient les apparences. Toutefois, une phrase irritante s'était malheureusement glissée dans la lettre : on ne s'aperçut que trop par la réplique d'André que le mot d'*ampliplification de rhétorique* l'avait froissé. Cette réplique pourtant était d'un langage digne et ferme; mais, aux dernières lignes, la colère long-temps contenue éclatait par ce sarcasme, par cette allusion transparente : « Certes, un parti bruyant qui dispose du crédit, de la faveur, de la réputation et même de cette partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissemens de la multitude, sera toujours beaucoup loué, même par plusieurs dont il ne sera jamais beaucoup aimé. » L'insinuation était cruelle : l'auteur de *Charles IX* fit aussi de vains efforts dans sa riposte pour paraître calme, pour éviter à son tour le *fiel;* dans les dernières phrases il n'y tint plus, et son humeur l'emporta : « Si j'avais, dit-il, perdu deux ou trois années à composer des tragédies impartiales ou insignifiantes (André avait-il donc songé au théâtre?) et même deux ou trois matinées à écrire pour un journal quelques pamphlets modérés, j'aurais trouvé un grand nombre

de prôneurs puissans et actifs, et peut-être, en 93, ils m'auraient consolé de n'avoir pu, en 91, me glisser dans la foule des députés de Paris, et siéger à l'assemblée nationale entre M. Robin Léonard et M. Thorillon. » Ces lignes, écrites dans les derniers jours de juin 1792, rappelaient amèrement à André l'échec de sa candidature.

On le voit trop, l'acrimonie s'en mêlait. La dispute tournant de plus en plus aux personnalités, André et Marie-Joseph cessèrent de se voir. M. de Chénier le père, qui aima la révolution à son début, et qui fit même partie des premiers comités de surveillance, d'où son *modérantisme* finit par le faire exclure, M. de Chénier conjura ses deux autres fils, Sauveur et Constantin, d'apaiser à tout prix la querelle, et de mettre un terme à ce déplorable débat; on obtint qu'André ne répondrait pas à son frère. Ce fut Brissot qui paya double : toute la colère du publiciste retomba sur lui. Au reste, les évènemens vinrent bientôt interrompre cette guerre de journaux, ces violentes rencontres dans le champ-clos de la presse. Quelques jours encore, et la monarchie disparaissait au 10 août. Les bureaux du *Journal de Paris* furent envahis par l'émeute; la feuille cessa de paraître, et les rédacteurs se dispersèrent. Le pillage sanglant des Tuileries et bientôt les massacres de septembre mirent le comble à l'indignation d'André; c'est avec horreur qu'il assista aux fêtes théâtrales qui suivirent le renversement de la royauté; ces bacchanales populaires lui semblaient

> Dignes de l'atroce démence
> Du stupide David, qu'autrefois j'ai chanté.

Ce n'était plus la calme idylle de Bion, ce n'était plus la noble élégie de Properce : ces *haines vigoureuses*, dont parle Molière, gonflaient la généreuse poitrine d'André. Archiloque avait son tour après Théocrite : le poète des *Iambes* préludait à ses colères.

Le parti d'André était vaincu; celui de Marie-Joseph triomphait. *Charles IX* avait donné à Chénier une immense popularité; son nom alors était un drapeau. Aussi, dès que la nomination double de Barère, comme député à la convention nationale, laissa aux électeurs de Versailles la liberté d'un nouveau choix, Marie-Joseph fut spontanément désigné par eux comme représentant du département de Seine-et-Oise. Pendant que son frère prenait ainsi place à la convention parmi les juges de Louis XVI (1), André, plein de dédain pour tous

(1) En votant pour *la mort*, Marie-Joseph Chénier ne déguisa pas son « extrême répugnance. » (Voyez le *Moniteur* du 20 janvier 1793, p. 102.)

ces *grands patriotes*, continua sa tâche périlleuse. L'amour qu'il sentait dans son cœur pour la liberté était réfléchi, profond, mais il n'étouffait point les sentimens d'humanité et de droiture. Le dégoût du crime l'avait ébranlé, la compassion pour le malheur ne lui laissa plus d'hésitation : la cause du roi était perdue, il la soutint. On l'a dit éloquemment, c'était se faire le transfuge du plus fort, c'était déserter vers le vaincu. Adresses, articles, placards, correspondance, démarches, rien ne fatigua son courage; il offrit à Malesherbes de l'aider, et ce fut lui qui rédigea le manifeste touchant que signa Louis XVI, l'*Appel au Peuple*. C'est ainsi que l'indomptable écrivain qui avait osé demander naguère qu'on élevât « des autels à la peur » refusa de sacrifier aux pieds de la terrible idole. Il faut le dire haut, André, dans les derniers et orageux mois de 93, ne fut exclusivement protégé que par le nom et le crédit de son frère. Les dangers que son audacieuse opposition lui fit alors courir furent si réels, que le poète Wieland, le sachant rangé parmi les *suspects*, écrivait d'Allemagne tout exprès pour savoir s'*il était encore en vie*. Au milieu de tout cela, d'ailleurs, André n'avait pas l'ombre d'ambition personnelle. Les circonstances et ses impérieuses convictions l'avaient seules jeté dans la lutte. On le voit dans des lettres récemment publiées, il n'aspirait, même alors, qu'à se mettre de nouveau *à l'écart*, qu'à retrouver dans la solitude la douce familiarité de la muse. Pendant qu'André, en prenant ainsi parti pour Louis XVI, donnait des gages aux dénonciateurs et des griefs à l'inflexibilité vindicative de la montagne, Marie-Joseph, emporté par le torrent, n'essayait pas de résister. Il était dans la chaleur de l'âge et des passions; aussi le trouve-t-on mêlé activement à toute la fermentation première, à tout le sombre enthousiasme de la terrible assemblée, et aussi à ses égaremens. C'est ce rôle de législateur révolutionnaire qui, lors de la réaction thermidorienne, faisait dire à Michaud, dans une cruelle diatribe contre Chénier, que le peuple avait

Pleuré plus de ses lois que de ses tragédies.

Voilà les représailles des partis : on ne tardera pas à voir si l'auteur de *Fénelon* les méritait.

Sur l'insistance de ses amis, André consentit à quitter Paris, à chercher un lieu de sûreté. Marie-Joseph, on l'a vu, était député de Versailles; il y procura un asile à son frère. André demeura près d'un an caché dans cette retraite, où une grave et longue maladie le retint. On peut voir dans sa belle ode de *Versailles* quels sentimens l'animaient alors, comment les vertes allées où, dans ses ennuis, il évo-

quait encore les chers fantômes de la poésie et de l'amour, s'enveloppaient souvent de deuil à ses regards, comment *l'ombre livide* des victimes venait peupler pour lui ces frais asiles et interrompre

Ce silence fertile en belles rêveries.

Si on n'était pas assuré des conséquences, peut-être vaudrait-il mieux tirer un voile sur ces funèbres souvenirs et laisser dans le demi-jour du passé la collision politique des deux Chénier, et les ombrages, les aigreurs qui s'y mêlèrent; mais j'ai à cœur d'être strictement vrai, de ne rien déguiser, de ne rien omettre, de ne laisser enfin à la malveillance ni un seul argument, ni une seule phrase, qu'elle puisse plus tard tirer de l'oubli. J'oserai même aller jusqu'au bout dans cette tâche pénible et ne pas taire une circonstance connue seulement de quelques-uns, mais qui, rendue publique dans l'avenir, pourrait servir de thème à des récriminations fâcheuses. Pour prouver que l'harmonie n'avait jamais été rompue entre les deux frères, on s'est plusieurs fois appuyé d'une ode d'André qui commence ainsi :

Mon frère, que jamais la tristesse importune
Ne trouble tes prospérités!
Va remplir à la fois la scène et la tribune,
Que les grandeurs et la fortune
Te comblent de leurs biens aux talens mérités!

Dans les éditions, la pièce n'a que deux strophes, et ces deux strophes sont louangeuses. Les vœux exprimés par André étaient sincères, je n'en doute pas; cependant il faut bien dire que la fin de l'ode tournait à l'ironie, à une ironie plutôt mélancolique que blessante. Ces derniers vers ont été vus par plusieurs personnes de notre connaissance. Du reste, on conçoit l'omission, on s'explique les scrupules honorables des premiers éditeurs; mais aujourd'hui qu'on a retrouvé dans les journaux du temps les phrases citées tout à l'heure, aujourd'hui que les témoignages imprimés de ces dissentimens ont été produits, une pareille révélation peut être faite sans inconvénient. On ne doit pas dissimuler non plus ce qu'il y avait d'impérieux et d'un peu hautain dans le caractère d'André. Dès long-temps André était l'oracle de sa famille, et Marie-Joseph avait été élevé à son égard dans des habitudes presque respectueuses; mais, lorsque la célébrité lui vint avec les ovations populaires, le plus jeune ne garda plus vis-à-vis de son aîné cette attitude inférieure, et s'émancipa. Une question d'amour-propre les avait aigris, une question de parti les sépara; maintenant le danger va

les réunir. Les affections saintes renaissent et s'avivent en face des grands périls.

Lorsqu'André, convalescent encore, revint à Paris, sur la fin de 93, il était réconcilié avec son frère. A cette date, Marie-Joseph, déjà compromis aux yeux des séides de Robespierre, passait pour un *modéré* dangereux. Désigné à plusieurs reprises par la convention pour remplir dans les provinces ces missions sanglantes que se disputaient les Lebon et les Carrier, il avait eu le courage de repousser toute participation directe à l'œuvre de la terreur. Ces refus réitérés le firent exclure du comité d'instruction publique, c'était un avertissement terrible; mais ce qui acheva de discréditer Chénier dans l'opinion du comité de salut public, ce fut un acte qui cependant lui a été reproché depuis comme un crime, ce fut sa conduite après la mort de Marat. Les cordeliers venaient d'élever un autel au cœur de cette ignoble idole, la convention eut la faiblesse de s'associer *unanimement* à cet acte de délire. Une loi spéciale fut en effet proposée pour la *panthéonisation* de Marat et la *dépanthéonisation* de Mirabeau. La montagne voulut mettre Chénier à l'épreuve, et le nomma rapporteur (1). Chénier, que ses dernières tragédies avaient rendu très suspect aux décemvirs, était sous le coup d'une imminente proscription; récuser l'*honneur* qu'on lui accordait, c'était offrir sa tête en holocauste. Le poète n'eut pas ce courage, il céda à l'affreuse nécessité; mais une fois à la tribune, la hardiesse lui revint, il parla de *devoir pénible*, il rendit hommage au génie de Mirabeau, et osa ne pas dire un seul mot de celui qu'avait frappé Charlotte Corday; le nom de Marat n'était prononcé que dans le projet de décret. Il y avait au moins là, on l'avouera, une audace relative, ce qu'on a très bien appelé le courage de la réticence. « Un pareil silence, a dit M. Daunou, au moment même d'une telle apothéose, en était le désaveu le plus solennel, l'improbation la plus outrageante. » Il ne fallait pas être bien fin pour apercevoir derrière ce mutisme intentionnel la vraie pensée de Marie-Joseph, pour deviner qu'au fond du cœur il disait avec André :

Un scélerat de moins rampe dans cette fange.

On s'imagine facilement l'exaspération que cet acte dut soulever chez les amis de Robespierre. Ceci se passait dans les dernières semaines de 93 : l'éclat que fit presque aussitôt la suspension de *Timo-*

(1) Marat détestait Chénier; il l'appelait « un suppôt de la république fédérative, etc. » (Voyez *l'Ami du Peuple*, 17 octobre 92.)

léon acheva de rendre Chénier *suspect*. Son rôle de poète officiel de la république ne lui fut même pas laissé, et dès-lors un véto absolu interdit le théâtre à sa muse. On prohiba *Charles IX* comme royaliste, *Gracchus* comme aristocrate, *Fénelon* comme favorisant le fanatisme. C'est dans ces conjonctures qu'André fut par erreur arrêté à Passy, chez Mme de Pastoret. Il n'y avait que confusion de noms; mais, pour obtenir la mise en liberté, un ordre spécial du tribunal révolutionnaire devait être réclamé. Le demander ouvertement, c'était désigner André à la hache, c'était le tuer. D'ailleurs, un autre frère de Marie-Joseph, Sauveur Chénier, ancien chef de brigade sous Dumouriez, venait d'être incarcéré à Beauvais, et, d'un autre côté, M. de Chénier le père, malgré ses soixante-douze ans, se voyait dénoncé et sérieusement inquiété. On comprend les inquiétudes de Marie-Joseph : il sentit « qu'en frappant sa famille, on arrivait à lui. » Sa tendresse naturelle ne lui eût pas dit de chercher à sauver les siens, que son seul intérêt le lui aurait impérieusement prescrit; mais, dans les démarches actives qu'il ne cessa de poursuivre pendant ces six mois d'angoisses, Marie-Joseph ne fit que rester fidèle, on le devine, à l'instinct de son cœur. Déjà, à force d'obsessions, il avait obtenu un ordre de Fouquier-Tainville pour l'élargissement de Sauveur. Sauveur n'avait pas amassé contre lui d'impitoyables rancunes, il n'avait pas flétri par une éloquence hautaine et méprisante les premiers crimes de Robespierre et de Collot d'Herbois. Tels étaient, au contraire, les antécédens d'André. M. de Chénier ne comprit pas que demander hautement la délivrance de son fils, c'était évoquer les souvenirs, la colère d'hommes qui ne pardonnaient pas. Le malheureux père, mu par une impatience qu'on s'explique (1), poussait sans cesse Marie-Joseph à intervenir ouvertement, tout haut, en faveur de son frère; il ne se contentait pas de la triste réponse qui lui était toujours faite, de cette réponse trop vraie : « Faites plutôt qu'on l'oublie! » André aussi, dans sa prison, disait : « Accoutumons-nous à l'oubli! » L'oubli, c'était la vie alors. Mais comment faire admettre cela à un

(1) Le rôle honorable et imprudent du père d'André, si fatalement égaré par sa tendresse, fut bien celui que lui a prêté M. de Vigny dans les pages les plus touchantes de son *Stello*. On a pu, en effet, retrouver récemment et publier la réclamation écrite que M. de Chénier adressa, en faveur de son fils, au comité de sûreté générale (V. *OEuvres en prose* d'André Chénier, 1840, in-18, p. XXXVIII.) En somme, il se trouve que dans cette émouvante histoire de la mort d'André et des anxiétés de Marie-Joseph, M. de Vigny avait à peu près deviné la vérité historique : c'était un instinct de poète. Je ne regrette, dans ce beau récit, que deux

père, à une victime? Et cependant la funèbre expérience de chaque jour ajoutait chaque jour à la conviction de Marie-Joseph. Marie-Joseph, de son côté, ne sut point se résigner à ce dévouement du silence, à cet intérêt négatif : quoiqu'il fût lui-même (je me sers des propres mots de M. Daunou) cité, dénoncé, recherché, quoiqu'il fût inscrit à son rang sur une des listes de proscription, il ne cessa pas un seul instant de faire en secret les démarches les plus persévérantes. C'était son unique pensée. S'il n'osait pas aller lui-même à Saint-Lazare consoler André, lui faire tenir ce *mot à travers les barreaux* qu'attendait le pauvre captif, c'était pour ne pas éveiller l'attention : le silence était la première condition du salut. Chénier, au reste, n'était pas sans quelque lueur d'espérance. Il venait d'écrire *le Chant du Départ* dans le but de reconquérir un peu de crédit et de popularité, dans l'espoir de désarmer le comité de salut public, et (illusion de poète!) il s'imaginait que l'hymne avec lequel on gagnait des victoires aux frontières lui ferait obtenir à Paris la vie d'un seul homme, la vie d'un frère! Ce n'était pas tout : Marie-Joseph avait fait long-temps partie de ces dîners secrets de Passy, de ces fêtes délicates et raffinées par lesquelles l'ancien fermier-général Dupin s'était attiré une certaine influence sur quelques bancs de la convention. Les membres du comité de sûreté générale, de qui dépendait précisément le sort d'André, se réunissaient là presque tous les soirs, et se distrayaient du sang par les voluptés : c'étaient Vouland, Amar, le vieux Vadier, Jagot, Louis du Bas-Rhin, tous ces agens obscurs, mais actifs, de la terreur, qui venaient dans ces orgies rire, avec des filles et des actrices, de leurs *guillotinades* du matin. Marie-Joseph en fit solliciter, en sollicita plusieurs : tous furent inflexibles. En ces mœurs à la fois corrompues et farouches, la complicité du plaisir n'était pas un titre à la bienveillance. Ce fut chez un de ces membres du comité de sûreté générale (je n'ai pu savoir lequel) que M. de Chénier, enfin lassé d'une si longue attente, eut la fatale hardiesse d'aller requérir, comme un acte de justice, la délivrance et par conséquent le jugement préalable d'André,

ou trois petites inexactitudes, bien faciles à corriger. Ainsi Robespierre dit à Chénier : « Je te fais compliment du succès de *Timoléon*. » *Timoléon*, au contraire, fut, avant la représentation, prohibé par ordre même de Robespierre, et ne put être donné qu'après le 9 thermidor. On pourrait aussi relever ce mot dans la bouche de Marie-Joseph : « J'ai perdu mon temps à l'assemblée nationale. » Chénier fut seulement de la convention. Voilà de minces chicanes, de vraies chicanes de critique à poète. Nous n'aurions pas noté ces vétilles, si M. de Vigny n'était pas de ceux qu'on réimprime.

en se réclamant des services rendus à la convention par son autre fils. « Une exception pour le frère d'un conventionnel, répondit le tribun; une exception! le détenu sortira dans trois jours. » Il sortit en effet, mais pour aller de Saint-Lazare à la Conciergerie, de la Conciergerie à l'échafaud. Peut-être, dans ces sollicitations réitérées et imprudentes, le nom d'André fut-il prononcé devant Collot d'Herbois. Collot d'Herbois avait une dette à payer à André : il n'en fallait pas tant pour mourir. On a assuré que Marie-Joseph aurait pu fléchir Fouquier-Tainville; mais l'hyène devait-elle lâcher deux fois sa proie et épargner André après Sauveur? Pour le sanglant magistrat, que pouvait être le prisonnier de Saint-Lazare, sinon, comme il disait, « une ardoise de plus qui tombe? » Et d'ailleurs, dans ces derniers mois de la terreur, Marie-Joseph aurait-il eu un pareil crédit? Tout récemment encore, on a osé écrire que jusqu'à la fin Chénier avait été d'accord avec les partisans acharnés de Robespierre, qu'on l'avait vu montrant aux tricoteuses le signal convenu, le morceau de drap rouge, et préserver ainsi son ami le député Devérité, alors que la convention était traquée par les canonniers d'Henriot : c'est une fable calomnieuse. Depuis l'abominable loi du 22 prairial, qui redoubla la terreur en ôtant même le droit de défense aux accusés, Chénier pouvait passer pour proscrit. La mort était suspendue sur sa tête; il s'attendait tous les jours à être arrêté. Aussi, durant ces dix dernières semaines, ne le vit-on guère à la convention; s'il s'y glissait un instant, c'était pour faire acte de présence, c'était pour disparaître aussitôt. Les lâchetés de ce temps de peur sont connues : dans les rues, on évitait Chénier, on ne lui serrait la main qu'à la dérobée. C'est que Robespierre l'avait désigné à la tribune par une allusion qui valait un arrêt. Un homme d'esprit du temps disait que la vie alors était devenue un art (1). Chénier en était là : il fut bientôt réduit aux expédiens, il dut quitter sa demeure et se dérober aux espions. C'est dans cet abandon désolé, c'est dans cette triste solitude que, pensant sans doute à son frère, il écrivait cette ode énergique, où sont flétris les décemvirs :

Du nom de la vertu le meurtre est revêtu,
Et l'audace de la vertu
Se tait devant celle du crime.

J'aime à me figurer qu'à la même heure peut-être André stigmatisait les *bourreaux barbouilleurs de lois* dans un de ces sublimes iambes

(1) Voyez les rares et curieux *Souvenirs* de Mme Suard sur son mari, 1820, in-12, p. 69.

écrits par lui sur de petits chiffons de papier, qu'il passait sous la porte du cachot à un autre prisonnier, à un compagnon d'infortune qui, délivré quelques jours plus tard par le 9 thermidor, put communiquer à la famille du poète ce dernier et précieux legs du captif. C'est ainsi que ces deux nobles cœurs, trop long-temps séparés par les discussions de partis, se réunissaient à la fin dans une même pensée, dans une commune indignation contre le crime. Caché et délaissé, Marie-Joseph apprit sans doute en même temps la mise en jugement et la mort de son frère. Il n'y avait pas eu vingt-quatre heures d'intervalle entre l'arrêt et l'exécution.

Dans l'attente du coup fatal, André écrivait :

Toi, Vertu, pleure si je meurs!

N'eût-il pas eu le droit d'en dire autant à la vieille poésie d'alors, à cette poésie redevenue jeune avec lui, et qu'il avait abreuvée à des sources plus fraîches, à des courans inconnus? Mais il semblait que ce lévite prédestiné dût emporter dans le pan de sa robe le grain de pur encens qu'il avait dérobé sur l'autel, car évidemment la rénovation poétique ne pouvait pas dater de là; évidemment la gloire d'André et son influence devaient être tardives. Les hasards intelligens de l'histoire littéraire en firent une sorte de contemporain posthume de Lamartine et de Victor Hugo. Pour accomplir, en effet, un grand changement dans les lettres, une forme nouvelle et originale ne suffit pas; il faut encore des idées, sinon des sentimens nouveaux. Or, André Chénier appartenait profondément au XVIIIe siècle, il en avait tous les penchans, toutes les opinions; seulement, par un don particulier, par un privilége unique, il lui fut permis de dépasser le style et la forme de son temps. Isolé aux limites de l'ère précédente et de l'ère actuelle, il a conquis une place à part, il donne à la fois la main à l'avenir et au passé. Son œuvre doit demeurer comme un calme monument élevé au culte de l'art pur, en dehors des contentions d'école, en dehors de cette grande lutte des deux poésies, la poésie de l'innovation et la poésie de la tradition, qui était à la veille de s'ouvrir avec le siècle et de se personnifier dans deux écrivains d'inégal génie et d'inégale renommée. Le premier, jeune et inconnu, était allé demander aux paysages du Nouveau-Monde les riches couleurs dont son imagination splendide vint bientôt éblouir la France au lendemain de l'anarchie; le second sortait de la tourmente révolutionnaire avec une réputation déjà faite, avec un talent incomplet, mais que le malheur allait fortifier et mûrir : on a nommé Châteaubriand et Marie-

Joseph Chénier. Singulière inconséquence, qui est celle du temps même! De ces deux hommes, l'un représenta en même temps l'esprit d'affranchissement dans les institutions politiques et de conservation scrupuleuse dans le goût littéraire; l'autre déploya à la fois la bannière de la révolution en littérature et des restaurations en politique. Voilà comment le génie de l'homme semble souvent, à travers l'histoire, se donner des démentis à lui-même; mais, au fond, c'est toujours lui qui profite. Ainsi, sans s'embarrasser des contradictions, il a accepté la liberté en politique avec Chénier, la liberté en poésie avec Châteaubriand. Dans son admirable égoïsme, la civilisation reçoit de toutes mains; il lui suffit de grossir son patrimoine, elle s'enquiert peu des origines.

André avait péri le 7 thermidor. Si la terreur eût duré deux jours de moins, il était sauvé; si elle eût duré quelques jours de plus, son frère était perdu. Robespierre tombait à peine, que Marie-Joseph publiait un hymne vengeur où, s'adressant au soleil avec un accent inspiré, il disait :

> Ne crains plus d'éclairer le triomphe des crimes,
> Tu peux remonter dans les cieux!

C'était un cri éloquent, un cri de joie et de délivrance; mais le deuil s'y mêlait, et la douleur fraternelle ne pouvait retenir son sanglot au souvenir des victimes frappées :

> Du moins sur vos tombeaux la plaintive patrie
> A nos pleurs mêlera ses pleurs.

Les larmes de Chénier furent sincères. Cependant c'eût été pour lui un devoir de les déguiser, de chercher à consoler celle dont André, à la veille de mourir, avait dit :

> La mère désolée, elle a perdu son fils!

Mais il faut du temps pour donner à un cœur maternel l'habitude et la familiarité du regret. Ce temps, la calomnie ne le laissa pas à Marie-Joseph, et ce fut sa mère elle-même qui bientôt eut à lui prodiguer des consolations. On fit un crime à Chénier de son malheur. Nous touchons à ces épreuves cruelles où l'homme eut tant à souffrir, où le poète trouva son talent.

Depuis le 9 thermidor jusque vers le milieu du consulat, c'est-à-dire de 1794 à 1802, Chénier prit une part active à la politique et joua

un rôle assez important dans les assemblées. Certes, les pamphlétaires du temps exagèrent beaucoup quand ils disent de lui :

Un tel fat est de notre sort
Le régulateur et le maître (1);

mais ce ton au moins montre que Chénier avait du crédit et de l'autorité. On le trouve en effet mêlé de près et avec décision à tous les évènemens d'alors, à la constitution de l'an III comme au coup d'état du 18 fructidor; c'est lui qui, le 13 vendémiaire, brava l'émeute à la tribune, et s'écria : « Il n'y a point de transaction; il n'y a pour la convention nationale que la victoire ou la mort. » Plus tard, Marie-Joseph ne fut pas étranger au 18 brumaire. Après avoir appuyé avec chaleur le pusillanime gouvernement du directoire, il avait fini, comme tout le monde, par le mépriser; mais, dans ses illusions de patriote, il croyait que cet appel à la force servirait en définitive les institutions républicaines, au lieu d'amener une dictature militaire. Chénier avait une nature imprévoyante et enthousiaste.

Quand le joug de la terreur eut cessé de peser sur la France, on sentit le besoin d'un gouvernement ferme qui eût la force de résister et aux tentatives des anarchistes et aux résistances des fauteurs du royalisme. Chénier fut de ceux qui voulurent à tout prix donner quelque unité au pouvoir; il y aida même par des duretés de parole ou par des rigueurs de votes que contredisaient ses doctrines libérales, sa foi loyalement républicaine. Il est si difficile de résister aux entraînemens des réactions. Avec sa fougue naturelle et sa susceptibilité de poète, Chénier céda quelquefois, il en faut convenir, à ces suggestions de l'humeur; ainsi, après l'insurrection du 1er prairial, il fut sans pitié pour ses collègues compromis. L'humanité pourtant était au fond du cœur de Marie-Joseph, et son nom, après le 9 thermidor, se rattache à plus d'un généreux souvenir. On aime à rappeler que ce fut lui qui prononça, pour le rappel des conventionnels proscrits, ces belles paroles que M. Mignet a pu recueillir :

« Ils ont fui, dit-on, ils se sont cachés. Voilà donc leur crime! et plût aux destinées de la république que ce crime eût été celui de tous! Pourquoi ne s'est-il pas trouvé des cavernes assez profondes pour conserver à la patrie les méditations de Condorcet et l'éloquence de Vergniaud?... Mais on craint des projets de vengeance de la part de ces hommes aigris. Instruits à l'école du malheur, ils ont appris à gémir sur les erreurs humaines. Non, non!

(1) Armand Charlemagne, *le Monde incroyable*, 1797, brochure in-8°.

Condorcet, Vergniaud, Camille Desmoulins, ne veulent pas d'holocaustes de sang, et ce n'est point par des hécatombes qu'on apaisera leurs mânes. »

Une pareille motion était digne d'un poète, et si Mme Roland eût pu entendre ce discours, si Lanjuinais, Laréveillère, Louvet, Isnard, tous les restes proscrits de la brillante Gironde, eussent pu lui dire à qui ils devaient leur réintégration, peut-être eût-elle jugé Chénier avec plus d'indulgence. Ces actes désintéressés, ces nobles manifestations, plaisaient à Chénier. Je pourrais, précisément dans cette période où la calomnie le poursuivit sans relâche, je pourrais citer de lui plus d'un trait de sensibilité vraie. C'est Marie-Joseph, par exemple, qui prononça le discours auquel M. de Talleyrand dut son rappel : plus tard M. de Talleyrand l'oublia, et Chénier, dont le cœur pardonnait plutôt que la plume, se vengea fort innocemment par cette jolie épigramme, qu'il tint secrète :

Roquette dans son temps, Périgord dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun;
Tartufe est le portrait de l'un;
Ah! si Molière eût connu l'autre!

Marie-Joseph n'a jamais tiré grand profit de la reconnaissance : Regnaud de Saint-Jean-d'Angély fut à peu près le seul qui, par sa bienveillance marquée, lui montra qu'il savait se souvenir. L'importance extrême que ce conventionnel prit tout à coup après le 9 thermidor avait effrayé les autres membres influens de la convention : on résolut de le mettre en arrestation. Chénier le savait et n'en dit rien; mais le soir, à l'Opéra, voyant la belle Mme Regnaud avec son mari, en loge découverte, il fut touché et ne put se défendre de les faire avertir par Arnault. Tous deux déguerpirent au plus vite et n'eurent que le temps d'échapper à la proscription. L'émotion était vive et spontanée chez Marie-Joseph : il n'y savait pas résister. Mme de Staël, qui connaissait ce faible, en profitait pour ses amis. C'était elle qui avait mis en tête à Chénier le rappel de Talleyrand : après le 18 fructidor, elle courut un jour chez son ami et lui fit venir les larmes aux yeux en retraçant la situation du malheureux Dupont de Nemours et la détresse de toute cette famille. Chénier monta sur l'heure à la tribune, et, dit Mme de Staël, il *parvint à le sauver* (1), en le faisant passer pour un homme de

(1) Ce que Mme de Staël ne dit pas et ce qu'il est bon de constater, c'est qu'en sauvant Dupont de Nemours, Chénier mit en oubli de bien légitimes griefs. En rendant compte, dans une gazette du temps, d'un sanglant libelle d'André Dumont,

quatre-vingts ans, quoique le personnage en eût à peine soixante. Dupont, qui avait des prétentions à la jeunesse, fut très mécontent. C'est ainsi encore qu'ayant sauvé d'Avrigny, en s'appuyant sur *son peu d'importance*, le poète s'en fit un ennemi mortel. Chénier trouvait moyen de dispenser ses obligés de la gratitude. Décidément je ne m'étonne pas qu'il ait demandé à la convention un secours pour la veuve de Goldoni : il y avait en lui du *bourru bienfaisant*.

C'est, ce nous semble, un devoir d'enregistrer ces faits honorables. Par là, on connaît mieux Marie-Joseph, on s'accoutume à ses boutades, on sourit de sa vanité, on aime sa droiture et son bon cœur. Dès que l'homme généreux et dévoué s'est décidément révélé à moi, je suis déjà plus tranquille, et ces vagues imputations qui naguère m'inspiraient de la tristesse ne me donnent plus que de l'indignation. J'oublie le mot d'André dans les *Iambes :* « Tout est précipice. » Et comment Chénier n'aurait-il pas fait pour un frère, pour un ami d'enfance, ce qu'il faisait pour des adversaires, ce qu'il fit pour un ennemi irréconciliable et déclaré? On a vu avec quel inépuisable fiel le magistral La Harpe,

Ce grand Perrin-Dandin de la littérature,

(ainsi que le poète l'a plaisamment nommé) avait toujours traité Marie-Joseph. Durant l'été de 95, le philosophique auteur de *Mélanie*, qui venait de se jeter subitement dans les intrigues royalistes et dans la propagande religieuse, avait transformé sa chaire du Lycée en une vraie chaire de paroisse, j'entends de paroisse du temps de la ligue : c'est alors que survint le 13 vendémiaire. Le parti de la révolution reprit le pouvoir, et Chénier se trouva très accrédité et l'un des chefs du parti vainqueur. On songea à faire des exemples, à effrayer les factions extrêmes par quelques proscriptions notables : le bruit qu'avait fait La Harpe semblait le désigner plus que personne aux coups du nouveau pouvoir. En effet, le général Bonaparte prit la parole dans le comité, et demanda avec instance l'arrestation de La Harpe. Chénier répondit très vivement, et eut même la hardiesse de déchirer le mandat d'amener qui était tout rédigé. Cela était d'autant plus méritoire, que quelques mois auparavant La Harpe avait publié contre

et en comblant ce tribun d'éloges, Dupont de Nemours avait traité Sauveur Chénier, le frère de Marie-Joseph, de « buveur de sang, » et fait entendre, par une odieuse insinuation, que celui qui avait écrit *Timoléon* ne pouvait pas être un *frère tendre*. (Voyez le journal *l'Historien*, n° 449, 12 février 97.)

celui qui le sauvait une brochure très virulente (1) où tout était de ce style : « O la grande tête de législateur!... ô le présomptueux écolier! » L'homme pourtant sut ne pas se souvenir des blessures faites à l'auteur.

Pour soutenir la convention chancelante, Chénier avait consenti à se faire le rapporteur de la loi d'exception qui décrétait l'exil contre quiconque provoquerait l'*avilissement* des représentans de la nation. C'est toujours une politique mauvaise que celle qui croit les circonstances plus impérieuses que les principes. Que faisait ici Chénier, sinon de ramasser les débris de l'idole qu'il avait renversée naguère, afin de pouvoir lui dicter à son tour des oracles? Un orateur rappela au poète avec amertume ses *Inquisiteurs de la pensée*. Ce n'était que justice. On sait quelles étaient les allures violentes de la presse d'alors : il y avait des journaux de toutes les couleurs; chaque passion, chaque intérêt, chaque haine avait le sien. Menacés dans leur existence, ces journaux firent chorus pour attaquer Chénier, qui dès-lors leur servit de point de mire. Ce fut une guerre sanglante, acharnée, sans trève, une guerre qui dura trois ans. L'essaim bourdonnant enveloppa sa victime et ne la quitta plus : nous allons voir quelles cruelles piqûres il lui fit, quels aiguillons restèrent dans la plaie.

Chénier était très en vue : il avait beaucoup d'ennemis. Les inconnus lui en voulaient de son renom, les ingrats des services rendus, les envieux de ses succès : sa morgue, ses dédains, ses sarcasmes imprudens, le faste de sa vie, avaient aussi éveillé un grand nombre de susceptibilités, sans compter les implacables rancunes que les partis réactionnaires nourrissaient contre l'ancien montagnard. Il fut immolé avec une animosité, une fureur, une rage persistante dont il n'y a peut-être pas eu d'autre exemple. La brochure de La Harpe avait donné le signal : aussitôt le vieux Morellet répondit à l'appel, et

L'enfant de soixante ans qui promet quelque chose

publia ses *Pensées libres sur la presse* (2) contre Marie-Joseph. La Harpe avait usé de l'emphase; Morellet mit en jeu sa raillerie pincée, son amertume fine et sèche; il accusa Chénier de vouloir « diriger le théâtre selon les vues du gou vernement. » C'était une allusion à la récente mise en scène de *Timoléon*, de cette fatale tragédie que Robespierre avait brûlée et que Chénier venait de faire jouer. Les plus

(1) V. *OEuvres diverses* de La Harpe, éd. de Saint-Surin, t. V, p. 343.
(2) Elles ont été reproduites à la fin du tome II de ses *Mémoires*.

indulgens prétendirent que c'était là pour Marie-Joseph le résultat le plus cher du 9 thermidor. Un malin assura même avoir entendu tenir le dialogue suivant, dans les couloirs de la convention, le jour où avait été renversé le régime de la terreur :

L'heure de la justice est enfin arrivée,
Robespierre n'est plus et la France est sauvée.
— Que dites-vous ? — J'ai vu périr le monstre. — Bon,
L'on jouera mon *Timoléon!*

Ce quatrain fit rire tout Paris et tua la pièce. La coïncidence de cette demi-chute avec les discours de Chénier contre la presse ne manqua pas d'être exploitée. On rima des monologues où Marie-Joseph disait :

Qui médit de mes vers trahit la république;

et *la Quotidienne* se mit à développer chaque matin cette thèse plaisante, à savoir qu'une conspiration existait afin de rendre le théâtre désert. « Le poète ferait bien, ajoutait-on, de traduire le public devant une commission militaire. » C'était le prélude de la guerre sans merci que M. Michaud allait bientôt déclarer à Marie-Joseph.

Ce feu roulant de plaisanteries n'était effectivement qu'une fusillade d'avant-garde. *Timoléon*, on le sait, offrait le tableau d'un frère sacrifiant son frère à la liberté : or, les partis, qui ne se font scrupule de rien, avaient déjà semé à tout hasard, sur la mort d'André, quelques sourdes insinuations. *Timoléon* parut. Était-ce une justification, une apologie?..... l'argument parut suffisant aux factions pour jeter hautement dans l'arène l'incrimination abominable qui devait causer de si profonds chagrins à Marie-Joseph. On se garda, bien entendu, de dire que la pièce avait été écrite avant l'arrestation d'André; on se garda de remarquer qu'en fait elle prouvait le contraire absolument de ce qu'on voulait y voir, puisque le personnage intéressant de la tragédie n'était pas le bourreau Timoléon, mais la victime Timophane. La presse de l'époque thermidorienne avait encore toute l'impudeur féroce de *l'Ami des Lois* et du *Père Duchêne:* seulement après le despotisme de quelques-uns, c'était l'absolutisme de tous; après le lâche silence de la peur, les bravades d'une insolence sans frein; après le règne de la terreur, celui de l'anarchie.

L'abbé Morellet, je suis fâché de le dire, couvrit le premier de l'autorité de son nom cette lâche invention, qui n'avait encore circulé que dans quelques feuilles obscures, et qui, au milieu même des colères contemporaines, n'a jamais été appuyée une seule fois sur un fait, sur

une preuve quelconque. Tout en avouant qu'il n'avait *aucune raison de croire,* Morellet eut l'indignité d'écrire cette phrase : « Sultan Chénier, auriez-vous rapporté de Constantinople les mœurs des Ottomans, qui croient ne pouvoir régner qu'en étranglant leurs frères? » Voilà, dès le début, le ton vraiment féroce de cette polémique. Aussitôt les folliculaires à gages, toute la cohue des journaux, répétèrent à l'envi le gratuit et infame mensonge, comme s'il était avéré et patent. On l'imprima en prose, en le redit en vers, on le rima sur tous les modes. Tantôt c'était un soliloque de Chénier :

Je le jure à tes pieds par ce bras sanguinaire
Fumant encore et teint du meurtre de mon frère (1);

tantôt c'était une apostrophe ironique :

...... On t'a vu partager son supplice
Plutôt que de descendre à cette lâcheté
De baiser des bourreaux le bras ensanglanté (2);

ou une affirmation brutale :

C'est un tigre, la bouche encor pleine de sang (3).

On aurait hâte de mettre un terme à ces citations affligeantes. Quel besoin, en effet, d'aller recueillir dans les journaux du temps des annonces perfides comme celle-ci : « Le citoyen Chénier refait, dit-on, *la Mort d'Abel,* de Gessner? » Ces sottises atroces sont dignes de l'oubli, et il faut les y laisser : à la longue, l'indignation fait place au dégoût. Cependant il faut bien oser aller au bout, car par malheur le nom de l'abbé Morellet n'est pas le seul nom connu que je rencontre dans toute cette fange mêlée de sang. Un homme très spirituel et très aimable, que nous avons tous connu et goûté, doit, hélas! avoir sa part de cette tache odieuse. M. Michaud, qui avait fait aussi des vers républicains, était alors mêlé aux intrigues, aux factieuses menées du royalisme, à toutes les brutales violences de la presse directoriale. Un des premiers, il avait attaqué la vie politique de Chénier dans *la Quotidienne;* Chénier riposta par quelques vers mordans. A son tour, M. Michaud se vengea, mais, il faut le dire, avec rage, avec une étrange cruauté. Pendant une année tout entière, son journal, sa *Nonne sanglante*,

(1) Ch. Mullot, *Ai-je tort ou ai-je raison? ou La Harpe et Chénier,* an V, in-8°, p. 26.

(2) *Le Chevalier de Fonvielle à Joseph Chénier,* 1796, in-12.

(3) Sewrin, *Épître à Chénier sur l'Orgueil*, an V, in-8°.

comme on le surnommait, contint presque tous les jours quelque diatribe nouvelle avec cette épigraphe permanente : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » Ce ne fut pas tout : sous le titre de *Petite Dispute entre deux grands hommes*, le futur chantre du *Printemps d'un Proscrit* publia une satire, assez lestement tournée du reste, où on lisait des vers comme ceux-ci :

Le grand *Timoléon* vint apprendre aux Français
Que la fraternité n'était qu'une chimère
Et qu'on pouvait sans crime assassiner son frère;

et à propos des autres tragédies de l'auteur de *Fénelon* :

. . . . Le parterre avide
Peut toujours y trouver au moins un fratricide;

et enfin :

Je sais bien que Chénier, fidèle à Melpomène,
Peut tuer ses héros ailleurs que sur la scène.

Faisons justice en osant citer. Voilà donc à quelles extrémités l'habitude perfide de la contradiction quotidienne a pu entraîner une nature bienveillante et douce! On va si loin malgré soi dans cette guerre avancée de la presse! On est si facilement entraîné au-delà des bornes dans cette lutte de tous les jours, où la vue des grands horizons est voilée par la fumée du combat! C'est un des graves dangers de ce métier de journaliste de laisser ainsi s'énerver, s'émousser en soi le strict sentiment du vrai et du bien, et, sous l'aiguillon, de se porter en revanche aux excès amers des représailles, aux injustices violentes des partis. Mais, se l'imaginerait-on? le rédacteur de *la Quotidienne* ne croyait pas le premier mot de l'imputation horrible qu'il contribua plus que personne à propager. Un jour que Ginguené causait avec lui de Chénier, il convint que tout cela n'avait été qu'une stratégie de presse; puis il ajouta crûment : « Il fallait bien le *démonétiser;* après tout, c'est un fameux chat que nous lui avons jeté dans les jambes. » J'ai entendu M. Michaud, dans ses dernières années, se féliciter de n'avoir pas une rancune, se flatter de n'avoir pas un ennemi, et c'était vrai. La malice même de sa causerie, l'enjouement moqueur de sa conversation, ne blessaient pas: c'était l'aménité même, et on l'aimait. Il est triste de penser où l'avaient conduit l'esprit de secte et l'excitation de la polémique. C'est un déplorable exemple.

On l'a vu, aucune preuve n'était alléguée (1), aucun témoignage n'était invoqué pour établir ces allégations flétrissantes. Les partis sont sans pitié : ils poursuivaient Marie-Joseph de ce cri réprobateur qui ne troublait pas sa conscience, mais qui lui déchirait l'ame. Bientôt les vengeances secrètes s'inspirèrent de ces vengeances publiques. Tous les jours, Chénier reçut, sous les formes les plus variées, une lettre anonyme qui reproduisait l'épigraphe des articles de M. Michaud : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » Pendant une année tout entière, le mystérieux billet arriva au poète avec une régularité que la haine la plus cruelle avait pu seule combiner : il le trouvait sous sa porte, dans sa correspondance, sur le tabouret de sa loge, et une fois même sous son chevet. On ne sut jamais l'auteur de cette misérable persécution, digne des supplices de Dante. Le mépris d'abord l'emporta dans le cœur ulcéré de Marie-Joseph, mais à la fin l'indignation eut le dessus : c'est alors que parut l'*Épître sur la calomnie*. Ce jour-là, Chénier fut un vrai poète.

Je ne ferai pas au honteux mensonge que nous avons vu se reproduire avec un si inexplicable acharnement l'honneur d'une réfutation logique : cette réfutation est dans le cœur des gens honnêtes, et d'ailleurs plusieurs contemporains de Chénier se sont expliqués là-dessus de façon à imposer silence à toutes les haines. M. Daunou, qui voyait tous les jours son collègue Chénier à la convention et dans l'intimité, M. Daunou s'est plus d'une fois exprimé, comme il convenait à son intègre amitié, sur cette calomnie *aussi absurde qu'horrible*. Lemercier l'a flétrie avec tout le dédain d'une ame loyale (2). Arnault, de son côté, n'a manqué aucune occasion de venger son col-

(1) Il n'y en a pas davantage dans le gros volume que le conventionnel André Dumont publia à cette époque sous le titre de *Compte-Rendu*, pour répondre aux vers de Chénier, qui l'avait appelé « l'ogre Dumont, etc. » C'est un plaidoyer diffus et grossier. Marie-Joseph y est qualifié de « premier poète anthropophage de la république ; » l'*ombre sanglante* d'André, la *voix du tombeau*, etc., reviennent à chaque instant. Sauveur Chénier, que Dumont avait reçu ordre de faire arrêter à Beauvais pendant la terreur, répondit à ces attaques par une brochure plus violente encore, et dans laquelle Dumont est représenté « les yeux rougis de sang humain » et comme « un brigand pétri de sang et de boue. » C'est le style du temps. Ces outrages et ces accusations réciproques étaient également dénués de vérité. Dumont, dans ses missions, avait fait, il est vrai, beaucoup de proclamations incendiaires, mais pas de mauvaises actions. « Ils me demandaient du sang, disait-il plus tard, je leur envoyais de l'encre. » Les Chénier furent aussi injustes pour Dumont que Dumont le fut pour eux. Aucune preuve n'est alléguée d'un côté ni de l'autre : ce sont des injures et de la colère.

(2) Voyez la *Revue encyclopédique*, 1819, t. IV, p. 81.

lègue, et il y a mis toute l'insistance, toute la chaleur d'une conviction profonde : c'est que cette conviction reposait sur des faits. Arnault avait, pendant la terreur, assisté chez le compositeur Méhul à toutes les anxiétés de Marie-Joseph; il avait su directement les démarches faites par Chénier au péril de sa vie, il avait connu ses espérances, ses craintes, son trouble (1). On peut objecter, je le sais, que Daunou, que Lemercier, qu'Arnault étaient tous les trois en bons termes avec Chénier, et que leurs assertions peuvent paraître empreintes d'une affectueuse partialité. Eh bien! je suis assez heureux pour pouvoir produire deux témoignages qui n'ont jamais été invoqués et qui sont tout-à-fait sans réplique. Ce n'est pas à des partisans du poète, c'est à deux de ses ennemis les plus déclarés que je demanderai mes preuves. Devant le premier texte, les préventions les plus opiniâtres devront être ébranlées; devant le second, il n'est plus permis à un homme honnête de garder l'ombre d'un doute.

Rœderer, sous le directoire, prenait, avec son ami Lezay-Marnezia, une part très active à la rédaction du nouveau *Journal de Paris*, feuille alors très importante et très répandue. Chénier y était souvent piqué : il reconnut la plume, et, avec cette impatience violente que rien ne maîtrisait, il décocha en passant dans sa *Calomnie* un trait contre Rœderer

Qui, de la renommée épris à son insu,
Régentait l'univers sans en être aperçu.

Rœderer prit sa revanche, comme on la prenait dans ce temps-là; il injuria chaque matin Chénier dans le *Journal de Paris*. Chénier, qui cette fois avait maille à partir avec un adversaire connu et influent, n'y tint pas. *Le Docteur Pancrace* parut. C'était une satire, c'était le début du poète dans un genre où il allait tout à l'heure exceller. Tout Paris s'arracha ce plaisant dialogue où la malice pétillait à chaque vers, et où l'ironie était encore aiguisée par un style net et de bonne venue.

(1) M[me] de Genlis est toujours là quand il y a quelque chose à dire contre Marie-Joseph. Elle a raconté, dans ses *Mémoires*, que Chénier, ayant désiré entendre M[lle] Dumesnil, alors âgée et malade, réciter au moins un vers de l'un de ses rôles, la célèbre actrice l'avait accueilli, avec intention, par ce mot de *Britannicus :*

Approchez-vous, Néron, et prenez votre place.

C'est encore un mensonge : Arnault eut connaissance directe des faits par l'acteur Dugazon, qui avait introduit Chénier chez sa vieille camarade. Le poète était, au contraire, en très bons rapports avec M[lle] Dumesnil, à qui il fit accorder un secours par la convention.

Le public poussa un fou rire aux dépens de Gille et de Pierrot, aux dépens de Rœderer et de Lezay.

L'*impudent et lâche* Rœderer, comme disait poliment Chénier, se sentit atteint; il eut hâte de se venger. Mais le courroux calcule mal, et l'homme d'esprit ne se retrouve pas dans la diatribe effrénée par laquelle il riposta (1). Toutes les armes sont bonnes à Rœderer. Il ne se refuse aucun outrage, aucun genre d'accusation; il fait de Chénier un misérable, le dernier des hommes. Eh bien! au milieu de ces pages qui respirent l'exaspération et où sont entassés les reproches les plus sanglans, je trouve ce passage précieux :

« Je tiens pour injuste l'opinion qui place Chénier entre les premiers ministres de la terreur, entre les prédicateurs de la spoliation, de l'assassinat, et l'accuse d'un fratricide; mais qui pourrait trouver Chénier irréprochable? Personne, et je veux lui accorder cet éloge de dire que sa conscience n'est pas assez corrompue pour le juger tel. Il n'a été ni ambitieux ni cupide, mais il a été d'une vanité sans mesure; il n'a point été vénal et rampant, mais faible et pusillanime; point absurde, mais ignorant; point méchant, mais vindicatif; point féroce, mais fanatique. Il n'a point commis de crimes, mais il a professé tous les mauvais principes qui les font commettre; il n'a point été l'assassin de son frère, etc. »

Je reconnais le langage d'un écrivain de la réaction contre un écrivain de la révolution, d'un homme de 97 contre un homme de 92; je reconnais le ton d'un pamphlétaire irrité contre un satirique sans pitié. Toutefois cette arme terrible que Rœderer avait sous la main, il ne s'en sert pas, il ne veut pas en frapper Chénier; sa conviction l'emporte sur sa colère. Depuis, dans l'apaisement de ses dernières années, M. Rœderer aimait à laver la mémoire de Marie-Joseph de tout reproche ignominieux. On l'a entendu souvent s'exprimer là-dessus en termes nets et décidés : « Chénier, répétait-il, a eu le sort de Macbeth, il a pu dire : *Ce sang ne s'effacera pas;* mais c'est la plus grande injustice de l'histoire de la révolution. »

Ce sang s'effacera. Voici en effet un témoin oculaire qui va s'exprimer catégoriquement. Je lis dans un volume des *Mémoires* de Barère publiés tout récemment :

« Après avoir été très lié avec moi jusqu'à la fin de 1794, Chénier se tourna contre moi, quand je ne fus que malheureux et accusé; il se plaça même au premier rang de mes accusateurs et de ceux qui, le 12 germinal, au milieu d'une émeute, demandaient ma mort. Cependant, comme j'aime par-dessus

(1) Voyez le *Journal d'Économie publique*, 1797, n° XIII.

tout à rendre justice même à mes plus cruels ennemis, je dois cet hommage à la vérité et au cœur de Chénier, qu'il pleura amèrement la mort de son frère (je l'ai vu); que loin, comme on l'a dit méchamment dans les salons de Paris, d'avoir contribué à la mort de ce frère, qui n'était pas de la même opinion que lui, il a au contraire fait des démarches personnelles pour le dérober au supplice. Devant moi, il a imploré l'intérêt actif et vrai que notre collègue Dupin mettait à ces sortes d'affaires malheureuses pour aller au comité de sûreté générale et tâcher de sauver son frère. Les hommes se doivent la vérité, et je la dis en faveur de mon plus cruel ennemi. »

Voilà ce que dit un membre du comité de salut public, celui devant qui Chénier avait été contraint de brûler son *Timoléon*, celui qui l'accuse d'avoir été *violemment partial*, d'avoir demandé sa mort avec une *éloquence tragique :* c'est un ennemi à qui le cri de la vérité échappe. N'est-ce pas en parlant de Voltaire et de Rousseau que Marie-Joseph a dit :

Un moment divisés par l'humaine faiblesse,
Vous recevez tous deux l'encens qui vous est dû.
Réunis désormais, vous avez entendu
Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie
La voix du genre humain qui vous réconcilie.

Qui oserait tenter désormais de séparer cette gloire jumelle des deux Chénier? Le jeune et cher laurier d'André, que son frère voulait faire *grandir sous ses pleurs*, enlacera désormais ses rameaux au laurier un instant solitaire de Marie-Joseph.

En parlant du chantre de *la Jeune Captive*, l'auteur du *Discours sur la Calomnie* avait rencontré cette mâle éloquence, ces tours vigoureux, ces touches sobres qu'on admira plus tard en certains endroits de *Tibère*. Chénier venait de trouver sa veine. On assure que les courtisans d'Alexandre, pour flatter une infirmité du conquérant, tenaient la tête penchée sur l'épaule : jusque-là Marie-Joseph, dans son culte pour Voltaire, avait fait ainsi sans s'en douter; il ne prenait guère aux tragédies de son maître que le clinquant et la fausse solennité. Aujourd'hui il levait la tête, et devenait chef d'emploi à son tour, comme on dit au théâtre; il cessait de jouer les doublures.

Les nombreux ennemis contre moi conjurés
Affermissent mes pas déjà *plus assurés*.

Chénier disait vrai : ses ennemis venaient de lui couper ses lisières.

La leçon du malheur fut profitable au poète; elle trempa son talent peu solide, de même que la maladie bientôt assouplira son caractère

rétif et sauvage. Pour n'être plus aussi agitée que naguère, pour être mêlée de moins près aux grands orages des révolutions, la biographie de Chénier, dorénavant, n'en sera que plus digne d'intérêt peut-être aux yeux de l'histoire littéraire. Ce torrent débordé de tout à l'heure, qui répandait ses eaux troubles dans la plaine, et dont il fallait chercher au loin les courans épars, ce torrent rentre dans son lit : désormais on n'aura plus besoin de se détourner pour en suivre le cours. Ce qui soutient, ce qui encourage, je l'ai déjà dit, dans le tableau de cette vie pleine de traverses et de sanglans conflits, c'est l'espérance : en ce ciel sombre, en ces limbes obscurs, l'étoile qui consolait Dante ne cesse pas de luire à l'horizon. Une fois engagé dans la bonne voie, Chénier marchera toujours, et ne s'arrêtera que devant la mort. Aussi pouvons-nous répéter au poète, comme dans *Polyeucte :*

Encore un peu plus outre, et ton heure est venue.

J'ai hâte d'aborder les régions plus sereines que j'entrevois. Il y a assez long-temps que cette muse du carrefour, enveloppée des oripeaux révolutionnaires, erre des champs de Fleurus, où elle entonne l'hymne guerrier, au Théâtre de la République, où les jacobins l'applaudissent et la huent tour à tour. Ne lui faudrait-il pas plutôt les loisirs de la solitude? En parlant de Chénier, Ducis écrivait alors : « Il lui manque les forêts qui sont à ma portée, des prairies, des ruisseaux. Je les ai épousés, je leur ai jeté mon anneau en disant : *Flumina amem sylvasque.* » Hélas ! cette douce alliance avec la nature, ce calme hymen avec les choses, cette vie abritée de la retraite, n'étaient pas dans la destinée de Chénier; peut-être fut-ce un bien. L'aiguillon lui était nécessaire; c'est la résistance qui a mis en jeu et aiguisé sa verve de poète satirique; ce sont les froissemens et les chagrins qui ont fini par donner à son talent le maintien austère, l'air sombre, l'espèce de stoïcisme poétique qui frappent dans *la Promenade* et dans *Tibère*. A mesure que les leurres politiques l'aigrissent, à mesure que les désenchantemens de la vie publique s'accumulent, Marie-Joseph se réfugie avec plus de passion au sein des lettres. *Tenacem propositi* : dans l'art, c'est encore la meilleure devise.

Je distingue, après la révolution, deux phases distinctes dans la vie de Chénier, l'époque d'abord où le poète a encore confiance dans l'avenir des libres institutions qu'il avait aidé à conquérir, puis celle où le citoyen, sous le joug de la servitude militaire, n'a plus d'autre consolation que la poésie. Un petit nombre d'évènemens se rencontrent dans la première comme dans la seconde. On se l'explique : le directoire,

après la révolution, c'était la petite pièce après le grand drame; quant à l'empire, les *individualités*, comme on dit aujourd'hui, ne devaient pas y trouver place; un homme alors absorbait à lui seul la vie publique. Il n'était plus permis de rêver le rôle de Lycurgue ou celui de Tyrtée.

En dehors même des convictions politiques, la part active que Chénier prit à la réaction thermidorienne se comprendrait : une victime chère avait été frappée à ses côtés, lui-même n'avait échappé que par miracle. On lui doit pourtant cette justice de dire qu'il s'arrêta dès qu'il crut l'œuvre de 89 compromise. L'amour ardent de la révolution était dans son cœur : il y était si profond, si aveugle même, que le caractère de plus en plus guerrier qu'elle affectait ne l'inquiétait pas. Dans son enthousiasme de poète, Chénier applaudissait sans crainte à ces hymens dangereux et sans cesse renouvelés de la victoire et de la liberté. Il ne voyait pas que l'esprit militaire mène à l'esprit de conquête, et l'esprit de conquête au despotisme de l'épée. Aussi fut-ce de bon cœur qu'il contribua au 18 brumaire : ses illusions lui restèrent jusqu'au dernier moment. Bonaparte, qui, comme les vrais politiques, ne croyait pas qu'il y ait de petits moyens, Bonaparte caressait volontiers l'auteur du *Chant du départ*. Un mot de compliment à la rencontre y suffisait, et Chénier payait le général en vers apologétiques qui d'ailleurs étaient sincères. Le jour où le consul vint pour la première fois occuper son fauteuil à l'Institut, en séance publique, Chénier lut une élégie sur la mort de Hoche, qui se terminait par une objurgation menaçante contre l'Angleterre, à qui il montrait s'avançant déjà vers elle

> La grande nation à vaincre accoutumée,
> Et le grand général guidant la grande armée.

Il y eut à ces mots des acclamations telles, qu'une larme s'échappa furtivement des yeux du héros; il serra avec une émotion sentie les mains de Chénier. Les relations du poète avec le consul s'établissaient, on le voit, sur un très bon pied. L'année suivante, Palissot, le vieux séide de Chénier, se présentait à l'Institut. Bonaparte prit la peine de venir voter pour le protégé de Marie-Joseph; mais un abbé Leblanc, obscur traducteur de Lucrèce, se trouva réunir plus de suffrages : « Général, dit Chénier en sortant, il vous fallait venir pour être battu. » On n'en était encore qu'aux aménités.

Cela ne dura pas. Dès que les projets de dictature de la part du consul devinrent manifestes aux plus aveugles, Marie-Joseph rentra ouvertement dans l'opposition. Bientôt même sa défiance, son humeur,

éclatèrent tout haut : dans les discussions du tribunat, il ne manqua aucune occasion de se prononcer vivement contre toutes les mesures arbitraires, et de soutenir avec persistance les derniers vestiges du système représentatif. Aussi eut-il l'honneur d'être le premier inscrit, avec Daunou et Benjamin Constant, sur la liste des vingt membres éliminés en 1802. Bonaparte était plus exaspéré contre Chénier que contre aucun autre, à cause des aigreurs qui s'étaient mêlées à leurs discussions et du ton de menace qu'avait osé prendre l'ancien conventionnel; on craignit même un moment qu'il ne prît quelque mesure spéciale. Mme de Staël, qui avait du goût pour le poète, en était toute bouleversée : « Je suis venue ce matin, écrivait-elle à un ami commun, pour vous demander si vous ne saviez rien de Chénier, dont je suis fort inquiète, et pour causer avec vous sur les services qu'on peut lui rendre; je voulais lui faire offrir de l'argent, un asile et un passeport. » On n'eut pas besoin d'en venir là : c'est ainsi qu'après dix ans de législature, Marie-Joseph se vit exclu brutalement de la vie politique : il avait trente-sept ans.

Chénier était sorti pauvre de la révolution. Ce fier tribun, cet ami de l'égalité, avait dans ses affaires l'incurie d'un poète, dans sa vie les goûts dispendieux d'un grand seigneur. Le faste et les libéralités lui plaisaient, le luxe lui était un penchant inné; il n'eût pas dormi à l'aise dans un appartement sans dorures. Les folles dissipations du temps de la *jeunesse dorée* achevèrent de mettre le désordre dans sa fortune : elles commencèrent à troubler sa santé. Avec les agrémens de sa taille et de sa figure, avec le tour brillant de son esprit, Chénier était très goûté, très recherché dans le monde dissolu d'alors : quand un salon lui était ouvert, le boudoir lui était rarement fermé. Aussi les échecs de ce genre étonnaient-ils sa vanité. Éconduit un jour par une de ces déesses peu rebelles du directoire, qui pour l'heure était folle d'un général, il laissait éclater naïvement sa surprise : « Est-il possible, disait-il devant la glace, qu'on prenne un héros de caserne, quand on a chez soi l'auteur de *Timoléon!* » C'est d'ailleurs dans ce tourbillon de plaisirs, au sein même de ces mœurs épicuriennes, que Marie-Joseph rencontra l'écueil de sa vie domestique. Une liaison contractée alors, et que les convenances n'obligent plus à taire maintenant (1), lui fit regretter plus d'une fois ce bonheur simple que donne

(1) Le premier éditeur d'André Chénier, M. Henri de Latouche, a inséré dans sa *Vallée aux Loups*, sous le titre de : *Un Cœur de Poète*, une nouvelle intéressante où cette histoire de l'intérieur de Marie-Joseph est racontée au long. Les noms propres ne sont même pas déguisés. C'est à l'héroïne de ce conte, trop souvent, hélas!

la famille et qui est le seul vrai. J'ai parlé de famille; Chénier demeura toujours fidèle à ses devoirs de fils. Ainsi, depuis la mort de son père, il ne voulut jamais que sa mère le quittât. Mme de Chénier survécut quatorze ans à André, et, ainsi que l'a dit M. Daunou, Marie-Joseph ne cessa pas de la consoler, si le charme de la douleur partagée peut s'appeler consolation.

Pendant la période révolutionnaire, Chénier avait entassé œuvre sur œuvre. Les théâtres ne jouaient que ses tragédies, les journaux ne retentissaient que de ses hymnes patriotiques. A ces tentatives tumultueuses, à cette poursuite inquiète et presque maladive de la gloire, succédèrent tout à coup la réserve, la sobriété, des rapports plus discrets avec la muse. Sûr de lui-même, ce talent ne chercha plus à s'étourdir par le bruit. Depuis *Timoléon*, qui avait été composé vers la fin de 1794, jusqu'à *Cyrus*, qui fut écrit en 1804, Marie-Joseph ne donna aucune pièce à la scène, et, dans ce long intervalle, il ne composa que trois ou quatre satires assez courtes, mais qui sont des œuvres excellentes.

Ces satires assignent à Chénier une double place sur le seuil du nouveau siècle. Littérairement, elles le rangent parmi les maîtres; historiquement, elles lui donnent, dans le retour monarchique et chrétien d'alors, un rôle de contradicteur important. Quand je compare ces vers si vifs et si courans à la poésie guindée et factice des tragédies antérieures, je reconnais une manière nouvelle, je vois que la plume n'est devenue si sûre dans les mains de l'écrivain que parce qu'il la tient autrement. L'affection vigilante, les avis désormais assidus et de plus en plus écoutés de M. Daunou, avaient commencé à guérir Chénier de l'enflure : ce tact consommé, cette mesure parfaite en toute chose, ce dédain naturel pour toute turbulence de style, pour tout manque de naturel, lui furent d'un très grand profit. Une atmosphère si saine le sauva, et puis les épreuves du malheur achevèrent bientôt ce que les conseils de l'amitié avaient commencé. L'homme se dépouilla du rhéteur. Cette guerre même, ces perpétuelles attaques dont il était

emprunté à la réalité, que le poète lui-même, dans son *Épître à Eugénie*, donnait pour exemple cette Ninon qui

En amour connaissait l'ivresse,
Mais très peu la fidélité.

La théorie venait à propos pour justifier la pratique. Quelques-unes des premières élégies du chantre de *la Chute des Feuilles* allaient, m'assure-t-on, à la même adresse que l'*Épître à Eugénie*.

assailli le firent se raidir, et il s'y fortifia. Lui-même, aux momens de bonne humeur, convenait que la contradiction avait ses profits, et qu'il y avait toujours quelque parti à tirer des avis adverses, s'agît-il même de la diatribe d'un sot :

Certain troupeau d'oisons sauva le Capitole.

Rien ne ressemble moins au médiocre style des *tragédies* que le style ferme et décidé des *satires*. L'empreinte est marquée et nette : ce n'est plus la monnaie courante et effacée d'hier. La plaisanterie s'y montre franche, dégagée, de bon aloi; le poète ne pointille pas sur l'idée comme Rivarol, il n'enjolive pas de petites ironies comme Gresset; c'est la raison droite de Boileau, c'est l'impitoyable bon sens de Voltaire. Le trait s'échappe du style comme d'un ressort, et touche aussitôt le but. A vrai dire, ce n'est point la couleur qui abonde dans Chénier : son image est courte et avare; sa métaphore trop souvent semble commune ou manque d'abondance. Comme le sens, en revanche, se trouve solidement enchâssé dans le rhythme! Quelle façon agréable et claire de dire les choses! Ce qu'il y a même d'un peu sec dans ce procédé au burin n'est pas sans charmes. Je conviens volontiers que le champ de cette poésie est étroit, très étroit, si l'on veut; mais avec quelle facile agilité le cavalier accomplit ses évolutions dans ce cirque borné! Comme sa lance se joue avec grace avant de frapper, et comme, d'un coup de bride il sait rattraper ceux qui fuient ses coups! Certes, la place de Chénier est marquée, au-dessus de Gilbert, à côté de l'auteur du *Pauvre Diable*.

La satire d'André, c'est l'iambe vengeur, c'est le cri involontaire de l'indignation, c'est le besoin de *vider son carquois* avant de mourir. Dans ces *Iambes* sauvages, ne cherchez point l'auteur, l'homme seul parle. André, il faut bien le dire, n'estimait guère l'art des médisances élégantes et des poétiques diatribes. N'est-ce pas lui qui dit dans une épître :

Moi, j'ai fui la satire à leurs regards si chère;

n'est-ce pas lui qui toujours évite qu'un nom propre

Égaie au bout du vers une rime perfide?

Marie-Joseph n'a pas tous ces scrupules. Cependant il n'imite point Le Brun; ce n'est point par passe-temps et comme distraction de ses loisirs qu'il enchâsse de bonnes épigrammes dans de bons vers. Poursuivi, traqué en tout sens, Chénier finit par se faire de la poésie une

sorte de garde prétorienne, une escorte qui se contente d'abord de la légitime défense, mais qui, piquée au jeu, animée par la lutte, passe bientôt à l'offensive. Après tout, les guerres d'invasion valent mieux que les guerres de territoire. Déjà le premier essai satirique de Chénier, *la Calomnie*, avait stigmatisé, par des vers devenus depuis autant de proverbes, ces libellistes de bas étage

Qui dînent de mensonge et soupent de scandale;

il avait trahi le secret de ce misérable métier de folliculaire, en disant :

Nul n'a besoin d'honneur, tous ont besoin d'argent.

Frapper ainsi, en mettant les noms propres, sur la presse dévergondée du directoire, c'était courir gros risque, c'était toucher du pied une fourmilière; mais Chénier, gardant bonne contenance sous l'escarmouche, ne perdit pas courage, et continua à faire feu de son côté. Les coups étaient bien ajustés; ils allaient au but. Le public riait, il se mettait du côté de Chénier. Peu à peu ce jeu du tir excita le poète; il y prit plaisir, et on le vit même, dans ses allures batailleuses, se saisir du tromblon évasé au lieu de la simple carabine. De droite et de gauche, plus d'un innocent fut ainsi atteint. Le succès des brochures de Chénier réveilla le goût des bons vers et mit les satires à la mode; on en eut de toutes les sortes : les débutans même s'y essayèrent; c'était le genre régnant. M. Lormian, tout frais émoulu de sa province, se hâta de lancer son *Premier mot*, et le Gascon Joseph Despaze arriva tout exprès à Paris pour *faire justice* des sots : tous deux s'escrimaient étourdiment contre Chénier; Chénier les fustigea tous deux d'importance, il n'aimait pas à garder sa rancune. On le voit, ici encore il s'agissait d'une guerre civile dans une république; mais, cette fois, la chose était moins sérieuse : ce n'était que la république des lettres.

Chénier était classique et philosophe : il ne manqua pas d'user de la satire pour satisfaire ses antipathies. La *Conférence de Pie VI et de Louis XVIII* parut en 98. C'est, il faut le dire tout de suite, un morceau digne de la littérature du directoire, un médaillon propre à figurer entre ce poème de Parny qu'on ne nomme pas et ces *Quatre Métamorphoses* de Lemercier, dont le vieux Beaumarchais se faisait l'éditeur « pour rendre un dernier service à la morale. » On n'a pas osé insérer la virulente satire de Chénier dans la grande édition de ses *Œuvres complètes* (1). C'est assez dire quel en est le ton. Pie VI est

(1) Il est vrai qu'elle parut sous la restauration. Depuis, M. Ravenel a donné une réimpression de *Pie VI et Louis XVIII*, Paris, 1830, in-18.

en train de causer avec le duc de Provence; bientôt la conversation s'anime, et dans le laisser-aller des confidences, le pontife avoue qu'il est jacobin, et le prince déclare qu'il est impie : voilà le thème du dialogue. On s'imagine l'effet que doit faire un pape parlant comme les sans-culottes, l'effet que doit faire un prétendant à la royauté s'exprimant sur le christianisme dans le style de Sylvain Maréchal ou de Lalande. Encore une fois, c'est là de tout point une œuvre du directoire, et qu'il y faut laisser. Jamais, du reste, Chénier n'avait eu une verve plus incisive, un tour de style plus arrêté et plus piquant que dans ce manifeste amer contre les premiers symptômes de réaction chrétienne. Quatremère, Camille Jordan, tous ceux qui favorisaient ce retour, attrapaient en passant quelques bons coups d'étrivières; mais les meilleurs revenaient de droit à *saint* La Harpe :

> Autrefois possédé du démon dramatique,
> Le nouveau converti du diable abandonné
> Expiait le plaisir qu'il n'avait pas donné.

Ce n'est pas d'ailleurs que Chénier fût un fanatique d'impiété; il professait ouvertement le déisme de Rousseau. On a de lui une épigramme charmante qui finit par ces deux vers :

> La Harpe fait les athées,
> Et Naigeon fait les dévots.

Chénier n'était ni l'un ni l'autre.

La *Conférence de Pie VI* avait été peu remarquée : on n'était pas encore très préoccupé alors de la renaissance du catholicisme. Il n'en fut pas de même des *Nouveaux Saints* qui parurent au plus fort de la mêlée religieuse, le lendemain du *Génie du christianisme*, la veille presque du concordat. Cette fois Chénier n'a plus sa grosse massue de tout à l'heure; il descend dans la lice avec des armes courtoises : plus de gros mots, plus de blasphèmes, mais seulement une succession de malices pétillantes. La satire des *Nouveaux Saints* eut cinq éditions en quelques semaines : tout le monde la lut, les partisans eux-mêmes de la réaction en rirent. C'est que cela ne tirait pas à conséquence. Eh! qui n'eût pas ri d'ailleurs en voyant Mme de Genlis, avec ses airs de componction dévote, débiter un sermon où se trouvait ce vers :

> Vous n'avez pas encor de mère de l'église!

La Harpe était bien comique aussi quand il parlait, en critique qui se prélasse, de son départ prochain pour le paradis :

J'emporterai de plus ma férule et pour causes,
Je prétends avec Dieu causer de bien des choses.

Il y avait du montant et de la verve dans ces pages légères; il y avait mille qualités ingénieuses que le temps n'a pas altérées et qui gagnent même à se produire aujourd'hui dans des conditions purement littéraires. Personne aujourd'hui ne saurait approuver l'esprit arriéré et anti-religieux qui a inspiré *les Nouveaux Saints;* mais on sera unanime à y reconnaître l'une des plus spirituelles et des plus charmantes satires qu'il y ait dans la langue française.

Quand je fais ainsi sa part à Chénier, il n'entre aucunement dans ma pensée de prendre parti pour cette poésie taquine et sans grandeur, pour cette résistance impuissante au besoin impérieux qu'avait la société de retrouver ses croyances, de s'agenouiller devant son Dieu. Après le vide profond que de pareils ebranlemens avaient laissé dans les ames, on comprend que le *Génie du christianisme* ait été accueilli avec enthousiasme, et qu'on n'ait pas seulement salué dans Châteaubriand un écrivain de génie, mais un restaurateur de la pensée religieuse. Ce qu'il est bon seulement de rappeler, c'est qu'au sortir d'une révolution qui avait fermé les églises, au sortir d'une philosophie qui en avait voulu chasser Dieu, il était inévitable que les tentatives religieuses rencontrassent de la part de beaucoup d'esprits, même honnêtes et bien faits, l'hostilité ou au moins la défiance. Chénier avait vu dans la révolution française ce qu'on y avait vu de son temps, c'est-à-dire le triomphe du peuple sur la monarchie et sur le clergé. Quand la monarchie reparut accompagnée du clergé, il crut retrouver la situation de 89. De là son rôle agressif et ses boutades satiriques.

Marie-Joseph ne se serait pas rangé de lui-même entre les adversaires déclarés de la restauration religieuse et monarchique, que les partisans même de cette restauration, par l'âcreté de leurs attaques, l'auraient vite poussé à ce rôle. On sait avec quelle chaleur et quelle amertume la philosophie du XVIIIe siècle et ses adeptes étaient alors poursuivis dans les livres, dans les journaux, dans les salons. De tous, Chénier fut peut-être celui envers qui on se dispensa le plus facilement de toute espèce d'égards. Pour en juger, il suffit de demander à Geoffroy en quels termes il a coutume de s'exprimer, quand on reprend par hasard une des pièces de Marie-Joseph. Ce n'est jamais l'écrivain seul, c'est l'homme encore qui est brutalement vilipendé. Ainsi à propos de *Henri VIII :* « Comment les honnêtes gens peuvent-ils voir cette mascarade sans alarmes?... Cette muse agiote les succès... Il y a des

brouillons et des factieux qui sont citoyens à peu près comme ils sont poètes. » On devine que ces lignes furent écrites au moment où Bonaparte chassa Chénier du tribunat : la bassesse ici s'ajoute à l'ignominie. Un trait piquant fera juger de la disposition de la presse d'alors pour Marie-Joseph. En 1803, à une séance publique de l'Institut, Fontanes (je ne sais comment) lut une ode patriotique où perçaient quelques sentimens républicains. Les amis de Fontanes, qui écrivaient aux *Débats*, jugèrent qu'il était prudent de ne pas laisser la responsabilité de ces vers à l'auteur véritable, ou bien peut-être pensèrent-ils que ce serait un bon tour d'en faire peser le poids sur un homme habitué aux méfaits, sur Marie-Joseph. Un article aigre-doux parut en effet le lendemain, dans lequel la pièce était donnée comme de Chénier. Cette perfide manœuvre n'échappa pas à Rœderer, qui, malgré ses ressentimens contre Chénier, dénonça le fait dans le *Journal de Paris*, en ajoutant : « L'auteur de *Charles IX* est celui de nos poètes sur qui le système des injures s'est le plus exercé. » Peut-être Rœderer se souvenait-il de sa brochure.

La vanité des auteurs a des susceptibilités particulières, des endroits qu'on ne devine pas et qui sont au vif. Chénier avait tout supporté de ses détracteurs, sauf à leur rendre la pareille; mais une chose le blessa plus que le reste, et entra plus avant dans son orgueil froissé. Ce fut le parallèle systématique qu'on établissait toujours à son détriment entre lui et Delille : ces éternels éloges donnés à l'abbé royaliste à ses dépens, ces éternelles injures reçues par lui au profit du poète religieux qui avait chanté *la Pitié*, tout cela le mit hors de lui-même, et il laissa échapper ces vers charmans, trop charmans :

Marchand de vers, jadis poète,
Abbé valet, vieille coquette,
Vous arrivez, Paris accourt.
Eh ! vite une triple toilette :
Il faut unir à la cornette
La livrée et le manteau court.
Vous mîtes du rouge à Virgile,
Mettez des mouches à Milton;
Vantez-nous bien du même style
Et les émigrés et Caton;
Surpassez les nouveaux apôtres
En théologales vertus,
Bravez les tyrans abattus
Et soyez aux gages des autres, etc.

et ainsi pendant cinquante vers, avec la même malice gracieuse, avec le même enjouement cruel. Ce n'était pas que Chénier ne goûtât le talent de Delille : il appréciait ce coquet pinceau, cette jolie palette. N'est-ce pas lui qui avait dit dans *la Calomnie :*

Delille nous rendra le cygne aimé des dieux?

A l'égard de Delille, sa nature ombrageuse et partiale égara Chénier; il blessait injustement un écrivain spirituel, un homme bienveillant, duquel il n'avait jamais eu qu'à se louer. Le poète de *l'Imagination* lui garda long-temps rancune, mais M. Tissot finit pourtant par les rapprocher. Plus tard, dans le *Tableau de la Littérature*, Marie-Joseph répara noblement sa mauvaise action, sans faire oublier ses vers.

L'*Épître à Delille* était une faiblesse d'amour-propre, *Cyrus* fut une faiblesse d'ambition. Lors de la fondation de l'Université, Chénier, à qui une place était devenue nécessaire, avait été nommé inspecteur général : en 1803, il fit en cette qualité dans les écoles de l'ouest une longue tournée qui acheva de ruiner sa santé déjà compromise. Il revint à Paris découragé et triste : une maladie chaque jour plus grave, une fortune ruinée qui lui laissait entrevoir les privations, une carrière politique perdue, un intérieur maussade et traversé, telle était sa situation. Une année se passa dans ces tristes préoccupations. Le poète cherchait à se distraire en corrigeant son *Œdipe*, qu'il aurait voulu voir jouer au Théâtre-Français avec les chœurs de l'Opéra. Fouché, à qui il exprimait un jour ce vœu, lui dit que rien ne serait plus facile, qu'il fallait seulement un peu de complaisance. Là-dessus la conversation s'engagea, et Fouché, que le poète d'ailleurs connaissait de longue date, en vint à relever son courage, à aviver son ambition. Le brevet de sénateur et la fortune étaient à la disposition du conventionnel; il s'agissait de faire une pièce qui se terminât par un couronnement. C'était un caprice de l'empereur qui voulait voir comment le parterre goûterait l'allusion. Chénier se laissa tenter et oublia que, deux ans plus tôt, après l'affaire du tribunat, il avait dit dans un bel *Essai sur la Satire* qui n'était lui-même qu'une satire :

De scandaleuses voix que hait la liberté
Aux jeux républicains chantent la royauté.

C'est précisément ce qu'il allait faire. Six semaines après, *Cyrus* put être remis aux comédiens. Mais Chénier était, en ces matières de cour, un apprenti assez gauche; Fouché l'avait consolé en lui parlant de son indépendance, du rôle libre qu'il pourrait jouer au sénat, d'un talent

qui était une dette envers l'état. Cette fois Marie-Joseph avait eu beau vouloir chasser *le naturel;* le naturel était revenu, j'entends l'amour de la liberté. Le courtisan avait gardé aux pieds les sabots du tribun qu'on entendait traîner çà et là dans les tirades de sa pièce. En homme naïf, le conventionnel s'imagina que, parce qu'il faisait une concession, on lui reconnaîtrait le droit de dire son avis et de donner quelques conseils Napoléon trouva la prétention exorbitante : les maximes libérales lui parurent de trop; aussi donna-t-il en secret l'ordre de siffler la pièce. D'un autre côté, le projet d'apothéose impériale célébrée par un républicain avait excité le mécontentement et amené dans la salle toute une jeunesse hostile, et prête à châtier cette apostasie de la muse. C'est ainsi que la pièce tomba sous les murmures de deux partis qui ne s'étaient pas concertés : elle ne fut jouée qu'une fois. Quand l'empereur sut qu'on n'avait bien accueilli que les apostrophes à la liberté et les menaces faites aux rois liberticides, il se tint pour offensé. C'est ainsi que Chénier finit au théâtre de la même manière qu'il avait débuté, par une chute. Le brevet de sénateur bien entendu resta dans la poche de Fouché.

Cyrus est dans la vie de Chénier une tache qu'on regrette; comme il le disait lui-même, le reste de sa vie en fut *l'expiation*. On devine le profond dépit, l'amer ressentiment que conçut le poète : il était à la fois dupe et ridicule. Mécontent de lui-même, il voulut racheter ce moment de faiblesse par une retraite digne, par un suprême effort de son talent. Désormais, pendant le peu de temps qu'il lui sera donné de vivre encore, nous le trouverons dans cette solitude laborieuse où trois hôtes assidus visiteront son chevet, la poésie, la souffrance, le chagrin. Il y a là quelque chose de morne et de triste qui attire le regard.

Assurément il n'eût fallu à Chénier que de la souplesse pour arriver aux faveurs :

> Comme eux à des bienfaits il aurait pu prétendre,
> S'il eût voulu comme eux faire un dieu d'Alexandre.

Le poète aima mieux la pauvreté et l'indépendance. D'austères et mâles études remplirent pour Chénier ces premières années de l'empire; dédaignant la futile manie du genre descriptif, il fit comme Alfieri, il aborda dans les textes les simples et fortes beautés du théâtre grec. Le joug sévère de cette discipline, en s'appesantissant sur le talent de Chénier, ne fit que le concentrer et l'affermir; mais c'est la lecture approfondie de Tacite qui laissa surtout une vive empreinte sur l'es-

prit du poète. A cette date, Chénier, déjà atteint d'un mal incurable, décrivait lui-même sa situation en termes touchans :

> Les chagrins, les travaux, ont doublé mes années;
> Ma vie est sans couleur, et mes pâles journées
> M'offrent de longs ennuis l'enchaînement certain,
> Lugubres comme un soir qui n'eut pas de matin.

C'est au milieu de ces souffrances que fut écrit *Tibère*. Cette impassibilité de Chénier, ce culte persistant et exalté de l'art au sein d'une maladie qui s'aggrave tous les jours, certes il y a là quelque chose qui commande la sympathie et le respect.

Quand on apprit que Chénier faisait une tragédie de *Tibère*, l'opinion s'en préoccupa beaucoup. On sait combien les moindres bruits littéraires tenaient de place dans ces loisirs de l'empire, où une victoire ne faisait pas autant de bruit qu'un poème. La pièce une fois achevée, Napoléon se la fit lire à Saint-Cloud par Talma : pendant les trois premiers actes, l'empereur ne cessa de s'agiter dans son fauteuil, disant souvent : « C'est beau, c'est très beau! » mais à la scène du quatrième acte, entre Tibère et Cnéius, il n'y put tenir, et, se levant, il ne cessa plus de marcher à grands pas. Quand la tragédie fut achevée, Napoléon, prenant brusquement le bras de l'acteur : « Chénier est fou, dit-il avec fermeté, cette pièce ne saurait être jouée; dites-lui bien cela. » Talma se chargea de la commission : ce n'était plus le Talma de *Charles IX*, c'était le favori de l'empereur. Est-ce qu'il faudrait voir quelque allusion dans le vers de Chénier :

> Et l'oppresseur d'Ovide a protégé Bathylle?

Le théâtre, qui avait fait la gloire de sa jeunesse, et où il n'avait reparu que pour recevoir une dure leçon, le théâtre était fermé à Chénier. *Tibère* ne put pas le venger de *Cyrus;* Chénier pourtant avait besoin de se réhabiliter dans l'opinion.

L'*Épître à Voltaire* suffit, et bien au-delà, à cette tâche. Il est en effet peu d'ouvrages en vers qui, depuis le commencement de ce siècle, aient obtenu un succès aussi marqué, aussi persistant. C'est assurément là le chef-d'œuvre de Chénier, un vrai chef-d'œuvre dans ce genre aimable des petits poèmes didactiques et philosophiques. En traçant avec enthousiasme ce tableau brillant, cette rapide esquisse des gloires littéraires de la France aux deux derniers siècles, Chénier a plus que jamais trouvé cette verve correcte, cette vigueur châtiée, cette précision élégante du langage, toutes ces qualités enfin sérieuses,

sensées, spirituelles, que nous avons déjà rencontrées çà et là en lui. Seulement, ici la maturité du talent se fait sentir, et le faisceau est encore plus fortement serré par une main faite.

Une haine du pouvoir absolu, intérieure, concentrée, *ramassée*, comme dirait Bossuet, marquait toutes les pages de cet opuscule. Ces hommages à la liberté, ces emportemens contre tout despotisme, mille intentions contenues, mais frémissantes sous le style, l'exemple de la pensée plus forte que tous les tyrans et que rien ne saurait anéantir, tout cela choqua beaucoup Napoléon. Le titre même du poème, où l'auteur, reprenant avec affectation la particule nobiliaire, avait signé contre son habitude « M. de Chénier, » sembla à l'empereur un sarcasme contre les gentilhommeries qu'il cherchait à rétablir. Deux passages encore l'indignaient : le premier, où il était question du grand Frédéric *ménageant son armée;* le second, où éclatait une protestation amère contre les entraves apportées à la publicité :

> Nous conservons le droit de parler en secret.

Ce qui fit surtout bondir Napoléon, ce furent ces vers :

> Tacite en traits de flamme accuse nos Séjans,
> Et son nom prononcé fait pâlir les tyrans.

Or, l'antipathie que Bonaparte affichait contre Tacite était très connue; son pressant dialogue sur ce sujet avec Suard (1) avait fait grand bruit, et on se rappelait d'ailleurs que, Dureau de Lamalle lui ayant dit qu'il traduisait Tacite, Napoléon avait répondu : « Tant pis! » Tacite avait du malheur; c'est lui qu'on poursuivait dans le *Tibère* de Chénier; c'est lui encore qui, l'année suivante, allait faire supprimer violemment le *Mercure*, à cause du célèbre article de M. de Châteaubriand : « Tacite est déjà né dans l'empire, etc. » Les amis de Chénier surent que Napoléon allait le frapper; M. Daunou intervint et écrivit au ministre de l'intérieur, M. de Champagny, que, dans l'état de fortune où était Chénier, une destitution équivaudrait à un arrêt de mort. On passa outre. Sur un rapport de Fouché, Marie-Joseph fut révoqué de ses fonctions d'inspecteur des études, « dans l'intérêt de la morale. » La morale de Fouché!

L'*Épître à Voltaire* avait réhabilité Chénier dans l'opinion, et beaucoup augmenté l'estime générale pour son talent. Ses ennemis les plus obstinés, Suard lui-même, trouvaient un *progrès étonnant* dans

(1) Garat, *Mémoires sur Suard*, t. II, p. 423.

sa manière. Ce n'était plus le même écrivain. « Depuis lors, dit Garat dans ses *Mémoires*, son nom entrait dans tous les lieux où l'on parlait du talent et de la gloire littéraire. » Chénier, en effet, avait l'un et se rendait digne de l'autre. Je n'ai pas besoin de dire que pendant un mois les journaux du gouvernement traînèrent Chénier dans la boue; tous les libellistes gagés, tous les pamphlétaires à la suite, firent chacun leur brochure, où l'ombre de Voltaire était platement évoquée et poursuivait son correspondant de sarcasmes. Le fait est qu'il n'eût pas reconnu son langage dans toutes ces sottises stipendiées qu'on lui prêtait; mais, en revanche, il eût pu répéter ce que *la Décade* osa dire, à savoir, qu'il avait été chanté « en vers dignes de lui. »

Chénier se trouva du coup réduit à la misère, au point d'être obligé de vendre peu à peu les plus beaux livres de cette fastueuse bibliothèque qu'il avait amassée à grands frais. Cependant une grande et splendide édition de l'*Épître à Voltaire* parut bientôt, avec le profit de laquelle Marie-Joseph espérait satisfaire du moins aux premiers besoins de cette détresse inopinée. M. de Talleyrand, qui était alors ministre, le sut. Touché du malheur de celui qui l'avait fait rappeler d'exil, il trouva moyen de mettre sa sensibilité de galant homme d'accord avec ses habitudes de courtisan. C'était de la diplomatie. M. de Talleyrand fit prendre à son compte toute cette magnifique édition, en sorte qu'il n'en fut plus question, et qu'en même temps Chénier eut les profits de cette espèce de saisie généreuse, de cette espèce de censure bienfaisante. Dans ces épreuves, Chénier sut braver les privations : il conserva toute sa fierté. M. Alexandre Duval a raconté quelque part que, sachant les besoins pressans du poète, il s'était cotisé avec Michot, l'ancien sociétaire de la Comédie-Française, pour lui offrir un prêt de mille francs; mais les visiteurs trouvèrent la contenance de Chénier si digne, si imposante, qu'ils n'osèrent pas se déclarer, et partirent comme ils étaient venus. Peu à peu la gêne de Chénier devenait de la misère : ce fut un grand bonheur à M. Daunou de pouvoir personnellement alléger les rigueurs de la destinée contre celui qu'il regardait comme le plus généreux des hommes, comme le *meilleur des amis*. Une place fort humble devint en effet vacante aux Archives du royaume : en sa qualité de garde-général de cet établissement, M. Daunou avait ici le droit de désignation. Seulement la nomination, une fois faite, devait passer sous les yeux de l'empereur. L'ami de Chénier ne craignit pas de mécontenter l'empereur; il signa. Quand l'arrêté passa sous les yeux de Napoléon, il dit seulement d'un ton qui n'était qu'à demi fâché : « Bon ! voilà un tour que me joue Daunou ! »

Chénier voulut que le premier traitement qu'il toucherait de ce nouvel emploi fût consacré à un modeste dîner où l'on boirait à la santé de sa majesté l'empereur et roi. On devine quel toast durent porter ces tribuns, dont la rancune contre le despote était d'autant plus profonde, qu'ils étaient contraints de la cacher sous le respect.

Cependant, avec ses habitudes d'aisance, avec les engagemens qu'il était forcé de tenir, une si mince ressource ne suffit pas à Chénier : bientôt sa mère fut dans le besoin. Tous scrupules alors s'éteignirent à ses yeux, et, comme il ne s'agissait plus de lui seul, il fit mettre sous les yeux de l'empereur une lettre où on lisait :

« Malgré de vaines offres de service, personne, j'en suis sûr, n'ose parler en ma faveur à votre majesté. Il faut bien que j'ose lui écrire... Vous m'avez destitué, sire... Il eût été tout aussi facile et plus généreux au ministre de la police d'empêcher l'ouvrage de paraître que d'en faire décrier personnellement l'auteur par de violens articles et des libelles diffamatoires qui ne diffament que leurs auteurs.... Mes ennemis sont moins sûrs que moi de la médiocrité de mes ouvrages. Huit ans de solitude m'ont laissé le loisir d'étudier à fond le très petit nombre d'excellentes productions qui honorent les diverses littératures, et tout au plus l'époque arrivait-elle où j'aurais pu développer quelque vrai talent, si l'on ne m'avait pas entièrement découragé. Mais en me résignant, sire, à un silence absolu, je vous prie instamment de vouloir bien considérer ma situation.... Une santé depuis long-temps altérée et que tant de chagrins ne contribuent pas à rétablir; des travaux infructueux, un courage inutile, aucune ressource pour l'avenir, aucune pour le présent même, voilà où l'on m'a réduit... Sire, que je puisse faire honneur à mes affaires et soutenir dans sa vieillesse une mère tendre et respectable, seule consolation de mon adversité, qu'elle sait partager avec le courage de la vertu! Fussiez-vous irrité contre moi, j'oserais rappeler à votre majesté vingt ans de travaux littéraires et politiques, vingt ans écoulés à faire ce que j'ai cru mon devoir. L'existence ne sera jamais pour moi douce et brillante; mais, sire, vous ne me la rendrez pas impossible, et si les grands talens seuls ont droit à votre faveur, tous les Français ont droit à votre justice. »

Bourrienne a dit : « L'empereur détestait Chénier; » après avoir lu cette noble lettre, si Napoléon put garder sa haine au poète, il dut lui rendre son estime. Ses chambellans ne l'accoutumaient pas à un tel style; mais Bonaparte avait les hauts instincts, et il apprécia l'élévation vraie de ces sentimens. Une pension annuelle de huit mille francs fut accordée à l'auteur de l'*Épître à Voltaire*. Quelque temps après, Chénir fut de plus chargé, avec une indemnité régulière, de continuer

l'*Histoire de France* de Millot. Plus tard enfin, quand Napoléon apprit que Marie-Joseph mourant manquait de certains soins, il lui envoya six mille francs sur sa cassette (1). Ce soir-là, Bonaparte se montra vraiment roi, et on n'est plus tenté de dire avec Chénier :

Un Corse a des Français dévoré l'héritage.

Ce qu'il avait promis à l'empereur, Marie-Joseph le tint. Il garda le *silence* et travailla dans l'ombre. C'est à peine s'il prit le temps d'achever à l'Athénée le cours de littérature que la nécessité l'avait forcé d'y entreprendre, et qui lui valut d'être traité par Dussault de *Sophocle de* 93 et d'*érudit de contrebande* (2). Mais la polémique n'atteignait plus Chénier : fuyant les prôneurs comme les ennemis, il voulut achever dans la retraite cette carrière agitée, cette vie de tribune et de coulisse où il avait consumé sa jeunesse et ses forces. Le dépérissement chaque jour plus visible de sa santé, l'affaiblissement en lui de tous les principes vitaux, n'ébranlèrent pas son courage : impassible au milieu des souffrances les plus vives, il s'obstina dans le travail pour obtenir de la muse quelques-unes de ces confidences chères qui assurent la gloire. La muse se laissa toucher par cet homme qui, un pied dans la tombe, se défiait d'un passé applaudi et n'avait confiance que dans l'avenir bien court, que dans les quelques heures qui lui restaient. Chénier dès-lors n'a plus en vue ses contemporains :

Les yeux sur l'avenir, j'écrivais devant lui.

Dans ses dernières années, si bien remplies par la lutte touchante du génie se débattant contre la douleur, Chénier vécut tout-à-fait dans la retraite : il comptait avec la mort et ne voulait pas perdre un instant du répit qu'elle lui accordait. Redoutant la pitié, il avait pris le goût de la solitude. De là venait cette misanthropie qui, sur la fin, lui faisait éviter le monde et même les simples rencontres. Toute amer-

(1) M. Méneval, qui se chargea de remettre la lettre de Marie-Joseph à l'empereur, raconte, dans d'agréables et judicieux *Souvenirs*, publiés récemment, que Chénier fut alors nommé inspecteur des études. M. Méneval se trompe : c'est en 1803 que Chénier avait été appelé à ces fonctions, et ce fut en 1806 qu'il les quitta.

(2) Le bibliographe de la révolution, M. Deschiens, vengea Chénier de son critique par une brochure curieuse où étaient donnés certains extraits des écrits révolutionnaires de Dussault. Dussault, qui s'y vantait d'être « le disciple chéri de son éternel modèle Marat, » osait dire, par une allusion indigne, que l'œuvre de Chénier était *la montagne en travail.*—Luce de Lancival, dans son poème de *Folliculus,* a supposé, à ce propos, toute une histoire plaisante de duel entre Chénier et Dussault.

tume d'ailleurs s'était retirée de son caractère et de ses relations. On le trouva plein désormais de bienveillance et d'aménité. C'est ainsi que son caractère même, comme son talent, avait beaucoup changé avec l'âge, avec l'expérience de la vie. Oubliant son humeur hargneuse et toutes ses collisions d'autrefois, il s'appliquait à réparer ses torts, il allait au-devant des réconciliations. Aux séances même de l'Académie, où son ton rogue et son opiniâtreté avaient si souvent amené des disputes, il finit par ne plus apporter que des formes douces et prévenantes : on ne le vit même plus s'échapper en aigres personnalités contre le vieux Morellet, et il cessa d'échanger avec Suard ce feu roulant d'épigrammes acérées qui n'avait guère eu de trève depuis la censure de *Charles IX*. Obligeant, généreux au point d'oublier lui-même qu'il était pauvre (1), il n'avait plus la même susceptibilité farouche. C'est ainsi que, M. Nodier ayant écrit une satire où Marie-Joseph était attaqué, Marie-Joseph la lut, la trouva bonne, se laissa présenter le jeune homme par un tiers, et remplaça lui-même, dans le morceau, plusieurs vers par des vers meilleurs. Nous sommes loin de l'âpreté et des emportemens du début. Chénier, au goût de M. Arnault, commençait à donner *dans l'excès contraire*.

C'est ce retour vers les sereines régions de l'indulgence, c'est cette modération finale qui firent désigner Chénier par ses collègues comme rédacteur du *Tableau de la Littérature française depuis* 1789. Napoléon avait demandé à l'Institut un vaste rapport sur le progrès des sciences et des lettres depuis la révolution, et ce morceau devait en faire partie. Apprécier des écrivains vivans est toujours une tâche délicate. En désignant pour la remplir un poète connu par des écrits satiriques, un homme dont la vie elle-même avait toujours eu un caractère polémique, l'Académie rendait un hommage marqué et direct à l'heureuse transformation du caractère de Chénier. Chénier y fut sensible, et ce témoignage de confiante estime lui fut un soulagement dans les angoisses de ses derniers jours. C'est la plume d'un mourant qui a tracé le *Tableau :* cette plume pourtant ne tremble point, elle n'est, devant la mort, que plus ferme et plus sûre d'elle-même. Jusque-là, en effet, Marie-Joseph n'avait été qu'un prosateur très médiocre : l'emphase gâtait ses discours de tribune, la colère même ne donnait

(1) Ainsi Barère, dans ses *Mémoires*, raconte qu'il fit vendre à vil prix son magnifique exemplaire du Voltaire de Kehl pour soulager sur l'heure un écrivain malheureux. M. Nodier a vu Chénier, au moment où la nécessité le forçait à vendre ses livres, emprunter 1,800 francs pour acheter la bibliothèque de Laujon, qui était dans le besoin et qui s'était adressé à lui.

qu'une vie factice aux déclamations de ses pamphlets. Ici, au contraire, Chénier atteint du premier coup dans la prose les mêmes qualités élégantes et fermes qu'il avait laborieusement conquises dans ses vers; c'est l'élève, c'est l'émule de M. Daunou qui parle. La correcte circonspection du langage et des jugemens, l'atticisme ingénieux de la diction, une certaine grace sobre, on croirait lire l'auteur du *Discours sur Boileau*. De la part d'un écrivain mêlé aux plus ardentes contentions des partis, et qui avait transporté dans les querelles littéraires les violences des guerres civiles, cet effort d'impartialité n'est que plus frappant. Aucun dénigrement systématique, rarement de l'aigreur; l'admiration, la tempérance dans la critique ne coûtent pas à l'habituel faiseur d'épigrammes, au censeur sardonique et dédaigneux d'autrefois. Les éloges en général sont distribués sans parcimonie, avec bonne grace. Excepté deux ou trois endroits où sa prévention est si forte, que, n'espérant pas la contenir, il l'abandonne à elle-même, Chénier fait preuve de détachement et de mesure. Chez un autre, ce ne serait qu'une qualité; chez lui, c'est une vertu. Quand certains noms se présentent, on voit que le critique se défend des préventions du poète, et qu'il appréhende d'être involontairement partial : alors il redouble d'égards, et, dans son scrupule, il est attentif à discerner toutes les qualités. Ainsi fait-il pour l'auteur des *Jardins*. Ce n'est point assez; Chénier ne veut pas que la rancune trouble sa vue. Il pèse religieusement les titres de ses adversaires : la « finesse polie » de Suard, les écrits « pleins de mérite » de Morellet sont mis en bon rang, et il n'est pas jusqu'à M. Michaud dont le *talent* ne soit à son tour reconnu. On le voit, c'est une longue guerre qui finit par une paix générale. La vérité ne lui coûtait pas à dire, même à propos de *Mademoiselle de Clermont* : « On croirait lire, écrit-il, un ouvrage posthume de Mme de La Fayette. » Voilà une phrase que Mme de Genlis aurait dû se rappeler dans ses *Mémoires;* mais la vanité littéraire est ainsi faite, que, trouvant les éloges naturels, elle les omet, et que, les contradictions lui semblant injustes, elle leur garde immanquablement quelque coin secret du souvenir. En même temps qu'il osait louer avec force Mme de Staël proscrite, Chénier s'honorait encore en mettant à sa vraie place le livre de son plus implacable détracteur, ce *Lycée* de La Harpe, pour lequel, à la même époque, il demandait le prix décennal par un rapport élevé et judicieux que l'Académie adoptait *sans y rien changer.*

Ce qui manque au *Tableau*, je n'ai pas besoin de le dire, c'est l'étendue, c'est (je ne voudrais pas employer les grands mots) une esthétique ouverte et plus compréhensive. La poétique de Marie-Joseph

répond, comme il est naturel, à sa poésie : c'est l'esprit du siècle précédent qui vient un instant s'asseoir au seuil du siècle nouveau, et qui juge le présent au nom du passé. On se défie volontiers d'un héritier présomptif, on ne saurait avoir de tendresse pour un successeur. Quand il laisse échapper ce mot : « les talens qui nous restent, » Chénier montre qu'il n'est plus de son temps; l'idéal pour lui est en arrière. Aussi ne voit-il dans la rénovation littéraire qui éclate autour de lui rien autre chose qu'une émeute intempestive contre le goût. La cour aussi n'avait regardé d'abord Mirabeau et ses amis que comme un ramas de factieux sans portée; pour un homme habitué aux révolutions, Chénier imitait un peu trop la cour.

C'est cet esprit déclaré de résistance et de conservation littéraire, comme on dirait aujourd'hui, qui a surtout contribué à amoindrir depuis trente ans la réputation de Marie-Joseph Chénier. On a usé envers lui du talion. La publication de ses œuvres posthumes, qui, à une autre époque, aurait beaucoup ajouté à sa gloire, se trouve avoir lieu presque en même temps que celle des vers de son frère André et des *Méditations* de Lamartine. L'accueil qu'on fit à ces noms nouveaux ne servit pas Marie-Joseph. La poésie, qui est voyageuse, courait visiter d'autres sommets, et l'attention se détournait ailleurs. Peu à peu les jeunes générations s'habituèrent à redire, à aimer le nom de Chénier; mais ces hommages étaient adressés à un autre autel. Les souveraines douceurs de la muse du *Jeune Malade* et de *l'Aveugle* firent oublier le talent ferme et sain qui a empreint sa marque dans *la Promenade* et dans l'*Épître à Voltaire*. On alla même, s'il m'en souvient, jusqu'à rappeler que Thomas Corneille non plus n'était pas l'aîné. Aujourd'hui c'est le moment des amnisties littéraires; il faut mettre à profit les temps de paix. Les deux ombres, que la calomnie a voulu séparer, peuvent maintenant se donner la main : pourquoi aussi ces deux muses, portant au front le même bandeau, ne recevraient-elles pas un égal accueil? Les gloires se servent au lieu de se nuire : la lumière ne porte pas l'ombre après elle.

Je l'ai dit, c'est dans ses satires, dans ses discours en vers, dans ses spirituelles épigrammes, qu'il faut surtout chercher Marie-Joseph. Là, il est plus qu'un reproducteur élégant de Voltaire; il a un talent à lui, un talent ferme, vrai, ingénieux. Ne lui demandez pas la rêverie, l'accent des grandes passions ou des amours éperdus; c'est à peine si un éclair de sensibilité à demi voluptueuse se glisse çà et là dans ses vers, comme quand il parle

Des refus caressans dont l'attrait est vainqueur,
Et des doux entretiens qui sont maîtres du cœur.

Non, cette poésie touchante de l'ame, cette poésie riche et colorée de l'imagination, Marie-Joseph ne l'a pas; mais il a d'autres dons qu'il faut reconnaître, qu'il faut admirer. Un vers de lui suffit à le peindre :

Il pare la raison du charme des beaux vers.

Ce style d'un tissu ferme et cependant délicat, ces vers nets, clairs, faciles à retenir, et où la précision s'unit si bien à la justesse; cette poésie, qui n'a pas les entraînemens du rhythme ni les enchantemens de la mélopée, mais qui enferme et serre le sens sous une mesure forte, sous un mode élégant : tout cela commande l'estime, appelle la sympathie. Marie-Joseph, dans sa charmante pièce de *la Raison*, dit :

Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat,
Et le génie est la raison sublime;

il donne là le secret de son talent : Chénier est le poète du bon sens. Les cœurs maladifs, à qui il ne faut que des sentimens raffinés, les esprits sur qui la fée jalouse de la fantaisie a jeté un charme, les imaginations rétives à qui la discipline du goût semble intolérable, même chez les autres, pourront nier la légitimité d'un pareil genre. Heureusement, il est des esprits cultivés et justes auprès desquels cette muse de la raison, cette muse de Boileau, de Voltaire et de Chénier, est à jamais sûre de trouver bon accueil. Les poésies posthumes de Marie-Joseph suffiraient à assurer sa gloire. L'admirable élégie de *la Promenade*, les beaux discours sur *l'Erreur* et *l'Intérêt personnel*, ce poème inachevé sur *les Arts*, dont les fragmens sont tout-à-fait dignes de prendre place à côté de *l'Invention* d'André, toutes ces pages enfin dérobées au chagrin et arrachées à la maladie sont faites pour défier le temps. Avec l'*Épître à Voltaire*, avec *la Calomnie*, avec les spirituelles satires dont le sel n'a pas vieilli, elles assurent à Chénier une belle place entre nos poètes. On pourra former de ses vers un recueil court, mais excellent.

Les poésies de Marie-Joseph auront la destinée qu'a eue *Tibère* : elles ne perdront rien à attendre. C'est trente-trois ans seulement après la mort de Chénier que cette tragédie, où le poète résuma sa force en un suprême effort, a pu paraître à la scène : les applaudissemens sérieux qui ont accueilli cette belle étude sont légitimes, et la représentation a mis l'œuvre dans toute sa lumière. *Tibère* est une

tragédie dans le goût d'Alfieri, et souvent digne du génie rigide et nu qui a écrit l'*Agamennone*. M. Villemain, dans une des leçons les plus éloquentes de son cours, a le premier classé *Tibère* à sa vraie place parmi les pièces qui, au-dessous de celles des maîtres, sont faites encore pour honorer la scène française. Toutefois ce qu'il y a d'étroitement régulier dans *Tibère* n'échappe pas à l'habile critique, et nous aimons à mettre nos restrictions sous le couvert de son autorité : « L'étiquette rigoureuse, dit-il, qui, sous l'ancienne monarchie, avait dominé le théâtre français, s'y conserve avec plus de scrupule que ne l'aurait voulu la vérité. L'imitation de Tacite y paraît éloquente; mais elle n'est pas complète encore. La pièce de Chénier est composée avec une discrétion sévère, une retenue poétique qui n'atteint pas à la perfection de Racine et ne sait pas y substituer des beautés hasardeuses et nouvelles. » C'est ainsi que pour *Tibère* il faut mêler la réserve à l'admiration : aucune des qualités fortes, aucun des nombreux défauts de l'œuvre de Marie-Joseph, ne sont oubliés dans cette juste appréciation, et il faut renvoyer aux pages vraiment senties où sont signalés et appréciés avec détail les heureux emprunts que le poète a faits à Tacite, les altérations moins heureuses par lesquelles il a souvent transformé le récit de l'historien.

Tibère est fait pour durer : la farouche mélancolie que la servitude donne aux ames indépendantes y est fortement marquée, et on y retrouve ce que le poète demandait ailleurs :

Ces tons maîtres de l'ame et ces mots pénétrans
Qui jusque sous le dais font pâlir les tyrans.

Néanmoins une pareille œuvre n'est pas de nature à charmer longtemps la foule, car la foule aime l'émotion, et l'on sait le mot de Talma sur *Tibère :* « C'est beau, mais c'est froid. » Heureusement il est des sentiers plus solitaires, des sommets moins fréquentés, que visitent quelquefois les adeptes de l'art; ceux-là seront fidèles à *Tibère*. Si le style de cette tragédie conserve encore la trace fréquente de la mauvaise tradition du XVIIIe siècle, si la périphrase banale y remplace souvent l'expression franche, par contre que de vers sombres se dressent çà et là comme des ombres vengeresses, que d'hémistiches altiers et cornéliens se détachent et demeurent dans le souvenir! Combien cette vigueur paraît native, quoiqu'on la sache savante et industrieuse! *Tibère* est plutôt une belle étude qu'une belle pièce.

Chénier avait débuté par *Charles IX*, il finissait par *Tibère;* la distance qui sépare les deux œuvres, le poète l'avait franchie par la volonté,

par l'effort, et, si l'on peut dire, avec l'aide de la souffrance, avec l'appui du malheur. C'était bien le moins que cette muse rebelle et fière de la tragédie, après avoir débuté avec lui par le dédain, après l'avoir leurré de faveurs douteuses dont il avait à la fin reconnu la vanité, finît par incliner son front vers lui et par se laisser dérober un de ces chastes baisers qui rendent immortel.

Marie-Joseph était mort le 10 janvier 1811, à l'âge de quarante-six ans, comme si ce nom de Chénier devait toujours porter après lui le souvenir d'un talent brisé avant l'âge. Saint-Just a dit qu'il n'y avait de repos pour un révolutionnaire que dans le cercueil. Le mot ne fut même pas vrai pour Chénier, et le tumulte qui avait agité sa vie recommença sur sa tombe.

La mort de Chénier laissait une place vacante à l'Académie française. L'empereur, qui n'aimait pas M. de Châteaubriand, mais qui avait pour lui ces velléités, ces brusques retours de bienveillance que le plus grand homme du siècle devait naturellement retrouver çà et là pour le premier écrivain de son temps, Napoléon désira que le fauteuil de l'auteur des *Nouveaux Saints* passât à l'auteur du *Génie du Christianisme*. Le duc de Rovigo fut chargé de la négociation. M. de Châteaubriand se fit un peu prier : le parti du XVIIIe siècle était en majorité à l'Académie, et cette *tanière de philosophes* l'effrayait. Enfin il se décida, et envoya des cartes sans faire de visites. L'élection eut lieu, et le vœu de Napoléon fut rempli. Restait le discours de réception, où il fallait parler de Chénier. Or Chénier n'avait jamais manqué une occasion d'attaquer avec aigreur le poète des *Martyrs;* le *Tableau de la Littérature*, qui n'était pas imprimé alors, mais qui avait été lu aux séances de l'Institut, ne contenait, au milieu d'appréciations toutes tempérées et bienveillantes, qu'un seul jugement acrimonieux, et ce jugement, ou plutôt cette diatribe, concernait *Atala.* Une pareille raison n'eût pas assurément arrêté l'éloge sur les lèvres de M. de Châteaubriand, car ce n'est pas aux causes généreuses que l'illustre écrivain a jamais fait défaut; mais il ne faut pas oublier que Chénier avait été le dernier représentant de l'école voltairienne dans sa plus vive amertume, et que M. de Châteaubriand était l'auteur du *Génie du Christianisme,* le chef et en grande partie l'auteur de la rénovation religieuse; il ne faut pas oublier que Chénier avait pris part au vote du 19 janvier 1793, et que M. de Châteaubriand était alors en France le représentant déclaré et influent des idées monarchiques. Bientôt ce fut le sujet de toutes les conversations; « on cherchait, dit Bourrienne, à deviner comment le fidèle défenseur des Bourbons

pourrait plier son éloquence jusqu'à prononcer l'éloge d'un régicide. » Tout cela est raconté au long dans les Mémoires de M. de Châteaubriand, et puisqu'une illustre et précieuse bienveillance nous a laissé dérober ces pages, nous prendrons sur nous de les citer. Comment avoir le courage de poursuivre quand on peut laisser la parole à l'auteur de *René?* Notre indiscrétion trouvera son excuse dans notre insuffisance :

« Mon discours étant prêt, je fus appelé à le lire devant une commission nommée pour l'entendre : il fut repoussé. A l'exception de deux ou trois membres (1), il fallait voir la terreur des fiers républicains qui m'écoutaient et que l'indépendance de mes opinions épouvantait; ils frémissaient d'indignation et de frayeur au seul mot de liberté. M. Daru porta à Saint-Cloud le discours. Bonaparte déclara que, s'il eût été prononcé, il aurait fait fermer les portes de l'Institut, et m'aurait jeté dans un cul de basse-fosse pour le reste de ma vie (2).

« Je reçus ce billet de M. Daru :

Saint-Cloud, 28 avril 1811.

« J'ai l'honneur de prévenir monsieur de Châteaubriand que, lorsqu'il aura « le temps ou l'occasion de venir à Saint-Cloud, je pourrai lui rendre le dis- « cours qu'il a bien voulu me confier. Je saisis cette occasion pour lui re- « nouveler l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur « de le saluer.

« DARU. »

« J'allai à Saint-Cloud : M. Daru me rendit le manuscrit çà et là déchiré, marqué *ab irato* de parenthèses et de traces au crayon par Bonaparte; l'ongle du lion était enfoncé partout, et j'avais une espèce de plaisir d'irritation à croire le sentir dans mon flanc. M. Daru ne me cacha point la colère de Napoléon (3), mais il me dit qu'en conservant la péroraison, sauf une douzaine de mots, et en changeant presque tout le reste, je serais reçu avec de grands applaudissemens. On avait copié le discours au château en en supprimant quelques phrases et en en interpolant quelques autres. Peu de temps après, il parut dans les provinces imprimé de la sorte.

(1) M. de Châteaubriand ne dit pas le nom de ces membres; mais je trouve dans Bourrienne que ceux qui se prononcèrent pour le discours furent Suard, Ségur et Fontanes.

(2) Bourrienne confirme le mot de Napoléon que M. de Châteaubriand rapporte. Ce mot fut dit devant Duroc. (*Mémoires de Bourrienne,* 1829, in-8°, t. V, p. 246.)

(3) M. Fiévée entre dans plus de détails que M. de Châteaubriand sur la colère de Napoléon : « Les cris de la faction philosophique sur les conséquences que pouvait avoir ce discours ont été si violens, que l'empereur en a été étourdi. » M. Fié-

« Ce discours est un des meilleurs titres de l'indépendance de mes opinions et de la constance de mes principes. M. Suard, libre et ferme, disait que ce discours-là, en pleine académie, aurait fait crouler les voûtes de la salle sous un tonnerre d'applaudissemens. Se figure-t-on, en effet, le chaleureux éloge de la liberté prononcé au milieu de la servilité de l'empire?

« J'avais conservé ce discours avec un soin religieux; le malheur a voulu que tout dernièrement, en quittant l'Infirmerie de Marie-Thérèse, on a brûlé une foule de papiers parmi lesquels le discours a péri. Je le regrette, non pour ce que peut valoir un discours académique, mais pour la singularité du monument. J'y avais placé le nom de mes confrères dont les ouvrages m'avaient fourni le prétexte de manifester des sentimens honorables.

« Dans le manuscrit qui me fut rendu, le commencement du discours qui a rapport aux opinions de Milton était barré d'un bout à l'autre de la main de Bonaparte. Une partie de ma réclamation contre l'isolement des affaires, dans lequel on voudrait tenir la littérature, était également *stigmatisée* au crayon. L'éloge de l'abbé Delille, qui rappelait l'émigration, la fidélité du poète aux malheurs de la famille royale et aux souffrances de ses compagnons d'exil, était mis entre *parenthèses;* l'éloge de M. de Fontanes avait une *croix*. Presque tout ce que je disais sur M. de Chénier, sur son frère, sur le mien, sur les autels expiatoires que l'on préparait à Saint-Denis, était *haché* de traits. Le paragraphe commençant par ces mots : « M. de Chénier adora la « liberté, etc., » avait une *double rature* longitudinale. Je suis encore à comprendre comment le texte de ce discours corrompu, publié par les agens de l'empire, a conservé assez correctement ce paragraphe :

« M. de Chénier adora la liberté : pourrait-on lui en faire un crime? Les « chevaliers même, s'ils sortaient aujourd'hui de leurs tombeaux, suivraient « les lumières de notre siècle. On verrait se former une illustre alliance « entre l'honneur et la liberté, comme sous le règne des Valois les créneaux « gothiques couronnaient avec une grace infinie, dans nos monumens, les « ordres empruntés de la Grèce. »

« La liberté n'est-elle pas le plus grand des biens et le premier des be- « soins de l'homme? Elle enflamme le génie, elle élève le cœur, elle est né- « cessaire à l'ami des muses autant que l'air qu'il respire. Les arts peuvent, « jusqu'à un certain point, vivre dans la dépendance, parce qu'ils se servent « d'une langue à part qui n'est pas entendue de la foule; mais les lettres, qui « parlent une langue universelle, languissent dans les fers. Comment trace-

vée, plus loin, donne ainsi son opinion à l'empereur : « M. de Châteaubriand s'est fort bien conduit. Puisqu'il ne pouvait éviter de prononcer l'éloge de M. de Chénier, que voulait-on qu'il fît? Sans y être contraint, si l'orateur avait gardé le silence sur le procès de Louis XVI, c'est dans le discours de M. de Châteaubriand ce que le public aurait spécialement remarqué; le crime n'en aurait pas moins été flétri, et M. de Châteaubriand perdait beaucoup de la considération qu'il s'était acquise. » (Fiévée, *Correspondance avec Bonaparte*, t. III, p. 184.)

« rait-on des pages dignes de l'avenir, s'il faut s'interdire, en écrivant, tout « sentiment magnanime, toute pensée forte et grande? La liberté est si na« turellement l'amie des sciences et des lettres, qu'elle se réfugie auprès « d'elles, lorsqu'elle est bannie du milieu des peuples. C'est vous, mes« sieurs, qu'elle charge d'écrire ses annales, de la venger de ses ennemis, « de transmettre son nom et son culte à la dernière postérité. »

« Je n'invente, je ne change rien; on peut lire le passage imprimé dans l'édition furtive. L'objurgation contre la tyrannie qui suivait ce morceau sur la liberté, et qui en faisait le pendant, est supprimée en entier dans cette édition de police. La péroraison est conservée; seulement l'éloge de nos triomphes, dont je faisais honneur à la France, est tourné tout entier au profit de Napoléon.

« Tout ne fut pas fini. Quand on eut déclaré que je ne serais pas reçu à l'Académie, et qu'on m'eut rendu mon discours, on voulait me contraindre à en écrire un second; je déclarai que je m'en tenais au premier, et que je n'en ferais pas d'autre. Des personnes pleines de grace, de générosité et de courage, que je ne connaissais pas, s'intéressèrent à moi. Mme Lindsey, qui m'avait ramené de Calais, parla à Mme Gay, laquelle s'adressa à Mme Regnaud de Saint-Jean-d'Angely : elles parvinrent à remonter jusqu'au duc de Rovigo et l'invitèrent à me laisser à l'écart. Les femmes de ce temps-là interposaient leur beauté entre la puissance et l'infortune.

« Tout ce bruit se prolongea par les prix décennaux jusque dans l'année 1812. Bonaparte, qui me persécutait, fit pourtant demander à l'Académie, à propos de ces prix, pourquoi elle n'avait point mis sur les rangs le *Génie du Christianisme*? L'Académie s'expliqua; plusieurs de mes confrères écrivirent leur jugement peu favorable à mon ouvrage. J'aurais pu leur dire ce qu'un poète grec dit à un oiseau : « Fille de l'Attique, nourrie de miel, toi qui chantes « si bien, tu enlèves une cigale, bonne chanteuse comme toi, et tu la portes « pour nourriture à tes petits. Toutes deux ailées, toutes deux habitant ces « lieux, toutes deux célébrant la naissance du printemps, ne lui rendras-tu « pas la liberté? Il n'est pas juste qu'une chanteuse périsse du bec d'une de « ses semblables. »

L'édition furtive du *Discours* dont parle M. de Châteaubriand a entièrement disparu. On serait pourtant curieux de savoir comment l'auteur des *Martyrs* parlait de l'auteur de *Tibère*. Un exemplaire retrouvé par hasard et des copies du temps me permettent de détacher ce passage :

« Je ne troublerai point la mémoire d'un écrivain qui fut votre collègue et qui compte encore parmi vous des admirateurs et des amis : il devra à cette religion, qui lui parut si méprisable dans les écrits de ceux qui la défendent, la paix que je souhaite à sa tombe. Mais ici même, messieurs, ne serais-je pas assez malheureux pour trouver un écueil? car, en portant aux cendres

de M. de Chénier le tribut du respect que tous les morts réclament, je crains de rencontrer sous mes pas des cendres bien autrement illustres! Si des interprétations peu généreuses voulaient me faire un crime de cette émotion involontaire, je me réfugierais au pied de ces autels expiatoires qu'un puissant monarque élève aux mânes de nos rois et de leurs dynasties outragées.

« Ah! qu'il eût été plus heureux pour M. de Chénier de n'avoir point participé à ces calamités publiques qui retombent enfin sur sa tête! Il a su, comme moi, ce que c'est que de perdre, dans les orages populaires, un frère tendrement aimé! Qu'auraient dit nos malheureux frères, si Dieu les eût appelés dans le même jour à son tribunal? S'ils s'étaient rencontrés au moment suprême, avant de confondre leur sang, ils nous auraient crié sans doute : « Cessez vos guerres intestines, revenez à des sentimens d'amour et « de paix. La mort frappe également tous les partis, et vos cruelles divisions « nous coûtent la jeunesse et la vie. » Tels auraient été leurs cris fraternels.

« Si mon prédécesseur pouvait entendre ces paroles, qui me consolent plus que son ombre, il serait sensible à l'hommage que je rends à son frère, car il était naturellement généreux. Ce fut même cette générosité de caractère qui l'entraîna vers des nouveautés bien séduisantes sans doute, puisqu'elles promettaient de nous rendre les vertus de Fabricius; mais bientôt, trompé dans ses espérances, son humeur s'aigrit, son talent se dénature. Transporté de la solitude du poète au milieu des factions, comment aurait-il pu se livrer à ces sentimens affectueux qui font le charme de la vie? Heureux s'il n'eût vu d'autre ciel que le ciel de la Grèce, sous lequel il était né! s'il n'eût contemplé d'autres ruines que celles de Sparte et d'Athènes! Je l'aurais peut-être rencontré dans la belle patrie de sa mère, et nous nous serions juré amitié sur les bords du Permesse; ou bien, puisqu'il devait revenir aux champs paternels, que ne me suivit-il dans les déserts où je fus porté par nos tempêtes? Le silence des forêts aurait calmé cette ame troublée, et les cabanes des sauvages l'eussent peut-être réconcilié avec les palais des rois. Vains souhaits! M. de Chénier resta sur le théâtre de nos agitations et de nos douleurs. Atteint, jeune encore, d'une maladie mortelle, vous le vîtes, messieurs, s'incliner lentement sur la tombe.... »

J'ai laissé volontiers la parole à M. de Châteaubriand, mais je n'oserais pas la reprendre après lui.

CHARLES LABITTE.

DU

MOUVEMENT CATHOLIQUE.

—

SECONDE PARTIE.[1]

V. — LES MAÎTRES ÈS-ARTS DE L'ENSEIGNEMENT.

Une polémique fort vive s'est engagée, dans ces derniers temps, entre l'Université et le clergé à l'occasion de la liberté de l'enseignement : la bataille dure encore. Disputes, pamphlets, rien n'a manqué; c'est une croisade qui demanderait une histoire : il suffira d'en indiquer les principaux accidens pour faire juger des prétentions toujours exagérées du parti ultra-catholique.

La question de la liberté de l'enseignement fut agitée, pour la première fois après 1830, par le journal *l'Avenir*. Le public et le clergé même restèrent alors indifférens. En 1837, un projet de loi fut discuté à la chambre, mais sans amener de résultat; enfin, la discussion ayant été reprise en 1840, il y eut cette fois une certaine rumeur dans les partis. Au moment des débats parlementaires, les évêques protestèrent contre la législation qui régit les écoles secondaires ecclésiastiques désignées sous le nom de *petits séminaires*, et il est bon de rappeler, en passant, que cette législation est l'œuvre de la restauration, et d'un évêque, M. Feutrier, qu'on a du reste damné depuis

(1) Voyez la livraison du 1er janvier.

comme gallican. Modérée dans les formes, la protestation, seul acte officiel et collectif de l'épiscopat français depuis trente ans, a été l'occasion d'un petit concile national; quelques prélats ont fait le voyage de Paris, pour s'en entendre avec le gouvernement. On a promis de faire droit à leurs réclamations; on a de plus promis une loi, et M. le ministre de l'instruction publique a consulté les évêques sur le projet de loi qu'il prépare. Jusque-là, tout s'était légalement et convenablement passé, mais la querelle ne tarda point à s'envenimer; on avait commencé par demander la révision des règlemens qui régissent les écoles ecclésiastiques; on attaqua bientôt l'Université, et ceux qui ne cherchaient dans la libre concurrence qu'un moyen détourné pour accaparer l'enseignement allèrent même jusqu'à refuser à l'état le droit de contrôle et de surveillance. Parmi les champions qui ont marché, dans ces derniers temps, avec le plus d'ardeur à l'assaut de l'Université, il y a trois ou quatre évêques, des séminaristes qui gagnent là leurs éperons, quelques chanoines, la rédaction de *l'Univers religieux*, les journaux légitimistes, et les jésuites, qui dirigent la manœuvre de leur quartier-général de Lyon. Pour quelques-uns, c'est une affaire de conscience, une ébullition sincère de naïveté dévote; pour le plus grand nombre, ce n'est qu'un manége hypocrite. Parmi les évêques qui se sont compromis, les uns par des mandemens, les autres par une correspondance souvent peu mesurée avec *l'Univers*, M. de Chartres, ancien aumônier de Mme la duchesse d'Angoulême, et M. de Belley ont surtout fait bruit; quand ils parlent de l'Université, on croirait qu'il s'agit de l'enfer, car ils la représentent comme une *caverne* peuplée d'empoisonneurs et d'assassins; c'est une véritable hallucination dantesque, moins la poésie : l'innocence de la logique excuse du moins l'âcreté du style, et l'on pardonne volontiers la vivacité de l'attaque, par considération pour une bonhomie qui va jusqu'à demander *l'agrégation des femmes* à l'Université. MM. les évêques, d'ailleurs, se réservent prudemment la ressource des rétractations mitigées, et quand des mots par trop blessans sont tombés de leur plume, ils en adoucissent l'amertume en les rejetant sur *David* ou *Jérémie*, comme cela s'est vu à l'occasion des *écoles de pestilence*.

Dans le journalisme, *l'Univers* s'est fait l'écho, mais l'écho inintelligent de ces murmures. L'abolition du monopole universitaire est devenue son *delenda Carthago*. C'est par là qu'il vit. En attendant que le ciel mette enfin un terme à la persécution de Julien l'Apostat, comme l'a dit un journal de la même nuance, *l'Univers* travaille à rendre l'Université *irréprochable*, et il dénonce les juifs, les protestans et les athées, tout en faisant des complimens à M. le ministre de l'instruction publique. Ces déférences polies envers les *agens de l'état* l'ont rendu suspect; M. le marquis de Regnon, dans des brochures inaperçues, lui a même reproché de n'être qu'un partisan déguisé du monopole; pour répondre à ce reproche, *l'Univers* a relu son Escobar, et s'est jeté dans d'inextricables distinctions entre *la liberté libre, la liberté limitée et la liberté surveillée,* entre l'Université et l'état, et il a fini par déclarer, en cessant de se comprendre lui-même et d'être compris de ses lec-

teurs, que, s'il refusait à l'Université le droit de surveiller, il accordait du moins à l'état le droit de *regarder*, attendu que les catholiques enseigneront portes ouvertes. La logique de *l'Univers* est toujours de cette force.

Les ennemis prudens du monopole, tout en restant dans l'ombre, tiennent sous la main quelques condottieri qu'ils lancent en avant et qu'ils désavouent ensuite, ce qui leur assure tous les profits du scandale, sans qu'ils aient à redouter la responsabilité de l'attaque et les dangers du combat. M. Desgarets, le chanoine de Lyon, qui signe *un ancien officier*, devait nécessairement, par souvenir de son premier état, marcher à l'avant-garde; il s'est donc présenté sur le champ de bataille armé de ce *Monopole universitaire*, que la presse de toutes les opinions, que tous les hommes sages ont flétri d'un blâme sévère, et dont tout le monde a rougi, excepté l'auteur et *l'Univers*, qui débitait le pamphlet dans ses bureaux, et le défendait dans ses colonnes en même temps qu'il insérait l'apologie de M. Desgarets, écrite par M. Desgarets lui-même. On connaît la tactique du chanoine de Lyon et de ses acolytes : quand les faits précis manquent, on en invente; on falsifie les citations, on reproche à l'Université de réhabiliter Marat et Robespierre, et l'on enferme les professeurs du corps enseignant dans un labyrinthe sans issue, en les déclarant impies, lorsqu'ils parlent au nom du libre examen, hypocrites, quand ils protestent de leur respect pour la religion.

En rapprochant le pamphlet de M. Desgarets des manifestations du même genre qui se sont produites sur différens points de la France, on pourrait croire à un mot d'ordre général. Déjà, en 1840, une société d'ecclésiastiques s'organisait sous la présidence de M. Rohrbacher, pour *dénoncer* le monopole universitaire *à la France libérale et à la France catholique*. Plus tard, lorsqu'on affichait à Avignon, au coin des rues, l'annonce du livre de M. Desgarets, le révérend père Corail en donnait en chaire, dans la même ville, un commentaire intéressant. M. l'abbé Védrine, curé de Lupersac, a renchéri encore sur M. Desgarets; le *Simple coup d'œil*, composé pendant une retraite diocésaine, en des instans qu'on croirait consacrés au recueillement et à la prière, n'a guère d'antécédens que dans les plus tristes diatribes de la ligue. *L'Univers* lui-même n'a pas osé avouer M. Védrine. Comment défendre en effet ces emportemens sans raison contre toutes les institutions et toutes les gloires, ces calomnies en style apocalyptique et en français facultatif contre un grand corps de l'état qu'*on déclare couvert du sang de plusieurs générations?* Que répondre sérieusement à ces ultramontains échauffés qui réclament l'enseignement au nom du droit divin, en vertu de ces paroles du Christ : *Ite et docete*, comme si *docete* voulait dire : soyez professeurs? En présence de ces réquisitoires, où la colère n'est souvent qu'une ruse de guerre, toute discussion est impossible; on ne discute pas avec la mauvaise foi. Ce qu'on peut dire de plus sage à ces pamphlétaires en soutane, c'est de leur répéter ce conseil qu'on leur a déjà donné : avant de songer à ouvrir des écoles, ils feraient bien de fréquenter celles qui existent. Le *Simple coup d'œil*, comme le *Monopole universitaire*, a été fabriqué dans la grande offi-

cine de Lyon, et nous ne doutons pas que MM. Desgarets et Védrine n'aient encouru de M. l'archevêque de Bonald un blâme sévère, car M. de Bonald ne peut avoir oublié les sages paroles qu'il a prononcées en prenant possession de son siége archiépiscopal : « Venons-nous ici pour décider entre des opinions et des opinions? Avons-nous quitté un troupeau chéri pour nous enfermer dans un camp? Si quelqu'un est l'objet de notre prédilection, ce sera l homme prudent et pacifique qui, exempt de tout esprit de parti, ne compromettra jamais la cause sainte de la religion...; ne vous disputez pas dans le chemin. » Les bons conseils portent rarement leurs fruits, et ceux même qui les donnent ont quelquefois le tort de ne pas les suivre.

Dans cette ardente insurrection de l'ultramontanisme, les facultés de théologie elles-mêmes ont été mises en suspicion, par cela seul que la collation des grades relève de l'Université. M. le doyen de la faculté de Paris a été vivement attaqué par *l'Univers;* et la faculté tout entière a été immolée aux sulpiciens par *l'Ami de la Religion*. M. le doyen de la faculté de Lyon a été attaqué d'une façon plus inconvenante encore par les journaux ultra-catholiques de cette ville : il faut du reste rendre justice aux membres vraiment éclairés du clergé; ils ont vu avec regret l'aigreur et l'amertume de ces querelles. Dans les *Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté de l'enseignement,* M. l'archevêque de Paris désavoue sévèrement les pamphlets, et recommande, avant tout, le calme et la modération du langage dans la discussion. M. l'archevêque, et ici on ne peut, sans mauvaise foi, ne pas être de son avis, proteste contre l'espèce d'ilotisme qui frappe, par le refus des grades universitaires, les élèves des écoles ecclésiastiques, et les force à rentrer dans les classes de l'Université quand ils abandonnent le noviciat du sacerdoce pour les carrières civiles où les grades sont exigés. M. Affre réclame en outre la libre concurrence en faveur du clergé, et personne ne songerait à le contredire, si dans le clergé chacun comprenait comme lui la mission du prêtre; par malheur pour l'autorité de sa brochure, au lieu de demander la liberté au nom de la liberté même, il a cru devoir abaisser les méthodes scientifiques devant l'enseignement religieux; au lieu de maintenir dans des sphères parfaitement distinctes la science et la foi, et de faire ainsi la part de l'église et de l'Université dans l'éducation publique, il s'est jeté dans une polémique agressive contre la philosophie, en cherchant à démontrer son infériorité, son impuissance, ses dangers même, et, tout en prêchant la paix, il n'a fait que préparer peut-être de nouvelles querelles. La dispute en effet ne s'est pas calmée : M. Carle, l'historien de Savonarole, a publié, peu de jours après M. l'archevêque, une brochure nouvelle, *la Liberté d'enseignement est-elle une nécessité religieuse et sociale?* Ce n'est qu'un post-scriptum aux livres de MM. Desgarets et Védrine. L'auteur, fidèle aux habitudes de sa logique, tombe à chaque page dans des contradictions vraiment incroyables, et ses déclamations contre l'Université ne sont que les prolégomènes d'attaques souvent plus violentes encore contre la discipline de l'église, et de critiques amères

contre l'enseignement de la théologie tel qu'il est constitué dans les facultés et les séminaires. Si M. Carle pouvait être pris au sérieux, il faudrait désespérer de la société; mais fort heureusement chaque page de son livre est une réfutation de la page qui suit ou de celle qui précède. M. Carle se plaint de la décadence de la discipline ecclésiastique, et je serais disposé cette fois à lui donner raison, car il faut que cette discipline soit bien relâchée pour que de pareils livres n'attirent pas à l'auteur, de la part de l'autorité compétente, un blâme officiel et même une pénitence. En attendant, les pamphlets se succèdent, toujours plus violens, toujours écrits, comme les livres de MM. Védrine et Desgarets, avec du fiel saturé d'eau bénite. Dans le *Catéchisme de l'Université,* dédié par un montagnard vivarais *à tous les Français qui aiment leur patrie et leur religion,* on fait interroger les professeurs du corps enseignant par un élève des frères ignorantins, et les professeurs, dûment atteints et convaincus d'immoralité et d'impiété, sont à jamais exclus de la communion catholique, traités d'infames blasphémateurs, et rangés parmi les albigeois, les antimariens, les cyrénaïques, les cérinthiens, en un mot parmi les hérétiques les plus pervers.

Nous arrêterons-nous à la *Révélation du complot formé pour substituer en France à l'église catholique une église nationale universitaire,* écrit anonyme qui sert d'appendice à une apologie du jésuitisme par *un homme d'état,* ou à la *Restauration d'un collége,* pamphlet d'un chanoine d'Albi, qui appelle le conseil municipal de cette ville à une révolte officielle contre l'Université! L'homme d'état et le chanoine sont de l'école de M. Desgarets; ils crient au scandale et n'ont rien de neuf à nous apprendre. Nous sommes toujours ici sur le terrain de l'exagération, et tout naturellement nous y trouvons M. Veuillot armé de sa *Lettre a M. le ministre de l'instruction publique sur la liberté de l'enseignement.* Cette lettre est comme la quintessence des articles de *l'Univers.* Ce qu'on y remarque, ce n'est certes ni la logique, ni l'aménité de la forme, mais un ton menaçant et ouvertement hostile, qui prend chaque jour dans les publications du même genre plus de violence et d'âpreté. A l'origine de la guerre, l'Université seule était mise en cause, on la séparait de l'état; aujourd'hui, à propos de l'Université, c'est à l'état qu'on s'attaque; on veut qu'il s'humilie et qu'il obéisse. « Vous avez peur de l'église, dit M. Veuillot, et vous serez forcé de vouloir ce qu'elle veut, car vous ne vivez que parce qu'elle y consent. » M. Veuillot, qui se prend pour l'église, ajoute : « Si l'on essaie de nous résister, *je ne sais ce que nous ferons, mais assurément nous ferons quelque chose.... Voyez maintenant a nous arracher ce qui nous reste encore, et disposez bien vos mesures, car avec ce reste nous pouvons vous reprendre tout.* » Cette fois du moins il n'y a pas de restrictions mentales, et c'est une déclaration de guerre en bonne forme.

Pour les exagérés de l'école catholique, ce n'était point encore assez cependant d'immoler tous les fonctionnaires de l'Université, depuis les membres du conseil royal jusqu'aux simples bacheliers; il fallait de nouvelles victimes

à cette immense hécatombe, et les instituteurs primaires, les clercs laïcs des villages ont été sacrifiés sans pitié. Cette fois, c'est vraiment le massacre des innocens. Les infortunés! eux qui chantent d'une si belle voix et d'un si bon cœur au lutrin de leur église, et qui sonnent si régulièrement l'*Angelus*, on les accuse de scepticisme! — Demandez-leur ce que c'est que le scepticisme? — On les accuse de lire Voltaire! — demandez-leur ce que c'est que Voltaire? — et de gagner dans la compagnie de M. le maire la contagion des doctrines subversives. La guerre se propage ainsi jusque dans les plus humbles campagnes. Il arrive souvent que le curé, qui a cependant le droit de surveillance sur l'enseignement primaire, en vertu de la loi de 1833, s'abstient de surveiller, sans doute pour se ménager l'occasion de crier à l'impiété. Quelquefois même il oppose à l'école municipale, dirigée par l'élu du conseil, l'école privée, dirigée par l'élu de son cœur, et pour faire triompher l'instituteur de son choix, il use au besoin d'une arme puissante, le refus de la première communion; alors la commune s'agite : il y a émeute au village, car les questions d'instituteurs résument un grand côté de la politique rurale. A l'évêché, on prend parti pour le desservant; le préfet ajourne ou reste neutre; le comité d'arrondissement en appelle au conseil royal, qui prend des demi-mesures, et l'éternelle lutte du spirituel et du temporel, résumée cette fois par un curé et par un maire, aboutit toujours au scandale.

Ici, comme en toute circonstance, le parti ultra-catholique prétend à l'infaillibilité et s'attribue une supériorité éminente. Le clergé, auquel on immole l'Université, occupe dans l'instruction une place de jour en jour plus grande. A-t-il vaincu l'Université dans la science de l'enseignement? Là est toute la question.

Un fait significatif et concluant servira de réponse. Parmi les établissemens d'éducation dirigés par des ecclésiastiques, les uns, comme le collége de Juilly, de Pontlevoy, la pension de M. l'abbé Poiloup, sont soumis au droit commun; ces établissemens, dits *de plein exercice,* admettent des professeurs laïcs, reçoivent les visites des inspecteurs, adoptent les livres universitaires, et délivrent des certificats d'études valables pour l'obtention des grades. Les autres, les petits séminaires, qui devraient, aux termes de la loi, ne recevoir que les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, sont complètement murés à la direction universitaire; et toute la supériorité, une supériorité incontestable, est du côté des établissemens de *plein exercice.* C'est là un fait reconnu par tous les hommes sincères du clergé lui-même, et confirmé par MM. Allignol (1), qui demandent, comme un grand bienfait pour l'église, que l'enseignement des écoles secondaires ecclésiastiques soit élevé au niveau de l'enseignement des colléges. Quel est en effet l'esprit qui préside à la direction des petits séminaires? La dévotion la plus étroite, l'ignorance la plus complète des besoins et des idées du temps. On s'y met à genoux vingt fois par jour, on égrène le rosaire, et l'on en sort tout imprégné de pessimisme contre

(1) *De l'état du Clergé,* par MM. Allignol frères, prêtres desservans, p. 339.

le monde, contre la société, quelquefois même contre la famille. Quels sont les livres scolaires? La mythologie *ad maximam Dei gloriam*, M[me] de Sévigné revue et émondée par M. l'abbé Allemand, directeur des études au petit séminaire de Valence, les *Vies des Héros vendéens*, l'*Histoire de la Vendée catholique*, les ouvrages de M. Loriquet, et *Robinson*, non pas ce *Robinson* que nous connaissons tous, mais un Robinson transfiguré et converti par un moine espagnol que le naufrage a jeté dans son île. Il est vrai, et c'est M. l'abbé Delor, professeur de petit séminaire, qui nous l'apprend dans son *Appel aux Familles*, qu'on y veille beaucoup mieux que dans les colléges sur *la sensibilité des mœurs*, et qu'on y défend les enfans *contre la voix des sirènes*. M. Delor nous apprend en outre que, quand il trouve dans un journal un article contre le *parti prêtre* ou *la congrégation*, il a grand soin de le lire à ses élèves. Pour compléter le tableau du *gymnase chrétien*, M. Delor aurait dû dire que les professeurs de ces gymnases, qui sont aptes, lorsqu'ils ont reçu les ordres, à obtenir les grades universitaires, ont pour habitude de se faire refuser aux examens de la licence, malgré le bon vouloir des examinateurs et leur indulgence, et que les bacheliers ès-lettres sont aussi rares dans les *gymnases chrétiens* que les docteurs en théologie.

En vérité, le clergé, en face de pareils resultats, devrait se montrer plus modeste et surtout plus indulgent, car on aurait beau jeu contre lui en appliquant à l'enseignement ecclésiastique, qui se traîne depuis cent ans dans la routine des mêmes méthodes, un examen sévère; et sans regarder longtemps dans les livres des séminaires, il est facile d'y trouver plus d'un texte qui prête à la critique, ne fût-ce que cette maxime qu'on enseigne dans les séminaires de Paris et du Mans, que tout homme a sur un autre homme droit de propriété, que ce droit de propriété est licite, que le commerce des noirs est licite, et qu'il ne répugne ni à la religion ni à l'équité naturelle (1). Voilà pourtant l'enseignement officiel en contradiction flagrante avec le pape, qui, par le bref du 3 décembre 1839, a énergiquement flétri la traite comme la dernière trace de la barbarie païenne, déclaré indigne du nom de chrétien celui qui ose avoir des esclaves ou même soutenir qu'il est permis d'en avoir. Les jésuites, on le conçoit, ne sont pas restés inactifs dans cet engagement général; mais l'arrêt de proscription qui les frappe les force à rester dans l'ombre. Ils professent donc par subterfuge, tantôt en ouvrant, sous prétexte de conférences religieuses, des cours publics, tantôt en obtenant du conseil royal l'autorisation d'enseigner la *cosmographie*, ou bien encore en fondant à l'étranger, en Suisse, à Guernesey, à Brugelette en Belgique, des pensionnats destinés à des élèves français, véritables colonies d'émigrés, où les enfans vont apprendre au-delà de la frontière à aimer le pays et à respecter ses institutions sous la férule d'un jésuitisme qui n'a même plus de patrie!

Souvent ridicules par la forme, inoffensives par leur exagération même,

(1) *Instructions théologiques à l'usage des séminaires*, par M. Bouvier, évêque du Mans, troisième édition, revue et corrigée; Paris, 1839, t. IV, p. 26.

les attaques contre l'Université sont restées long-temps, à l'origine de la querelle, une pure affaire de sacristie; mais à force de colère et de déclamations, on a fini par faire croire que la liberté était compromise, et l'existence même du catholicisme engagée dans la lutte. La question, toute cléricale d'abord, est devenue politique, et sur ce terrain nouveau nous rencontrons MM. de Montalembert et Laurentie. M. de Montalembert, que *l'Univers*, avec une tendresse mystique, appelle notre frère, n'a fait que reprendre en sous-œuvre le thème de l'abbé Védrine. Sa brochure, intitulée des *Devoirs d'un Catholique dans la question de la liberté de l'enseignement,* repose tout entière sur l'ultramontanisme le plus violent : d'un côté, le droit; de l'autre, le fait. En droit, la suprématie absolue sur la science et la politique appartient à l'église; elle est *reine,* elle est juge entre les peuples et les gouvernemens. En fait, elle est asservie par un *despotisme odieux* qui tend à la sécularisation universelle; l'état veut confisquer ses doctrines et l'exploiter au profit de sa politique en la transformant en une sorte de *gendarmerie morale*. Dans cette situation, quel est le devoir de l'église? Pour répondre à cette question, M. de Montalembert laisse échapper des regrets qu'il est bon de noter : « Nous avons, dit-il, travaillé de notre mieux à détacher les liens qui semblaient naturellement identifier en France les intérêts du catholicisme avec un parti hostile au gouvernement nouveau....; il vaudrait mieux, pour l'honneur de l'église, qu'elle fût restée liée au légitimisme. » Là est toute la pensée de l'auteur. Le catholicisme s'était séparé des partis, il faut qu'il s'y rattache. Tout rapprochement entre l'Université et les catholiques ne peut entraîner que des inconvéniens; et M. de Montalembert ajoute : « Les catholiques n'ont rien à attendre de la chambre des députés, rien de la chambre des pairs, rien de la couronne, mais tout d'eux-mêmes. Les catholiques en France sont nombreux et riches; ce qui leur manque, c'est le courage. Dans la vie publique, ils sont catholiques après tout au lieu de l'être avant tout, et ils aiment mieux laisser faire aux autres et se mettre à la queue d'un parti que d'être un parti par eux-mêmes; qu'ils agissent et qu'ils deviennent ce qu'on appelle en style parlementaire un embarras sérieux. » Une sainte ligue, voilà en dernière analyse ce que demande M. de Montalembert. M. Laurentie n'a point ces emportemens, et sa brochure, *la Liberté d'Enseignement,* se distingue au contraire par le calme et la mesure. Ce n'est pas au nom de l'église et pour le profit de l'église que M. Laurentie réclame la libre concurrence, c'est au nom de la famille et du pouvoir paternel. Par malheur pour l'autorité de la brochure de M. Laurentie, la donnée repose tout entière sur une subtilité, la distinction de l'Université et de l'état. L'auteur admet pour l'état le droit de surveillance et de contrôle, qu'il refuse à l'Université, attendu que l'Université, fût-elle croyante et pieuse par elle-même, est légalement athée vis-à-vis des autres communions chrétiennes. Or, de ce point de vue, pour être conséquent avec lui-même et justifier aux yeux des catholiques la surveillance qu'il propose, il faut que M. Laurentie arrive à proclamer une religion de l'état, car jus-

qu'à nouvel ordre l'état est dans la même situation d'athéisme légal que l'Université. Quel que soit du reste le plus ou moins de valeur des argumens qui ont été jetés jusqu'à ce jour dans la polémique, on a parlé au nom de la liberté, au nom de la conscience; on s'est ému dans les populations religieuses. D'autre part, une certaine portion du clergé, en se mettant de plus en plus en dehors des lois qui régissent l'instruction publique, en s'immisçant de jour en jour davantage dans l'enseignement, et avec des sentimens trop souvent hostiles à l'esprit des âges modernes, ne tend à rien moins qu'à créer dans l'état deux générations distinctes. Il importe donc que la question de l'instruction secondaire soit vidée ailleurs que dans les journaux. C'est enfin par une loi, c'est devant les chambres, que le débat va se terminer. Quand la législature du pays aura parlé, quand les droits de tous seront fixés, les scandales cesseront, nous aimons à le croire, et l'Université elle-même, qui, certes, est loin d'être infaillible, acceptera des réformes reconnues nécessaires par les hommes sages de tous les partis.

VI. — LES POÈTES, LES ROMANCIERS.

Tandis que les écrivains sérieux, ou du moins ceux qui s'annoncent comme tels, combattaient avec les armes pesantes de l'érudition, de la science et de la philosophie, la phalange légère des poètes et des romanciers engageait l'action sur un autre terrain, et la fantaisie littéraire se donnait à elle-même l'investiture de l'apostolat.

Nous ne remonterons pas bien haut pour assister aux premières hostilités. Avant 1830, notre littérature ne puise pas encore dans la religion l'inquiétude et la colère. Si le christianisme dicte à M. de Châteaubriand des pages éloquentes, à M. de Lamartine des chants mélodieux, on ne saurait confondre ces nobles inspirations avec les rêveries du néo-catholicisme. Tout en restant croyante, la Muse ne se met point alors en lutte avec le présent, elle ne quitte point les paisibles régions de l'art pour la bruyante arène de la controverse et du pamphlet. Aussi plus d'une jeune imagination se laisse-t-elle séduire, et M. Victor Hugo lui-même prélude, en célébrant le trône et l'autel, à la sensuelle fantaisie des *Orientales*. Ce n'est pas à cette époque, on le voit, qu'il faut chercher les origines de la littérature néo-catholique, et, bien loin de continuer ce mouvement pacifique, il a fallu s'en écarter violemment pour introduire dans notre poésie la triste prétention du prosélytisme et de l'intolérance.

Toutes les tendances qui sommeillaient sous la restauration se réveillèrent plus vives après 1830. Les jours de surexcitation intellectuelle qui virent naître tant d'utopies virent aussi les débuts littéraires du néo-catholicisme. Il y eut alors chez quelques écrivains le vertige de la foi, comme il y avait chez d'autres le vertige de l'indépendance; on passa de l'ode au cantique, et du roman au sermon. La poésie néo-chrétienne rallia bientôt de fervens

adeptes, les uns qui, avant 1830, se contentaient d'être simplement croyans, les autres qui apportaient dans le combat toute l'ardeur d'une conversion récente. Aujourd'hui la pieuse phalange compte de nombreux soldats, et tous les jours les organes de la critique prétendue religieuse découvrent à l'horizon un nouvel astre poétique, tous les jours ils promettent la gloire et décernent le génie à de nouveaux élus; mais ceux qui espèrent ainsi augmenter leurs forces ne font le plus souvent que marier deux excès, deux maladies, l'ambition littéraire et l'intolérance religieuse. Jugeons l'union par ses résultats.

Parmi les poètes qui ont traversé la restauration pour arriver au néo-catholicisme, nous trouvons d'abord MM. Soumet et Guiraud. Tous deux ont méconnu pour des rêves ambitieux leur vocation élégiaque. M. Soumet a égaré dans le fracas d'une *épopée divine* la voix qui avait chanté *la Pauvre Fille*, et M. Guiraud a oublié les naïfs accens des *Petits Savoyards* pour devenir l'infatigable écrivain que nous connaissons. Au moins M. Guiraud, hérétique dans sa prose, s'est-il montré dans sa poésie controversiste irréprochable. De vives prétentions à l'orthodoxie semblent demander grace dans *le Cloître de Villemartin* pour les témérités de la *Philosophie catholique*. Les invectives que M. Guiraud prodigue aux sceptiques et aux voltairiens lui ont même valu les éloges de critiques fort compétens en pareille matière. Toutefois de pareils succès ne comptent pas devant l'art, et le zèle du néophyte déguise mal chez M. Guiraud la faiblesse de l'écrivain. On cherche dans ses vers le rayon de l'enthousiasme chrétien, on n'y trouve que la stérile exaltation de l'intolérance. Les néo-catholiques peuvent revendiquer en M. Guiraud un de leurs plus féconds producteurs, mais qu'ils renoncent à le saluer poète. Ce n'est pas une lyre, c'est une plume intempérante qu'ils ont gagnée dans l'auteur de *Flavien*.

M. Soumet a été encore moins heureux que M. Guiraud : l'hérésie littéraire se complique dans *la Divine Épopée* de l'hérésie religieuse. Mondains et dévots ont également protesté contre l'écrivain, les uns au nom du goût, les autres au nom de la foi. Les premiers n'ont trouvé dans ce chaos solennel que quelques beaux vers égarés dans un immense ennui; les autres y ont découvert une *abominable profanation*. La tentative de M. Soumet est d'ailleurs une exception, et les poètes néo-catholiques visent d'ordinaire à une scrupuleuse orthodoxie. M. Reboul, le seul qu'on puisse nommer parmi ceux qui partagent avec M. Soumet la prétention épique, s'est attaché, dans *le Dernier Jour*, à concilier le dogme et l'imagination; une seule chose lui a manqué : c'est l'imagination même. On avait accueilli avec faveur les premiers essais de M. Reboul, où la distinction du sentiment contrastait avec l'humble condition de l'auteur. Il n'en a pas fallu davantage pour exalter l'orgueil du boulanger de Nîmes, et celui dont l'haleine avait pu animer quelques stances agréables a voulu chanter la fin du monde. La palme de l'épopée a échappé à M. Reboul comme à tant d'autres; lui reste-t-il au moins celle de l'ode ou de l'élégie? Malheureusement, qui dit génie lyrique dit ori-

ginalité, et rien n'est moins original que les poésies de M. Reboul. D'harmonieuses réminiscences ne remplacent pas l'inspiration absente, et le plus habile imitateur n'a aucune place à réclamer parmi les poètes.

Si le midi semble la patrie de l'épopée néo-catholique, la Bretagne est la terre bénie de l'élégie religieuse. Là du moins plus de ces prétentions excessives qu'explique sans les excuser la fougue du caractère méridional. La muse bretonne se renferme dans un cercle d'inspirations dont la naïveté n'est pas sans grace. Deux écrivains auxquels on ne peut refuser d'honnêtes et sérieuses tendances représentent, sous des aspects bien tranchés, la poésie néo-catholique de la Bretagne. M. Turquety est le poète citadin, M. Morvonnais le barde rustique. On sent que les vers du premier sont nés dans la bruyante atmosphère de la ville, et que le second murmure ses chants sur la grève solitaire. D'une part, c'est l'élégance du monde; de l'autre, c'est presque le mysticisme du cloître. — M. Turquety s'est fait connaître, en 1829, par des *Esquisses Poétiques,* réimprimées depuis sous le titre symbolique de *Primavera.* Les *Esquisses* furent accueillies avec une bienveillance que justifiaient d'aimables qualités de sentiment et d'harmonie. *Amour et Foi,* tel est le titre du second recueil de M. Turquety, publié en 1835. De 1829 à 1835, un grand changement s'était accompli dans la pensée, et malheureusement aussi dans le talent du poète. M. Turquety avait renoncé à l'élégie amoureuse pour se consacrer à la muse chrétienne. Créer une poésie strictement croyante, rigoureusement orthodoxe, tel était l'idéal qu'il s'efforçait d'atteindre dans *Amour et Foi,* et qu'il poursuivit encore, l'année suivante, dans un volume intitulé *Poésie catholique.* Malgré la sympathie que méritent les tentatives consciencieuses, il nous est impossible d'applaudir aux efforts de M. Turquety. Ses strophes contre Luther et Judas, ses hymnes au pape, nous feront toujours regretter les modestes inspirations des *Esquisses.* C'est à tort que M. Turquety se croit appelé à la mission du poète sacré : il lui manque, pour la remplir, cette forte haleine, ce mélange harmonieux d'enthousiasme et de profondeur qui n'est donné qu'à de rares élus. Si M. Turquety a la sensibilité qui convient à l'élégie, il n'a point l'elan qui sied à l'ode, bien moins encore le souffle ardent qu'il faut à l'hymne. C'est en vain qu'il essaie dans ses pieux cantiques de dissimuler l'absence de l'inspiration sous l'harmonieuse limpidité de la parole : s'il fallait résumer notre opinion, nous dirions que M. Turquety est d'autant moins poète qu'il se fait plus catholique. Au lieu d'*édifier* le public (car c'est là son but), qu'il se contente de l'émouvoir; qu'il écrive par inspiration, et non par système, et il retrouvera sans aucun doute cette veine aimable et fa ile qui l'a heureusement servi dans *Primavera.*

Ce n'est pas en méditant le dogme, c'est en contemplant la nature que M. Morvonnais cherche à s'élever au sentiment de la poésie chrétienne. Son recueil intitulé *la Thébaïde des Grèves* est une suite d'élégies et de tableaux domestiques où l'influence de Wordsworth se fait plus d'une fois sentir. La rêverie s'y mêle à la prière, telle page commencée en cantique s'achève en idylle. Il y a dans ce livre du *lakiste* et du visionnaire. Malheureusement la

muse de M. Morvonnais ne se tient pas toujours dans le domaine d'humbles et rustiques peintures où sa vocation semble l'appeler. La tendance rêveuse l'emporte trop souvent sur la tendance pittoresque, et presque toujours aux dépens du poète, dont la forme rude et négligée convient peu aux effusions mystiques. Les sujets religieux proprement dits n'ont guère dicté à M. Morvonnais que des pages où manquent à la fois la chaleur et la précision. On aimerait à le voir s'inspirer plus souvent de la nature bretonne, qu'il sait peindre et sentir avec originalité; pour décrire les landes fleuries, les grèves désolées de l'Armorique, l'auteur de *la Thébaïde* trouve souvent d'heureux contours et de fraîches couleurs. Qu'il s'attache surtout à mieux finir ses paysages : quelques fleurs gracieuses poussent dans ses sillons; mais s'il n'y prend garde, elles périront sous les mauvaises herbes.

A côté de MM. Morvonnais et Turquety, il faut nommer MM. du Breil de Marzan et Amédée Duquesnel. C'est encore à la Bretagne qu'appartiennent ces deux écrivains. Dans un volume intitulé *la Famille et l'autel*, M. du Breil de Marzan semble avoir voulu peindre les diverses solennités de la vie chrétienne et de la vie de famille avec un fond de paysage breton. Il a rencontré quelquefois des pages aimables; souvent aussi, cédant à une dangereuse facilité de plume, il est tombé dans la diffusion et la monotonie. — M. Duquesnel est un critique, ses travaux ne peuvent être séparés du groupe de poésies auxquelles les rattache une étroite communauté de tendances. Il a publié une *Histoire des lettres avant et après le christianisme* qu'il a menée résolument jusqu'à nos jours. L'entreprise est des plus vastes, et une ambition moins naïve que celle de M. Duquesnel aurait mérité un blâme sévère : ici la candeur demande grace pour la témérité. C'est du fond de sa province que M. Duquesnel a jugé notre situation littéraire, et on s'en aperçoit aisément. Un grand pêle-mêle de noms propres et de citations, beaucoup de jugemens hasardés, beaucoup d'omissions graves, voilà ce qu'on trouve dans son livre, qui se distingue d'ailleurs par l'honnêteté des intentions.

Nous n'en avons pas fini avec la Bretagne. Que de poètes, et de grands poètes, ne pourrions-nous pas y rencontrer encore? Dans la cité comme dans le hameau, sur la grève ou dans la bruyère, que de génies naissans, que de jeunes muses s'offriraient à nos regards surpris! Il ne faudrait que voir la Bretagne par les yeux des critiques néo-chrétiens, mais peut-on se fier à de tels explorateurs? Nommerons-nous M. de Léon, jeune écrivain enlevé depuis plusieurs mois à ses travaux par une mort précoce, à l'époque même où, par une triste méprise, le feuilleton religieux lui prédit *un bel avenir*? Sa *Tragédie du monde*, début estimable d'ailleurs, offre trop de lieux communs et d'inexpérience à côté de quelques pages piquantes. Accepterons-nous comme de puissantes inspirations les pâles essais de M. Hippolyte Violeau? L'indulgence aurait encore ici trop d'inconvéniens. Les mêmes critiques qui exaltent le talent de M. Violeau nous apprennent qu'il est l'unique soutien d'une famille indigente, et qu'il soupire ses pieux cantiques au milieu des fatigues d'un travail quotidien. Il faut craindre de

saluer légèrement poète l'homme sur qui pèsent de si graves devoirs. Nous préférons pécher par trop de modestie, et croire que la France compte un grand écrivain de moins. Les poètes sont rares aujourd'hui, même en Bretagne, où les rimeurs ne manquent pas, et malgré notre vif désir d'ajouter un nom à la liste des génies contemporains, nous attendrons pour cela des découvertes plus sérieuses que celles de la critique néo-catholique

C'était peu de ramener la Muse à l'église, on l'a conduite au séminaire. Il y a quelques années, le poète n'était encore que prophète : aujourd'hui il est prophète et missionnaire. Il dédiait ses volumes à M. de Lamartine : il les dédie à la Vierge. Voulez-vous voir l'esthétique néo-chrétienne pratiquée dans toute sa rigueur? Ouvrez *le Saint Rosaire médité*, par M. Louis Veuillot. La poésie n'y passe que sous le couvert de la prière. C'est le chapelet en main que le barde ultra-catholique égrène les rimes de ses litanies. L'auteur et l'éditeur (le frontispice nous l'apprend) se sont unis pour déposer ce volume aux pieds de la Vierge. Rien n'est épargné pour simuler une de ces publications naïves où la piété du peuple cherche un guide devant l'autel. Des méditations sur les mystères, entremêlées de vers barbares, remplissent le tiers du volume. Puis viennent des stances sur la nativité, la présentation, l'épiphanie. A la simplicité près, M. Veuillot nous rend la prose rimée des cantiques; son livre ne s'adresse qu'aux dévots, l'art a voulu s'effacer devant la foi. Mais ne nous hâtons pas d'applaudir à cette abnégation. Les dévots sont un public tout trouvé, toujours empressé, toujours indulgent. Écrire pour eux, c'est gagner des lecteurs et du temps; en abdiquant la prétention littéraire, on s'épargne bien des efforts; seulement il ne faut pas s'exagérer les facilités du genre. C'est encore un secret que d'atteindre à cette humble éloquence. L'auteur du *Saint Rosaire* s'est trompé, s'il a cru s'élever aisément des brusqueries du pamphlet politique aux tendres épanchemens de la prière. L'hymne sied mal à une voix enrouée par les colères de la presse, et le plus modeste livre d'heures parlera toujours aux ames pieuses une langue qui n'est pas celle de M. Veuillot.

Dans cette voie où l'ode se transforme en cantique, M. Veuillot n'a pas marché seul. L'auteur de travaux consciencieux sur la poésie biblique, M. Guillemin, a saisi d'une main plus zélée qu'heureuse la lyre chrétienne, qui n'a que faiblement résonné sous ses doigts. On ne s'est pas contenté d'imiter les livres saints, on a voulu les traduire, et dans cette tâche plus modeste on n'a guère mieux réussi. En s'attaquant aux livres de Job et de Ruth, MM. de Gramont et de Belloy n'ont fait que transformer en vers d'album quelques-unes des plus belles et des plus simples pages de la Bible. M. de Peyronnet, qui traduit Job en ce moment, sera-t-il plus heureux? Une femme aussi (où s'arrêtera l'ambition féminine?), Mme la marquise du Lau, nous a donné, dans un volume de *Poésies religieuses*, une paraphrase du *Dies iræ*, des cantiques sur la mort, sur le péché, sur la foi. Nous sommes fâché de le dire, mais les *Poésies religieuses* rappellent moins les modèles du lyrisme sacré que les froids versificateurs de l'empire. C'est dans un style préten-

tieux et solennel que Mme du Lau chante les mystères du catholicisme; elle a marié l'emphase d'Esménard à la naïveté du cantique, et de cette fâcheuse alliance il n'est résulté qu'un mortel ennui.

La poésie dévote a eu son écho dans l'église même, et il s'est formé de notre temps comme un parnasse ecclésiastique. Les lévites qui publient des vers placent leurs volumes sous la sauvegarde d'une dédicace sainte; ils font des préfaces, et, au lieu d'accuser le siècle de son indifférence en matière de rimes, ils le prêchent sur la corruption de ses mœurs, ils associent dans un commun anathème les athées, les panthéistes et les libéraux.

Mon luth, prenons un ton qui soit digne des cieux!

Et le prône rimé coule en strophes monotones, car les sujets sont peu variés. Ce sont des odes aux demoiselles qui ont fait vœu de ne jamais se marier, des stances sur les anges gardiens, des dithyrambes sur la vertu, qui fait horreur aux libertins;

Car hélas! l'homme est si brute,
Que la vertu le rebute.

Ce sont de vives apostrophes aux amours illégitimes, et l'auteur déclare:

Qu'à leur amorce dégradante
Il voue une haine brûlante.

Il confesse cependant que, dans les lointains de sa vie, bien avant la tonsure, il a bu comme tout le monde aux courans troublés; il convient même que la chair se réveille parfois quand des vierges (il s'agit sans doute de ses pénitentes) viennent lui confier leurs secrets. On croit alors entendre comme un soupir mal dissimulé, mais le battement du cœur s'apaise vite et finit par un signe de croix.

Les rimeurs du séminaire, ne pouvant élever le cantique à la hauteur de la poésie, ont appelé le chant au secours de la parole, et des abbés ont enrichi de musique leurs rimes dévotes pour l'usage des confréries du Sacré-Cœur ou du Saint-Rosaire. Une piété rigide aurait droit de protester contre cette innovation, car, en sécularisant ainsi la prière par la langue vulgaire et les airs notés, on ne fait que rappeler les psaumes de Marot et le français schismatique des hymnes de M. Chatel. Ce pieux dilettantisme a d'autres inconvéniens, le respect dû aux choses saintes peut être compromis par des ornemens profanes, et cette poésie chantée est de nature à causer de fâcheuses distractions aux plus recueillis. A voir ainsi la rime appeler la note à son secours, le moins sceptique a peine à chasser de sa mémoire un spirituel mot de Beaumarchais.

Mais faut-il s'arrêter sur ces tentatives et sommes-nous encore ici sur le terrain des lettres? A quoi bon prolonger un examen stérile? Nous le savons assez maintenant, la lyre résonne mal sous les voûtes de la sacristie. Laissons donc les dévots prendre au sérieux leurs poètes; c'est un courage que nous

n'avons pas. Laissons l'auteur du *Curé de Valneige*, M. Désiré Carrière, s'enivrer de l'encens des circulaires épiscopales, qui garantissent son œuvre comme *aussi solide pour le fond que belle par la forme*. Ne tirons pas d'un légitime oubli tous les volumes rimés où se prononce plus ou moins vivement la tendance néo-catholique : les *Chants pour tous*, de M. de Foudras, les *Chants et Prières*, de MM. de Maricourt et Tourneux, la *Christéide*, de M. Christ-Chardon, les *Poésies catholiques* de M. Montgarnier. Il faudrait partout constater la même insuffisance. La poésie néo-chrétienne s'est essayée en des voies bien diverses : que n'a-t-elle pas tenté ? que n'a-t-elle pas voulu? Nous savons ce qu'elle a produit. On l'a vue soulever le fardeau de l'épopée pour s'affaisser dans le vertige; on l'a vue, plus modeste, aborder l'élégie intime et n'arriver qu'à de pâles réminiscences; on l'a vue enfin viser aux hauteurs enflammées de l'ode et se perdre dans les puérilités du cantique. Comment expliquer tant d'avortemens? La foi qui aborde l'art donne sur ce terrain sa vraie mesure. Maladive ou superficielle, c'est en vain qu'elle essaiera de féconder le génie poétique. Les néo-catholiques ont été bien imprudens; ils oubliaient, en saisissant la lyre, qu'un mauvais poète peut révéler un faible croyant. A défaut d'une foi saine et puissante, quel a donc été leur mobile? Orgueil, exploitation, caprice? Il faut bien le dire, un peu de tout cela, et si nous en doutons encore, interrogeons les romanciers après les poètes.

Les romanciers, en se mettant comme les poètes au service d'un système, en oubliant qu'on ne parodie pas les inspirations de la foi, se préparaient un échec presque inévitable. Sans doute on peut s'effrayer avec raison des désordres du roman moderne; mais parce qu'il s'est montré athée ou cynique, s'ensuit-il qu'on doive le faire dévot? Fera-t-on accepter aux esprits sérieux et méditatifs les vérités religieuses par un récit et des fictions frivoles? Les esprits même légers seront-ils convaincus par des contes? Je suis loin de le penser. En abordant ce genre malheureux, les romanciers ultra-catholiques n'ont pas même le mérite de l'invention. Aux fades amours des héros de Mlle de Scudéry, l'évêque de Belley, Pierre Camus, opposait, dès le XVIIe siècle, les aventures allégoriques des ames qui se détachent de la terre pour courtiser Dieu. Au roman peu édifiant du XVIIIe siècle, les abbés qui n'étaient pas philosophes, c'était alors la minorité, opposaient le *Comte de Valmont*. L'exploitation du genre s'est bien étendue depuis. Il y a tantôt douze ans, M. Drouineau, le parrain littéraire du néo-catholicisme (car c'es lui qui a trouvé le mot), essayait dans *le Manuscrit Vert* et dans *Résignée* une révélation nouvelle. Aujourd'hui la littérature ultra-religieuse compte presque autant de romanciers que de poètes, c'est beaucoup dire, et on a peine à classer d'abord tant d'ambitions diverses.

Le premier rang par droit d'ancienneté appartient encore ici à un écrivain que nous avons rencontré déjà sous les latitudes les plus opposées. Peu content de ses excentricités philosophiques et littéraires, M. Guiraud vise-t-il donc à une excentricité nouvelle, celle de l'ubiquité? C'est en 1830 que l'au-

teur des *Petits Savoyards* publiait *Césaire,* qu'il intitule modestement une *révélation*. Les secrètes douleurs du prêtre, voilà ce que prétend nous révéler *Césaire*. Ce sujet, qui pouvait inspirer un poète, n'a rencontré qu'un déclamateur. Les intentions du roman se font à peine jour sous le voile sonore de l'amplification. L'auteur semble avoir compris ce défaut; il donne dans la préface l'explication du livre, et pour justifier sa tentative, il rappelle fort sérieusement que *le Christ s'exprimait en paraboles*. A ce roman symbolique M. Guiraud a fait succéder en 1835 un roman historique. *Césaire* s'annonçait comme une *révélation; Flavien* vise presque à l'épopée. Comme l'auteur des *Martyrs,* M. Guiraud a voulu peindre les commencemens de la société chrétienne, mais là s'arrête le rapprochement. M. de Châteaubriand demandait aux premiers âges du christianisme des inspirations nobles et sévères; M. Guiraud n'y a cherché que le bruit, la couleur, l'effet à tout prix. Il met en scène des Romains, des gladiateurs, des bourreaux et des anachorètes. C'est une succession de tableaux heurtés, dont la vive enluminure fatigue sans émouvoir. On dirait un mélodrame à grand spectacle. Il y a néanmoins au fond de tout cela une naïveté qui désarme la critique. On pourrait dire que les romans de M. Guiraud représentent une époque où le néo-catholicisme n'était pas encore arrivé à l'exaltation fébrile qui le possède aujourd'hui. C'est un pâle reflet de la littérature de l'empire plutôt qu'un écho des passions du moment. Plus tard, en présence d'œuvres où ce caractère pacifique a disparu, nous en viendrons peut-être à regretter ces inoffensives productions.

L'*Histoire d'une Ame,* de M. de Genoude, nous transporte fort loin des pompeuses descriptions de *Flavien*. En quelques années, la situation a bien changé; la littérature ultra-religieuse se préoccupe moins du passé, elle cherche à vivre dans le présent. Le roman publié par le rédacteur de la *Gazette,* en 1840, a toute sorte de prétentions, dont la moindre n'est pas celle de rappeler les *Confessions* de saint Augustin. L'*Histoire d'une Ame* forme à peine un demi-volume, et l'exiguité des dimensions est ici une coquetterie de plus. On pense à ces courts et simples récits que notre époque a vu naître, à *René*, à *Adolphe*, à tous ces petits livres qui suffiraient seuls à conserver un nom; on n'y pense qu'un instant, avant d'avoir lu la première page. De fades idylles sur les paysages du Dauphiné, une lourde dissertation théologique sur la recherche de la certitude, nous rappellent bien vite au sujet, à M. de Genoude lui-même, car c'est son *ame* dont il veut nous raconter l'histoire. Nous le voyons d'abord au collége, lisant Voltaire et découvrant que l'auteur de *Candide* puise ses sentimens dans la Bible et dans saint Paul. Bientôt le jeune voltairien lutte contre la tentation du suicide et n'y échappe qu'à grand' peine, c'est lui-même qui nous l'assure. Comment l'ame égarée à ce point dans les ténèbres du doute pourra-t-elle revenir au christianisme? Tranquillisez-vous cependant, M. de Genoude lit l'*Émile;* Rousseau, c'est le contre-poison de Voltaire. Après avoir lu Rousseau, le sceptique repentant consulte Fénelon, puis la Bible. Dès-lors il se retrouve

chrétien, et s'engage à traduire les livres saints, à consacrer à ce travail *tout le sentiment poétique qui est en lui*. Nous savons si M. de Genoude a tenu promesse. Voilà donc cette ame inquiète rentrée au port, et il semble que le roman soit terminé. Pourtant M. de Genoude a encore quelques révélations à nous faire, quelques doutes à nous confesser; il n'est pas bien assis dans la foi : pour s'y affermir, il lui reste à lire Bossuet, Platon, Descartes, et cela fait, il chancèle encore. C'est alors qu'il vient à Paris, où il est présenté aux *personnages les plus marquans de l'époque*. Puis il va entendre Talma, Mme Grassini, Mme Pasta, et à ce propos il nous expose ses idées sur l'art : pour M. de Genoude, la peinture flamande est sans beauté; la seule, la véritable musique, c'est *la musique militaire et la musique religieuse*. Ces curieux aphorismes nous amènent au dénouement, c'est-à-dire à la communion du voltairien converti. Cependant, si l'on en croyait les dernières lignes, cette histoire ne serait pas complète. M. de Genoude ne nous aurait pas tout dit : après nous avoir raconté *le premier travail de la lumière pour chasser les ténèbres de son esprit*, il aurait à nous faire connaître *le travail de l'amour divin pour chasser les affections terrestres*. Cette dernière partie du livre, M. de Genoude ne sait pas s'il l'écrira. Pourquoi l'écrirait-il? Pourquoi a-t-il écrit la première? On cherche en vain le sens et la moralité de son récit; on n'y trouve ni l'humilité d'une confession chrétienne, ni l'intérêt d'un roman. Faut-il y voir une méthode, et, qu'on nous passe le mot, une *recette* de conversion? Nous ne conseillerions à personne de renouveler l'expérience de M. de Genoude : il n'appartenait qu'à lui de suivre cet étrange chemin qui mène à l'Évangile par l'Encyclopédie.

L'histoire de M. de Genoude a certainement de quoi surprendre : qu'est-ce pourtant que cette conversion miraculeuse auprès de la conversion de M. Veuillot? C'est par une route bien autrement semée d'écueils que M. Veuillot est revenu au catholicisme. Interrogez plutôt ses romans. Il n'en est aucun qui ne contienne une révélation plus ou moins directe sur la vie de l'auteur. Cette biographie, dont quelques pages sont peu édifiantes, ne semble jamais lasser sa plume. Il revient à tout propos sur cette tâche délicate, il nous étale son ame en des replis qui écarteraient la curiosité la moins chatouilleuse. La franchise indiscrète qui le porte à soulever tous les voiles, à ne jamais reculer devant les plus périlleux détails, souvent même à s'y complaire, cet oubli volontaire et obstiné de la mesure et du goût, crée à M. Veuillot une sorte d'originalité parmi les écrivains ultra-catholiques. Qui le croirait? les éclats de sa voix ont dominé quelquefois le concert néo-chrétien, et, si l'on place l'éloquence dans l'abus de la parole, M. Veuillot est certainement un habile coryphée. La réaction catholique a encouragé cette verve, elle a échauffé cette bile dévote, comme on aiguise une lame qui paraît bien trempée. M. Veuillot se félicite quelque part de n'être pas tombé au rang des *condottieri* de la plume; il se trompe : *condottiere* politique ou religieux, il a subi toutes les nécessités du rôle auquel le préparait son intolérance. Quoi qu'il ait fait, sa plume n'a jamais été qu'une arme de combat.

Les ultra-catholiques ne voudront jamais convenir que ce n'est ni le talent ni même l'exaltation religieuse qu'ils aiment en M. Veuillot; ils ne voudront pas reconnaître que pour eux le côté séduisant de l'écrivain, c'est précisément celui qui répugne aux esprits délicats, aux ames vraiment pieuses. Il ne faut pas s'y tromper cependant : l'accueil qu'a obtenu le dévot romancier repose sur de violentes allures qu'on blâmerait chez le chrétien et qu'on encourage chez l'écrivain militant. Ici encore l'art a été mis de côté, le succès n'a pas couronné le mérite littéraire; il a récompensé les brusqueries de la plume.

On devine comment M. Veuillot a compris le roman ultra-religieux Si l'on veut ne rien ignorer des excentricités du genre, qu'on ouvre *Pierre Saintive*, ou *Rome et Lorette*. Il y a là comme un piquant résumé des exagérations de cette littérature à part. Le romancier néo-catholique ne connaît pas le calendrier usuel : il date sa préface d'un pieux anniversaire. Cette date a souvent une signification éloquente, et c'est *le jour de la conversion de saint Paul* que M. Veuillot termine la préface d'un livre qui est l'histoire de sa propre conversion. Le roman est presque toujours dédié à un prêtre qui a revu les épreuves. La forme du récit biographique, de l'épanchement intime, est celle que l'auteur préfère. L'amant dans *Pierre Saintive*, le journaliste dans *la Femme Honnête*, le dévot dans *Rome et Lorette*, enfin le discret visiteur d'un couvent de femmes dans *Sœur Saint-Louis*, ce n'est, en réalité, que le même portrait sous des aspects divers. On complique singulièrement ainsi la tâche de la critique : après s'être tirée des difficultés de l'appréciation, elle se voit entraînée bien souvent sur le terrain de la biographie, trop heureuse quand elle échappe aux périls de la controverse. Aussi n'est-ce pas sans hésitation et sans tristesse qu'on aborde un examen qui soulève presque toujours moins d'intérêt littéraire que d'irritantes questions.

Pierre Saintive, publié en 1840, ouvre la série des romans néo-catholiques de M. Veuillot. Le sujet du livre, faut-il le dire? c'est une conversion. La préface, dédiée à M. l'abbé ***, est datée de la *veille du saint dimanche des Rameaux*. L'auteur a placé son œuvre sous l'invocation de la Vierge; ses ambitions littéraires sont des plus modestes, il se contente « d'être la main débile qui balance l'encensoir et qui sème des fleurs sur le chemin où Dieu doit passer. » Eh bien! malgré toutes ces précautions si parfaitement mystiques, nous respirons encore à travers les vapeurs de l'encens une atmosphère profane et le souffle très mondain des souvenirs; cette lecture ne serait peut-être pas sans danger pour des pénitens encore émus de leur passé.

Pierre Saintive est arrivé à l'âge où l'on songe à se placer, à prendre femme; c'est une situation embarrassante et grave. Le carillon de Rabelais, marie-toi, ne te marie pas, résonne à son oreille. — Je voudrais me marier, dit ou plutôt écrit Pierre Saintive à un sien ami pour lui faire part de ses perplexités, mais je redoute ces unions commerciales où l'on ne met en commun que des sacs d'écus... Les *personnes les plus délicieuses* sont bien

mal élevées, et il *leur manque beaucoup de choses*. De la vertu, toutes les jeunes filles en ont; mais cette vertu, comme les roses, fleurit l'espace d'un matin, c'est-à-dire qu'elle s'effeuille après deux ans de ménage, après cinq ans pour les plus heureux, au souffle impitoyable des ouragans conjugaux. *Le mari vieillit et prend du ventre,... on le sait par cœur,.... et le devoir, qui s'appelle préjugé, despotisme, n'apparaît plus que comme le gardien maussade des pommes d'or du plaisir et de la liberté...* Que ne m'est-il donné de trouver la perle *qui pourra tremper sans se dissoudre dans le vinaigre des illusions perdues!* — La perle ne se rencontre pas; le vinaigre corrosif du désenchantement ronge le cœur du pauvre Saintive Il recule devant l'union conjugale, parce qu'il sait que, s'il se marie, *il prendra du ventre,* et subira la loi redoutable du talion, attendu que, dans la fièvre de la jeunesse, il n'a pas toujours respecté le sacrement. Mais, d'autre part, faut-il descendre dans le *vade in pace des privations?* Marie-toi, ne te marie pas, le carillon sonne toujours, et voilà que, pour surcroît, une passion nouvelle vient se greffer sur la première passion. Tandis que les héros profanes des romans ordinaires se contentent d'aimer une femme, ce héros d'un roman orthodoxe en adore deux à la fois, une sainte et une coquette, l'ange et le démon; il se passe alors des mystères étranges dans ce pauvre cœur néo-chrétien, et le malheureux Saintive, maussade, inquiet, agacé, pleure, soupire, se promène, prie, espère, et tient le journal de ses impressions; il écrit à tout le monde, à des abbés, à des dames, et la correspondance amène des réflexions sur les *orties du regret* qui poussent dans le mariage, sur les forçats libérés, qui peuvent, quand il leur plaît, s'établir dans les villes et y fonder des écoles ou des journaux, ce qui est sans doute un argument victorieux en faveur de la liberté de l'enseignement; sur les femmes chrétiennes qui sont des places bien défendues; sur *Tartufe,* qu'il faudrait *brûler jusqu'au dernier exemplaire;* sur Molière et La Rochefoucauld, qui sont *bien myopes et bien niais,* etc. Enfin la conversion paraît complète, la lutte qui déchirait Saintive semble terminée : des deux femmes qu'il aimait, c'est la dévote qui l'emporte, moins pour sa beauté, pour sa grace, le croirait-on? que pour une dot qui s'élève à un demi-million. La dot a fixé l'irrésolution de l'amoureux néophyte, lorsqu'il apprend que cet ange de piété, Mlle Thérèse Lacroix, destine toute sa fortune aux pauvres. Que va faire Saintive? Hélas! plus de demi-million, plus de mariage; c'est ainsi qu'il raisonne, et il s'empresse de retirer sa demande. Le voilà retombé plus avant que jamais dans ses incertitudes. On a hâte, après une telle péripétie, d'arriver au dénouement. Il se trouve que la fortune de la jeune dévote se compose des biens enlevés au père de Saintive pendant la révolution. Thérèse n'a pas plutôt découvert cette circonstance, qu'elle offre de tout restituer au légitime possesseur. Un combat de générosité s'engage, dans lequel Thérèse a le dessus. Saintive retrouve sa fortune et entre au séminaire, tandis que Thérèse va frapper à la porte d'un couvent. Ainsi finit cette histoire, dont la moindre bizarrerie n'est pas le style. L'indécision qui tourmente Saintive a passé dans la forme. La co-

quetterie s'y mêle à la vulgarité, la franchise à l'affectation, et comme pour compléter le contraste, quelques remarques religieuses viennent s'égarer çà et là au milieu de prétentieuses rêveries. Ce n'est pas le héros, c'est l'écrivain lui-même qui semble hésiter à chaque page entre le boudoir et la sacristie.

Avec *Rome et Lorette,* nous passons du roman à la confession. Le souvenir de saint Augustin exalte outre mesure les ambitions néo-chrétiennes. Il est des rapprochemens qu'il vaudrait mieux ne pas provoquer. L'imitation de l'évêque d'Hippone devait porter malheur à M. Veuillot comme à M. de Genoude. C'est en vain que l'auteur de *Rome et Lorette* vise à l'angélique douceur, aux pieux épanchemens d'un chrétien des premiers âges : les préoccupations exclusives de l'écrivain se trahissent à tout moment par de fâcheuses boutades. M. Veuillot nous parle de son père, simple ouvrier, de ses années d'enfance passées sous un humble toit, et tout aussitôt il trouble comme à plaisir ces douces impressions par une sortie contre l'école mutuelle, contre son instituteur qui s'enivre, contre M. Paul de Kock, dont il a lu les romans en cachette. A treize ans, on le voit entrer dans une étude d'avoué, où il n'a pour former son esprit que la lecture des journaux quotidiens. Les études classiques ont manqué à M. Veuillot, et, s'il ne l'avouait avec franchise, la verdeur mal contenue de sa plume le prouverait assez. On ne se souvient que trop, en lisant *Rome et Lorette,* de ce mot d'un ingénieux penseur : « Là où il n'y a pas de sérénité, là ne sont point les belles-lettres. » Tout a concouru d'ailleurs à écarter M. Veuillot des sources où l'on puise cette sérénité si précieuse. A l'influence de lectures stériles ou mauvaises, il vit succéder celle d'un labeur où la mesure et le goût peuvent s'oublier plutôt que s'apprendre. La révolution de juillet enlève M. Veuillot à son étude, et la presse quotidienne entraîne dans sa mêlée le clerc d'avoué devenu rédacteur d'une feuille de province. « Je me trouvai de la résistance, dit-il, j'aurais été tout aussi volontiers du mouvement. » En nous racontant cette époque de sa vie, M. Veuillot trace de notre situation politique et morale un tableau où quelques vérités se mêlent aux exagérations ordinaires de sa plume. Seulement, il ne s'aperçoit pas qu'il attaque des excès déplorables au nom d'excès qui ne le sont pas moins. La plainte qui nous toucherait, si elle partait d'un esprit modéré, blesse et irrite sur les lèvres de l'écrivain néo-catholique. A le voir gémir sur les plaies morales de la société, on se demande s'il est lui-même exempt de toute blessure, et l'irritation fébrile de sa voix dément chacune de ses paroles. C'est avec une vivacité maladive que M. Veuillot s'écrie qu'il est guéri, c'est le feu dans les yeux qu'il se dit calme. Cette guérison qu'il proclame ne serait-elle donc qu'une autre forme de sa maladie? La suite de son livre peut nous l'apprendre. Nous voyons M. Veuillot distrait des travaux de la polémique par une circonstance inattendue. Un de ses amis lui annonce qu'il vient de se convertir. « Pauvre Gustave! il est malade ou fou! » s'écrie le journaliste voltairien, et il accourt à Paris pour avoir des nouvelles de son ami. Gustave n'est ni fou, ni malade; il est tout simplement catholique. De vives

discussions s'engagent aussitôt entre le sceptique et le croyant. Ces pieux entretiens ne tardent pas à laisser trace dans l'ame du pécheur, et la grace commence à réagir, quoiqu'à l'état latent. Dieu, qui pensait à M. Veuillot *dès l'origine des temps*, lui inspire le projet d'un voyage à Rome, et le sceptique à demi converti part d'autant plus volontiers, *qu'il se sent travaillé d'un sentiment étrange, la haine de son pays*. C'est à Rome que se livre le dernier combat entre l'ange et le démon qui se disputent l'ame égarée. La lutte est terrible, Satan ne veut pas lâcher sa proie; enfin le ciel triomphe, M. Veuillot entre dans le catholicisme, « non point en noble enfant du Seigneur, par la porte radieuse de l'amour, mais en esclave et rampant sous les voûtes de la crainte, avec tout le troupeau des cœurs abaissés. » M. Veuillot s'est converti à l'époque de la semaine sainte. Son imagination a été vivement frappée de l'éclat des fêtes catholiques. L'exaltation qui règne dans le récit de son séjour à Rome vient des nerfs plutôt que du cœur. C'est une dévotion bruyante, expansive, presque sensuelle; il y a sous ces apparences d'énergie beaucoup de faiblesse, et pourtant M. Veuillot l'avoue lui-même, *qui le jugerait sur son livre le croirait meilleur chrétien qu'il n'est*. Dès qu'il prend la plume, sa dévotion s'exalte; la quitte-t-il, il se retrouve *plein de songes, plein de paresse à bien faire*. Étrange piété que celle qui puise ses ardeurs dans l'aveugle enivrement de l'écrivain! En quittant Rome, M. Veuillot parcourt l'Italie : dans cette dernière partie de l'ouvrage, ce n'est plus un chrétien qui s'offre à nous, c'est un journaliste, et des moins châtiés. Le nouveau converti ne semble occupé que de satisfaire à toute occasion ses passions politiques ou littéraires. A Naples, il oublie les rians aspects d'Ischia et de Sorrente pour écrire sur des compatriotes rencontrés dans une église un chapitre plein de personnalités amères. A Venise, il déchaîne contre Goethe et Byron les traits de sa bile dévote. Les chantres de *Manfred* et de *Faust* ne sont que des *poètes médiocres* pour l'écrivain, qui proclame un peu plus loin M. Barbier un *poète illustre*. Mais n'avons-nous pas assez longtemps suivi cet étrange pénitent? Ne savons-nous pas ce qu'il faut penser de rêveries dont on méconnaîtrait la valeur en s'y arrêtant? Laissons M. Veuillot arriver à Lorette, déposer son bâton de pèlerin aux pieds de la madone, et écrire : *Gloire à Dieu*, sur la dernière page de son livre. Cette confession, excentrique et bizarre, qui n'obtiendrait pas l'absolution du prêtre, ne doit pas trouver plus d'indulgence chez la critique : le goût, comme la piété, a ses scrupules, et nous n'absoudrons pas M. Veuillot.

Dans les *Mémoires de Sœur Saint-Louis*, l'auteur s'efface avec une modestie à laquelle il ne nous a point accoutumés. Ce livre est l'histoire d'une jeune fille élevée au couvent, et qui, après quelques années passées dans le monde, revient prendre le voile. M. Veuillot a voulu tracer la peinture d'un pensionnat dévot, il a rempli cette tâche en véritable initié; on ne pouvait reproduire plus minutieusement le caquetage du cloître, et si Vert-Vert eût dicté ses mémoires, j'imagine qu'il n'aurait pas mieux fait. Ici encore malheureusement l'intolérance emporte l'auteur au-delà du but. Ce

qu'il admire surtout dans les couvens, c'est l'assoupissement des facultés intellectuelles au profit de la dévotion. Il y a là de quoi effrayer les partisans les plus déclarés de l'éducation religieuse. M. Veuillot a cru faire un plaidoyer, il n'a écrit qu'une satire.

Nous pensions que, dans *Pierre Saintive,* l'excentricité catholique avait atteint ses dernières limites. Une production plus récente de M. Veuillot, *l'Honnête Femme,* nous a détrompé sur ce point. Ce roman, publié dans un recueil périodique, est resté inachevé. Est-ce aux exigences des lecteurs, est-ce aux conseils de son propre goût que M. Veuillot a cédé en arrêtant sa plume? Nous ne savons, mais nous aimons à croire que le romancier a reculé lui-même devant les difficultés du sujet. Pour un écrivain dévot, l'adultère et la corruption politique sont des thèmes peu édifians. Un mari débonnaire et trompé, une femme égoïste et coquette, un galant hussard, un homme politique qui mène de front l'intrigue et la prière, un journaliste remuant et haineux, voilà les personnages évoqués devant nous par le romancier. On devine à quelles scènes tristement bouffones se prêtait le développement de ces caractères. Postérieure de trois ans à *Pierre Saintive*, *l'Honnête Femme* indique une notable altération dans la manière de l'écrivain. L'exagération signalée dans le premier de ces romans semble cette fois avoir atteint son apogée : une violence de plume aussi peu contenue rend toute critique inutile, et M. Veuillot se condamne ici par ses propres écarts.

Il n'est guère qu'une conclusion à tirer de ces étranges écrits : c'est que la colère, qui peut inspirer de bons pamphlets, dictera toujours de mauvais romans. L'invective est d'ailleurs une arme qui s'émousse vite; on s'isole par des attaques stériles, on ne se fortifie point. C'est une vérité que les néo-catholiques ont paru sentir quand ils ont accueilli avec faveur des écrivains formés à une école qui n'a jamais été celle de l'intolérance; mais ces avances faites à des plumes habiles, à M. Ourliac par exemple, indiquent-elles une sérieuse pensée de renouvellement? Nous craignons qu'on ne se borne à chercher d'autres interprètes pour des tendances qui en réalité restent les mêmes; ce n'est pas le fond, c'est la forme qui change, et dans l'empressement avec lequel les exaltés du catholicisme ouvrent leurs rangs, il y a un signe de disette littéraire plutôt qu'un symptôme de guérison. En attendant, M. Ourliac, qu'on a revêtu complaisamment du manteau de romancier prédicateur, doit se trouver assez mal à l'aise sous ce vêtement incommode. Rien ne contraste plus avec ce rôle solennel que la vocation du jeune écrivain. Les *Contes du Bocage,* qui ont valu à M. Ourliac les suffrages compromettans des néo-catholiques, avaient été précédés de deux volumes où l'influence d'une littérature fort peu dévote, celle du XVIIIe siècle, se faisait vivement sentir. *La Confession de Nazarille* et *Suzanne* révélaient un aimable et spirituel conteur. Préoccupé tantôt d'Hamilton, tantôt de Lesage, nourri de Scarron et familier avec Voltaire, M. Ourliac ne laissait regretter qu'une chose, c'est qu'il ne se montrât pas plus souvent lui-même. On devinait toutefois, sous un voile de piquantes réminiscences, une origi-

nalité bien réelle, et le don précieux d'animer un récit des chaudes couleurs de la réalité. Un cadre plus neuf et plus large ne pouvait manquer de porter bonheur à l'écrivain. Dans les *Contes du Bocage*, ce cadre est-il trouvé? Le volume s'ouvre par une introduction historique. Ce tableau de l'insurrection vendéenne ne manque pas de verve, mais on y voudrait plus d'impartialité. Pour M. Ourliac, les *blancs* sont des héros, les *bleus* sont des misérables. Est-ce bien là de l'histoire? Heureusement nous entrons bientôt sur le terrain du roman. *Mademoiselle de la Charnaye* est un simple et touchant récit, où l'on ne retrouve aucune trace d'irritation dévote, et le lecteur ému pardonne vite au romancier les haines de l'historien. Il est fâcheux que d'autres parties du livre ne méritent pas le même éloge. Les *Contes du Bocage* nous montrent à la fois ce que peut M. Ourliac s'il suit sa vocation, ce qu'il doit craindre s'il la méconnaît. Partout où apparaît l'écrivain systématique, partout aussi faiblit le conteur. La foi n'exige pas cependant qu'on fasse intervenir sans cesse le roman dans le drame, la prière dans la fiction. Un bon esprit sait concilier les élans d'une piété fervente avec une pratique libre et variée de l'art. M. Ourliac voudrait-il renoncer à ce privilége d'une dévotion éclairée pour suivre les écarts d'une littérature excentrique? Il est encore temps pour lui de revenir en arrière : qu'au lieu de prêcher, il se contente d'amuser et d'émouvoir. L'imagination doit garder son indépendance, le roman n'a rien à démêler avec les systèmes, et si les coteries politiques ou religieuses semblent offrir des débouchés aux livres, elles n'ont jamais que des entraves pour les idées.

Nous hésitons à rappeler des œuvres oubliées, des noms obscurs : pourtant nous n'avons pas compté encore toutes les tentatives de la fantaisie néo-chrétienne. Nous avons vu des abbés poètes, il nous reste à voir des abbés romanciers. Passons vite, et ne troublons pas le repos des morts. Nous intéresserons-nous aux aventures conjugales du *Don Quichotte philosophe*, avocat esprit-fort qui épouse à cinquante ans une femme pieusement élevée, lui défend d'aller à confesse, et par suite de cette défense ajoute un nom nouveau à la liste déjà trop longue des Sganarelle et des George Dandin? Nous intéresserons-nous au *Comte de Vertfeuil*, à *Évelpida*, la vierge du progrès et de l'avenir, qui nous rend en style apocalyptique et humanitaire Nostradamus et Mlle Lenormand? Chercherons-nous un successeur à l'abbé Prévost dans l'abbé Gueulette, auteur de *Pazzini et Sylvia*, petit volume où de naïves histoires de brigands amènent des digressions plus naïves encore sur l'auteur de *Lélia*, cette *Sévigné frivole du dix-neuvième siècle*? Malgré son titre mystique, *Emmanuel, ou Dieu est avec nous*, nous fera-t-il avancer d'un pas dans la croyance ou la certitude? Pour démontrer le gouvernement providentiel du monde, il n'eût pas fallu recourir à un canevas de mélodrame, et c'est un triste cortége aux vérités religieuses que les puériles terreurs d'un conte de revenans.

Les femmes, que le néo-catholicisme a proclamées les apôtres de la foi

contemporaine, et qui doivent, suivant M. Guiraud, *accomplir le progrès chrétien*, ne pouvaient rester étrangères à cette mêlée littéraire. Elles ont aussi tenté de prêcher par le roman. La plupart ont apporté, il faut le reconnaître, à la cause néo-chrétienne, sinon de puissans efforts, du moins des noms aristocratiques, et des traditions de grace et de bon goût dont la coterie religieuse aurait dû profiter. Entre ces mains délicates, le roman dévot a subi une transformation complète. L'épuration du genre a même été poussée quelquefois jusqu'au raffinement. L'amour divin a détrôné l'amour terrestre : le salon et le boudoir ont fait place au paradis, et les acteurs introduits sur la scène ainsi transformée sont tout au moins des anges. Cette littérature mystique est représentée dans son expression la plus éthérée par Mme Anna-Marie. *L'Ame exilée, la Sœur des Anges,* nous transportent sur le seuil du ciel. On croit voit passer devant soi la blanche procession des vierges bienheureuses, et l'auréole, radieuse couronne des célestes hyménées, remplace sur leurs fronts les fleurs périssables des toilettes mondaines. La croyance sérieuse n'a rien à démêler avec cette mignardise. On dirait sainte Thérèse en robe de bal, mais on aurait tort de se montrer sévère pour ces aimables rêveries. L'auteur s'adresse surtout aux boudoirs catholiques, aux femmes qui se croient sérieusement des *anges exilés,* variété nouvelle de la femme incomprise.

Grace à une grande douceur d'imagination, à un certain bouquet de style, Mme Anna-Marie a réagi sur les organisations disposées aux vapeurs mystiques. Il y a des ames égarées dans le désert de la vie (c'est elle-même qui nous l'apprend) qui ont retrouvé une ame, leur sœur, dans la poésie de ses volumes. Il y a de beaux yeux qui ont pleuré en la lisant, et, comme témoignage de la satisfaction de ses lectrices, elle a reçu des lettres trempées de larmes. Mmes Tarbé des Sablons, Valentine de Soucy, se rattachent à cette école, qui procède tout à la fois du bienheureux Liguori et de Silvio Pellico. Mme la princesse de Craon mêle à ces tendances mystiques des souvenirs de Scott, elle introduit la dévotion dans le roman historique. Malheureusement la voie où elle s'engage est bien fréquentée, l'imitation de *Waverley* et d'*Ivanhoë* a porté malheur à plus d'un écrivain. Mme de Craon a révélé dans *Thomas Morus* et *le Siége d'Orléans* des qualités de narration et de mise en scène auxquelles manque ce relief puissant que donne l'originalité. Ce n'est pas assez de sentir avec distinction, de s'exprimer avec élégance, quand on s'attaque à des figures comme celles de Thomas Morus et de Jeanne d'Arc. Ce reproche pourrait s'étendre, il est vrai, à Mme Anna-Marie, qui a voulu, elle aussi, payer son tribut à la vierge de Vaucouleurs. L'excursion que l'auteur de *l'Ame exilée* tentait dans un genre qui n'est pas le sien n'a produit qu'une étude où des intentions généreuses ne rachètent pas le défaut d'énergie et de profondeur. Avec moins d'indécision dans la forme, les ouvrages de Mme de Craon ne se rapprochent pas plus, nous le répétons, de l'idéal atteint par Scott. Si la délicatesse féminine se trouve parfois à l'aise

dans les régions mystiques, elle est toujours dépaysée dans l'histoire. Il faut une main virile à cette rude tâche, et toutes les graces du style ne rachètent pas, en pareil cas, les défaillances de la pensée.

La littérature des femmes n'a pas toujours, on doit le dire, visé à ces hautes sphères; souvent elle n'a cherché ses lecteurs que dans les pensionnats et même dans les salles d'asile. Il y a tout un groupe, éclos de Berquin et du chanoine Schmidt, qui semble avoir pris pour devise les paroles du divin maître : *sinite parvulos ad me venire*, et qui, désespérant sans doute d'intéresser l'âge mûr par des romans, s'est occupé d'amuser l'enfance par des historiettes. Nous avons ouvert deux volumes annoncés sous le titre pompeux de *Théâtre chrétien*, et nous n'y avons trouvé que d'innocens petits drames où des sujets pieux revêtent la forme naïve qui convient au premier âge. Les femmes qui écrivent des contes chrétiens à l'usage de la jeunesse ont épuisé, pour baptiser leurs petits volumes, tous les noms du calendrier, toutes les vertus des anges gardiens, qui jouent un grand rôle dans cette littérature de l'enfance. Leur ambition, après la vente dans les salles d'asile, se borne à obtenir de l'impartiale galanterie de l'académie une mention honorable au jour solennel du couronnement des ouvrages utiles aux mœurs.

Le néo-christianisme a produit beaucoup de romans, on le voit; mais parmi tant d'essais, où est l'œuvre durable? Ne nous pressons pas d'accuser les hommes. A côté d'écrivains qu'il faut laisser dans leur oubli, la tendance ultra-catholique compte aussi des défenseurs qu'on s'afflige de rencontrer au milieu de cette *guerilla* dévote. Il y a dans cette mêlée confuse plus d'un coup habilement porté, et ces bandes en désordre entraînent avec elles quelques bons soldats. Seulement, pour des lutteurs si exaltés, la victoire est impossible. Quoi qu'ils fassent, une foi maladive imprimera toujours à leurs écrits le cachet de sa faiblesse. Qu'ils transportent le mélodrame dans l'église avec M. Guiraud; qu'ils y réveillent avec MM. Veuillot et de Genoude les échos d'une polémique passionnée; qu'ils y égarent les élans d'une verve mondaine, ou qu'ils se bercent avec les imaginations féminines en de mystiques nuages, les néo-chrétiens verront toujours le but qu'ils poursuivent échapper à leurs efforts. L'art se venge de ceux qui le sacrifient à un système : il les frappe de stérilité. La piété se venge aussi de ceux qui la mêlent aux choses frivoles : elle les aveugle, elle les pousse à l'intolérance et à l'erreur. N'est-ce pas un peu l'histoire du roman néo-catholique?

Il est cependant un terrain sur lequel la foi naïve et féconde a pu se rencontrer avec l'exaltation religieuse : ce terrain est celui des voyages, et nous donnerions une idée incomplète de la littérature néo-chrétienne si nous ne la suivions dans ce nouveau domaine. Nulle part la différence qui sépare la dévotion éclairée d'un enthousiasme aveugle ne se prononce plus nettement. Le néo-christianisme a eu ses touristes, tandis que la religion noblement comprise avait ses voyageurs et ses missionnaires. Sans parler des courageux apôtres qui affrontent le martyre pour propager la foi, on a vu de pieux écrivains consacrer à des excursions lointaines, à de pénibles recherches, au

zèle couronné souvent par le succès. Le monde savant a pu, en présence des travaux de M. Eugène Boré sur l'Asie, de M. d'Abbadie sur l'Afrique, unir ses sympathies à celles des lecteurs religieux. Rien de commun entre ces consciencieux explorateurs et les touristes du néo-catholicisme. A des missions périlleuses, entreprises dans un but scientifique, les néo-chrétiens substituent des pèlerinages en Italie ou en Suisse. Quelques-uns, et c'est le petit nombre, poussent jusqu'à Jérusalem; mais la vue des lieux saints, loin de leur inspirer le calme et le recueillement, ne fait qu'aiguillonner leur inquiétude. Le néo-christianisme, qui forme des touristes au lieu de voyageurs et de missionnaires, crée des chercheurs d'aventures au lieu de pèlerins. On se borne le plus souvent d'ailleurs à parcourir les pays voisins de la France, on veut savoir si la réaction religieuse a passé la frontière, et presque toujours on rapporte de ses courses une conclusion en faveur de l'utopie néo-catholique. Ceux qui admettraient sans contrôle de tels renseignemens prendraient une singulière opinion de l'Europe. Partout des conversions, partout l'agonie du protestantisme : tel est le thème invariable. La rêverie vient ici remplacer l'observation, et en parlant des voyageurs nous avons encore affaire aux romanciers. Nous cherchions une relation sérieuse, et nous tombons sur des *impressions de voyages*.

Cette branche nouvelle de la littérature néo-catholique a son expression la plus complète dans les ouvrages de deux écrivains déjà souvent nommés ici, MM. de Genoude et Veuillot. Ce n'est pas une des moindres bizarreries du mouvement ultra-religieux d'entraîner les plumes qu'il inspire à s'essayer dans les voies les plus diverses. Nous comprenons que ces fougueux chevaliers tiennent à s'armer de toutes pièces pour la croisade, à combattre tour à tour avec le glaive et le poignard, avec la lance et la massue. Toutefois cette ardeur guerrière a quelque inconvénient, et à rencontrer si souvent les mêmes hommes sous une nouvelle armure, on finit par s'apercevoir que la phalange si active est en réalité peu nombreuse. Nous ne trouvons d'ailleurs ni dans les *Lettres sur l'Angleterre*, de M. de Genoude, ni dans les *Pèlerinages de Suisse*, de M. Veuillot, des argumens bien redoutables en faveur de la réaction ultra-religieuse. Une exagération trop peu déguisée infirme sans cesse les assertions des deux voyageurs. M. de Genoude ne voit en Angleterre qu'une seule chose, c'est le triomphe du catholicisme et non pas du catholicisme véritable, mais du catholicisme tel que le comprend la *Gazette*, ce qui est bien différent. La restauration religieuse que M. de Genoude souhaite à l'Europe a tous les caractères d'une restauration politique. L'auteur rappelle en maint endroit du livre que c'est le catholicisme qui a soulevé la Belgique, l'Espagne, la Pologne, et dans ces rêveries belliqueuses on ne reconnaît guère l'esprit de l'Évangile. En passant des *Lettres sur l'Angleterre* aux *Pèlerinages de Suisse*, on voit l'excentricité religieuse succéder à l'excentricité politique. M. Veuillot s'est trouvé en Suisse dans un état d'irritation qu'entretenait constamment le contraste des cantons protestans et des cantons catholiques. Il a moins visité le pays même que les couvens, et nous

lui saurions gré de nous donner quelques détails sur ces pieuses retraites; mais M. Veuillot ne voyage point pour si peu. Ce qu'il cherche en Suisse, c'est ce que M. de Genoude cherchait en Angleterre, l'abaissement de l'hérésie et le réveil de l'intolérance. Dès que l'auteur se trouve sur terre catholique, à Fribourg, à Einsiedeln, les hymnes, les actions de graces, les poétiques légendes, se pressent sous sa plume. Passe-t-il en pays protestant, la scène change, le ciel s'obscurcit, l'orage gronde: on n'entend plus que malédictions et anathèmes. Une perpétuelle antithèse, un sacrifice constant et systématique de la Suisse protestante à la Suisse catholique, voilà tout ce livre. Le néo-catholicisme n'enlève pas seulement l'inspiration aux poètes; il trouble aussi, et M. Veuillot le prouve, la vue des voyageurs. Que penser après cela d'une tendance qu'on propose comme moyen de régénération littéraire?

Nous venons d'énumérer bien des échecs, de signaler bien des écarts. Faut-il en conclure que les plumes sérieuses et modérées manquent tout-à-fait au catholicisme? Non sans doute. Ce qu'il faut reconnaître, c'est que les écrivains qui représentent dignement aujourd'hui l'esprit religieux se tiennent à l'écart de la triste mêlée que nous avons cherché à décrire. Ils savent qu'on ne confondra pas leur piété intelligente avec une exaltation maladive, et ils assistent sans se prononcer à un combat dont le spectacle a dû plus d'une fois les affliger. Ne pourrait-on souhaiter de leur part une intervention plus directe? Faut-il laisser croire par une attitude trop passive qu'on se sert de certaines plumes sans oser les reconnaître? Puisque cette attitude n'a pas été comprise, pourquoi n'y substituerait-on pas des avertissemens plus clairs. Pourquoi ne traduirait-on pas en paroles cette protestation du silence, et ne dirait-on pas aux néo-catholiques: — Avant de prétendre à faire de la littérature religieuse, tâchez d'arriver à la paix des ames croyantes, attendez que le calme se fasse en vous. L'inquiétude et l'exagération n'ont jamais été les signes de la foi. Tant que la colère sera votre muse, tant que l'intolérance conduira votre plume, vous ne mériterez pas le nom d'écrivains religieux. Bien loin de relever la croyance, vous ne ferez que l'affaiblir; bien loin d'atteindre à l'inspiration catholique, vous ne serez pas même dans le catholicisme.

Ch. Louandre.

(*La suite au prochain nº*).

THÉATRE-FRANÇAIS.

REPRISE DE BÉRÉNICE.

Il y avait quelque hardiesse à revenir de nos jours à *Bérénice*, et cette hardiesse pourtant, à la bien prendre, était de celles qui doivent réussir. On peut considérer même que le moment présent et propice était tout trouvé. Le goût a des flux et des reflux bizarres; ce sont des courans qu'il faut suivre et qu'il ne faut pas craindre d'épuiser. Après Moscow et la retraite de Russie, disait le spirituel M. de Stendhal, *Iphigénie en Aulide* devait sembler une bien moins bonne tragédie et un peu tiède; il voulait dire qu'après les grandes scènes et les émotions terribles de nos révolutions et de nos guerres, il y avait urgence d'introduire sur le théâtre un peu plus de mouvement et d'intérêt présent. Mais aujourd'hui, après tant de bouleversemens qui ont eu lieu sur la scène, et de telles tentatives aventureuses dont on paraît un peu lassé, *Iphigénie* redevient de mise, elle reprend à son tour toute sa vivacité et son coloris charmant. On en a tant vu, qu'un peu de langueur même repose, rafraîchit et fait l'effet plutôt de ranimer. Après les drames compliqués qui ont mis en œuvre tant de machines, l'extrême simplicité retrouve des chances de plaire; après *la Tour de Nesle* et les

Mystères de Paris (je les range parmi les drames à machines), c'est bien le moins qu'on essaie d'*Ariane* et de *Bérénice*.

Au milieu de l'ensemble si magnifique et si harmonieux de l'œuvre de Racine, *Bérénice* a droit de compter pour beaucoup. Certes, nous n'irons pas l'élever au nombre de ses chefs-d'œuvre : on sait l'ordre et la suite où viennent se ranger ceux-ci. Un homme de talent, qui a particulièrement étudié Racine, et qui s'y connaît à fond en matière dramatique, classait ainsi, l'autre jour, devant moi, les tragédies du grand poète : *Athalie*, *Iphigénie*, *Andromaque*, *Phèdre* et *Britannicus*. Je crois même qu'à titre de pièce achevée et accomplie, de tragédie parfaite offrant le groupe dans toute sa beauté, il mettait *Iphigénie* au-dessus des autres, et la qualifiait le chef-d'œuvre de l'art sur notre théâtre. Mais, quoi qu'il en soit, la hauteur d'*Athalie* compense et emporte tout. *Bérénice* ne saurait se citer auprès de ces cinq productions hors de pair; elle ne soutiendrait même pas le parallèle avec les autres pièces relativement secondaires, telles que *Mithridate* et *Bajazet*, et pourtant elle a sa grace bien particulière, son cachet racinien. Je distinguerai dans les ouvrages de tout grand auteur ceux qu'il a faits selon son goût propre et son faible, et ceux dans lesquels le travail et l'effort l'ont porté à un idéal supérieur. *Bérénice*, bien que commandée par Madame, me semble tout-à-fait dans le goût secret et selon la pente naturelle de Racine; c'est du Racine pur, un peu faible si l'on veut, du Racine qui s'abandonne, qui oublie Boileau, qui pense surtout à la Champmeslé, et compose une musique pour cette douce voix. On raconte que Boileau, apprenant que Racine s'était engagé à traiter ce sujet sur la demande de la duchesse d'Orléans, s'écria : « Si je m'y étais trouvé, je l'aurais bien empêché de donner sa parole. » Mais on assure aussi que Racine aimait mieux cette pièce que ses autres tragédies, qu'il avait pour elle cette prédilection que Corneille portait à son *Attila*. Je n'admets qu'à demi la similitude, mais je crois volontiers à la prédilection. Cela devait être. *Bérénice*, chez lui, c'est la veine secrète, la veine du milieu.

On a quelquefois regretté que Racine n'eût pas fait d'élégies; mais qu'est-ce donc dans ses pièces que ces rôles délicats, parfois un peu pâles comme Aricie, bien souvent passionnés et enchanteurs, Atalide, Monime, et surtout Bérénice?

Bérénice peut être dite une charmante et mélodieuse faiblesse dans l'œuvre de Racine, comme la Champmeslé le fut dans sa vie.

Il ne faudrait pas que de telles faiblesses, si gracieuses qu'elles semblent par exception, revinssent trop souvent; elles affecteraient l'œuvre

entière d'une teinte trop particulière et qui aurait sa monotonie, sa fadeur. Le talent a ses inclinations qu'il doit consulter, qu'il doit suivre, qu'il doit diriger et aussi réprimer mainte fois. Dans l'ordre poétique comme dans l'ordre moral, la grandeur est au prix de l'effort, de la lutte et de la constance; l'idéal habite les hauts sommets. On oublie trop de nos jours ce devoir imposé au talent; sous prétexte de *lyrisme*, chacun s'abandonne à sa pente, et l'on n'atteint pas à l'œuvre dernière dont on eût été capable. Aux époques tout-à-fait saines et excellentes, les choses ne se pratiquent pas ainsi. Ce n'est pas contrarier son talent et aller contre Minerve, que de se resserrer, de se restreindre sur quelques points, de viser à s'élever et à s'agrandir sur certains autres. Dans le beau siècle dont nous parlons, ce devoir rigoureux, cet avertissement attentif et salutaire se personnifiait dans une figure vivante, et s'appelait Boileau. Il est bon que la conscience intérieure que chaque talent porte naturellement en soi prenne ainsi forme au dehors et se représente à temps dans la personne d'un ami, d'un juge assidu qu'on respecte; il n'y a plus moyen de l'oublier ni de l'éluder. Molière, le grand comique, était sujet à se répandre et à se distraire dans les délicieuses, mais surabondantes bouffonneries des Dandin, des Scapin, des Pourceaugnac; il aurait pu s'y attarder trop long-temps et ne pas tenter son plus admirable effort. Despréaux, c'est-à-dire la conscience littéraire, éleva la voix, et l'on eut à la fin *le Misanthrope*. Ainsi de La Fontaine, qu'il fallut tirer de ses dizains et de ses contes où il se complaisait si aisément, pour l'appliquer à ses fables et lui faire porter ses plus beaux fruits. Ainsi de Racine lui-même qui, au sortir des douceurs premières, s'élevait à Burrhus et aspirait à *Phèdre*. Il retomba cette fois, il fit *Bérénice* sans Boileau, comme il s'était caché, enfant, de ses maîtres pour lire le roman d'Héliodore.

Mais ce n'est là qu'une raison de plus pour nous de surprendre la fibre à nu et de pénétrer en ce coin le plus reculé du cœur. Une personne, un talent, ne sont pas bien connus à fond, tant qu'on n'a pas touché ce point-là. De même qu'on dit qu'il faut passer tout un été à Naples et un hiver à Saint-Pétersbourg, de même, quand on aborde Racine, il faut aller franchement jusqu'à *Bérénice*.

La pièce se donna pour la première fois sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, le 21 novembre 1670; elle eut d'abord plus de trente représentations, un succès de larmes, des brochures critiques pour et contre, des parodies bouffonnes au Théâtre-Italien, enfin tout ce qui constitue les honneurs de la vogue. On lit partout l'anecdote de son origine, l'ordre de Madame, ce duel poétique et galant de Racine et

de Corneille, la défaite de ce dernier. Mais indépendamment des circonstances particulières qui favorisèrent le premier succès, et sur lesquelles nous reviendrons, il faut reconnaître que Racine a su tirer d'un sujet si simple une pièce d'un intérêt durable, puisque toutes les fois, dit Voltaire, qu'il s'est rencontré un acteur et une actrice dignes de ces rôles de Titus et de Bérénice, le public a retrouvé les applaudissemens et les larmes. Du moins cela se passa ainsi jusqu'aux années de Voltaire. En août 1724, la reprise de *Bérénice* à la Comédie-Française fut extrêmement goûtée. M[lle] Le Couvreur, Quinault l'aîné et Quinault du Fresne, jouaient les trois rôles qu'avaient autrefois remplis M[lle] de Champmeslé, Floridor, et le mari de la Champmeslé. Les mêmes acteurs redonnèrent moins heureusement la pièce en 1728. Mais surtout la tradition a conservé un vif souvenir du triomphe de M[lle] Gaussin en novembre 1752 : telle fut sa magie d'expression dans le personnage de cette reine attendrissante, que le factionnaire même, placé sur la scène, laissa, dit- on, tomber son arme et pleura (1). *Bérénice* reparut encore trois fois en décembre 1782 et janvier 1783; ce fut son dernier soupir au XVIII[e] siècle. Avant la reprise actuelle, elle avait été représentée en dernier lieu le 7 et le 13 février 1807, c'est-à-dire il y a trente-sept ans. M[lle] George jouait Bérénice, Damas jouait Titus, et Talma Antiochus. La pièce ne fut donnée alors que deux fois. Le prestige dont parle Voltaire avait cessé, et Geoffroy, qui a le langage un peu cru, nous dit : « Il est constant que *Bérénice* n'a point fait pleurer à cette représentation, mais qu'elle a fait bâiller; toutes les dissertations littéraires ne sauraient détruire un fait aussi notoire. » Talma pourtant goûtait ce rôle d'Antiochus ou celui de Titus, tel qu'il le concevait, et il en disait ainsi que de Nicomède, que c'étaient de ces rôles à jouer deux fois par an, donnant à entendre par là que ce ton modéré, et assez loin du haut tragique, détend et repose (2). La reprise d'aujourd'hui a réussi; on n'est pas tout-à-fait revenu aux larmes, mais on accorde de vrais applaudissemens. Jean-Jacques a

(1) Il y eut cinq représentations coup sur coup dans la seconde quinzaine de novembre, en tout sept. Les chiffres conservés des recettes ne répondent pas tout-à-fait à cette haute renommée de succès. Il faut croire à ce succès pourtant d'après l'impression qui en est restée; La Harpe, dans le chapitre de son *Cours de Littérature* où il juge l'œuvre, se plaît à rappeler le nom de Gaussin comme inséparable de celui de Bérénice.

(2) Il fut question encore d'une reprise en 1812; les rôles étaient même déjà distribués entre M[lle] Duchesnois, Talma et Lafont. Talma aurait joué Titus; mais les choses en restèrent là. On ne conçoit pas, en effet, que la représentation eût été possible sous l'Empire après le *divorce* : on y aurait vu trop d'allusions.

raconté qu'il assista un jour à une représentation de *Bérénice* avec d'Alembert, et que la pièce leur fit à tous deux un plaisir *auquel ils s'attendaient peu.* Il y a eu de cette agréable surprise pour plus d'un spectateur d'aujourd'hui; à la lecture, on n'y voit guère qu'une ravissante élégie; à la représentation, quelques-unes des qualités dramatiques se retrouvent, et l'intérêt, sans aller jamais au comble, ne languit pas.

Érudits comme nous le sommes devenus et occupés de la couleur historique, il y a pour nous, dans la représentation actuelle de *Bérénice*, un intérêt d'étude et de souvenir. Voilà donc une de ces pièces qui charmaient et enlevaient la jeune cour de Louis XIV à son heure la plus brillante, et l'on s'en demande les raisons, et, tout en jouissant du charme quelque peu amolli des vers, on se reporte aux allusions d'autrefois. Elles étaient nombreuses dans *Bérénice*, elles s'y croisaient en mille reflets, et il y a plaisir à croire les deviner encore. Voltaire, avec son tact rapide, a très bien indiqué la plus essentielle et la plus voisine de l'inspiration première: « Henriette d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, dit-il, voulut que Racine et Corneille fissent chacun une tragédie des adieux de Titus et de Bérénice. Elle crut qu'une victoire obtenue sur l'amour le plus vrai et le plus tendre ennoblissait le sujet, et en cela elle ne se trompait pas; mais elle avait encore un intérêt secret à voir cette victoire représentée sur le théâtre: elle se ressouvenait des sentimens qu'elle avait eus long-temps pour Louis XIV et du goût vif de ce prince pour elle. Le danger de cette passion, la crainte de mettre le trouble dans la famille royale, les noms de beau-frère et de belle-sœur, mirent un frein à leurs désirs; mais il resta toujours dans leurs cœurs une inclination secrète, toujours chère à l'un et à l'autre. Ce sont ces sentimens qu'elle voulut voir développés sur la scène autant pour sa consolation que pour son amusement. » On sait en effet, par l'intéressante histoire qu'a tracée d'elle M[me] de La Fayette, combien Madame et son royal beau-frère s'étaient aimés dans cette nuance aimable qui laisse la limite confuse et qui prête surtout au rêve, à la poésie. L'adorable princesse qui put dire à son lit de mort à Monsieur : *Je ne vous ai jamais manqué*, aimait pourtant à se jouer dans les mille trames gracieuses qui se compliquaient autour d'elle, et à s'enchanter du récit de ce qu'elle inspirait. Racine, un peu plus que Corneille sans doute, dut pénétrer dans ses arrière-pensées; il est permis pourtant de croire que ce que nous savons aujourd'hui assez au net par les révélations posthumes était beaucoup plus recouvert dans le moment même, et qu'en acceptant le

sujet d'une si belle main, le poète ne sut pas au juste combien l'intention tenait au cœur. Ses allusions, à lui, paraissent s'être plutôt reportées au souvenir déjà éloigné de Marie de Mancini, laquelle, dix années auparavant, avait pu dire au jeune roi à la veille de la rupture : *Ah! sire, vous êtes roi, vous pleurez! et je pars!*

Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez!
. . . .
. . . . . Vous m'aimez, vous me le soutenez;
Et cependant je pars! et vous me l'ordonnez!

Il y avait dans le rapport général des situations, dans une rupture également motivée sur les devoirs souverains et sur l'inviolable majesté du rang, assez de points de ressemblance pour captiver à l'antique histoire une cour si spirituelle, si empressée, et avant tout idolâtre de son roi. Mais d'autres lueurs, d'autres reflets rapides et non pas les moins touchans, venaient en quelque sorte se jouer à la traverse. Lorsqu'en effet on représenta, en novembre 1670, la pièce désirée et inspirée par Madame, cette princesse si chère à tous n'existait plus depuis quelques mois; *Madame était morte!* Or qu'on veuille songer à tout ce qu'ajoutait son souvenir à l'œuvre où sa pensée était entrée pour une si grande part. Les sentimens discrets qu'elle avait nourris circulaient déjà plus librement, trahis par la mort; ils s'échappaient comme en vagues éclairs sur cette trame si fine; son ame aimable y respirait; les allusions devenaient, pour ainsi dire, à double fond. Tendresse, délicatesse et sacrifice, on n'en perdait rien, on saisissait tout, on pressentait vite, en ce monde et sous ce règne de La Vallière.

C'est ainsi qu'il convient de revoir les œuvres en leur lieu pour les apprécier. Je relisais l'autre jour la brochure de M. Guillaume de Schlegel, dans laquelle il compare la *Phèdre* de Racine et celle d'Euripide; il y exprime admirablement le genre de beauté de celle-ci, ce caractère chaste et sacré de l'Hippolyte, qu'il assimile avec grandeur au Méléagre et à l'Apollon antiques. Mais cette intelligence attentive, cette élévation pénétrante qui s'applique si bien à démontrer, à reconstituer à nos yeux les chefs-d'œuvre de la Grèce, l'éloquent critique ne daigne pas en faire usage à notre égard, et il nous en laisse le soin sous prétexte d'incompétence, mais en réalité comme l'estimant un peu au-dessous de sa sphère. D'autres que lui, d'éminens et ingénieux critiques que chacun sait, ont à leur tour repris la tâche et réparé la brèche avec honneur. Sans doute la tragédie française, si l'on excepte *Polyeucte* et *Athalie,* n'est pas exactement du même ordre que l'an-

tique; celle-ci égale la beauté et l'austérité de la statuaire; elle nous apparait debout après des siècles, et à travers toutes les mutilations, dans une attitude unique, immortelle. Notre tragédie, à nous, est, si j'ose ainsi dire, d'un *cran* plus bas; elle s'attaque particulièrement au cœur et à ses sentimens délicats et déliés jusqu'au sein de la passion; elle s'encadre avec la société, non plus avec le temple; elle vit à l'infini sur des luttes, sur des scrupules intérieurs nés du christianisme ou de la chevalerie, et dès long-temps élaborés par une élite polie et galante. Mais là aussi se retrouvent la vérité, l'élévation, un genre de beauté; seulement il s'agit presque d'un art différent. Ce n'est plus aux groupes de la statuaire antique et à cette première grandeur qu'on a affaire; ce sont plutôt des tableaux finis qu'il s'agit, même à distance, de voir dans leur cadre et dans leur jour. Un homme qui sent l'antiquité non moins que M. de Schlegel, et par les parties également augustes, M. Quatremère de Quincy, a fait comprendre à merveille que les statues, les objets d'art de la Grèce, rangés et classés dans nos musées, n'avaient ni tout leur prix ni leur vrai sens; que, voués avant tout à une destination publique et le plus souvent sacrée, c'était dans cet encadrement primitif qu'il fallait les replacer en idée et les concevoir. Pourquoi l'intelligence critique ne consentirait-elle pas au même effort équitable pour apprécier convenablement des œuvres moins hautes sans doute, plus délicates souvent, sociales au plus haut degré, et qu'il suffit de reculer légèrement dans un passé encore peu lointain pour y ressaisir toutes les justesses et toutes les graces? Si jamais pièce réclama à bon droit chez le spectateur ce jeu quelque peu complaisant de l'imagination et du souvenir, c'est à coup sûr *Bérénice;* mais cette complaisance n'exige pas un effort bien pénible, et l'on n'a pas trop à se plaindre, après tout, d'être simplement obligé, pour subir le charme, de se ressouvenir de Madame, de ces belles années d'un grand règne, des *nuits enflammées* et des *festons* où les chiffres mystérieux s'entrelaçaient. Quel moment en effet dans une société que celui où des sentimens si nobles, si délicats, disons même si subtils, et qui courraient presque risque de nous échapper aujourd'hui, étaient saisis unanimement par un cercle avide qu'ils occupaient aussitôt et passionnaient! *Bérénice* est de ces œuvres qui honorent bien moins un poète qu'une époque.

M[me] de La Fayette, qui était de ce cercle, et au premier rang, a écrit d'*Esther,* cette autre tragédie commandée bien plus tard, cette autre juive aimable et qui correspond dans l'ordre religieux à sa première sœur, que c'était une *comédie de couvent*. J'accepte le mot sans

défaveur, et je dirai à mon tour de *Bérénice* que c'est moins une tragédie qu'une comédie de cœur, une comédie-roman, contemporaine de *Zayde*, et qui allait donner le ton à *la Princesse de Clèves*.

Dans l'exquise préface qu'il a mise à sa pièce, Racine rapproche son héroïne de Didon et voit de la ressemblance entre elles, sauf le poignard et le bûcher. Mais Bérénice ne me fait pas tout-à-fait l'impression de Didon; la nuance est plus douce; on sent dès l'abord, et malgré toutes les menaces, qu'elle ne se tuera pas; elle languira, elle pâlira dans l'absence, elle s'en ira lentement mourir de son ennui. L'Ariane de Thomas Corneille me rend bien plus le désespoir de Didon. Bérénice, qui est si peu juive, est déjà chrétienne, c'est-à-dire résignée; elle retournera en sa Palestine et y rencontrera peut-être quelque disciple des apôtres qui lui indiquera le chemin de la Croix.

Bérénice entre en scène comme aurait fait La Vallière, si elle eût osé; elle entre le cœur tout plein de son amour, empressée de se dérober à la foule des courtisans, ne pensant qu'à l'objet aimé, n'aimant en lui que lui-même. Elle a besoin d'en parler à quelqu'un, d'épancher sa reconnaissance, de répéter en cent façons dans ses discours ce nom adoré de Titus en y mariant le sien. Pourtant, dès qu'Antiochus s'est enhardi à parler pour son propre compte, elle sait l'arrêter d'une parole vibrante et fière : on sort du ton de l'élégie; la note tragique se fait sentir.

Je ne sais à quel ton au juste appartiennent, dans l'ordre des genres, tant de vers faciles, tendres, naturels et amoureux, mais qui sont le soupir et la plainte de tous les cœurs bien touchés :

> Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien!

Antiochus est parfait, il l'est trop avec sa faculté de soumission et de silence; on serait tenté de sourire à l'entendre tout d'abord s'exhaler :

> . . . . Je me suis tu cinq ans,
> Madame, et vais encor me taire plus long-temps.

Pourtant il échappe aux inconvéniens de sa position par sa noblesse et sa délicatesse constante; tout *roi de Comagène* qu'il est, il ne tombe jamais dans le ridicule de ce *roi de Naxe*, le pis-aller d'Ariane. J'entends remarquer qu'il remplit exactement le même rôle que Ralph dans *Indiana*. Après tout, en cette pièce qu'on a appelée une élégie à trois personnages, Antiochus tient son rang. Un seul vers, infini de rêverie et de tristesse, suffirait à sa gloire :

> Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!

Mais les allusions perpétuelles, au temps de la représentation première, et tous les genres d'intérêt venaient aboutir à ce personnage impérial de Titus et converger à son front comme les rayons du diadème. C'est par lui et par sa lutte sérieuse que le poète remettait son œuvre sur le pied tragique et prétendait corriger ce que le reste de la pièce pouvait avoir de trop amollissant : « Ce n'est point une nécessité, disait-il en répondant aux chicanes des critiques d'alors, qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie; il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées, et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. » Geoffroy, qui cite ce passage dans son feuilleton sur *Bérénice*, s'en fait une arme contre ceux qu'il appelle les *voltairiens* en tragédie et qu'il représente comme altérés de sang et de carnage dramatique. Hélas! ce sont les voltairiens aujourd'hui (s'il en était encore dans ce sens-là) qui se rangeraient du côté de Geoffroy et que nous aurions peine à en distinguer. — Titus donc exprime en lui le caractère tragique, en ce sens qu'il soutient une lutte généreuse, qu'il sort du penchant tout naturel et vulgaire, qu'il a le haut sentiment de la dignité souveraine et de ce qu'on doit à ce rang de maître des humains. Au fond il n'a jamais hésité, pas plus qu'un héros n'hésite en toute question de délicatesse suprême et d'honneur. On est déchiré, on se détourne, on pleure, mais on marche toujours. Il est vrai qu'on peut, au premier abord, opposer que ce Titus, non plus qu'Énée de qui il tient, n'est assez passionnément amoureux; que s'il l'était davantage, il céderait peut-être. Mais non : Racine, revenant ici, dans le dernier acte, à l'inspiration supérieure et majestueuse de la tragédie, a rendu énergiquement cette stabilité héroïque de l'ame à travers tous les orages et n'a voulu laisser aucun doute sur ce qui demeure impossible :

En quelque extrémité que vous m'ayez réduit,
Ma gloire inexorable à toute heure me suit;
Sans cesse elle présente à mon ame étonnée
L'empire incompatible avec notre hyménée,
Me dit qu'après l'éclat et les pas que j'ai faits,
Je dois vous épouser encor moins que jamais.
Oui, madame, et je dois moins encore vous dire
Que je suis prêt pour vous d'abandonner l'empire,
De vous suivre et d'aller, trop content de mes fers,
Soupirer avec vous au bout de l'univers.
Vous-même rougiriez de ma lâche conduite...

Voilà le langage d'une grande ame à celle qui peut l'entendre. Ainsi c'est l'amour même, dans sa religieuse délicatesse, qui s'oppose au bonheur de l'amour. Jean-Jacques n'a pas craint de soutenir que Titus serait plus intéressant s'il sacrifiait l'empire à l'amour et s'il allait vivre avec Bérénice dans quelque coin du monde, après avoir pris congé des Romains : *une chaumière et son cœur!* Geoffroy remarque avec raison que Titus serait sifflé, s'il agissait ainsi au théâtre, « et Rousseau, ajoute-t-il, mérite de l'être pour avoir consigné cette opinion dans un livre de philosophie. » Tout se tient en morale : c'est pour n'avoir pas senti cette délicatesse particulière, cette religion de dignité et d'honneur qui enchaîne Titus, que Jean-Jacques a gâté certaines de ses plus belles pages par je ne sais quoi de choquant et de vulgaire qui se retrouve dans sa vie, et que l'amant de Mme de Warens, le mari de Thérèse, n'a pas résisté à nous retracer complaisamment des situations dignes d'oubli.

Il faut qu'il y ait beaucoup de science dans la contexture de *Bérénice* pour qu'une action aussi simple puisse suffire à cinq actes, et qu'on ne s'aperçoive du peu d'incidens qu'à la réflexion. Chaque acte est, à peu de chose près, le même qui recommence; un des amoureux, dès qu'il est trop en peine, fait chercher l'autre :

> A-t-on vu de ma part le roi de Comagène?

Quand un plus long discours hâterait trop l'action, on s'arrête, on sort sans s'expliquer, dans un trouble involontaire :

> Quoi ? me quitter si tôt! et ne me dire rien!
> . . . .
> Qu'ai-je fait? que veut-il? et que dit ce silence?

Ce qui est d'un art infini, c'est que ces petits ressorts qui font aller la pièce et en établissent l'économie concordent parfaitement et se confondent avec les plus secrets ressorts de l'ame dans de pareilles situations. L'utilité ne se distingue pas de la vérité même. De loin il est difficile d'apercevoir dans *Bérénice* cette sorte d'architecture tragique qui fait que telle scène se dessine hautement et se détache au regard. La grande scène voulue au troisième acte ne produit point ici de péripétie proprement dite, car nous savons tout dès le second acte, et il n'eût tenu qu'à Bérénice de le comprendre comme nous. J'ai vu deux fois la pièce, et, à ne consulter que mon souvenir, sans recourir au volume, il m'est presque impossible de distinguer nettement un acte de l'autre par quelque scène bien tranchée. S'il fallait exprimer l'ordre

de structure employé ici, je dirais que c'est simplement une longue galerie en cinq appartemens ou compartimens, et le tout revêtu de peintures et de tapisseries si attrayantes au regard, qu'on passe insensiblement de l'une à l'autre sans trop se rendre compte du chemin. Cette nature d'intérêt, ce me semble, doit suffire; on ne sent jamais d'intervalle ni de pause. Racine a eu droit de rappeler en sa préface que la véritable invention consiste à faire quelque chose de rien; ici ce *rien*, c'est tout simplement le cœur humain, dont il a traduit les moindres mouvemens et développé les alternatives inépuisables. La lutte du cœur plutôt que celle des faits, tel est en général le champ de la tragédie française en son beau moment, et voilà pourquoi elle fait surtout l'éloge, à mon sens, du goût de la société qui savait s'y plaire.

L'idée de reprendre *Bérénice* devait venir du moment que Mlle Rachel était là, et qu'au défaut de rôles modernes, elle continuait à nous rendre tant de ces douces émotions d'une scène qui élève et ennoblit. Si redonner de la nouveauté à Racine était une conquête, il ne fallait pas craindre d'aller jusqu'au bout, et, après avoir fait son entrée dans ces grands rôles qui sont comme les capitales de l'empire, il y avait à se loger encore plus au cœur; *Bérénice*, quand il s'agit de Racine, c'est comme la maison de plaisance favorite du maître. Mlle Rachel a complètement réussi. Les difficultés du rôle étaient réelles, Bérénice est un personnage tendre, le plus racinien possible, le plus opposé aux héroïnes et aux *adorables furies* de Corneille; c'est une élégie. Mlle Gaussin y avait surtout triomphé à l'aide d'une mélodie perpétuelle et de cette musique, de ces *larmes dans la voix*, dont l'expression a d'abord été trouvée pour elle par La Harpe lui-même. Après *Ariane*, après *Phèdre*, Mlle Rachel nous avait accoutumés à tout attendre, et à ne pas élever d'avance les objections. Ce qui me frappe en elle, si j'osais me permettre de la juger d'un mot, ce n'est pas seulement qu'elle est une grande actrice, c'est combien elle est une personne distinguée. Le monde tout d'abord ne s'y est pas mépris, et il l'a surtout adoptée à ce titre de distinction d'esprit et d'intelligence. Elle est née telle. Ce caractère se retrouve à chaque instant dans ses rôles; elle les choisit, elle les compose, elle les proportionne à son usage, à ses moyens physiques. Avec tous les dons qu'elle a reçus, si sur quelque point il pouvait y avoir défaut, l'intelligence supérieure intervient à temps et achève. Ainsi a-t-elle fait pour Bérénice. Un organe pur, encore vibrant et à la fois attendri, un naturel, une beauté continue de diction, une décence tout antique de pose, de gestes, de draperies, ce goût suprême et discret qui ne cesse

d'accompagner certains fronts vraiment nés pour le diadème, ce sont là les traits charmans sous lesquels Bérénice nous est apparue; et lorsqu'au dernier acte, pendant le grand discours de Titus, elle reste appuyée sur le bras du fauteuil, la tête comme abîmée de douleur, puis lorsqu'à la fin elle se relève lentement, au débat des deux princes, et prend, elle aussi, sa résolution magnanime, la majesté tragique se retrouve alors, se déclare autant qu'il sied et comme l'a entendu le poète; l'idéal de la situation est devant nous. — Beauvallet, on lui doit cette justice, a fort bien rendu le rôle de Titus; de son organe accentué, trop accentué, on le sait, il a du moins marqué le coin essentiel du rôle, et maintenu le côté toujours présent de la dignité impériale. Quant à l'Antiochus, il est suffisant. — Ainsi, pour conclure, nous devons à Mlle Rachel non-seulement le plaisir, mais aussi l'honneur d'avoir goûté *Bérénice*, et il ne tient qu'à nous, grace à elle, de nous donner pour plus amateurs de la belle et classique poésie en 1844 qu'on ne l'était en 1807. Nous en demandons bien pardon aux voltairiens de ce temps-là.

SAINTE-BEUVE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1843.

La chambre des députés commence aujourd'hui la discussion de l'adresse; l'adresse de la chambre des pairs a déjà été votée et présentée au roi. En comparant la réponse du Luxembourg au projet présenté dans l'autre enceinte, il est facile de reconnaître que les habiles rédacteurs, M. le duc de Broglie et M. Saint-Marc Girardin, ont parfaitement compris tout ce que leur mission avait de semblable et de différent. Ils avaient à exprimer les mêmes pensées, à manifester les mêmes sentimens; mais des nuances diverses, des artifices de style particuliers leur étaient imposés par la constitution de l'assemblée dont chacun était, pour ainsi dire, la parole vivante. La chambre des pairs ne doit jamais oublier la double mission que la charte lui confie, et quelle que soit l'énergie de ses sentimens comme assemblée délibérante, elle doit toujours en tempérer l'expression par cette gravité et cette retenue qui appartiennent à la haute magistrature. La chambre des députés est plus libre dans ses allures; elle procède moins par sous-entendus et par allusions; pour elle-même et pour les électeurs, mieux vaut, devant elle, appeler les choses par leur nom, et, tout en frappant juste, ne pas oublier de frapper fort.

Le point capital de l'une et de l'autre adresse est la réprobation du voyage des légitimistes à Londres. Les deux chambres blâment et condamnent également cette vaine, mais incroyable démonstration. Tous les pouvoirs de l'état sont en parfait accord sur ce point. La cour de cassation vient de censurer avec réprimande, par un arrêt solennel, un magistrat qui a eu le malheur d'oublier qu'il est des devoirs qui sont au-dessus de tous les autres. L'une et l'autre adresse devait donc exprimer ce blâme, cette réprobation,

apporter à la royauté, en lui rappelant son origine nationale et son pacte avec le pays, un témoignage éclatant de loyauté et de dévouement, rassurer la France sur les coupables manifestations des ennemis de la révolution de juillet, et donner un avertissement sévère à ces hommes imprudens, ou, comme M. Guizot les a appelés, à ces étourdis, à ces brouillons qui se donnent l'air de braver le vœu national et de provoquer l'indignation du pays. M. le ministre des affaires étrangères a eu raison de le dire : il faut les mettre en garde, les protéger contre leur propre folie. L'une et l'autre adresse contient en effet tout ce qu'on devait attendre des deux grands pouvoirs de l'état. Seulement la chambre des pairs, après avoir dit dans le premier paragraphe que l'empire des lois est établi, que les factions sont vaincues, ajoute que les pouvoirs de l'état, en dédaignant les vaines démonstrations de ces factions, auront l'œil ouvert sur leurs manœuvres criminelles. Il y a là plus de dédain que de colère. M. de Vérac l'a senti; aussi dans ce discours si peu attendu, et qui a été pour M. Guizot et pour la chambre des pairs une bonne fortune, se plaignait-il surtout des expressions dédaigneuses de l'adresse pour les légitimistes. Les manœuvres criminelles, la chambre ne les nie ni ne les affirme; elle les prévoit dans l'espoir de prévenir par un avertissement salutaire des crimes qu'elle n'hésiterait pas à punir. L'adresse ne va pas plus loin dans le premier paragraphe; mais la commission n'avait pas oublié qu'il était un fait particulier auquel il convenait de faire allusion, et sur lequel des explications étaient nécessaires à la chambre. Aussi, dans le dernier paragraphe de l'adresse, M. de Broglie, après avoir rappelé les bénédictions que Dieu a départies au roi en lui donnant des enfans si dignes de lui, si dignes de la nation, dont ils sont les premiers soutiens, terminait par ces nobles paroles : « Ainsi s'affermissent les dynasties; ainsi se confondent dans un intérêt unique et suprême les races royales et les peuples. La foi jurée, l'affection réciproque, rendent le lien indissoluble; le roi, en montant au trône, a promis de nous consacrer son existence tout entière, de ne rien faire que pour la gloire et le bonheur de la France; la France lui a promis fidélité. Le roi a tenu ses sermens; quel Français pourrait oublier ou trahir les siens? »

La légitimité de la révolution de juillet et de la dynastie qu'elle a placée sur le trône, la réciprocité du pacte juré entre la nation et le roi, tout s'y trouve en réalité, tout s'y concilie avec le profond sentiment d'une fidélité sérieuse et dévouée. « Le roi a tenu ses sermens; quel Français pourrait oublier ou trahir les siens? » C'est là l'allusion indirecte, l'allusion à la fois délicate et énergique au fait dont la chambre, qui en était affligée, attendait l'explication; l'allusion était séparée, par toute la longueur de l'adresse, de la mention des manœuves criminelles, et conçue en termes qui paraissaient dire : On va sans doute nous déclarer formellement que nul dans cette enceinte n'a pu songer à trahir son serment, et que, s'il y a eu une démarche peu réfléchie, il n'y a pas eu de parjure.

Dans son projet d'adresse, M. Saint-Marc Girardin a tout réuni, et pour ainsi dire tout condensé dans le dernier paragraphe. Le langage y prend une vivacité, une énergie que rien n'atténue ni ne déguise. L'adresse, remarquable jusque-là de calme et de simplicité, s'anime, s'enflamme tout à coup; on oserait presque dire qu'elle bondit, qu'elle s'élance sur les ennemis de la dynastie et de la révolution de juillet. « Oui, sire, votre famille est vraiment nationale. Entre la France et vous, l'alliance est indissoluble. Vos sermens et les nôtres ont cimenté cette union. Les droits de votre dynastie demeurent placés sous l'impérissable garantie de l'indépendance et de la loyauté de la nation. La conscience publique flétrit de coupables manifestations. Notre révolution de juillet, en punissant la violation de la foi jurée, a consacré la sainteté du serment. » On dirait presque un langage de tribuns, mais de tribuns fidèles, courageux, dévoués. Cela rappelle la formule du grand justicier d'Aragon : Sinon, non. Le *non* pour la dynastie qui a violé la foi jurée a été prononcé sans retour par le pays, et malheur à ceux qui auraient la prétention d'annuler le verdict national, et oseraient attenter aux droits, révoquer en doute la légitimité de la dynastie que la France a placée sur le trône, et qui tient, elle, ses sermens. Les manifestations du parti légitimiste sont, aux yeux de la commission, de coupables manifestations. Cette culpabilité n'est pas seulement dans l'avenir, mais dans le présent; elle n'est pas une conjecture, mais un fait avéré, et ces coupables manifestations, la conscience publique ne les repousse pas seulement, elle les flétrit. Ce sont là de rudes paroles et qui ne laissent rien à deviner. Il faudrait être bien sourd pour ne pas comprendre.

A la chambre des pairs, la discussion de l'adresse n'a occupé qu'une séance. M. le duc de Richelieu a donné à la chambre quelques explications; tout en regrettant que le noble pair ait rendu ces explications nécessaires, la chambre avait pu les accepter et s'en contenter. Le débat allait tomber, lorsque M. de Vérac, qui n'a pas figuré à *Belgrave-Square*, a voulu néanmoins rompre une lance, sans doute pour avoir le plaisir d'entendre un discours de M. Guizot. Le courage de M. de Vérac n'a pas trouvé d'imitateurs. Le combat s'est terminé faute de combattans, et M. de Broglie ayant demandé le vote distinct sur la phrase relative aux démonstrations des légitimistes, et dont M. de Vérac avait proposé la suppression, la phrase a été maintenue à l'unanimité, moins deux voix.

Sur tous les autres points de l'adresse, il n'y a pas eu de discussions importantes. Une seule addition a été proposée et adoptée par la chambre : c'est l'amendement de M. le duc d'Harcourt concernant la Pologne. La commission n'avait rien proposé; mais, loin de combattre l'amendement, les membres de la commission ont contribué, par leurs suffrages, à former la majorité qui l'a adopté.

On doit regretter que la discussion de l'adresse n'ait pas eu à la chambre des pairs plus de développement et plus de corps. Si c'est un abus que l'ex-

cessive longueur d'un débat qui ne doit être après tout que l'exorde de la session, il ne faudrait pas non plus l'écourter de façon à lui ôter toute importance et tout intérêt. Encore moins faudrait-il s'accoutumer à laisser la discussion dégénérer en monologue. Les longs monologues, fussent-ils de Corneille et de Racine, appartiennent au genre ennuyeux. La chambre des pairs doit constater sa force et maintenir son autorité par la profondeur, le sérieux et la dignité de ses débats. Elle en a le pouvoir; faisons des vœux pour qu'elle en ait aussi la volonté.

On fait des conjectures diverses sur les débats qui s'ouvrent à la chambre des députés. Les uns pensent que les paroles sévères, poignantes, de la commission forceront les députés légitimistes à tenir à la chambre un langage acerbe et hautain; que dès-lors le débat pourrait atteindre je ne sais quel degré d'emportement et de violence : car si la commission a exprimé l'opinion d'une forte majorité, la chambre, qui s'est montrée indulgente, tolérante envers les légitimistes lorsqu'ils étaient, pour ainsi dire, protégés par leur faiblesse, ne réprimerait pas son indignation, s'ils osaient braver sa force et insulter à son patriotisme et à sa dignité. D'autres, au contraire, sont convaincus que les députés légitimistes n'ont aucune envie de jouer sérieusement une si détestable partie, et que la phrase incisive et on peut dire menaçante de l'adresse est un excellent moyen de prévenir tout scandale parlementaire, ainsi que le renouvellement de tout scandale à l'étranger. Cette seconde opinion nous paraîtrait la plus probable, si le parti légitimiste était un parti sérieusement discipliné; mais on a déjà vu à la chambre des pairs qu'il n'en est rien. Chacun agit pour son compte et en fait à sa guise. Tandis que M. de Richelieu ne prononçait que quelques paroles simples et convenables, M. de Vérac mettait flamberge au vent; M. Guizot l'ayant vivement pressé, nul n'est accouru au secours du vaincu. Évidemment, il y avait là presqu'autant d'opinions et de conduites qu'il y avait de personnes engagées plus ou moins dans les liens du parti. Probablement il en sera de même à la chambre des députés. Probablement là aussi les politiques du parti trouveraient bon de se taire ou d'éluder habilement la question capitale, mais là également tout peut être dérangé par la fougue ou la hardiesse chevaleresque de quelque paladin, et l'on sait que dans l'enceinte du palais Bourbon il n'est pas besoin de provocations opiniâtres pour produire une explosion. Enfin on dit aussi qu'il se prépare un amendement qui serait accueilli par une portion du centre et par l'opposition, et qui aurait pour but de substituer une expression moins sévère, telle que *réprouve* ou *condamne*, au mot *flétrit*, employé par la commission.

Quant aux autres parties de l'adresse, tout paraît annoncer que le débat roulera principalement sur les affaires d'Espagne, sur le droit de visite, et sur la question de l'enseignement secondaire.

La commission de la chambre des députés a pris elle-même l'initiative et sur le droit de visite et sur les traités qui garantissent la nationalité de la

Pologne. C'est par ces deux additions et par quelques mots sur les encouragemens à donner à l'agriculture que la commission est sortie du cadre du discours d'ouverture.

Laissons la phrase sur l'agriculture, dont le sens ne peut être déterminé que par les demandes positives qu'on fera au gouvernement. Si les agriculteurs insistent pour qu'on ne cesse de perfectionner les voies de communication, pour qu'on améliore notre système hypothécaire, pour qu'on permette à la rente de suivre sa tendance naturelle à la hausse afin que, l'intérêt de l'argent venant par conséquent à baisser, l'industrie agricole puisse obtenir à bon marché le capital dont elle a besoin, pour que des récompenses et des distinctions soient accordées à tous ceux qui, par leurs découvertes et par leurs travaux, seconderaient le développement de notre richesse territoriale, enfin pour que l'instruction nécessaire aux agriculteurs devienne de plus en plus générale et soit mise à la portée de tout le monde, nous ne pouvons qu'appuyer leurs demandes; elles sont des plus légitimes. Mais les hommes, dans nos temps de liberté et de lumières, ne se contentent pas de si peu; ce qu'ils veulent, ce sont des priviléges; ce qu'ils demandent sous les noms les plus trompeurs et les plus pompeux, c'est que le gouvernement mette la main dans la poche d'une partie de leurs concitoyens pour remplir la leur. Pourquoi les agriculteurs ne le demanderaient-ils pas? C'est bien là ce qu'ont demandé et obtenu tant d'autres producteurs, beaucoup moins dignes d'intérêt, nous en convenons, que les agriculteurs!

Nous approuvons fort la commission d'avoir pris l'initiative sur le droit de visite. La question ne pouvant être éludée, la discussion des bureaux l'avait assez montré, mieux valait établir le débat sur un paragraphe franchement proposé par la commission que sur un amendement improvisé. Le paragraphe reproduit la pensée de la chambre. La chambre veut la répression d'un trafic infame, mais elle désire en même temps que les négociations tendent à replacer notre commerce sous la surveillance exclusive de notre pavillon. Certes ce ne sont pas là deux désirs qu'on puisse facilement concilier, puisque la traite est si difficilement réprimée même à l'aide des conventions actuelles. Les marchés du Brésil, de Porto-Rico et de Cuba offrent à la cupidité des négriers de tels appâts, que, sous un pavillon ou sous un autre, la traite ne cesse de désoler les parages de l'Afrique. Peut-être n'a-t-elle jamais été accompagnée de plus de cruautés et de plus d'horreurs. Les négriers ont calculé que, pour obtenir de gros bénéfices, il leur suffit de soustraire à la police des mers un bâtiment sur trois; on sait que, pour tromper la vigilance des croiseurs, tous les moyens sont bons à ces bêtes féroces à face humaine.

Il est utile que le gouvernement se trouve appuyé dans les négociations par une nouvelle déclaration de la chambre. Il est utile que le gouvernement anglais se persuade que si d'un côté la France désire sincèrement l'anéantissement de cet infame trafic, de l'autre sa répugnance pour les conventions

de 1831 et de 1833 est également sincère. Quelque difficile que cela paraisse, on parviendra peut-être à trouver un mode de répression qui concilie tous les intérêts et toutes les sympathies. La question doit être étudiée sérieusement; en toutes choses, il arrive souvent que les combinai sons les plus simples se présentent les dernières, même aux esprits les plus distingués.

La phrase sur la Pologne est heureusement introduite et heureusement tournée. Qui pourrait ne pas sympathiser avec la commission « pour cette nation malheureuse que l'espérance n'abandonne pas, parce qu'elle a foi dans la justice de sa cause? » Tous les jours, les sympathies des amis de la Pologne sont réveillées et excitées par de nouvelles atteintes à ses droits et à sa nationalité. Les mesures les plus étranges, les plus sauvages se multiplient sans cesse; elles ont toutes le même but : extirper violemment du sein de la nation polonaise tout sentiment de patriotisme, tout souvenir d'elle-même. On conçoit, à la rigueur, que de deux civilisations très distantes l'une de l'autre, la civilisation supérieure s'impose dans certains cas à la civilisation inférieure; mais que peut donc apprendre la Pologne de la Russie? A servir? à se mettre à genoux devant un autocrate? à grimacer la joie dans l'esclavage? Pauvre Pologne! On veut en faire un mamelouck, sans souvenirs, sans famille!

M. le ministre des finances a présenté à la chambre des députés le budget des recettes et des dépenses de l'exercice de 1845. Nous n'avons pu que parcourir à la hâte le discours de M. le ministre, document important, et sur lequel il serait téméraire et ridicule d'énoncer une opinion arrêtée avant de l'avoir sérieusement étudié. A la première vue, le travail de M. Lacave nous paraît reposer sur des bases solides. La paix est un grand ministre des finances dans un pays intelligent, actif et plein de ressources naturelles. Cette remarque n'ôte rien au mérite des ministres de la couronne qui ont présidé aux finances du pays. Les familles les plus opulentes peuvent se ruiner, si l'administration de leur patrimoine manque de lumières et de probité, si l'ordre n'y règne pas, si le gaspillage et les folles dépenses s'y renouvellent sans cesse.

Dans la première partie de son discours, et avant d'exposer le budget de 1845, M. le ministre fait connaître la situation de nos finances au moment de l'ouverture de cet exercice. Voici le résumé de ses calculs :

Les découverts des exercices de 1840, 1841 et 1842 avaient été évalués, lors de la présentation du budget de 1843, à 372 millions; aujourd'hui ils se réduisent en réalité à 266 millions; en ajoutant 69 millions pour l'exercice de 1843 et 25 millions pour celui de 1844, on a un total de 360 millions pour les découverts des cinq exercices de 1840 à 1844. On voit qu'il y a eu une amélioration de 106 millions sur les trois premiers exercices. Cette situation peut encore s'améliorer. Évidemment l'évaluation pour l'exercice de 1844 ne peut être que conjecturale. Aussi M. le ministre répète-t-il avec plus de confiance encore qu'il ne le disait il y a un an, qu'après 1846 les réserves

de l'amortissement seront disponibles pour les grands travaux publics. Il est même permis d'espérer qu'une partie des réserves de 1846 pourra recevoir cette destination.

M. le ministre termine la première partie de son exposé en faisant remarquer premièrement qu'il a dû baisser le taux de l'intérêt des bons royaux pour empêcher l'exagération des encaisses, secondement qu'il a dû également réduire les avances des receveurs-généraux autant du moins que pouvaient le permettre les règles que la prudence impose en pareille matière. On comprend que, dans de telles circonstances, il n'ait pas jugé opportun d'émettre tout ou partie des deux derniers tiers de l'emprunt; mieux valait en effet, ainsi qu'il le dit, laisser le premier emprunt se classer définitivement et le crédit public se développer.

Quant au budget de 1845, il se solde par un excédant de recettes de 818,434 francs, les ressources étant calculées à 1,276,925,231 francs, et les dépenses à 1,276,106,797 francs. Nous ne pouvons pas entrer aujourd'hui dans l'examen des modifications en plus ou en moins que chaque ministre a apportées dans le budget de son ministère. Dans ce moment, nous ne voulons signaler à l'attention de nos lecteurs que le budget du ministère de la marine. En substituant aux anciennes positions, connues sous le nom de *disponibilité de rade* et de *commission de port*, une position intermédiaire désignée sous le titre de *commission de rade*, M. le ministre de la marine pourvoira, avec 24 millions de francs, à un effectif naval de 160 bâtimens à la mer et de 30 bâtimens en disponibilité de rade, en tout 190 bâtimens, tandis que, dans le système précédent, il fallait 25 millions pour 140 bâtimens à la mer, 16 en disponibilité de rade, et 4 en commission de port, en tout 160. Il paraît que cette mesure importante sera en outre favorable à l'instruction des équipages de ligne, et qu'elle laissera à la disposition du commerce un plus grand nombre de marins de l'inscription, car les bâtimens placés en dehors des bassins des ports, pourvus de tout leur matériel à bord, auront moins d'hommes qu'à l'ancien état de disponibilité de rade, mais beaucoup plus que n'en comportait celui de commission de port, et leur garnison sera composée de la partie des équipages de ligne qui jusqu'ici était restée inutilement casernée à terre.

Les nouvelles extérieures n'offrent point d'alimens à la curiosité des hommes politiques. L'Irlande se préparait au procès d'O'Connell, dont nous ne tarderons pas à connaître l'issue, car c'est aujourd'hui qu'il commence : chez nos voisins une fois les chicanes de la procédure préalable épuisées et le débat commencé, tout marche rapidement. O'Connell demeure fidèle à son plan; point de transaction et point d'émeute. Singulier spectacle que celui d'un peuple qui lutte contre une grande nation en se croisant les bras, et qui ne désespère pas de vaincre! O'Connell s'attend à une condamnation, et il y prépare l'Irlande catholique. « Tant mieux, s'est-il écrié lorsque la partie poursuivante récusait les jurés catholiques, je n'aurai pas la douleur d'avoir

été condamné par un de mes co-religionnaires. » C'est là en effet ce qu'il y a de fâcheux pour le gouvernement anglais, c'est là le triste résultat des lois qui n'établissent pas une parfaite égalité civile entre les divers cultes. Tout y prend les apparences d'une lutte de parti, d'une guerre de religion. Les lois, les arrêts de la justice, perdent de leur autorité morale sur les peuples; on frappe sans convaincre, on intimide peut-être, mais on irrite. On obtiendra très probablement une condamnation; mais la valeur morale et politique du *verdict* dépendra de la conduite du gouvernement. Si, content d'avoir remporté une victoire, le gouvernement persiste dans ses erremens actuels à l'égard de l'Irlande, la condamnation, au lieu de lui être utile, lui sera dommageable. O'Connell sera un martyr; le gouvernement ne sera que le chef, que le meneur d'un parti; les haines s'envenimeront, et l'avenir deviendra de plus en plus sombre et incertain pour tous. Si au contraire le gouvernement, satisfait d'avoir montré au monde entier qu'il ne redoute pas O'Connell, qu'il peut le regarder en face, le prendre corps à corps et le terrasser au besoin, profite de la victoire pour prendre avec dignité des mesures favorables à l'Irlande, des mesures importantes, essentielles, et qui ne soient pas un vain leurre, la situation peut se modifier profondément en faveur du gouvernement et de l'union. Rien n'est plus opportun que de faire à l'Irlande, pendant l'emprisonnement, l'impuissance d'O'Connell, les concessions qu'on aurait refusées à la voix d'O'Connell libre et menaçant.

Les affaires d'Espagne vont moins mal qu'on ne pouvait le craindre après l'étrange équipée de M. Olozaga. Il paraît qu'effectivement les Espagnols sont fatigués de troubles et de désordres. C'est là la conviction de personnes éclairées, dignes de foi, et qui ont visité plusieurs provinces de l'Espagne. Jusqu'ici la mise en vigueur de la loi sur les municipalités n'a pas provoqué de résistance. Le cabinet déploie une activité insolite en Espagne, et qui inspire confiance. Par la capitulation de Figuières, la Catalogne va se trouver complètement apaisée. Narvaez, nommé capitaine-général d'armée, refuse, dit-on, cette éminente dignité. Il craint d'être taxé d'ambition et comparé à Espartero. Le refus ne fera qu'accroître son ascendant politique et son autorité morale dans l'intérêt de la monarchie. Par un décret du 6 janvier, on a rendu à la reine Christine la pension que les révolutionnaires de 1841 lui avaient enlevée. Rien de plus naturel et de plus juste. Il eût été monstrueux que la reine, que la fille de Marie-Christine n'eût pas révoqué ce décret d'Espartero.

— M. Philarète Chasles vient de rouvrir son cours sur les littératures septentrionales au collége de France. Sa première leçon a été une rapide exposition des matières que doit embrasser l'enseignement de cette année. Pour sujet de ses travaux, M. Chasles a choisi une des époques les plus curieuses de l'histoire intellectuelle du Nord; il doit parler du XVIIIe siècle en Allemagne et en Angleterre; rien n'est moins connu que le mouvement d'idées

qui s'est accompli dans ces deux pays à l'époque où se préparait la révolution française. Bien avant la crise, les humoristes anglais, les penseurs allemands, l'avaient devinée et prédite. Nulle part mieux que dans leurs écrits, peu connus, on n'observe la marche de ce grand orage, qui couva si longtemps avant d'éclater. M. Chasles aura plus d'un livre curieux à mettre en lumière, plus d'un écrivain oublié à faire revivre. Il pourra déployer à l'aise les ressources de sa vive parole et de sa piquante érudition. Aussi ne doutons-nous pas qu'on ne suive avec un intérêt soutenu le professeur dans cette voie trop peu fréquentée jusqu'à lui, et où le XVIIIe siècle s'offrira plus d'une fois sous un aspect nouveau.

Sous le titre de *Législation charitable, ou Recueil des Lois, Arrêtés, Décrets, Ordonnances royales, qui régissent les établissemens de bienfaisance*, M. de Watteville vient de publier un répertoire complet des lois et instructions qui concernent la matière. Une classification claire et méthodique, des notes intelligentes et judicieuses, une table alphabétique qui fait de ce recueil une espèce de dictionnaire, voilà quelques-unes des qualités qui recommandent cette publication, d'ailleurs si nécessaire aux personnes qui concourent au service des établissemens hospitaliers. On ne saurait trop louer la patience et l'érudition qui ont présidé à l'accomplissement de cette œuvre. Le répertoire est précédé d'une préface remarquable. En considérant l'état actuel de notre législation charitable, M. de Watteville a été amené à rechercher, à étudier avec soin l'organisation primitive, le développement successif, en un mot l'histoire de cette partie si importante de l'administration. L'auteur a consigné le résultat de cette étude dans une analyse excellente, résumé rapide et substantiel où il fait la part des siècles antérieurs, et raconte les nobles efforts des plus grands princes et des hommes les plus considérables qui aient honoré notre pays. En lisant ce travail, on est heureux de voir que notre époque, malgré les améliorations et les progrès qui restent encore à accomplir, est de toutes celle qui a le plus fait en faveur des classes souffrantes. On s'élève avec quelque raison contre l'individualisme et l'égoïsme modernes, et pourtant jamais la charité ne fut plus efficace qu'aujourd'hui; jamais elle ne pénétra plus profondément de nos mœurs dans nos lois. M. de Watteville aura contribué doublement au développement de la charité légale en France, comme membre de l'administration et comme écrivain.

V. DE MARS.

